L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

64ième ANNEE No 280 — QUEBEC, VENDREDI 24 AVRIL 1931 — Tirage en Mars : 26,149 — VINGT PAGES

UN NOUVEAU PROGRAMME COMMENCE AUJOURD'HUI AU

CAPITOL

WARNER BAXTER, JOAN BENNETT

— dans —

DOCTORS' WIVES

UNE NOUVELLE TRAGEDIE DE L'AVIATION EN ANGLETERRE

L'ÉVENEMENT

D'un matin à l'autre

Propos.

Gandhi aura sa statue de sel.

Ce Beaulé a un front de marbre.

La Halle Montcalm croule avec le marché.

D'une manière ou de l'autre, le réservoir sera enterré.

Pour connaître l'heure exacte, on peut téléphoner à Paris.

La plus belle montre ne vous donnera pas la notion du temps.

La campagne prendrait bien un coup d'eau, sans des rogations.

L'abdication du Roi d'Espagne comporte une restriction mentale.

Les siècles futurs auront peine à croire tout ce que nous aurons vu.

Les touristes auront fort à faire pour combler les espérances de tout le monde.

En multipliant par 2 ou 3 les chiffres de nos édiles on obtient le coût probable de leurs projets.

Ce qui encourage les contribuables à payer les taxes, c'est la certitude que leur produit sera bien dépensé.

Diogène.

La date

Les élections auront lieu le 21 juin, est-il officiellement annoncé. Mais il s'agit des élections espagnoles, et non des élections provinciales de Québec. Ces dernières ne sont pas aussi urgentes. Elles peuvent, cependant, survenir très prochainement, et elles peuvent aussi retarder de plusieurs mois.

"Semper idem"

M. Bourassa proposera un nouvel article aux règlements de la Chambre des Communes, pour spécifier qu'un député présent n'est pas obligé de voter à l'appel de son nom. Pour mieux marquer ce qu'il veut, le député de Labelle pourra, lorsque sa proposition sera mise aux voix, refuser d'exprimer là-dessus son avis par son vote. (Notons que le versatile personnage est l'un des derniers représentants de la barbe au Parlement canadien).

Un deuil

Une tante du Roi d'Espagne, l'infante Marie-Isabelle-Françoise est morte presqu'en arrivant en exil, à Paris, au lendemain de la révolution. Elle était âgée de 80 ans. Cette princesse était évidemment aimée à Madrid, car, à la nouvelle de sa mort, l'un des ministres du nouveau régime a cru devoir exprimer publiquement le regret de ce "trépas prématuré". On ne peut tout de même pas dire que la République se soit rendue coupable d'infanticide.

Pèlerin

Un chef ouvrier de Québec, fermement appuyé par ses milliers de camarades, demande un octroi à la Cité pour participer à un pèlerinage à Rome. L'ombre d'une justification existe pour ce courageux solliciteur. Le gouvernement provincial a souscrit quelques milliers de dollars pour aider des ouvriers de la métropole canadienne à faire le même pieux voyage. Si l'on veut ainsi payer des voyages aux pèlerins il faudra bientôt une taxe spéciale pour aider une oeuvre à laquelle tant de gens voudront participer.

MAINTIEN DU SYSTEME

Les universités anglaises enverront encore 12 députés au Parlement.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 24. — Sir Stafford Cripps, solliciteur-général, a annoncé hier soir que le gouvernement a décidé de se conformer au désir de la Chambre et de ne pas abolir le système actuel de représentation en vertu duquel les universités anglaises peuvent envoyer douze députés au Parlement. Le 15 mars dernier, le gouvernement fut défait par quatre voix lorsqu'il voulut faire adopter un bill abolissant ce système.

TEMPERATURE

Toronto, 24. — La température a été fraiche dans l'Ontario, avec neige dans la région nord. Des averses, hier, dans les Maritimes. Ailleurs, le temps s'est maintenu beau, et un peu plus doux dans l'ouest. La pression est élevée dans le centre du continent.

	Min.	Max.
Aklavik	22	44
Dawson	28	50
Victoria	57	72
Vancouver	44	72
Calgary	22	58
Edmonton	28	60
Saskatoon	18	50
Régina	19	48
Winnipeg	24	40
London	28	42
Toronto	35	38
Kingston	36	42
Ottawa	34	46
Montréal	40	58
Québec	40	58
St-Jean	46	60
Halifax	46	56
Charlottetown	—	58

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Vents modérés, beau et frais.

Bas St-Laurent : — Vents modérés nuageux, plus frais, averses locales probables ou bourrasques de neige.

Golfe et Côte Nord : — Nuageux, vents modérés, averses probables.

Maritimes : — Gros vents d'est,

LA DIRECTION DU C. N. R. CAUSE TOUT UN DEBAT

L'hon. M. Manion propose d'augmenter le nombre des directeurs de 15 à 17.

BATAILLE A LA CHAMBRE

Autour des récentes nominations dont celle de Québec.—Les grands hâvres.

LE SOLLICITEUR GENERAL

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 24.—Le port de Montréal, la réorganisation de tous les grands havres du Canada, la loi de la naturalisation, les droits d'auteur, la nomination des directeurs des C.N.R. et plus particulièrement celle du représentant de Québec, l'application de la loi des accidents du travail aux employés du gouvernement dans toutes les provinces et l'augmentation du traitement du Solliciteur Général du Canada, voilà le menu d'une séance qui s'est terminée à 11 heures hier soir.

Le premier débat mit aux prises le Premier Ministre et l'hon. M. P.-J.-A. Cardin, que nous entendions pour la première fois, cette session. L'ancien ministre de la Marine demanda à M. Bennett pourquoi on n'avait pas procédé à la construction du quai à la Pointe-du-Moulin-à-Vent dans le port de Montréal. Le Premier Ministre donna deux raisons. La première est que le nouveau pont de Longueuil ayant enregistré un déficit qui coûtera peut-être un million de dollars par année au gouvernement fédéral, ce qui a été révélé par une vérification des comptes de la Commission du Port de Montréal, cela constitue un imbroglio pouvant changer tout le problème de cette corporation. La seconde est que l'on veut attendre le rapport de l'enquête sur les ports du Canada avant de procéder à cette construction. En passant, M. Bennett annonça que la cité de Montréal réclamait près d'un quart de million de dollars d'arrérages de taxes des propriétés achetées pour les approches de ce pont et qu'elle se rembourserait à même les versements qu'elle doit faire pour payer sa part de l'intérêt sur les obligations.

L'hon. M. C.-H. Cahan expliqua longuement ses mesures pour amender la loi de la naturalisation et la loi des droits d'auteur. Le Secrétaire d'Etat fit nommer un comité de la Chambre pour étudier le problème des droits d'auteur, qui est l'un des plus compliqués de son département.

L'hon. Dr R.-J. Manion présenta ensuite son projet pour porter de 15 à 17 le nombre des directeurs des Chemins de Fer Nationaux. L'opposition, le général sir Eugène Fiset prenant le commandement des troupes, attaqua la mesure et dirigea d'abord son artillerie contre le représentant du district de Québec dans ce bureau de direction, M. Lucien Moraud. Sir Eugène, l'hon. M. Ernest Lapointe et le major C.-G. Power critiquèrent le choix de M. Moraud en disant qu'il était l'un des membres de l'exécutif de l'organisation conservatrice de Québec.

Le ministre des Chemins de Fer déclara que le fait pour un citoyen de devenir directeur des C.N.R. ne lui enlevait pas le droit de s'intéresser à la politique de son pays.

L'hon. M. MANION.—"Je suis informé, cependant, que M. Moraud n'est plus dans l'organisation conservatrice de Québec."

L'hon. M. LAPOINTE.—"Oh! oui, il y est toujours."

Le major POWER.—"Il est même un des politiciens les plus actifs que nous ayons à Québec."

Un peu plus tard, l'hon. M. Manion déclara que si M. Moraud était vraiment encore mêlé à l'organisation conservatrice de Québec, il lui demanderait de ne pas se mêler de politique active.

Le débat roula ensuite sur toute l'administration des Chemins de Fer Nationaux et M. Jean-François Pouliot ne manqua pas l'occasion de réclamer encore la construction d'une nouvelle gare à la Rivière-du-Loup. Le député de Témiscouata déploya sa verve habituelle. Comme il revenait à la charge vers la fin du débat, l'hon. M. Manion lui conseilla de ne pas plaider sa cause trop souvent car il aurait alors plus de chances de la gagner.

M. Jean-François POULIOT.— "Eh

(Suite à la page 8)

VICTOIRE DES TROUPES FEDERALES AU HONDURAS

(Service de la Presse Canadienne)

Tégucigalpa, Honduras, 24. — (Copyright, La Presse Associée). Les troupes fédérales ont repoussé les rebelles, hier, dans une bataille désespérée à Chameleçon. L'ennemi fut chassé hors de la zône, et le centre ferroviaire important de San Pedro Sula, à une faible distance, fut sauvé par cette victoire. Depuis deux jours ce secteur était le théâtre d'engagements répétés et acharnés. La bataille dura presque toute la journée.

Les communications ferroviaires entre San Pedro Sula et Puerto Cortes ont été rétablies, hier, et les troupes fédérales tout en laissant la voie ferrée sous bonne garde, ont voulu profiter de leur avantage et se sont lancées à la poursuite des rebelles.

Le gouvernement affirme que ses soldats ont remporté d'importantes victoires sur toute la ligne. Les pertes subies à Chamelecon n'ont pas encore été calculées.

GRAND DEUIL POUR L'EX-ROI ALPHONSE XIII

L'Infante Marie-Isabelle-Françoise est décédée à Paris à l'âge de 79 ans.

TANTE DU SOUVERAIN

Le premier membre de la famille royale à mourir en exil.—Fin dramatique.

EMOTION A MADRID

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 24. — L'infante Marie-Isabelle-Francoise, tante du roi Alphonse d'Espagne, est morte ici, hier, succombant à une syncope de coeur. Elle était âgée de 79 ans, et elle n'était ici que depuis trois jours, exilée de son pays à la suite de la récente révolution espagnole.

Elle est morte à la clinique où elle avait été transportée sur une civière immédiatement après son arrivée ici, lundi dernier. Sa soeur, l'infante Eulalie, et sa nièce par le mariage l'infante Béatrice, étaient à son chevet lorsqu'elle expira. Victoria d'Espagne arriva de Fontainebleau avec ses enfants, quelques instants après que la mort eu fait son oeuvre et elle passa une heure en prières auprès du corps. Isabelle reçut les derniers sacrements de l'Eglise catholique quelques minutes avant de rendre le dernier soupir.

Comme elle est le premier membre de la famille royale espagnole à mourir en exil, son corps sera exposé aux regards de quelques amis seulement, jusqu'à ce qu'Alphonse soit de retour de Londres, a-t-on annoncé hier soir. Victoria a décidé d'attendre le retour de son royal époux avant de prendre une décision quant aux funérailles.

L'infante Isabelle souffrait depuis longtemps d'une maladie de l'épine dorsale et elle était alitée quand la famille royale quitta Madrid, la semaine dernière, à la suite de l'écroulement de la monarchie. Réalisant qu'il ne lui serait fait aucun mal, la famille royale la laissa à la garde de l'infante Béatrice, avec l'espoir qu'elle pourrait plus tard suivre les membres de la royauté en France.

Bien que souffrante, l'infante prépara ses malles et quitta la capitale espagnole lundi dernier. Pendant le voyage, elle causa avec animation avec d'autres émigrés distingués, et elle arriva à Paris dans la soirée de lundi. Le trajet ne parut pas avoir empiré son cas. Toutefois, elle ne put pas accompagner Victoria à Fontainebleau, et elle demeura à la clinique avec ses infirmières et domestiques. On croit que l'émotion que lui causa ce second exil contribua à avancer sa mort.

Une première fois, l'infante Isabelle avait dû se soumettre au bannisse-

(Suite à la page 8)

LE MARQUIS M. DEL VAL

Cet ambassadeur espagnol auprès de la cour de St-James quitte son poste.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Windsor, Ang., 24. — Le marquis Merry Del Val s'est présenté au château de Windsor, hier, et a officiellement abandonné ses fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Espagne auprès de la cour de St-James.

Le marquis était le doyen du corps diplomatique en Grande-Bretagne. Le diplomate et son épouse prirent le déjeuner avec le roi et la reine.

UN PACTE QUI PEUT CONDUIRE A LA GUERRE

La Tchéco-Slovaquie combattra l'accord de l'Allemagne avec l'Autriche.

LE MONDE EN PERIL

Le ministre des Affaires Etrangères Bênes exprime son opinion.

INTERESSANT PROJET

(Serv. de la Presse Canadienne)

Prague, Tchéco-Slovaquie, 24. — Une union douanière entre l'Allemagne et l'Autriche, a déclaré hier soir le ministre des Affaires Etrangères Benès, est une mesure qui ne nous mènera pas à une fédération européenne, mais provoquera la création de blocs rivaux de nations qui se livreront d'abord une guerre économique et ensuite une guerre politique.

"La Tchéco-Slovaquie", ajouta le ministre, "s'est opposée à ce plan, et elle insistera pour que la proposition soit examinée dans toutes ses phases, juridique, économique et politique, par la Société des Nations, et si nécessaire, par le tribunal de La Haye".

Dans son discours, M. Benès déclara qu'un plan pan-européen qu'il exposa, devrait remplacer le pacte douanier austro-allemand. Après avoir dit que l'union austro-allemande était susceptible d'affecter défavorablement chaque pays d'Europe, excepté l'Allemagne, et de mettre la discorde sur la scène politique européenne, le Dr Benès fit les suggestions suivantes:

1.—Une action concertée de la part de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, de la Tchéco-Slovaquie, de l'Autriche et peut-être de la Suisse, concernant l'écoulement des surplus agricoles des états du sud de l'Europe.

2.—Un accord européen sur la production industrielle et sa distribution. Les premières mesures dans ce sens pourraient être prises par les pays plus haut nommés, avec en plus la Belgique, la Hollande et la Grande-Bretagne, mais l'accord devrait aussi englober des nations qui ne sont pas membres de la Société des Nations, principalement la Russie. L'accord serait d'abord utilisé en rapport avec les principales branches de l'industrie.

3.—Un accord international sur certains principes de législation sociale et la réduction de la journée de travail.

4.—L'application d'un procédé progressif de stabilisation des prix industriels et réduction graduelle des droits douaniers.

5.—La Société des Nations agirait à titre d'autorité finale dans chaque entente.

Le Dr Benès ne cacha qu'une telle oeuvre serait une affaire difficile à réaliser. "Toutefois", dit-il, "c'est le seul moyen à notre disposition pour prévenir un conflit général. Sa réalisation constituerait un grand pas vers l'Europe-Unie".

COLLISION A NEW-YORK

51 personnes sont blessées quand 2 tramways se télescopent.

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 24 — Trente-et-une personnes ont été blessées, hier soir lorsque deux tramways sont venus en collision sur le pont Williamsburg.

UNE TERRIBLE TRAGEDIE SE DEROULE A TORONTO

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, 24. — Pendant que son épouse se meurtrissait les poings sur la porte solidement fermée de la salle de bain de leur résidence, Wilbur Bunker, âgé de 37 ans, a noyé son fils Ronald âgé de deux ans et demie, hier matin, et a ensuite tenté de s'enlever la vie en buvant de l'acide carbolique et en s'ouvrant la gorge avec un rasoir.

Bunker est maintenant à l'hôpital, et son état est grave.

Isaac Beattie, un voisin, appelé par Mme Bunker, parvint à forcer la porte de la salle de bain et il trouva le corps de l'enfant noyé dans la baignoire.

Bunker chômait depuis quelque temps. Le directeur d'une maison de finance a déclaré que l'homme était à court dans ses comptes avec la compagnie, et qu'il avait été congédié ajoutant toutefois qu'on lui avait offert l'opportunité de faire une restitution.

LA PRESSE DES ETATS-UNIS VA SE DEFENDRE

Les programmes de radio considérés comme une annonce payante.

UNE RESOLUTION

Elle est adoptée par l'Association des Editeurs. — Compétition à combattre.

REGLEMENTATION

(Service de la Presse Canadienne)

New - York, 24. — L'Association Américaine des Editeurs a adopté, hier, une résolution qui classifie les programmes de radio comme annonces payantes.

Cette attitude a été prise dans l'une de trois résolutions susceptibles de combattre la compétition du radio.

Les autres résolutions approuvent la législation fédérale projetée imposant aux postes de radio les mêmes restrictions qu'aux journaux en ce qui concerne l'annonce de loteries, et autorise une enquête sur la legalité de l'annonce directe par radio.

Les directeurs de l'association disent que deux ou trois éditeurs ont supprimé les programmes de radio dans leurs journaux, sans avoir provoqué aucune objection de la part de leurs lecteurs.

La résolution classifiant les programmes de radio comme de l'annonce qui devrait être payée fut introduite par M. J.-D. Barnum, du Post-Standard, de Syracuse, N. Y. Cette résolution se lit comme suit :

"Attendu que les journaux paient pour la fabrication de toutes les nouvelles de l'association de la presse.

"Qu'il soit résolu que le président nomme un comité pour discuter avec les associations de journaux la question de la radiodiffusion des nouvelles, dans le but :

1. — De limiter la radiodiffusion des nouvelles aux associations de presse et aux journaux ;

2. — De faire établir la réglementation appropriée de la radiodiffusion des nouvelles par les associations de presse et les journaux.

"Attendu que à quelques exceptions près, les programmes de radio tels que publiés dans les journaux ne se rattachent qu'à de l'annonce sous une forme ou sous une autre,

"Qu'il soit résolu que ces programmes s'ils sont publiés, soient considérés comme annonce payante".

M. W.-G. Chandler, des journaux Scripps - Howard, a présenté à la réunion le rapport du comité du papier à journal qui prédit la faillite de plusieurs compagnies à journal et une augmentation des prix comme conséquences probables de la récente guerre de prix dans cette industrie.

L'élection des officiers et directeurs, qui devait avoir lieu hier, a été remise à aujourd'hui.

LE DANGER DES FEUX D'ABATTIS

Un citoyen de Sainte-Anne de la Pocatière veut faire brûler des branches. — Le vent pousse les flammes et on craint une catastrophe.

LUTTE DE 3 HEURES

(De notre correspondant)

Ste-Anne de la Pocatière, 24. — Le danger des feux d'abattis s'est de nouveau manifesté, hier, à Ste-Anne de la Pocatière. Dans la matinée, M. Joseph Grondin, résident du village, s'était rendu dans la montagne, située à un mille du village, pour chercher du bois. Au cours de l'après-midi, M. Grondin fit un feu d'abattis, pour détruire les petites branches qu'il ne rapportait pas. Mais il y avait un fort vent, hier après-midi, et quelques brindilles embrasées furent projetées dans les branches voisines. En peu de temps, les arbres eux-mêmes prirent feu, et M. Grondin jugea bon de donner l'alarme. Il descendit en toute hâte au village. Déjà la lueur de l'incendie avait été aperçue par quelques résidents de l'endroit. Plusieurs pompiers volontaires sous la direction du notaire A. Dupuis et de M. Eugène Martin, se portèrent sur le théâtre de l'incendie, apportant avec eux une pompe fonctionnant à l'électricité.

L'élément destructeur avait déjà fait un grand ravage et menaçait déjà détruire tout le versant est de la montagne. Les hardis pompiers firent un raccordement avec l'eau du fleuve et leur pompe, quelques minutes plus tard, des jets d'eau étaient dirigés contre l'élément destructeur. Durant trois heures, la lutte se poursuivit. Ce n'est que vers 7 h., que l'on parvint à maîtriser les flammes.

Toute la nuit, cependant, plusieurs équipes d'hommes ont surveillé les lieux, arrosant sans cesse. Plus d'un arpent entièrement boisé a été détruit. Plusieurs centaines de personnes ont passé l'après-midi et la soirée sur le théâtre de l'incendie.

ADHESION DE LA HAYE

La Haye, 24. — La Hollande a reconnu officiellement, hier, le nouveau régime républicain espagnol.

DUNCANON EST MALCHANCEUX

Lord Duncannon, fils du comte de Bessborough, Gouverneur-Général du Canada, photographié avec son favori "Tring". Ce dernier est disparu depuis plus d'une semaine et le jeune lord offre une récompense de quarante piastres à la personne qui le lui ramènera.

Le vice-maréchal de l'Air Felton Vessey Holt trouve la mort lorsque son avion vient en collision avec une autre machine à 1,500 pieds d'altitude. — Nommé commandant de la défense aérienne britannique le 7 avril, le vice-maréchal recevait en plein ciel le salut de ses subordonnés. — Son pilote a le même sort. — Fatales manoeuvres d'une escadrille.

UN PIONNIER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Seaburst Park, Sussex, Angleterre, 24 — Alors qu'il était en plein ciel pour recevoir le salut de ses subordonnés, le vice-maréchal de l'Air Felton Vessey Holt a trouvé la mort, hier, lorsque son avion vint en collision avec une autre machine, à une altitude de 1,500 pieds environ. Son pilote a eu le même sort que lui.

Le vice-maréchal de l'Oir Holt avait été nommé commandant de la défense aérienne britannique le 7 avril. Hier après-midi, il décollait de l'aérodrome de Tangmere, et le personnel, voulant l'honorer, donna ordre à dix avions de s'élever dans les airs et de voler en formation autour de son propre aéroplane.

Neuf machines volèrent donc en avant de celle qui transportait le vice-maréchal, mais une autre, pour une raison ou pour une autre, tira de l'arrière et se trouva soudainement dans le chemin de l'avion du commandant. La collision se produisit, et le vice-maréchal et son pilote, le lieutenant Henry Moody, dégringolèrent d'une hauteur de 1,500 pieds avec leur avion. Lorsque les soldats et des officiers arrivèrent sur le lieu de la tragédie, les deux victimes avaient cessé de vivre. L'autre avion, cause de l'accident, fut endommagé, mais il put regagner l'aérodrome sans misère. Il était piloté par le sergent Charles-G. Wareham.

Une femme qui était à cueillir des fleurs dans un champ, vit très bien l'accident. Elle déclara que les ailes des deux machines semblèrent se frotter, et que l'une d'elles piqua aussitôt vers le sol. La mort du pilote est le 57e accident fatal subi par un membre de la Force Aérienne Royale depuis le commencement de l'année.

M. Holt était âgé de 45 ans. Il était un pionnier de la force aérienne anglaise. Il avait reçu le D.S.O. pour la valeur dont il avait fait preuve dans la guerre mondiale, et il avait de plus à son actif une remarquable carrière au ministère de l'Air. Il avait été nommé vice-amiral de l'Air le 1er janvier dernier.

LE PORTUGAL VA FAIRE FACE A LA MUSIQUE

Trente mille fusils arrivés d'Angleterre sont distribués aux troupes.

UNE EXPEDITION

Le ministre de la Marine part lui-même pour Funchal avec un régiment.

LES PREPARATIFS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Lisbone, Portugal, 24. — Trente mille carabines anglaises justement arrivées d'Angleterre ont été distribuées hier soir aux troupes portugaises qui vont partir immédiatement sur les ordres du gouvernement pour aller abattre la révolte à Funchal, Madere. De plus le gouvernement prend toutes les mesures possibles pour empêcher le communisme de se répandre d'Espagne en Portugal, chose susceptible de se produire.

Tous les congés des officiers de la réserve qui n'ont pas encore été appelés en service ont été cancellés et le gouvernement est apparemment résolu à ne rien abandonner au hasard.

Le ministre de la Marine a pris la mer pour Funchal, hier, avec 600 hommes pour tenter d'y abattre la junte rebelle. Il s'efforcera de le faire sans effusion de sang, si possible, mais il est prêt à bombarder la ville s'il le faut.

Aujourd'hui, le paquebot Nyassa, armé de canons et prêt à débarquer 3 avions, partira pour Funchal avec d'autres troupes, de l'artillerie et des provisions. Toute la force expéditionnaire coûte actuellement au gouvernement environ $50,000 par jour.

Un jeune homme a été tué au cours d'émeutes d'étudiants, hier, à Oporto.

UNE REDDITION ?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 24. — Une dépêche de Lisbonne au Daily Express, de Londres, ce matin, mande que les chefs rebelles à Madère ont transmis par sans-fil un message au président du Portugal, hier soir, pour lui offrir de se rendre à la condition que certaines réformes soient appliquées par le gouvernement. Dans ce message ils ajoutent que si leur offre est rejetée, le gouvernement portugais sera responsable de toute effusion de sang qui pourra se produire.

REMISE DE LA CANNE

Au capitaine A. Freer, commandant du Duchess of Richmond.

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 24 — Les commissaires du port de Montréal, au cours d'un déjeûner, hier midi, ont présenté une canne à pommeau d'or au capitaine A. Freer commandant du Duchess of Richmond, qui fut le premier vapeur transatlantique à entrer dans le port, cette année.

En route pour Cannes

(Service de la Presse Canadienne)

Marseille, France, 24. — Don Carlos de Bourbon ancien gouverneur de Barcelone, Espagne, est arrivé de Gibraltar, hier, avec son épouse, la princesse Louise d'Orléans et leurs quatre enfants, en route pour Cannes, où ils vivront en exil.

MOSCOU FAIT UN NETTOYAGE COMMUNISTE

99,610 personnes expulsées des rangs de parti sous diverses accusations.

DES AMIS DE TROTZKY

D'autres ont cru à la religion ou ont refusé d'agir comme délateurs.

GRAVES OFFENSES !

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moscou, 24 — Après une période considérable de "nettoyage", le parti communiste a annoncé hier que 99,610 personnes ont été expulsées de ses rangs sous diverses accusations, dont celles de s'être montrées sympathiques à l'égard de Leon Trotsky, un chef exilé, d'avoir participé à des activités anti-soviétiques, de s'être rendues coupables d'ivrognerie et de conduite immorale.

Le nombre des membres sujets à ce "nettoyage" avait été établi à 1,273,000, dont 130,497 furent exclus, mais plusieurs en appelèrent de cette décision, et furent réinstallés. Des réprimandes furent adressées à 166,916 pour ivrognerie dans les lieux publics ou relâchement de la discipline de parti.

Plusieurs membres furent aussi accusés de détournements, d'avoir vécu avec prodigalité et ostentation, d'avoir cru dans la religion, de n'avoir pas dévoilé des proches parents qui faisaient le commerce, des prêtres ou des officiers sous l'ancien régime.

Sous la rubrique "immoralité", des communistes peuvent être punis pour avoir battu leurs femmes et leurs enfants, ou pour avoir entretenu des relations immorales. En d'autres termes, le communiste qui veut monter en grade dans le parti, doit suivre un sentier droit et étroit, et marcher sur les traces de Nicolai Lenine.

Au 1er février dernier, le parti comptait 2,040,658 membres contre 1,572,161 à la même date en 1930. Il se compose de 67 pour cent d'ouvriers, de 22 pour cent de paysans et de 11 pour cent de professionnels.

9 MORTS ET 31 BLESSES

(Service de la Presse Canadienne)

Lille, France, 24— Neuf personnes ont été tuées et 31 grièvement blessées lorsque la locomotive d'un convoi a frappé un autobus à une traverse, près de La Basse, hier après-midi.

L'autobus transportait des ouvriers qui revenaient de leur travail, quand le train le frappa. La machine fut démolie complètement et la locomotive et deux wagons furent renversés. Le mécanicien eut un bras arraché. Le chauffeur de l'autobus ne fut que légèrement blessé. Il a été arrêté et accusé d'homicide involontaire par négligence de son devoir.

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 24 — Le constable Gildas Galarneau de la police de Montréal, a été suspendu hier en attendant l'enquête sur une accusation d'assaut et batterie portée contre lui par un citoyen

ELECTIONS LE 21 JUIN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Madrid, 24. — Le cabinet de la nouvelle république espagnole a annoncé hier soir que des élections générales seront tenues le 21 juin pour établir un Cortès, ou parlement constitutionnel.

Si les monarchistes remportent la victoire aux élections, le roi Alphonse rentrera probablement dans son pays et reprendra son trône, mais si les républicains sont vainqueurs, ils établiront alors leur régime d'une manière permanente.

LE TARIF SUR LES LEGUMES

Le ministre des Douanes, usant de son privilège, fixe la valeur de certains légumes pour droits d'entrée.

LAITUE, OIGNONS, ETC.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 24. — Exerçant un droit que lui confère la loi des Douanes, le ministre du Revenu National a fixé la valeur de certains légumes pour fins de droits d'entrée, hier.

Les produits affectés par les instructions transmises aux douaniers sont les pommes de terre, la laitue, les oignons verts, les échalottes, les asperges, le rhubarbe et les épinards.

Ces valeurs sont ainsi calculées: Asperges, 15 cts par livre; laitue, 5 cts par livre, oignons verts et échalottes, 10 cts par livre; pommes de terre, 6 cts par livre; rhubarbe, 4 cts par livre; épinards, 3 cts par livre.

Ces valeurs s'appliqueront au point de production.

UN BUSTE DE PIE XI

Il est dévoilé hier au collège de la Propagation de la Foi.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 24. — Deux mille personnes, dont huit cardinaux, ont assisté hier au dévoilement d'un buste en bronze de Pie XI au nouveau collège de la Propagation de la Foi, dont la construction fut financée par l'archidiocèse de Chicago. Cette institution sera inaugurée aujourd'hui.

LES PREMIERS PELERINS

Les premiers pèlerins venant de Montréal à bord des navires de la Canada Steamship arriveront ici le 3 mai prochain sur le SS. "Taddoussac". Ces pèlerins qui sont sous la direction de M. l'abbé Provost, après avoir passé une partie de la journée au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, monteront de nouveau à bord du navire, le dimanche soir, pour retourner dans la métropole où ils seront rendus à 4 heures le lendemain matin. En montant et en descendant le fleuve, le vaisseau s'arrêtera à Sorel pour y prendre quelques passagers.

UN LUNCH AU CAPITAINE DE L'"EMPRESS OF JAPAN"

Vancouver, 24. — Le capitaine Samuel Robinson, R. N. R., C. B. E., commandant de l'"Empress of Japan" et le marin qui porte le plus de décorations, vient de se voir épingler une nouvelle médaille à la poitrine, celle de l'Eléphant Blanc que lui a conféré le roi Pradajhipok, de Siam, pour avoir abaissé de 7 heures le record de vitesse précédemment établi pour la traversée entre Yokohama et Vancouver. Le roi et la reine de Siam ainsi que les membres de leur suite étaient à bord quand l'Empress accomplit ces jours derniers cette traversée record maintenant une vitesse de 22.27 noeuds pour le parcours de 4,800 milles sur le Pacifique entre les deux continents.

La Chambre de Commerce de Vancouver n'a pas voulu laisser passer ce mémorable événement et un lunch a été offert au valeureux commandant ainsi qu'aux membres de son état-major. Le capitaine Robinson a laissé entendre qu'une large part de ce succès devait être attribuée à l'ingénieur-en-chef du vaisseau, M. Lamb, le même qu'au capitaine Aikman qui a désigné lui-même les plans de cette amité. Ces deux hommes sont grandement responsables du succès obtenu, a déclaré le comandant Robinson dans son court discours.

LE "LADY SOMERS"

Le premier navire à passager de la Canadian National Steamships attaché au service des Antilles, à remonter le St-Laurent, sera le Lady Somers. Il est attendu au port de la métropole le 5 mai. Il aura à son bord quelques canadiens qui visitaient l'Honduras et que les troubles ont forcé à revenir. Parmi les autres passagers l'on remarque sir George Burn, autrefois gérant de la Banque d'Ottawa, Mme Burn et leurs quatre jeunes filles, soit Elsie, Ethel, Gwendolyn et Minnie, tous d'Ottawa. Mme W. G. Gardy, épouse du gérant de l'hôtel Montroyal et son fils, Bruce Cardy.

Le navire quittera Montréal le 9 mai.

HOTEL LA SALLE
à MONTREAL
Chambre, bain et déjeuner spécial
Chambre simple, $3.00, $4.00 et $5.00 par jour.
Chambre double, $4.00, $5.00 et $6.00 par jour.
Suites de luxe — $8.00 à $10.00
Taux spéciaux à la semaine et au mois
Demandez notre pamphlet descriptif
Coin des rues Drummond et Ste-Catherine

Vente à l'Encan
A Nos Salles
Boulevard DES FOSSES
Vendredi le 24 Avril 1931
A 1.30 h. P. M.

Nous vendrons à l'enchère une quantité de meubles et articles de ménage, tels que : une grande quantité de lingerie de toutes sortes pour hommes, femmes et enfants, bureaux, commodes, buffets, garde-robes, tables de salle, lits en fer et en cuivre, sommiers, matelas, sofas, sofas-lits, chaises berçantes, fauteuils, sets de salon, sets de boudoir en chêne doré, magnifique set de chesterfield, set de salle, tapis, rugs, prélarts, 2 bons pianos Gerhard Heintzman et Howard, graminophone, bijoux, montres, bagues, parures de cou, chapelets, colliers, sets de vaisselle en porcelaine et une foule d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.
Visible jeudi et le matin de la vente.
LES ENCHERES MARCEAU
O. Marceau, Encanteur.

LA NAVIGATION

QUEBEC EXPEDIE PLUS DE 584,000 BOISSEAUX DE BLE

Le "Sierentz" pour sa part en a 265,000 dans ses soutes tandis que le "Eugène S. Embiricos" venant d'Andrea, Grèce, transportera dans ce lointain pays environ 304,000 boisseaux de notre approvisionnement. — La situation continue de se maintenir favorable et tout laisse prévoir une saison des plus actives.

LA CANNE A POMMEAU D'OR

La canne à pommeau d'or sera tout probablement présentée au capitaine Gonlandris du cargo "Eugène S. Embiricos" arrivé à Québec mercredi après-midi vers 5 heures. L'"Embiricos" qui vient d'Andrea, Grèce ne possède pas de cargaison dans ses soutes mais vient chercher ici un chargement de grain pour les ports de la Grèce. Le vaisseau ne peut donc entrer dans la catégorie des côtiers puisqu'il a fait la traversée de l'océan pour pénétrer directement dans le St-Laurent. Le capitaine Loisel du "Sierentz" de même que le capitaine Jack du "Salacia" ont pénétré dans le port avant le capitaine Gonlandris, mais le "Sierentz" ayant fait escale à Baltimore auparavant et le "Salacia" filant vers Montréal après avoir descendu une cargaison n'étaient pas éligibles, paraît-il, pour le fameux trophée. Le président de la Commission du Havre étant absent de la ville hier, nous n'avons pu savoir si une décision définitive avait été prise concernant l'octroi du trophée. Il est probable qu'on en viendra à une décision ce matin alors qu'il devrait y avoir réunion des commissaires.

Le capitaine Gonlandris a laissé entendre qu'il reviendrait faire des chargements ici au cours de l'été. La Grèce, qui consomme annuellement plus de 1,500,000 tonnes de blé, est à cours de 500,000 tonnes environ cette année, et les navires doivent aller à l'étranger pour chercher la différence. Le capitaine a ajouté que son pays qui avait souvent importé de la Russie ne désirait plus encourager ce marché où tout le travail est accompli par des esclaves. La Grèce commercerait uniquement avec les ports du Canada, pour ce qui est du blé, au cours de la prochaine saison. L'"Embiricos" repartira d'ici en emportant dans ses soutes plus de 304,000 boisseaux de blé.

Comme l'on peut le voir, la situation continue de demeurer des plus encourageantes. La navigation est active depuis une semaine à peine et déjà, deux gros chargements sont consignés à l'étranger. Il semble que d'ici la fin de la prochaine saison une bonne partie du surplus de notre blé sinon la totalité, pourra être écoulé à l'étranger.

LES DEPARTS

SS. Sable I prendra marchandises aujourd'hui à la shed 21, Point'e à Carcy, pour Rimouski, la côte Nord de Comeau Bay jusqu'à Baie des Moutons. Pour information Tél. Bureau 2-5169.

Oct. Langlois, pour 7 Isles, Moisie, Matamak, Ste-Anne des Monts jusqu'à Mont-Louis, prendra marchandises aujourd'hui. Départ ce soir.

LES GOELETTES

Cpte O. Dallaire, Tadoussac, Sacré-Coeur, St-Etienne, "Winnie", partira samedi.

Cpte N. Mailloux, Baie St-Paul, "Cap aux Rats".

Cpte T. Harvey, Baie St-Paul, "A. N. E.", partira aujourd'hui.

Cpte N. Blanchette, Cap St-Ignace, Tadoussac, B.", partira aujourd'hui.

OCEANIQUES ATTENDUS

Le "Duchess of Atholl" à 10 h. a. m. aujourd'hui.
L'"Empress of France" à 1 heure a. m. samedi.
Le "Melita", à 10 heures a. m. samedi.
L'"Ausonia", à minuit samedi.
L'"Antonia", à minuit samedi.

AVIS

La drague No 8 sera bientôt placée dans le chenal de Beaujeu, côté sud

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 10 hres 05 a. m. et 10 hres 56 p. m.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél. : 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A. LL. L.

SERVICE DES SIGNAUX

3.30 p. m., Québec 23 avril 1931

L'Islet, 41 — Nuageux, calme.
Cap Saumon, 82 — Clair, fort nord-est. Descendant 10.30 a. m. Chicoutimi & Tow, 10.30 a. m. General Markham.
Pointe au Père, 158 — Nuageux, est. Montant 1 p. m. Vesuvio, 1 p. m. Wentworth, 90 est, 11.30 a. m., Manchester Commerce, midi Carrigan Head. Descendant 10 a. m. Manicouagan.
Petit Métis, 179 — Clair, fort nord-ouest.
Matane, 202 — Brumeux, nord-est.
Rivière à la Martre, 263 — Brumeux, nord-ouest. Montant 12.30 p. m. Vapeur.
Cap Magdalen, 299 — Clair, calme. Montant 11.30 a. m. Miron L.
Pointe à la Renommée, 330 — Clair sud-est. Montant 2 p. m. Duchess of Atholl.
Cap des Rosiers, 354 — Clair, calme.
Cap d'Espoir, 386 — Clair, nord.
Pointe Maquereau, 409 — Clair, ouest.
Bersimis, 170 — Clair, est.
Pointe des Monts, 220 — Brumeux, nord-est.
Pointe de l'Ouest, 332 — Clair, variable.
Pointe du Sud-Ouest, 365 — Clair, calme.
Pointe du Sud, 421 — Clair, sud-est.
Heath Point, 444 — Clair, est.
Ile St-Paul, 545 — Brumeux, est.
Point Tupper, 581 — Nuageux, est.
North Sydney, N.-E., 595 — Montant 9.20 a. m. America 8 milles à l'est du Cap Breton. 11.45 a. m. Knut Hamsum passant à l'Ile St-Paul, en route pour Dalhousie, N.-B.
Cape Race, 835 — Pluvieux, fort nord-est.
Point Amour, 678 — Clair, calme.
Belle Isle, 739 — Clair, sud-ouest.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Clair, sud-ouest. Montant 12.35 p. m. Sonia, 2.35 p. m. Beaverton.
Cap St-Michel, 125 — Clair, sud-ouest.
Bellmouth, 110 — Clair, sud-ouest. Montant 12.55 p. m. L. M. Bouchard, 2.50 p. m. Felicia & Tow.
Sorel, 100 — Clair, nord-ouest.
Pointe Citrouille, 55 — Clair, calme.
Pointe Citrouille, 55 — Clair, calme.

L'"IROQUOIS" ET LE 'SHAWNEE'

La ligne Clyde-Mallory dirigera encore deux de ses plus belles unités vers Québec et Montréal au cours des mois de juillet et d'août. Cette année, l'"Iroquois" et le "Shawnee" voyageront toutes les semaines entre la métropole américaine et les deux ports du St-Laurent. Ces deux vaisseaux sont bien connus dans le fleuve qu'il remontent chaque été à époque régulière. On croit que de nombreux touristes américains profiteront de ces croisières rapides pour visiter le Canada l'été prochain.

LE "CAVELIER"

Montréal, 24. — Le "Cavalier", de la Canadian National Steamships, mieux connu sous le nom de "Navire à bananes" est attendu à Halifax aujourd'hui avec une cargaison de bananes de la Jamaïque. Sa cargaison est la plus forte transportée au Canada cette année. Elle s'élève à 40,600 régimes de bananes, soit assez de ces fruits pour contenter la moitié de la population du Canada.

Trois Rivières, 65 — Clair, sud-ouest. Montant 1.10 p. m. Canadolite.
St-Jean, 45 — Clair, calme. Montant 10.30 a. m. C. G. S. Safeguarder.
Grondines, 41 — Clair, calme.
Portneuf, 31 — Nuageux, sud-est. Descendant 2.30 p. m. Weyburn.
St-Nicholas, 12 — Clair, calme.
Pont de Québec, 6 — Clair, calme.
Québec — Nuageux, est. Montant 2.20 p. m. Victolite.

OUEST DE MONTREAL

Sault Ste-Marie, 820 — Clair, nord-ouest. Descendant 10.05 a. m. Phenicia, 11.15 a. m. Selkirk.
Port Colborne, 321 — Nuageux, nord. Descendant 11.30 a. m. Kinmount, midi Brandon.
Port Weller, 298 — Descendant 9.50 a. m. Hastings & John Gehm.
Galops Canal, 99 — Nuageux, fort sud-ouest. Descendant 8.30 a. m. Alconquin, 11.30 a. m. Saskatoon, 12.25 p. m. Cartierdoc, 1.20 p. m. Willowbay.
Dickinson's Landing, 72 — Nuageux, fort sud-ouest. Descendant 10 a. m. Winona, 10.35 a. m. John O. McKellar, 11.10 a. m. Hamildoc, 11.40 a. m. Nortolk, 10.20 a. m. Prescodoc.
Cornwall, 62 — Nuageux, sud-ouest. DeDscendant 1.40 p. m. Ganandoc.
Coteau Landing, 33 — Nuageux, fort ouest. Descendant 8.15 a. m. Fatandoc, 8.55 a. m. Sincoe, 10.35 a. m. Benmaple, 10.10 a. m. Fernie, 11.30 a. m. Kimderssy.
Cascades Point, 21 — Nuageux, fort ouest. Descendant 1.05 p. m. C. H. Houson, midi Keyvive, 1.40 p. m. Donald Stewart.
Lachine, 3 — Clair, ouest. Descendant 11.45 a. m. Calgarian, 1 p. m. City of Hamilton, 1.30 p. m. Canadian 1.20 p. m. Lavaldoc, 1.30 p. m. Cedarton.

AVIS

La drague No 8 sera bientôt placée dans le chenal de Beaujeu, côté sud.

ST-NICOLAS

Va et vient. — M. Roland Baron était de passage chez ses soeurs Mmes I. Rousseau et E. Plante, de Québec, la semaine dernière.

—M. Philippe Mercier, de Québec, était de passage chez son père, M. Ferdinand Mercier, dernièrement.

—Mlle Elmire Genest, institutrice, est de passage à St-Romuald.

—M. et Mme Ferdinand Baron, et leurs enfants, R.-Aimé et Paul-Emile, étaient de passage à Québec, la semaine dernière.

—M. et Mme Nazaire Moffet, de Kapuskasing, Ont. sont au chevet de Mme Désiré Moffet, qui est gravement malade.

—M. Arthur Grégoire, de Québec, est de passage chez sa mère, Mme Le. Grégoire.

Conférences. — Lundi dernier, à 9 h. du matin, ont eu lieu à la salle du Conseil des conférences sur l'agriculture. Plusieurs conférenciers adressèrent la parole à tour de rôle. La salle était comble, ce qui montrait que les sujets traités étaient très intéressants.

Malade. — Nous regrettons d'apprendre la grave maladie de Mme Désiré Moffet, qui souffre d'une attaque de paralysie. Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement. Elle est sous les soins du Dr P. Gilbert, Ile Charity. La Révérende Soeur Ste-Fabiola, sa nièce, était au chevet de notre chère malade, ces jours derniers.

ST-SYLVESTRE

Baptême. — Le 17 avril, est né Joseph, Fernand, Philippe, fils de M. et Mme Joseph Jacques, née Lydia Lachance. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Morel.

Fête au sucre.— Le jour de Pâques, M. et Mme Joseph Morin avaient convié quelques parents et amis à une partie de sucre. Etaient présent: M. et Mme Joseph Morin, M. et Mme Pierre Blais, M. et Mme Joseph Bédard, M. et Mme Alfred Girard, M. et Mme Emile Tardif, Mme Alphée Power, Mlles Hélène Power, Marie-Claire Payeur, Rosa Blais, Antoinette Ferland, Jeanne-d'Arc Croteau, Camille Lajoie, Elise Lemelin, Simone et Annette Morin, MM. Louis Philippe Payeur, Armand Croteau, Emile Ferland, Lucien, Alphonse, Jules Morin, Louis-Henri Delisle. Tous se séparèrent en remerciant cordialement leurs gracieux hôtes.

Notes sociales. — Mlles Marie-L. et Lucienne Laplante, de Montréal, sont de retour chez leur père, M. H. Laplante.

—M. Albert Payette, ses deux filles, Annette et Eva, de Québec, ont visité la famille de M. A. Power, récemment.

—M. A. Power est allé faire un voyage d'affaires à Montréal.

—M. et Mme Eugène Sylvain, de St-Patrice, M. et Mme Wilfrid Sylvain, de St-Narcisse, ont visité la famille de M. Joseph-F. Dion, dimanche dernier.

—MM. D. Cyr et Alphée Power sont actuellement jurés, à Québec.

—M. Duquette, M. Ludger Payeur, ses fils, de Québec, étaient chez M. Louis Payeur, dernièrement.

—Mme Jean Drouin est actuellement en visite chez ses enfants à Québec.

—M. et Mme Odule Nappert et leurs enfants étaient à Québec, dimanche dernier.

—Mme Daniel Doherty est au chevet de son frère, malade à l'hôpital de Whitefield.

—M. Aimé Lachance fromager est allé à St-Jules voir sa soeur malade.

—M. Thomas Lessard, de Lincoln, N.-H., a rendu visite à M. H. Pageau et M. Joseph Guay, dernièrement.

—M. et Mme Marc Nadeau, de Beauceville, ont visité chez M. Francis Nappert récemment.

ARTHABASKA

Va-et-vient. — L'honorable M. et Mme J.-E. Perrault sont revenus de Montréal, dimanche soir. L'honorable M. Perrault était l'hôte du dernier déjeuner causerie du cercle universitaire de Montréal, dont il est l'un des membres. L'hon. M. Perrault y a prononcé une très intéressante causerie qui a porté sur les choses d'avenir.

—M. et Mme Wilfrid Girouard sont retournés à Ottawa, lundi, après avoir passé la fin de semaine ici.

—Mme Victor Marceau est en promenade à Montréal chez sa soeur, Mme Sévérin Létourneau.

—M. et Mme C.-H. Boisvert et leur fis, Guy, de Québec, ont passé quelques jours en visite chez le notaire et Mme C.-R. Garneau.

—M. et Mme L.-R. Lavergne sont revenus d'un voyage à Montreal.

—M. et Mme Maurice Maheux sont allés à Québec, la semaine dernière.

—M. et Mme Alfred Paradis sont allés à Montréal, ces jours derniers.

—M. et Mme C.-R. Garneau, M. Marcel Garneau et Mlles Garneau sont allés à Québec, dernièrement.

—Mme J.E. Blondin, de Bécancour, et M. Benjamin Pépin, de St-Hyacinthe, étaient en visite chez Mme L.-O. Pepin, lundi dernier.

Cour supérieure. — L'honorable juge d'Auteuil, de Québec, a présidé le terme de la cour supérieure.

—M. L.-J. Houde, avocat de Plessisville, était ici mardi dernier, pour affaires professionnelles.

Cour du magistrat. — Le prochain terme de la cour du magistrat est fixé au 5 mai prochain. M. Alfred Marchildon, magistrat, des Trois-Rivières, présidera ce terme.

Sirop et sucre d'erable. — La récolte du sirop et du sucre d'érable a été peu abondante ce printemps à raison de la belle température que nous avons eue trop tôt.

—Nous sommes favorisés depuis quelques jours d'une belle température et l'on se croirait dans le mois de juin. Espérons que le mois de mai ne nous réserve pas des surprises et des revers.

4 heures 30 minutes
POUR MONTREAL
arrivant à la GARE Bonaventure
Selon LE NOUVEL horaire modifié et
En vigueur le 26 avril
Départ de la gare du Palais à 3.45 p.m. Arrivée à la gare Bonaventure à 8.15 p.m. C'est un des records du nouvel horaire qui offre avec les trains suivants tout ce qu'il y a de mieux en fait de confort et de luxe.

Dép. QUEBEC (quotidien)	Arr. MONTREAL (quotidien)
12.20 p.m. (Gare du Palais)	5.05 p.m.
1.30 p.m. (via Lévis)	7.20 p.m.
3.45 p.m. (Gare du Palais) (radio à bord)	8.15 p.m.
10.45 p.m. (Gare du Palais)	6.15 a.m.

Même service rapide et commode au retour
HEURE SOLAIRE DE L'EST
Renseignements complets aux Bureaux des Billets en Ville, 10, rue Ste-Anne et Hôtel St-Roch. Tél. 2-8200
CANADIEN NATIONAL
M-79QF

Saveur unique!

Enveloppe hermétique en aluminium
'Frais des Plantations'
F. 11n

L'ISLET

Partie de sucre. — Dimanche, le 12 avril, un groupe d'amis se rendaient à la cabane à sucre de M. et Mme Aménée Fournier, sur la gracieuse invitation de ces derniers. Etaient présents : Mmes Amédée Fournier, J.-S. Bélanger, Charles-Ed. Fournier, Dominique Lord, Arthur Gaudreau, Ed. Cantin, de Québec; Mlles Marguerite Fournier, Germaine Bélanger, Imelda Cloutier, Bérangère Fournier, Aleda Bélanger, Eva Ménard, Eugénie Caron, Rollande Bélanger, Irène Ménard, Aline Bélanger, Marie-Paule Cloutier, Madeleine Caron, Doreména Gamache, Marguerite Caron, Jeanne d'Arc, Thérèse, Olivée Montminy; MM. Amédée Fournier, Ed. Cantin, de Québec, Charles-Ed. Fournier, Dominique Lord, Wilfrid Rouleau, Bernard Mercier, Fernand Fournier, Antoine Boucher, Rodolphe Cloutier, Robert Fournier, Ulric Gaudreau, Georges Moreau, J.-S. Caron, Florido Gamache, Eugène Caron, Antonio Gamache, Gilbert Bélanger.

CAP ST-IGNACE

Service anniversaire. — Lundi, le 13 avril, a été chanté le service anniversaire de M. Joseph Picard, père.
Va et vient. — M. Wilfrid Richard est à Montréal pour la saison d'été.
—Mme (Capt.) Morin, de Québec, est venue passer le dimanche chez son père, M. Joe Blanchet.
—M. Arthur Morin, de Québec, était chez des parents et amis, la semaine dernière.
—MM. et Mmes Edouard Koenig de Québec, et Edmond Lamontagne, de Lévis, sont venus rendre visite à M. et Mme Camille Couillard, dernièrement.
—M. Alfred Picard, de Limoilou, est venu assister au service anniversaire de son père.
—M. et Mme L. Dugal, de Matane, sont en voyage de noces chez M. Napoléon Fortin.

PACIFIQUE CANADIEN

Des changements dans le service des trains de voyageurs deviendront en vigueur
DIMANCHE, LE 26 AVRIL 1931
Pour renseignements, s'adresser aux Agents.

Pour TORONTO CHICAGO
VIA LE PACIFIQUE CANADIEN
A partir du 26 avril
En Moins de temps
Equipement amélioré.
LE "CANADIAN"
Départ, Montréal...3.00 p.m. (H. de l'E.)
Arrivée, Toronto.....9.15 p.m. (H. de l'E.)
Départ, Toronto.....9.25 p.m. (H. de l'E.)
Arrivée, Chicago....8.15 a.m. (H.C.)
LE "ROYAL YORK"
Départ, Toronto.....3.30 p.m. (H. de l'E.)
Arrivée, Ottawa.....9.15 p.m. (H. de l'E.)
Arrivée, Montréal...9.45 p.m. (H. de l'E.)
Arrêts sur signal à Westmount et Montréal-Ouest.
Le PACIFIQUE CANADIEN
369F

FEUILLETON

"LA FEE PRINTEMPS"

PAR

Jules MARY

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 31

Il avait acheté le veston à Londres, chez un revendeur, il y avait déjà deux ans. Il serait bien difficile de remonter par une semblable piste jusqu'à sa trace.

Et c'était tout. Point d'autres preuves.

Il haussa les épaules.

—Certainement, je ne voulais pas le tuer, ce pauvre vieux . . . . C'est à mon corps défendant . . . sans cela, j'étais perdu . . . Que va dire M. Bertignolles quand il l'apprendra? . . . .

Il respira, soulagé.

—Ce qui est fait est fait. La vie d'un homme est peu de chose dans le désert. Pourquoi compterait-elle davantage ici?

Il retira de ses poches les billets de banque et les rouleaux d'or qu'il y avait jetés pêle-mêle. Il déchira les billets et les éparpilla dans la rivière. L'or s'engouffra dans les eaux.

—A présent, rentrons à Paris.

Il eut la prudence de ne point paraître à la gare. Prendre le train, c'était risquer de rencontrer d'autres voyageurs qui seraient peut-être frappés de son allure, se souviendraient de lui et donneraient plus tard à la justice d'utiles renseignements.

Puis, la manche coupée de son veston attirerait la curiosité. Ce détail, qui serait sûrement livré le lendemain aux journaux, leur reviendrait à l'esprit.

Il fallait échapper à ce danger possible.

Il revint à Paris à pied.

Comme il avait une clef particulière de l'hôtel de l'avenue Friedland, où il habitait, il put rentrer par la porte de service au milieu de la nuit, sans être surpris.

Une fois chez lui, son premier soin fut de détruire son veston, morceau par morceau, en le brûlant.

Bientôt il n'en resta plus que des cendres.

—Je suis tranquille! Dormons!

Il se coucha, mais le sommeil ne vint pas. Lorsqu'il s'endormait, un cauchemar le réveillait tout de suite en sursaut.

Alors il se releva, ouvrit sa fenêtre, s'y accouda et attendit ainsi, immobile, le retour de la lumière.

A quoi rêvait-il ainsi?

A la victime étendue, là-bas, près de la caisse que son suprême cri de détresse avait voulu défendre?

Non. Dans ces rudes natures, le remords tient peu de place. Le passé est bien vite très loin.

Mais il pensait que ce crime, s'il l'avait commis, ce n'avait été ni pour obéir à Bertignolles, ni pour le venger, ni pour voler et s'enrichir . . . . S'il l'avais commis c'avait été pour ne point être chassé loin de celle à laquelle il avait voué un amour d'esclave, de la douce et belle Jenny.

Et il dit, répondant tout haut, dans le silence de la nuit à ces pensées qui lui venaient:

—C'est parce que je l'aime, parce que je ne voulais pas être séparé d'elle, que je suis devenu un voleur et un assassin. Je la veux! Je veux qu'elle soit à moi! . . Personne autre que moi n'approchera d'elle! Je saurai veiller sur elle comme sur le plus précieux des trésors, et malheur à celui qui voudrait me la prendre!... Malheur à celui-là!... Et malheur à tous... Malheur au père... à elle-même... et malheur à moi!..

Et vers le soleil qui se levait à l'est de Paris, l'aventurier dressa les deux poings de colosse, comme pour prendre à témoin l'astre sanglant qu'il tiendrait son serment jusqu'au bout.

Bertignolles était très matineux.

A six heures tous les jours il était au travail; à sept heures il allait au Bois, généralement avec Jenny, faire une promenade quotidienne.

Il se trouvait à peine dans son cabinet qu'il entendait frapper doucement à la porte.

—Entrez, dit-il vivement.

Il se doutait que ce ne pouvait être que Romain Goux.

En effet, Romain entra.

Malgré sa vigueur et son sang-froid, malgré l'absence de remords, l'énorme fatigue de cette nuit si tragique avait répandu un peu de pâleur sur ses traits.

Bertignolles s'était dit que Romain venait lui rendre compte de la périlleuse et coupable mission dont il l'avait chargé.

Et il s'avança vers son complice avec empressement.

En lui aucune émotion, mais simplement la curiosité. Il avait résolu froidement la ruine de la maison de Soulaimes. Il poursuivait son plan. Rien ne l'arrêterait en route.

—Eh bien? dit-il, laconique.

—C'est fait.

Il y eut un éclair de joie dans les petits yeux de Bertignolles.

—Vous êtes allé à Nogent?

—Hier soir.

—Vous avez réussi à forcer la caisse?

—Oui.

—De telle sorte que les échéances...

—Sont rendues impossibles

—Vous en êtes sûr?

—Absolument. N'étais-je pas entré dans les bureaux depuis près de deux mois? N'étais-je pas au courant des affaires?

Bertignolles se frotta les mains.

—Décidément, Romain, vous êtes un garon intelligent. Je ferai votre fortune. Dites-moi ce que vous désirez...

—Je ne désire rien.

—C'est trop ou trop peu. Toute peine mérite salaire.

—Je ne veux que rester auprès de vous, à vous servir... Je vous suis dévoué, à vous et à Mlle Jenny, dévoué jusqu'au crime, dévoué jusqu'à la mort...

—Je voudrais cependant vous récompenser.

—Je ne veux pas de récompense...

Il releva la tête, qu'il tenait baissée, et les yeux des deux hommes se rencontrèrent, leurs regards se heurterent.

Lentement, Romain Goux achevait:

—Je ne veux pas de récompense... du moins pour le moment...

Et, sous le regard dur et ironique du maître, ses yeux ne s'abaissèrent pas...

Vaguement, Bertignolles sentit, dans ce mot, comme une menace lointaine, timide maintenant, mais qui peut-être éclaterait plus tard.

Il considéra un moment l'homme qui était devant lui.

Certes, tous deux, ils se valaient. Ils étaient de taille à lutter l'un contre l'autre. Et ils semblaient se mesurer pour une lutte future.

Puis Bertignolles haussa les épaules.

Quand ce garçon le gênerait, il saurait bien s'en débarrasser!

Il désigna une chaise à son secrétaire:

—Asseyez-vous donc, Romain

L'autre obéit.

—Racontez-moi maintenant ce qui s'est passé. Vous ne sauriez croire comme cela m'intéresse. Je croirai lire un roman.

—Par malheur, monsieur, le roman finit en drame.

—Comment cela?

—Ecoutez.

Romain Goux fit alors le récit de la nuit du crime. Lorsqu'il fut au moment où, sous la table, le père Jactel l'avait surpris et où, se précipitant sur le vieux caissier, il l'avait saisi à la gorge pour l'empêcher de crier, Bertignolles, comprenant la vérité avait laissé échapper une sourde exclamation et s'était levé brusquement.

Romain, très calme pendant tout ce récit, s'arrêta de parler.

—Et cet homme, cet homme? interrogea le maître... J'espère que vous ne l'avez pas tué?

—Il l'a bien fallu... autrement j'étais perdu...

—Il est mort?

—Oui...

—Diable! diable! voilà une vilaine affaire... Maladroit!... sot! Si nous n'étions pas en Europe, je m'en soucierais peu, en somme. Mais en France, avec leur police!... Maladroit! Maladroit!

—Nous n'avons, je le crois, rien à craindre...

—Vous avez été prudent?

—D'une prudence extrême.

—Vous n'avez pas perdu votre sang-froid?

—Je vous le jure.

—Tout est là, voyez-vous. Enfin, la bêtise est faite, nous n'y pouvons rien.. Quelle conduite comptez-vous tenir?

—Je ne puis rien changer à mes habitudes. Tout à l'heure, je repartirai pour Nogent et je me présenterai aux bureaux comme les jours précédents. J'attendrai les événements...

—De la prudence!

—J'en aurai, je vous en réponds...

—Dites-moi... la marquise, il est impossible qu'elle vous reconnaisse, au moins?

—Comment le pourrait-elle, puisqu'elle est aveugle?

—Les aveugles ont l'ouïe extrêmement fine.

—Je le sais.

—Vous n'avez pas parlé?

Romain parut se troubler... Il se rappelait qu'il avait prononcé un nom, un seul, celui de Laurent! Et c'était tout!... Et il l'avait prononcé si bas, ce nom!...

—Eh bien? et bien? demandait Bertignolles fiévreux.

—Tranquillisez-vous, monsieur, dit Romain, je n'ai pas parlé.

—A la bonne heure!... J'ai cru, un moment, sur ma foi, que vous aviez commis cette imprudence!

Il marchait de long en large dans son cabinet.

Il s'arrêtait de temps à autre devant Romain, le regardait silencieusement, puis reprenait sa promenade.

On eût dit qu'il avait quelque chose à demander au jeune homme et qu'au dernier moment il ne l'osait.

Et cette hésitation, chez un pareil homme, était singulière.

Il parut s'y décider à la fin.

—Monsieur Romain Goux, toute cette affaire est fort grave. Il y va pour vous de l'échafaud... Vous ne l'ignorez pas...

—Je ne l'ignore pas.

—J'estime donc que, pour votre tranquillité et la mienne, il faut que vous partiez, que vous quittiez Paris et la France, non point immédiatement, — un départ précipité pourrait attirer les soupçons sur vous, — mais dans quelques jours et lorsque la première émotion causée par ce crime sera un peu calmée.

Romain ne répondit pas.

—Vous m'avez entendu? fit Bertignolles surpris.

—Oui, très bien.

—Il est inutile d'ajouter que tout l'argent dont vous aurez becoin vous sera remis... Vous fixerez vous-même la somme...

—Je vous remercie.

Bertignolles crut que Romain acceptait.

Il eut un geste de joie.

—Quand partirez-vous?

—Je ne partirai pas.

—Hein?

—Non. Je veux rester. Je ne veux pas m'éloigner de Paris.

—Et si je vous l'ordonne...

—Je serai forcé de vous désobéir.

—Votre absence ne durera qu'un temps. Plus tard vous reviendrez.

—Non. Je ne partirai point. Ne l'espérez pas. Je comprends que vous voudriez m'éloigner... Je vous gêne.

—En quoi?

—Ne sommes-nous pas complices?...

Il s'arrêtait de temps à autre devant Romain, le regardait silencieusement, puis reprenait sa promenade.

On eût dit qu'il avait quelque chose à demander au jeune homme et qu'au dernier moment il ne l'osait.

Et cette hésitation, chez un pareil homme, était singulière.

Il parut s'y décider à la fin.

—Monsieur Romain Goux, toute cette affaire est fort grave. Il y va pour vous de l'échafaud... Vous ne l'ignorez pas...

—Je ne l'ignore pas.

—J'estime donc que, pour votre tranquillité et la mienne, il faut que vous partiez, que vous quittiez Paris et la France, non point immédiatement, — un départ précipité pourrait attirer les soupçons sur vous, — mais dans quelques jours et lorsque la première émotion causée par ce crime sera un peu calmée.

Romain ne répondit pas.

—Vous m'avez entendu? fit Bertignolles surpris.

—Oui, très bien.

—Il est inutile d'ajouter que tout l'argent dont vous aurez becoin vous sera remis... Vous fixerez vous-même la somme...

—Je vous remercie.

Bertignolles crut que Romain acceptait.

Il eut un geste de joie.

—Quand partirez-vous?

—Je ne partirai pas.

—Hein?

—Non. Je veux rester. Je ne veux pas m'éloigner de Paris.

—Et si je vous l'ordonne...

—Je serai forcé de vous désobéir.

—Votre absence ne durera qu'un temps. Plus tard vous reviendrez.

—Non. Je ne partirai point. Ne l'espérez pas. Je comprends que vous voudriez m'éloigner... Je vous gêne.

—En quoi?

—Ne sommes-nous pas complices?...

—Qui vous croirait, et comment le prouveriez-vous?

—Des preuves, je n'en ai point pour vous perdre, c'est vrai; mais, il me serait pourtant facile de vous nuire... Si je vous suis toujours dévoué, monsieur, je voudrais quand même être craint...

Bertignolles eut un rire insultant.

—Je ne sais ce qui me retient de vous jeter à la porte... dit-il.

Romain sourit avec douceur.

—Vous ne le ferez plus, il est trop tard.

—Pourquoi, et qui m'en empêcherait?

—La peur qu'en sortant d'ici, je n'aille révéler au marquis de Soulaimes ce que vous avez tenté contre sa maison.

—En faisant cela, vous vous perdez.

—Oh! je ne crains pas de me perdre.

—Enfin, que voulez-vous donc?

—Ne l'ai-je pas dit? Je désire ne pas vous quitter...

—Mais vous me haïssez, je le sens, je le vois, tout le crie en vous!

Et Romain répliqua d'une voix qui tremblait:

—C'est vrai, je vous hais bien, je vous hais de toutes mes forces.

Bertignolles sourit:

—J'aime votre franchise et me voici prévenu. Je sais qu'à l'occasion vous n'hésiteriez pas à me nuire, puisque vous reconnaissez par cette haine toutes les bontés que j'ai eues pour vous.

—Ces bontés, je viens de les payer largement et en une seule fois, cette nuit même. Je ne vous dois plus rien. Nous sommes quittes.

—Dès lors, pourquoi voulez-vous rester?

—Vous savez bien que je ne puis vivre loin d'ici... puisque je l'aime!

(A suivre)

Administration
TELEPHONE 2-7700
ECHANGE PRIVE
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

LES BAS PRIX ANNONCES SONT ENCORE PLUS HAUTS QUE LES NOTRES
Livraison de 5 minutes dans toutes les parties de la ville
W. BRUNET & Cie
Pharmacien. Tél. 8141, 139, ST-JOSEPH

64ième ANNEE No 280 — QUEBEC, VENDREDI 24 AVRIL 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

LA PAROLE AU PRESIDENT DU TRIBUNAL

Sir François Lemieux prononcera son adresse au Jury à 10 hres ce matin.

DANS L'AFFAIRE BUREAU

Les plaidoyers de MM. Cantin et Bienvenue pour la défense et la Couronne.

LES DERNIERS TEMOINS

Alphonse Bureau, dont le procès aux Assises Criminelles a déjà duré quatre jours, connaîtra son sort aujourd'hui même. A dix heures ce matin, Sir François Lemieux fera son instruction aux jurés, qui se retireront ensuite pour délibérer. A moins qu'ils ne délibèrent très longtemps ou ne s'accordent pas, le verdict sera rendu aux environs de midi.

Est-on en face d'un meurtre ou d'un suicide ? C'est en effet à cette question que le verdict des jurés répondra. La défense, qui a terminé sa preuve hier avant-midi, a tenté de prouver que la jeune fille s'était donné la mort par découragement, en voyant son ami sur le point de se marier avec une autre. C'est aussi la position qu'a prise M. C.-E. Cantin dans son plaidoyer. Le procureur de Bureau a parlé pendant près de trois heures, et au dire de tous, il a fait un très bon plaidoyer. Bureau lui-même, au milieu de la plaidoirie, n'a pu retenir ses larmes. Pendant plusieurs minutes, on l'entendit pleurer presqu'à tue tête. Son défenseur rappelait alors les tristes circonstances de ce drame, son enfance d'orphelin et les tourments qu'il a souffert depuis le 8 septembre dernier. Ces sanglots de l'accusé, produisirent une vive impression sur l'assistance.

M. Valmore Bienvenue fut plus bref. Le procureur de la Couronne s'appliqua à détruire la prétention de son confrère. Pour lui, l'hypothèse du suicide est impossible, et il en appela aux témoignages des médecins comme à la preuve qu'il avait faite les jours précédents. Son plaidoyer fut écrasant. M. Bienvenue parla avec calme, comme il le fait toujours en Cour d'Assises, mais avec vigueur.

La journée d'hier fut donc l'une des plus intéressantes du procès. Toute la séance de l'après-midi fut consacrée aux plaidoiries.

Dans l'avant-midi, Me Cantin avait terminé sa preuve. La Couronne transquestionna aussi la femme de l'accusé et fit encore entendre quelques témoins en contre-preuve : Mme Joncas, Mlle Joncas, M. Emmanuel Huppé, le Dr Wilfrid Dérome et le Dr Albert Marois.

Bureau ne fut pas entendu comme témoin, contrairement à l'attente du public.

LA SEANCE DU MATIN

A l'ouverture de la Cour, l'épouse de l'accusé revient dans la boite pour être transquestionnée par la Couronne. Avec la permission de la Cour, Me Cantin lui pose d'abord quelques questions.

Par Me Cantin :

—"Pendant que vous étiez à Montréal, est-ce qu'il y avait une autre jeune fille qui travaillait avec vous?

—"Oui, Mlle Simone Roberge.

—"Lui avez-vous montré la lettre que vous aviez reçue d'Yvonne Poulin ?

—"Oui, je l'ai ouverte devant elle.

Par M. Bienvenue :

—"Vous dites que le 8 septembre au matin, votre mari devait aller à St-Raymond ?

—"Oui.

—"Qu'est-ce qu'il allait faire là ?

—"Chercher son certificat de bap-

(Suite à la page 14)

PAS D'APPEL EN COUR SUPREME

La Cour Suprême, par la voix de l'hon. Juge Cannon, refuse la permission demandée par Bussières et les époux Moise.

DERNIER RECOURS

La Cour Suprême, par la voix de l'hon. Juge L.-A. Cannon, vient de refuser la permission d'appel dans deux causes de Québec : celle d'Henri Bussières et celle des époux Moise.

Condamné à sept ans de pénitencier pour tentative d'empoisonnement sur son épouse, Bussières avait porté sa cause en appel il y a quelques semaines. Le tribunal rejeta l'appel. Son procureur demanda alors la permission de porter cette cause en Cour Suprême : c'est cette permission qui vient d'être refusée par l'hon. Juge Cannon.

Les époux Moise, des Syriens, avaient été condamnés à six mois de prison pour vol dans une faillite. Ce jugement avait aussi été confirmé par la Cour d'Appel, et la permission de porter la cause en Cour Suprême leur étant refusée, ils devront, comme Bussières, purger la sentence prononcée contre eux.

Dans ces deux causes, la Couronne était représentée par M. Laetare Roy, C. R.

AU JEUNE BARREAU

Les élections du Jeune Barreau se feront ce soir, au Palais de Justice. On prétend que quelques officiers seulement seront élus par acclamation. Le président sortant de charge est M. Gérard Lacroix.

Les concerts

M. AUGUSTE DESCARRIES

Un auditoire, malheureusement trop peu nombreux, a applaudi hier soir un pianiste de grand talent, musicien cultivé et consciencieux.

RARE AUBAINE

M. Auguste Descarries a remporté, hier soir, au Château Frontenac, un succès magnifique. Nous avons applaudi un pianiste de grand talent, un musicien cultivé, consciencieux, d'un goût sûr, qui voit clair dans la pensée des auteurs qu'il interprète. Le jeune artiste a su développer pleinement des dons exceptionnels par un travail méthodique, tant à Montréal qu'à Paris, et il peut être classé sans conteste, aujourd'hui, parmi nos meilleurs pianistes canadiens.

Son récital eût du attirer un auditoire plus nombreux, et les absents ont eu réellement tort. Ils ont manqué l'un des plus beaux concerts de l'année et, en outre, ils ont perdu une excellente occasion de rendre hommage à un musicien qui fait honneur à la musique canadienne. La qualité suppléait à la quantité dans cet auditoire, heureusement, car on y remarquait l'élite de notre monde musical québecois. Le pianiste montréalais a été écouté avec un visible intérêt et chacune de ses pièces a été saluée par de chaleureux applaudissements. On lui a même demandé plusieurs rappels.

M. Descarries a joué sans défaillance un programme a la fois très varié et très difficile. Dans l'interprétation des oeuvres qu'il y avait inscrites, il nous a révélé une compréhension nette des auteurs, des styles, des classiques aux modernes. Il joue Bach sobrement et correctement. Il sait bien exprimer l'émotion d'une Sonate de Beethoven, encore que des pages comme le Largo e Mesto de la Sonate No 3, qui figurait à son programme, y gagneraient à être exécutées avec plus de chaleur

Là où nous avons tout spécialement apprécié M. Descarries, c'est dans les deux groupes de son programme. Il faut, à la vérité, une culture solide, une éducation musicale très soignée pour aborder des auteurs si différents avec un égal succès. De Weber à Schuman et Chopin, puis de Chopin à Medtner, Fauré et Champagne, quelle différence de styles, de formules! M. Descarries rend bien le lyrisme de l'auteur des ballades et des nocturnes, ou la poésie de Gabriel Fauré, et on le voit aussi détailler avec clarté un Conte de Medtner, ce qui ne représente pas un mérite négligeable. On sent toujours chez lui la préoccupation de bien faire ressortir les traits distinctifs des auteurs les plus profondément différents. M. Descarries avait inscrit à son programme deux oeuvres de M. Claude Champagne, qui sont d'un compositeur original.

Ce qui nous plaît encore chez ce pianiste, c'est la clarté et la précision de sa technique, son jeu simple et sans affectation, son phraser élégant, sa sonorité moelleuse et puissante, sans sécheresse. M. Descarries est un virtuose, et on relèverait difficilement chez lui des fautes de mécanisme.

Bref, M. Descarries s'est révélé à son auditoire un pianiste de la meilleure école. C'était son premier récital ici depuis son retour d'Europe. En l'écoutant, nous nous rappelions un autre concert, celui que le grand ténor français (et le plus français des ténors), Edmond Clément, avait donné à l'Auditorium il y a exactement dix ans cette année. M. Descarries était son accompagnateur. Il était déjà, à cette époque, un pianiste qui attirait l'attention. D'ailleurs, le fait d'avoir été choisi par Clément pour l'accompagner dans sa tournée attestait sa réelle valeur. Bientôt après, vainqueur du Prix d'Europe, notre compatriote partait pour Paris où il eut la chance d'étudier sous des maîtres célèbres. Revenu à Québec à dix ans d'intervalle, M. Descarries nous a révélé une personnalité intéressante, un talent mûri par l'étude et l'ambiance où il a vécu pendant plusieurs années. Et nous ne pouvons mieux faire que d'affirmer que ses dons portent le sceau de la meilleure école.

Nous espérons que M. Descarries reviendra encore à Québec et que cette fois les amateurs de musique iront en plus grand nombre l'applaudir!—M. B.

NOUVELLE ELECTION POUR CHARLESBOURG

M. le magistrat en chef Ferdinand Roy a rendu jugement hier, annulant l'élection du maire de Charlesbourg, M. Frank Byrne.

LES RAISONS

Jugement a été rendu, hier, par M. le Magistrat-en-Chef Ferdinand Roy, dans la cause en contestation de l'élection de Charlesbourg. L'élection de M. Frank Byrne comme maire de la municipalité est annulée et le tribunal ordonne une nouvelle élection. Ce jugement sera signifié aujourd'hui même, et la date de l'élection sera annoncée dans quelques jours.

Dans la requête, on alléguait d'abord corruption électorale. M. le Magistrat Roy déclare que ce point n'est pas prouvé. L'élection est annulée sur le point suivant : la majorité de M. Byrne avait été de 20 voix. Or, il a été prouvé que 32 électeurs avaient voté sans en avoir le droit. Ce sont des locataires, et ils n'avaient pas le montant d'évaluation requis par la loi.

Dans cette cause, la poursuite était représentée par M. C.-N. Dorion, C. R., M. P., avec M. J.-A. Prévost, C. R., comme conseil.

UN RAPPORT AU CONSEIL POUR LE RESERVOIR

L'exécutif recommande que des soumissions soient demandées.

DEUX ESTIMES

Les ingénieurs appelés à faire connaître ce que coûterait un lac artificiel.

BATAILLE PROBABLE

Le comité administratif a décidé, hier après-midi, de soumettre au conseil de ville, ce soir, un rapport recommandant l'acceptation des plans des ingénieurs de la ville pour la construction d'un réservoir d'une capacité de 30,000,000 de gallons d'eau sur les Plaines d'Abraham, et recommandant, aussi, qu'un appel de soumissions soit fait immédiatement.

Les plans des ingénieurs pourvoient à la construction d'un réservoir recouvert, au coût probable de $1,200,000. Au cours de la discussion, des échevins se sont déclarés en faveur, plutôt, d'un réservoir non recouvert, en forme de lac artificiel, et ils ont voulu savoir quelle serait la différence du coût entre ce projet et le projet actuel. Les ingénieurs de la ville n'étaient pas prêts à fournir cet estimé immédiatement, mais ils ont promis de le faire connaître aux échevins ce soir ,avant la séance du conseil. Cet estimé pourrait bien jouer un grand rôle dans la discussion qui aura lieu au conseil à propos du réservoir, car on dit que la différence entre les deux projets n'est pas grande et des échevins ne veulent pas accepter d'autre projet que celui d'un réservoir non couvert.

Au cours de la discussion, hier après-midi, le maire a demandé lui-même, aux ingénieurs quelle serait la différence approximative entre le coût des deux projets de réservoir, en tenant compte de ce que la ville devra dépenser en plus pour construire une clôture autour d'un réservoir non recouvert ou d'un lac artificiel. M. J.-A. Tremblay, ingénieur de l'aqueduc, a répondu que cette différence serait d'environ $25,000. Mais il n'a pu l'affirmer positivement. L'échevin Arthur Poulin, tout en étant favorable au projet du réservoir, s'est déclaré opposé au principe d'un réservoir recouvert.

Le comité administratif avait à prendre connaissance, hier après-midi, du rapport des ingénieurs de la ville, expliquant les détails techniques de cette entreprise et exposant les avantages du réservoir recouvert. Ce rapport comprenait aussi les devis de cette construction. C'est autour de cette opinion des ingénieurs que s'est faite la discussion d'hier après-midi, et MM. Hamel et Tremblay ont donné des informations supplémentaires au comité. Le rapport des ingénieurs apparaît dans un autre endroit du journal.

M. Philippe Furois, dont nous avons publié hier matin la lettre dans laquelle il s'élevait contre le réservoir recouvert, nous a déclaré hier soir,

(Suite à la page 4)

CAUSERIE DE M. H. G. DE CHAMPRIS

Pour aider à supporter l'oeuvre de l'Ouvroir des églises pauvres du diocèse, si chère à notre Eminentissime Archevêque (et à ses prédécesseurs) Monsieur Gaillard de Champris a bien voulu accepter de donner une conférence qui intéressera sûrement tout Québec.

"De la roulette foraine aux salons de l'Elysée".

voilà le titre de cette conférence qui aura lieu ce soir, 24 avril, à la salle des Promotions de l'Université, à 8 heures 30 p. m. M. le chanoine Ulric Perron présidera.

Qu'on y vienne nombreux faire honneur au conférencier qu'on aime toujours à entendre et aussi pour montrer son estime à une oeuvre si digne.

L'entrée sera libre, mais on fera une quête.

DEJEUNER AU CHATEAU

Il sera donné par la Chambre de Commerce, lundi, le 27.

La Chambre de Commerce aura lundi prochain, le 27 avril, à 1 heure p. m., au Château Frontenac, un déjeuner qui servira en même temps d'assemblée générale. Le conférencier sera M. Ernest Guimont, assistant - gérant de la Banque Canadienne Nationale à Montréal, qui parlera sur la "Loi de Banqueroute".

LE COL. MACNIDER AU CLUB CANADIEN

Le colonel Hanford MacNider, ministre des Etats-Unis au Canada, sera le conférencier lors de la prochaine réunion du club Canadien de Québec. Cette réunion, un déjeûner - causerie, aura lieu vendredi le 1er mai au Château Frontenac et sera présidée par le lieutenant colonel J.-H. Price, président du Club.

LA JEUNESSE FEMININE AU WINTER CLUB

Au-delà de deux cents dames et jeunes filles assistent au déjeûner de la Ligue de la Jeunesse Féminine hier midi. —Présidence de mademoiselle Marthe Saint-Laurent qui prononce un charmant discours, suivie de Mlles Thérèse Galipeault, Françoise Gagnon et Simone Kieffer. — Fondée depuis quelques mois à peine, la nouvelle ligue, si elle a fait peu de bruit jusqu'ici, n'en a pas moins accompli une oeuvre magnifique. — Assistance à toutes les misères humaines.

UN BUT NOBLE; UN BEAU RESULTAT

Charmante réunion d'au-delà de deux cents dames et jeunes filles, au déjeuner de la Ligue de la Jeunesse Féminine hier midi. Ce fut, en même temps, un chic événement social qui réunissait l'élite féminine québecoise.

Le déjeuner, présidé par mademoiselle Marthe Saint-Laurent, a eu lieu dans la spacieuse salle à dîner du "Quebec Winter Club". Mais, empressons-nous d'ajouter que le local n'était pas encore assez vaste pour recevoir toutes les personnes qui avaient manifesté l'intention d'être présentes à la réunion. La raison de ceci nous la trouvons dans la renommée enviable que la Ligue de la Jeunesse Féminine s'est créée depuis la période relativement courte de son existence. Dirigée par des jeunes filles douées d'un bel esprit d'initiative et qui se sont proposées de coopérer aux oeuvres sociales (nommons mesdemoiselles Marthe Saint-Laurent, présidente, Marguerite Fortier, vice-présidente, Simone Kieffer, assistante-vice-présidente, Suzanne Legendre, secrétaire, Adrienne Amyot, assistante secrétaire, Louise LaRue, trésorière, Criquette Samson, assistante au trésor, Madeleine Simard, bibliothécaire, et par mesdemoiselles Marcelle Faradis, Thérèse Galipeault, Louise Turgeon et Camille DeGuise, membres des sous-comités, la Ligue accomplit, en effet, une tâche remarquable. On ne nous en a communiqué que les reflets hier dans les discours qui ont suivi le déjeuner. Mais tout de même, ce qui a été dit, de façon admirable d'ailleurs, suffit à nous faire voir que les membres de la Ligue de la Jeunesse Féminine font oeuvre éminemment utile dans la cité de Québec.

A mademoiselle Marthe Saint-Laurent, présidente de la Ligue, revenait l'honneur de souhaiter la bienvenue aux invitées. Mademoiselle Saint-Laurent l'a fait avec beaucoup de grâce. Mesdemoiselles Thérèse Galipeault et Françoise Gagnon n'ont pas été moins admirables dans leur récit des activités de leurs comités respectifs.

Enfin, mademoiselle Simone Kieffer, assistante vice-présidente, a eu la tâche de remercier ses compagnes qui avaient adressé la parole. Comme les précédentes mademoiselle Kieffer s'est acquittée de sa tâche avec un rare bonheur et a recueilli de chaleureux applaudissements.

Au-delà de deux cents personnes, avons-nous dit, ont assisté au déjeuner. On voudra bien référer au carnet mondain pour en voir la liste.

Nous nous en voudrions de ne pas donner intégralement les choses délicieuses qui ont été dites — officiellement cela s'entend.

Au dessert, mademoiselle Saint-Laurent, saluée par les applaudissements des convives, se leva et prononça le joli discours que voici:

"Mesdames, Mesdemoiselles,

"Je ne voudrais pas vous donner l'impression que la ligue de la jeunesse féminine a pour un de ses buts, même secondaire, de faire faire des discours à ses officiers. Nous ne faisons pas de politique et nous n'avons heureusement pas de grandes revendications à faire valoir. Il y a cependant des circonstances où les convenances exigent que nous exprimions notre plaisir et notre reconnaissance aux personnes qui nous manifestent une sympathie si honorable et si encourageante. Celle-ci est certainement une de ces circonstances et, au nom de la ligue, je vous prie toutes, mesdames et mesdemoiselles d'agréer l'expression de notre très cordial merci pour l'honneur que vous nous faites en déjeûnant avec nous aujourd'hui.

"Je remercie tout spécialement la gracieuse châtelaine de Spencer Wood de nous avoir accordé son patronage et puisqu'elle ne pouvait pas venir elle-même, de nous avoir délégué Mme Larue pour la remplacer.

"Je vous ai dit que notre Ligue n'avait pas pour but de faire faire des discours, mais tout de même pour que vous sachiez ce à quoi nous devouons nos efforts, voici en quelques mots l'étendue de notre champ d'action. — Une vingtaine de nos jeunes filles se sont occupées d'aller une fois par semaine faire la classe aux enfants hospitalisés à l'Institut des tuberculeux de Ste-Foy. Un autre groupe a recueilli des livres et des revues pour les autres malades dans nos hôpitaux et à toutes celles qui leur en ont fournis, la Ligue est heureuse d'offrir ses sincères remerciements. Le groupe le plus nombreux a fait de la couture et du tricot en collaboration avec les différents ouvroirs de notre ville. Deux de nos membres les plus actives et les plus dévouées vont vous rendre compte elles-mêmes de ce à quoi elles se sont spécialement intéressées.

"Mlle T. Galipeault a recueilli les noms et les adresses de plus de cent infortunés de Québec qui n'en peuvent pas voir les beautés avec leurs propres yeux, et elle va vous dire comment el-

(Suite à la page 14)

M. C. LANCTOT AU CONSEIL PRIVE

En compagnie de M. Aime Geoffrion, l'assistant-procureur général ira à Londres pour représenter la province dans des causes importantes.

DEPART LE 13 JUIN

M. Charles Lanctot, assistant-procureur général de la province, et M. Aimé Geoffrion, C.R., s'embarqueront le 13 juin prochain pour l'Europe où ils iront défendre les intérêts de la province de Québec devant le plus haut tribunal de l'empire.

M. Lanctot et M. Geoffrion surveilleront les intérêts de Québec dans la cause de l'aviation civile portée à Londres par le gouvernement fédéral. Ils agiront aussi comme demandeurs dans une cause de Martineau, propriétaire d'une carrière. Ils demanderont enfin au Conseil Privé d'établir si la province de Québec a le droit d'imposer certaines obligations ou restrictions à des compagnies d'assurances qui ont leur siège social à l'étranger.

LES MARCHANDS D'AUTOMOBILES

Au cours de la réunion annuelle de l'Association des Marchands d'automobile de Québec, plusieurs questions de régie ont été discutées et on a aussi procédé à l'élection des officiers pour l'année courante. M. Adrien Côté a été élu président de l'Association, M. Ferdinand Guillemette, vice-président et M. M.-J. Broussard, secrétaire. Les directeurs suivants ont également été élus: MM. Maurice-P. Lavigueur, Ferd. Guillemette, Adrien Côté, Roméo Racine et M.-J. Broussard.

LE PROGRAMME DES FETES DES ARBRES

A Québec, c'est le 3 mai que la cérémonie se déroulera, dans la paroisse des Saints Martyrs. — Le 5 à Rimouski.

LE 6 A TROIS-PISTOLES

Nous avons donné, la semaine dernière, les grandes lignes du programme des fêtes des arbres qui auront lieu dans notre province. M. G.-C. Piché, chef du service forestier au ministère des Terres et Forêts, nous a communiqué hier, le programme détaillé et officiel de ces fêtes. Voici:

Le	27 avril.	Verchères	10 a.m.
	28 "	Rigaud	3 p.m.
	30 "	Trois-Rivières	3 p.m.
	3 "	Québec, paroisse des SS Martyrs	3 p.m.
	5 "	Rimouski	10 a.m.
	6 "	Trois-Pistoles	10 a.m.
	7 "	Escourt	10 a.m.
	7 "	Ste-Hélène, Kam	3 p.m.
	8 "	Jonquière	10 a.m.
	8 "	Héberville	3 p.m.
	12 "	La Reine, Abitibi	3 p.m.

Comme nous l'avons dit déjà, l'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, assistera à plusieurs de ces fêtes.

Il y aura probablement d'autres plantations, outre celles mentionnées plus haut. Nous les annoncerons en temps et lieu.

REUNION DU CABINET

Il y aura une nouvelle réunion du cabinet provincial mardi prochain le 28 avril.

Les magasins JOS. COTE LIMITEE, tabaconistes, sont reconnus pour donner le service le plus complet dans cette ligne à Québec. UN SEUL PRIX.

L'ASSEMBLEE DES FEMMES CANADIENNES

Le cercle, qui compte 540 membres, a eu sa réunion annuelle hier.

LA PRESIDENTE REELUE

Madame P.-B. Dumoulin continuera de diriger les activités de la société.

INTERESSANT RAPPORT

Le Cercle des Femmes Canadiennes, une des organisations féminines les plus actives de notre ville (le cercle compte 540 membres), a eu hier au Château Frontenac, son assemblée annuelle sous la présidence distinguée de madame P.-B. Dumoulin.

Etaient présentes à cette réunion, outre madame Dumoulin, madame A.-M. Tessier, madame Camille Pouliot, madame B. Carter, madame C.-G. Dunn, mademoiselle Marois, madame Thomas Chapais, madame P. Coote, madame Georges Bellerive, mademoiselle A. Routhier, madame S. Goudreau, madame W. H. Delaney ; mesdames Elzéar Létourneau, Mahon, Edgar Couillard, J. de Varennes, P. Casgrain, Paul Maloulin, Jules Giroulard, Petry, Keens, Louis Roberge, mesdemoiselles C. Dufresne et Foisy.

Au cours de l'assemblée les membres du Cercle ont procédé à l'élection de leurs dirigeantes pour la nouvelle saison.

L'an dernier, lors de la réunion annuelle du Cercle, un règlement avait été adopté permettant la réélection de la présidente pour un second terme. Les Femmes Canadiennes se sont prévalu de ce privilège hier pour maintenir dans ses fonctions, leur active et dévouée présidente, madame P.-B. Dumoulin.

Les autres officières sont : mesdames B. Carter et L.-J.-A. Amyot, vice-présidentes ; mesdames Jules Giroulard et A.-A. MacDiarmid, secrétaires conjointes ; mademoiselle Marois, trésorière ; membres du comité, madame Cyrille Delâge, madame S. Gaudreau, madame E. Couillard, madame A.-H.-M. Hay, madame H.-E. Huestis et madame W. H. Petry.

Le comité d'honneur reste le même : madame H.-G. Carroll en est la présidente, tandis que les vice - présidentes sont : lady Fitzpatrick, madame L.-A. Taschereau et madame Lennox Williams.

Les élections avaient été précédées de la lecture des rapports de la secrétaire et de la trésorière.

Les membres du Cercle des Femmes Canadiennes ont pris plusieurs

(Suite à la page 19)

MORT DE MADAME PAMPHILE GAUVIN

Madame Gauvin, née Véronique Barrette, est décédée hier midi, à l'âge de 54 ans, après une courte maladie.

UN DEUIL CRUEL

Feu madame Pamphile Gauvin.

Une des familles les plus estimées de la paroisse St-Jean Baptiste vient d'être plongée dans un deuil cruel par la mort de madame Gauvin, née Véronique Barrette, épouse de M. Pamphile Gauvin, du département de la Marine.

Madame Gauvin est décédée hier midi, à l'âge de 54 ans et 4 mois. Atteinte de pneumonie il y a onze jours, les meilleurs soins lui furent prodigués par les membres de sa famille jusqu'à lundi dernier, où on dut la transporter à l'hôpital de St-François d'Assise. La malade parut prendre du mieux. Cependant, dans la nuit de mercredi à jeudi, le mal s'aggrava, et hier matin, vers onze heures, elle rendait son âme à Dieu, entourée des membres de sa famille et munie de tous les secours de la religion.

Feu madame Gauvin était native de St-Raymond où demeurent encore plusieurs membres de sa famille. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Pamphile Gauvin ; ses filles, Mlles Juliette et Beatrice Gauvin, madame Castonguay (Jeanne), épouse de M. Emile Castonguay, gérant de l'Evénement, madame Alfred Boutet (Cecile), et mesdemoiselles Lucienne et Charlotte Gauvin ; deux fils, MM. Robert et Denis Gauvin ; trois petits-fils, MM. Jean, Jacque et Claude Castonguay. Elle était aussi la soeur de M. François Barrette, de madame Paul Marceau et de madame Alfred L'Espérance, de Shawinigan.

La dépouille mortelle est exposée en chapelle ardente à la résidence de la défunte, 13 rue Latourelle. Les funérailles auront lieu samedi matin à 7 heures 30, en l'église St-Jean-Baptiste. La dépouille mortelle sera ensuite transportée à St-Raymond lieu de l'inhumation.

A la famille si cruellement éprou-

vée L'Evénement présente ses plus sincères sympathies.

CAUSERIE SUR LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

M. l'abbé Jules Lockwell est l'hôte de la section St-Roch hier soir.

HISTORIQUE ET PROJETS

Des décorations aux anciens présidents et à M. G.-E. Sauviat, jubilaire.

60 ANS MEMBRE ACTIF

M. l'abbé Jules Lockwell

Parlant sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste (section de St-Roch), M. l'abbé Jules Lockwell a fait hier soir un brillant résumé du travail accompli par notre société nationale depuis sa fondation par Ludger Duvernay, en 1834.

La conférence-concert d'hier avait été organisée par la section de St-Roch à l'occasion de la remise de décorations aux anciens présidents, ainsi qu'à M. G.-E. Soviat qui fêtait hier le soixantième anniversaires de son entrée dans la Société St-Jean-Baptiste de même que son soixante-dix-huitième anniversaire de naissance. En remettant les décorations à M. Soviat et aux anciens présidents, MM. Adelard Lepine, Joseph Emond, J.-A. Gosselin, Louis Lavoie, le Dr J.-D Reid, Alphonse Deschênes, M. le président général J.-A. Paradis leur offrit les félicitations de la société à laquelle ils se sont dévoués durant de longues années. A M. Soviat, il souhaita de pouvoir continuer encore longtemps la tâche qu'il s'est imposée pour l'avancement de la St-Jean-Baptiste. M. Soviat remercia M. Paradis de ses bonnes paroles.

Le conférencier de la soirée fut présenté à l'auditoire par le président de la section de St-Roch, M. J.-Oscar Nadeau. M. l'abbé Lockwell faisant allusion au début de la société nationale déclara qu'elle avait réussi à surmonter tous les obstacles parce qu'elle était une nécessité pour la race. Les premiers succès de la Société St-Jean-Baptiste furent enregistrés après la signature de l'Acte d'Union qui reconnaissait les droits des Canadiens. Le conférencier expliqua à l'auditoire les origines de la société, ce qu'elle est en

(Suite à la page 19)

Pour mieux qu'une
"TRES BONNE" REFRIGERATION
Voyez-le

NORGE
avant d'acheter !

De jour en jour, de saison en saison, d'année en année, dans les conditions extrêmes de chaleur d'été ou en tout autre temps, le Refrigerateur Electrique Norge continue à refrigérer et à faire rapidement congeler les cubes de glace.

Commodité, performance infaillible et jolie apparence font du Norge le réfrigérateur par excellence du jour. Son bas prix ne tarde pas à se rembourser à ses usagers par les économies qu'il fait réaliser dans les aliments et par les frais minimes de son fonctionnement.

Il vous faut une réfrigération qui soit plus que bonne, même meilleure que la "très bonne" — aussi voyez le Norge avant d'acheter.

NORGE
AVEC ROLLATOR

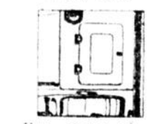

Une porte de porcelaine avec charnières à ressort, fermant à serre scelle le compartiment de réfrigération du Norge.

Le Réservoir à Eau du Norge, en verre de cristal, garde au robinet un gallon d'eau à boire ou de breuvage rapidement refroidi sans la nécessité d'ajouter des cubes de glace toutes les fois qu'on veut boire frais.

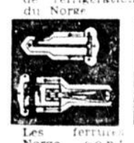

Les ferrures Norge sont dessinées pour s'harmoniser avec le cabinet.

Tous les coins intérieurs du Norge sont arrondis pour faciliter le nettoyage.

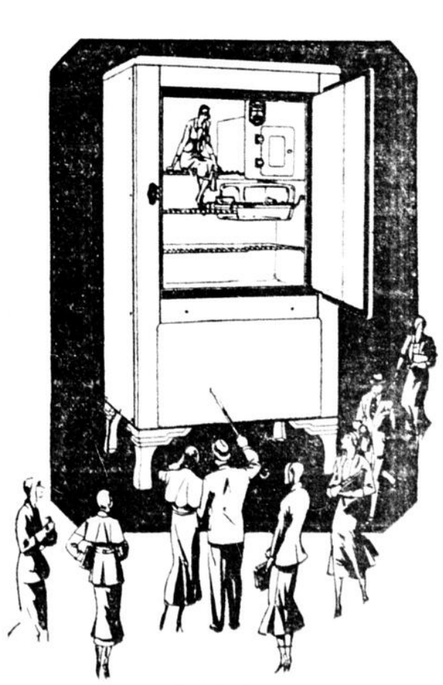

Division de
CONSOLIDATED INDUSTRIES LIMITED
Fabricant des
Réfrigérateurs Norge Radio DeForest Crosley
Horloges Electriques Hammond.

Conditions Faciles ?
320 Rue St-Joseph
Robitaille Ltée
Téléphone : 8167

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

J.-H. FORTIER, Président. J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT
30-32, Rue de la FABRIQUE, Québec.

QUEBEC, 24 AVRIL

PROJETS, CALCULS ET COUTS

L'un des graves défauts de l'administration municipale est de n'être jamais en mesure de dire approximativement au public ce que ses projets coûteront d'exécution. Citons trois exemples actuels: 1o Certains travaux à l'aqueduc ont coûté près de trois fois le prix supputé par nos ingénieurs; 2o Les travaux de démolition et de réfection de la Halle Montcalm sont en train d'entrainer des frais plus considérables que ceux qu'on avait prévus; 3o La construction du réservoir, sur un terrain gratuitement cédé par le gouvernement fédéral, devra coûter deux fois la somme autorisée et d'abord jugée suffisante par nos administrateurs. Avec ce système imprévoyant, les charges de la dette s'accroissent de façon d'autant plus alarmante que l'on constate un ralentissement dans la construction et l'amélioration de la propriété imposable.

LES RECETTES DES DOUANES

Les journaux hostiles au gouvernement Bennett signalent la réduction du revenu des Douanes et l'attribue à la politique protectionniste. Le fait de la baisse des recettes douanières est exact: cette diminution est de 48 millions de dollars. Mais on ne saurait l'imputer à la hausse du tarif édicté par le Parlement en septembre dernier, car l'application des nouveaux taux n'a pris effet que pendant le dernier trimestre de l'exercice financier. Au cours de l'exercice 1931-32, qui commence à peine, il est probable que le volume des importations canadiennes n'augmentera pas. Il devrait plutôt diminuer. Mais, avec des taux plus élevés, la recette des douanes pourrait se maintenir approximativement au total du dernier exercice, soit 129 millions. Pour ceux qui ne regardent qu'au total du commerce extérieur comme baromètre de prospérité, ce résultat ne paraîtra pas encourageant. Il convient de rappeler, cependant, que le commerce domestique profitera de ce que perdra le commerce extérieur du Canada. Nos industries sont plus nombreuses et plus actives que l'an dernier, disent des bulletins officiels. Si tel est le cas, le commerce intérieur devrait être lui-même plus actif. A la fin de l'année, il sera facile de s'en rendre compte par le rapport des impôts du revenu et des ventes. Pour juger des conséquences économiques d'un changement de tarif douanier, il ne faut pas prendre pour base de comparaison une période trop courte ni trop rapprochée de la mise en application des nouveaux taux.

LE SORT DE L'INDUSTRIE LAITIERE

Suivant la baisse générale des prix, le lait et ses produits se vendent de moins en moins cher. Beaucoup de cultivateurs affirment que l'industrie laitière subit une crise comme elle n'en a jamais connu. Pour aider à nos cultivateurs pendant cette époque, un journal agricole préconise un système de primes pour le bon beurre et le bon fromage. Selon ses calculs, une prime de 2 cents la livre sur le beurre et une prime de 1 cents la livre sur le fromage, pour les produits de première classe, coûterait approximativement $800,000. Notre confrère compte sur le gouvernement provincial pour offrir cet encouragement aux bons producteurs. Sans doute, suggère-t-il ce palliatif pour un temps seulement, celui de la durée de la crise. A son avis, c'est la l'unique moyen d'aider au relèvement d'une industrie qui a longtemps contribué à la prospérité de la province de Québec. Nous n'avons pas à nous prononcer sur le mérite de cet expédient. Le ministère de l'Agriculture est en mesure de l'apprécier à sa valeur. Dans les conditions difficiles que rencontrent nos cultivateurs, nous croyons sage de supporter toute forme de secours que le gouvernement juge à propos d'octroyer à la classe la plus intéressante de ses administrés. Nous croyons cependant, qu'il existe d'autres remèdes pour renforcer l'industrie laitière. Constatons le fait que, bon an mal an, le marché absorbe tout le beurre et le fromage que peuvent produire les provinces de Québec et d'Ontario. Ce factur est important. En effet, il indique que, en augmentant le rendement de cette industrie en volume, et en réduisant le coût de la production du beurre et du fromage, l'on améliorerait immédiatement le sort de nos agriculteurs. Constatons, secondement, que les produits laitiers de l'Ontario obtiennent des prix plus avantageux que ceux payés dans la province de Québec. On peut donc aussi obtenir ces prix plus avantageux pour nos producteurs, à condition d'améliorer encore un peu leurs produits déjà estimés. Feu M. Perron était d'avis que les cultivateurs de Québec avaient encore à améliorer leurs troupeaux, leur fabrication de beurre et de fromage, et leurs méthodes de vente; moyennant ces réformes, il prévoyait que le rendement de l'industrie laitière serait vite plus avantageux, et pour nos cultivateurs et pour la province. Dans cette industrie comme dans les autres, la production en petit coûte cher et la production en grand rapporte proportionnellement davantage. A la longue, en suivant ces données, on aurait une meilleure garantie de traverser victorieusement la crise qu'en primant officiellement des producteurs dont les méthodes ne sont pas ce qu'elles devraient être.

L'U. R. S. S. ET L'EUROPE

L'opposition foncière qui s'est affirmée dès 1917 entre l'Etat soviétique et l'organisation traditionnelle des puissances européennes prend de plus en plus nettement un aspect nouveau. Elle déconcerte davantage une opinion qui n'y voyait qu'un danger lointain, limité. Elle exige de la part de nos sociétés une attitude plus ferme, de la part des gouvernements des idées et des initiatives nouvelles, de la part des peuples plus d'esprit civique, plus de cohésion morale.

Le conflit entre les Soviets et les autres Etats n'est guère apparu pendant plusieurs années que sous la forme d'un danger politique. On redoutait spécialement un coup de force, une révolution qui aurait modifié la Constitution d'un pays. Sans doute, on multipliait les détails sur la sanglante destruction des anciennes classes dirigeantes; on savait — plutôt mal que bien — les formes nouvelles de gouvernement créés par les nouveaux maitres de la Russie; on avait une pitié dédaigneuse pour les formes primitives d'une économie qui paraissait absolument ruineuse. Mais il s'agissait de faits d'apparence incertaine, d'usages impossibles à implanter chez nous, de toute façon d'événements éphémères. Pour y échapper, il suffisait de parer à une explosion soudaine: c'était affaire de police. L'opinion ne devait, pour y aider, qu'un appui distrait et intermittent à son gouvernement.

Aujourd'hui, ce danger ne frappe plus les esprits autant que dans les dernières années. S'il reste toujours très apparent aux colonies, il n'apparait comme vraiment prochain qu'en Allemagne. Dans les autres Etats capitalistes, ici une certaine désaffection des masses populaires, ailleurs la vigueur des répressions gouvernementales semblent bien avoir ralenti l'élan du communisme. Le péril politique intérieur donne l'impression, en ce moment, tout au moins, d'être moins pressant.

L'action économique des Soviets passe, par contre au premier plan despréoccupations de ceux qui veulent maintenir sinon l'ordre de nos sociétés tel qu'il est actuellement, du moins les principes sur lesquels elles sont établies et en vertu desquels elles ont évolué jusqu'aujourd'hui.

Les journaux ont longtemps affirmé la vanité du fameux plan quinquennal et prédit son échec certain. Ils ont copieusement amplifié les nouvelles concernant le travail forcé, dont la persistance apparaissait impossible. L'esclavage imposé aux condamnés politiques ne semble pas douteux, mais on ne nous a pas assez dit quelle était la situation des ouvriers russes au temps du tsarisme ni quels sont aujourd'hui encore leurs besoins. En tout cas, le succès au moins partiel du fameux plan est certain, et ses conséquences sont incalculables.

Les diverses économies politiques ne peuvent tenir contre un formidable organisme dont les prix de revient—matières premières, transports, salaires, n'ont pas de commune mesure avec ceux qui sont pratiqués ailleurs. Et c'est, plus grave que le danger d'une insurrection, la menace permanente d'une concurrence qui compromettrait l'équilibre économique des divers pays, jetterait le trouble à demeure sur les marchés du travail et ruinerait toute l'armature de nos sociétés.

Tout aussi permanent et dangereux est le conflit psychologique qui oppose les populations soviétiques aux nations soumises à l'organisation capitaliste. De part et d'autre, d'une muraille qui s'élève sans cesse coexistent deux sociétés antagonistes.

Les relations personnelles, les relations intellectuelles se font plus difficiles et plus rares avec la Russie. La jeune génération qui grandit là-bas n'imagine pas de conditions d'existence différentes de celles qui lui sont faites par l'Etat bolchéviste. Les ouvriers ignorent qu'ailleurs d'autres ouvriers peuvent disposer d'eux-mêmes, acheter, quand ils ont de l'argent, ce qui leur plait; leur presse exploite contre l'économie occidentale l'extension du chômage et affirme la progression constante de la faim et du désespoir. Spécialement dans les grandes villes, où ils sont nombreux endoctrinés, les ouvriers, qui, pour être mal approvisionnés, sont encore les plus favorisés, ont le sentiment que le gouvernement est "leur" gouvernement, pour lequel ils doivent lutter et faire des sacrifices. Même la jeunesse intellectuelle passe pour être animée d'un véritable soif de savoir, qu'elle veut mettre au service de la société nouvelle. Ainsi s'affermissent chaque jour dans un sentiment d'isolement et d'orgueil des masses qui s'opposent aux peuples occidentaux.

Sans parler des Jaunes, qu'ils entrainent à leur suite, ce sont, en Russie, 160 millions d'hommes qui sont entrainés par la foi nouvelle. Naguère encore, la direction du monde appartenait à un groupe de nations qui étaient d'accord sur un ensemble de principes, plus ou moins dérivés du christianisme, qui faisaient le fond de notre civilisation. Aujourd'hui, dans tous les domaines, cette civilisation est farouchement combattue par une doctrine d'un matérialisme agressif, la plus formidable entreprise de déchristianisation que le monde ait connue.

—"La Croix". JEAN CARET.

Bon vieux temps

(De **L'Evénement**, 25 avril 1871)

Nous avons promis de tenir nos lecteurs au courant de la croisade prêchée par le **Journal des Trois-Rivières**, et à laquelle le **Nouveau-Monde**, l'**Ordre** et le **Courrier du Canada** se sont ralliés. Les autres journaux, sauf le **Constitutionnel**, gardent encore le silence sur ce mouvement. Il ne faut pas s'en étonner: c'est bien le moins qu'en face d'un mouvement religieux de cette espèce, on se recueille. Ce n'est pas à coup sûr que personne ne se dissimule la gravité des complications qu'il pourrait produire.

Il est probable qu'on attend un signal venu de haut. Le programme publié par les quatre journaux religieux, amènera nécessairement les évêques à faire connaitre leur opinion sur les questions qu'il soulève. Il ne serait pas convenable en effet de laisser ainsi une réunion de journalistes formuler les désirs, exprimer les volontés de l'Eglise.

Si leur programme est celui de l'Episcopat, il faut qu'il soit revêtu de la sanction des cinq évêques de la Province de Québec; s'il ne l'est pas, comme cela nous paraît plus que probable, il est nécessaire, pour mettre fin à toute ambiguité, pour empêcher les fidèles d'être induits en erreur et d'être les dupes d'intrigants, pour prévenir tout malentendu avec le gouvernement et tout fâcheux conflit avec les autres populations, qu'il soit formellement désavoué.

En attendant, le **Nouveau-Monde** commence une série d'articles sur les élections qu'il fait précéder de la déclaration suivante:

"Nous avons reproduit l'autre jour un article-programme du **Journal des Trois-Rivières** dans lequel notre très distingué et catholique confrère exposait le devoir des électeurs catholiques durant les prochaines élections. Nos lecteurs ont sans doute mûrement médité et **écrit où chaque mot est mis à sa place après avoir été pesé et vérifié.** Pour notre part, nous le jugeons excellent, et **n'hésitons pas à l'accepter pour règle de conduite**, avec quelques restrictions de detail".

FAITS DIVERS

Personnel. — Nous apprenons avec regret que M. le Capitaine Labelle, du steamer **Québec**, est retenu chez lui, à Montréal, par une sérieuse indisposition.

Echappé. — Hier, un cheval a pris aux dents, rue Sault-au-Matelot, Basse-Ville. Il s'est rendu au galop le plus furibond jusqu'au coin de la rue St-Jacques où, de la voiture qu'il trainait, il ne restait plus que quelques debris.

Club de Cross de Québec.—Ce club, à sa réunion annuelle, a élu les officiers suivants:

N.-H. Bowen, président honoraire.
R. Alleyn, vice-président honoraire.
R. Wilkinson, président.
W.-J. Messervy, vice-président.
J.-S. McKee, trésorier.
J.-D. Armstrong, capitaine.
W.-T. Scott, secrétaire.
Comité de Direction. — T.-H. Mahony, John-R. Mountain, D.-T. Rickaby, W.-F. Woods et F.-M. Hammond.

La gravité germanique. — L'Allemagne a 32 journaux humoristiques dont le tirage collectif est de 285,000.

Agé. — Un individu du nom de Jenkins, employé de ferme, vient de rendre le dernier soupir dans Herefordshire, à l'âge de 107 ans. Il laisse une fille de 85 ans. Il a conservé le libre usage de ses facultés mentales jusqu'à la fin. C'était un grand fumeur, plus d'un sera enchanté de connaitre ce détail.

Orgues. — On vient d'inaugurer dans le Royal Albert Hall, à Londres, un magnifique orgue construit par Willis, le facteur du célebre orgue de St. George's Hall, à Liverpool. Cet orgue contient 9,000 tuyaux dont la longueur varie depuis 40 à 5 pouces. Quelques journaux ont dit que c'est probablement le plus grand orgue qui existe. Assurement, on n'a pas visité l'orgue de St-Sulpice, à Paris, qui contient 16,000 tuyaux.

INFORMATIONS

M. Fournier a accepté la candidature dans le comté de Montmagny et il a adressé la parole dimanche aux électeurs de St-Thomas.

M. Langelier est très populaire dans le comté de Bagot. Les adhésions lui arrivent très nombreuses chaque jour. La réquisition le priant de se porter candidat est couverte de plus de 500 signatures.

Une subite indisposition a empêché M. Langelier de retourner à Bagot, dimanche. Mais nous espérons que l'état de sa santé lui permettra de reprendre, dimanche prochain, sa tournée électorale dans les différentes paroisses du comté.

Le **Pays** annonce que M. Narcisse Trahan, marchand, grand propriétaire, se presente en opposition à M. Gaucet.

UN RAPPORT AU CONSEIL POUR LE RESERVOIR

(Suite de la page 3)

commentant le rapport des ingénieurs:

"Il est riche en affirmations mais pauvre en chiffres. Ce rapport est en contradiction flagrante avec celui de la commission d'enquête de l'aqueduc en 1925, qui devrait servir de guide dans cette entreprise. En tout cas, j'aurai une réponse détaillée à l'opinion des ingénieurs pour la prochaine séance du comité".

La séance du comité administratif a duré plus de deux heures, et la majeure partie du temps a été consacrée à la question du réservoir.

Au début de la séance, le maire lit une nouvelle lettre de M. C.-E. Morissette, au sujet des murs de l'ancienne halle Montcalm. Elle se lit comme suit:

"A Son Honneur le Maire
et Messieurs les Membres du
Comité Administratif.

"Messieurs,

"Nous désirons attirer votre attention sur le fait que nous découvrons tous les jours des défectuosités dans les murs de la Halle Montcalm, lesquelles n'ont pu être constatées par vos architectes car ces défauts étaient cachés par des lambris ou obstacles qui les rendaient invisibles.

"Il serait donc imprudent de prendre aucune décision avant d'avoir bien arrêté ce qu'il faudrait faire. Nous vous conseillons d'avoir une entrevue sur les lieux un jour que vous fixerez; là avec vos ingénieurs vos architectes, et vous tous messieurs, nous pourrons discuter et prendre une décision finale.

"Veuillez nous croire,
"Vos tout dévoués,
"*C.-Emile Morissette, Ltee,*
par C.-Emile Morissette.

Les échevins acceptent de se rendre sur les lieux.

M. Charles Smith, secrétaire de la Commission du Port de Québec écrivait au comité pour demander que la ville informe officiellement le département fédéral de la santé que l'eau de la cité de Québec n'offre plus de danger maintenant qu'elle est traitée au chlore, et que les compagnies maritimes peuvent s'approvisionner ici sans crainte. L'an dernier, on se le rappelle, Ottawa avait interdit aux compagnies de navigation de prendre leur eau à Québec. M. Smith, écrivant au nom de la Compagnie Cunard, demandait que la ville fasse application pour faire relever cette interdiction par Ottawa. Le maire écrira en conséquence aux autorités fédérales.

Le maire annonce ensuite que les soumissions pour les tuyaux du réservoir ne seront pas considérées d'ici à quelques jours.

LE MAIRE. — "Nous avons deux soumissions, et il importe d'étudier attentivement le genre des tuyaux offerts, leurs particularités. Je crois que les ingénieurs sont parfaitement justifiables de prendre tout leur temps pour examiner ces tuyaux. Comme vous le savez, on chuchote que le projet du réservoir sera bloqué, cette année. Si cela arrive, nous n'aurons donc pas besoin de tuyaux. Pour le moment, nous allons considérer la question du réservoir, et il sera toujours temps, ensuite, de revenir aux tuyaux".

LE RESERVOIR.

Le maire lit d'abord le rapport des ingénieurs, que nous publions plus loin. Puis il félicite les ingénieurs de la ville et le département technique de l'hôtel de ville pour le beau travail qu'ils ont fait en rapport avec le réservoir.

L'échevin Bédard fait allusion à la lettre de M. Philippe Furois, publiée hier matin dans notre journal.

L'échevin BEDARD. — "N'y aurait-il pas moyen d'éviter à la ville de construire un réservoir recouvert".

LE MAIRE. — "Bien des opinions ont été émises sur le réservoir. Je crois que le rapport des ingenieurs nous renseigne pleinement sur les avantages d'un reservoir recouvert".

L'échevin BEDARD. — "L'opinion générale, au début, était qu'un reservoir recouvert couterait environ $300,000 de plus qu'un réservoir découvert. Aujourd'hui, je suis informé que la différence de coût ne serait que de quelques milliers de piastres".

L'échevin BEDARD.— "Nos ingénieurs pourraient peut-être nous donner des estimés exacts à ce sujet".

M. Edouard HAMEL. — "La semaine prochaine, nous serions en mesure de vous donner des estimés exacts sur le réservoir découvert. Aujourd'hui, ce serait difficile".

L'échevin POULIN. —"Quel est votre estimé du réservoir lui-même, d'après vos plans actuels"

M. HAMEL. — "Environ $500,000".

L'ingénieur en chef de la ville explique les renseignements de son rapport sur le réservoir recouvert. La couverture coûtera environ $180,000, d'après M. Hamel.

M. HAMEL. — "Je crois qu'en lisant le rapport, vous allez être convaincus de l'avantage d'un réservoir recouvert".

L'ingénieur fait remarquer que dans un réservoir découvert, en forme de lac artificiel, il se formera une épaisse couche de glace sur l'eau en hiver. D'après les plans actuels, le réservoir aura 780 pieds de longueur, 310 pieds de largeur et 20 pieds de profondeur. En réponse aux échevins, l'ingénieur en chef de la ville donne une foule de détails techniques sur le projet.

L'échevin BEDARD. — "Il serait bien intéressant de savoir combien il en coûterait pour un réservoir découvert".

L'échevin DROLET. — "Qu'allons-nous gagner à savoir cela: on n'a pas le droit de construire un réservoir découvert".

LE MAIRE (s'adressant aux ingénieurs): "Quelle serait la différence approximative entre le coût des deux réservoirs en tenant compte de ce que la ville devra payer en plus pour construire une clôture autour d'un lac artificiel".

M. J.-A. Tremblay (ingénieur de l'aqueduc: "Environ $25,000.

LE MAIRE. — "La Commission des Champs de Bataille nous a obligés à construire un réservoir recouvert, et nous avons passé un contrat à cet effet. Si l'on songeait, maintenant, à construire un réservoir découvert, il faudrait rouvrir les négociations".

L'échevin POULIN. —"C'est ce que l'on veut, et on a le droit de le demander. On peut s'adresser au ministre des Finances, à Ottawa".

L'échevin BERTRAND. — "Ca n'a pas de bon sens cela. Si on recommence les négociations, cela veut dire que le réservoir ne sera pas construit cette année, et on attend après cela pour donner de l'ouvrage à nos ouvriers".

L'échevin POULIN.— "On veut se renseigner, d'abord, tandis que vous, M. Bertrand, vous voulez dépenser à tout prix, sans savoir si l'on peut faire des économies".

L'échevin Bouchard est d'avis que l'on devrait demander des soumissions tout de suite avec l'entente que les ingénieurs prépareraient quand même des estimés sur un réservoir découvert pour renseigner les échevins.

LE MAIRE. — "Quant à moi, je suis en faveur d'un réservoir recouvert. Je me suis renseigné sur les avantages hygiéniques ou autres d'un réservoir recouvert et je favoriserai ce projet de préférence à un autre, même s'il coûtait $100,000 de plus".

L'échevin Bouchard propose alors que les plans soient acceptés et les soumissions immédiatement demandées".

LE MAIRE. — "Nous ne devons pas retarder la construction du réservoir. Si nous voulons donner de l'ouvrage à nos ouvriers, respecter notre engagement avec le gouvernement, protéger la vie des citoyens de Québec, empêcher une disette d'eau au cas d'une conflagration, construisons tout de suite le réservoir. Il y a une autre chose à considérer aussi. La ville de Québec est exploitée, aujourd'hui par les compagnies d'assurances. Les citoyens de Québec paient environ $1,400,000 d'assurances contre le feu. Si l'on parvenait à faire baisser les taux d'assurances de 10 pour cent avec le réservoir, cela compenserait ce que nous serons obligés de payer pour l'intérêt et le fonds d'amortissement sur l'emprunt. Nous rencontrerons les compagnies d'assurances pour demander une réduction de ces taux, comme nous l'avons fait pour les taux de l'electricité. Acceptons les plans, demandons des soumissions et les échevins auront tout le temps voulu, trois semaines s'ils le désirent, pour prendre d'autres informations sur le projet".

L'échevin Samson affirme qu'un médecin lui a dit qu'avec un réservoir recouvert, la chaux provenant de l'eau chlorée va adherer aux parois du réservoir et former une "croûte" qui retombera ensuite dans l'eau.

LE MAIRE. — "La même chose pourrait se produire dnas les tuyaux"

Le comité adopte la resolution de l'échevin Bouchard, à l'effet d'accepter les plans des ingénieurs et de demander des soumissions pour un réservoir recouvert. Il est entendu, cependant, que l'ingénieur en chef soumettra aujourd'hui même, probablement avant la séance du conseil, ce soir, un estimé de ce que coûterait un réservoir découvert. Les échevins veulent se renseigner sur la différence du coût.

L'échevin Tremblay dit qu'il ne serait pas nécessaire d'envoyer ce rapport au conseil, que le comité peut décréter lui-même cette demande de soumissions.

LE MAIRE. — "Pas pour une entreprise de ce genre".

L'échevin POULIN. — "C'est un piege".

Le comité approuve ensuite les croquis des poteaux indicateurs qui serviront dans les zônes de sûreté, et autorise l'ingénieur à demander des soumissions. A 6 heures, il s'ajourne.

Voici le texte du rapport des ingénieurs de la ville qui accompagnait les plans et devis du réservoir, dont le comité administratif a pris connaissance hier après-midi et qui a été approuvé:

Monsieur F.-X. Chouinard, secrétaire,
Comité Administratif,
Hotel-de-Ville,
Québec.

"Cher Monsieur.—

"Nous avons l'honneur de vous transmettre rapport et cahier des charges ainsi que copie des plans pour la construction d'un réservoir sur le Parc des Champs de Bataille Nationaux.

"Nous avons préparé ces études et plans en collaboration avec le service technique de la cité dont M. L. Gagnon est l'ingénieur en charge.

"Le réservoir projeté fait partie des améliorations du système d'aqueduc recommandées par la Commission d'ingénieurs, il y a quelques années.

"Ce réservoir a pour but principal.

1o—Créer une reserve d'eau pour parer à l'éventualité de l'interruption du service fait par les conduites venant de Loretteville.

2o—Améliorer le système de distribution actuel en restaurant la pression aux extrémités du réseau des conduites de service où l'énergie de l'eau se trouve presque perdue en raison d'un long parcours dans des branches dont le diamètre est relativement restreint si l'on tient compte des besoins actuels et futurs.

"Pour remplir ces deux buts, une conduite d'alimentation de 36" de diamètre, prolongement du 20", devra maintenir le niveau à peu près constant dans le réservoir et trois conduites de sortie feront le service à travers la cité, de concert avec les branches directes actuelles.

"L'eau du réservoir ne sera donc pas stagnante comme on pourrait être porté à le croire. La demande sera telle qu'une circulation continuelle se fera dans le réservoir et sera controlee de telle façon que les impuretés que l'eau pourra contenir, devront se déposer sur le fond du réservoir au lieu de s'engager dans les conduites de service. Ainsi le réservoir jouera le rôle additionnel d'un lac artificiel où les impuretés auront le temps de se déposer à vitesse ralentie.

"A la demande de la Commission des Champs de Bataille Nationaux, le réservoir doit être construit sous terre et nous nous permettrons de signaler d'ailleurs, quelques avantages bien définis d'un réservoir couvert.

"1o—Il est connu que la composition des eaux souterraines est telle, qu'on y trouve des matières nutritives qui favorisent la croissance d'organismes végétaux, sous l'influence favorable de la lumière. Des villes européennes et américaines se sont trouvées dans l'obligation de recouvrir leurs réservoirs pour dérober à la lumière leur reserve d'eau qui commencait à répandre des mauvaises odeurs et avoir mauvais gout. Des améliorations complètes en sont résultées. Or l'eau de surface, une fois filtrée, acquiert les propriétés des eaux souterraines, et d'après M. H.-L. Russell, Ph. D., ancien professeur de bactériologie de l'Université du Wisconsin, elle est susceptible de la même contamination sous l'influence de la lumière. Donc, si dans quelques années la Cité de Québec se voit dans l'obligation de filtrer son eau, il ne faudrait qu'elle encourut, en même temps, la dépense alors doublée ou triplée de recouvrir son réservoir à l'instar d'autres villes.

"2o—Les murs d'un réservoir découvert sont beaucoup plus dispendieux parce qu'ils doivent être d'une épaisseur beaucoup plus grande pour résister, par leur poids seul, à la poussée extérieure de la terre de remplissage. Au contraire, le mur d'un réservoir couvert, profite de l'appui ou de l'ancrage que lui offre le toit, et alors il peut être fait en béton armé et réduit à un minimum d'épaisseur. De plus, un réservoir découvert exigerait sur tout son périmètre, la construction d'une clôture d'ornementation d'un coût très élevé. L'épargne realisée dans la construction des murs en beton armé d'un réservoir couvert compense en grande partie le cout du toit lui même.

3o—De plus, dans un réservoir recouvert d'une couche de terre de deux pieds et demi comme il est projeté, aucune couche de glace importante ne peut se former. La capacité du réservoir ne se trouve donc pas diminuée par le volume de glace. Si nous considerons comme possible qu'une couche de glace de 3 '0" se forme à la surface d'un réservoir découvert à Québec et si d'un autre coté la profondeur adoptée est de 20', nous voyons immédiatement que la capacité se trouve réduite de 15 p.c. en hiver. Pour avoir donc en tout temps de l'année un réservoir d'une capacité de 30,000,000 de gallons, il faudrait augmenter sa superficie ou sa profondeur d'environ 15 p.c. ou sa capacité à 34,500,000 de gallons, et le coût de la construction s'élèverait dans les mêmes proportions. Voilà donc une autre considération qui justifierait encore la dépense de recouvrir le réservoir. D'ailleurs, dans un réservoir souterrain, toutes les parties de la structure sont à l'abri des intempéries alors que dans le cas d'un lac artificiel, les murs sont exposés à l'action de la glace et des variations de température. Il faut les habiller d'un revêtement en blocs de granit fort dispendieux.

4o—Le développement du port de Québec au pied même de la falaise ou le réservoir sera construit, amènera des paquebots et des locomotives qui produiront des fumées dont les dépots pourront souiller les eaux d'alimentation de la ville. Ces eaux seraient-elles d'ailleurs protégées efficacement même avec une clôture construite à distance, contre les contaminations causées par les cadavres d'animaux de toutes sortes qui s'y noieraient?

"Donc pour des raisons d'hygiène, autant que pour des raisons d'économie, il est de l'intérêt de cette cité d'autoriser la construction du réservoir des Plaines d'Abraham suivant l'esprit des plans présentement soumis.

"Etant donné les proportions de l'entreprise et la qualité de l'ouvrage requis, il a été jugé nécessaire de rédiger le cahier des cahiers des charges en vue d'un contrat à prix unitaires. Après la préparation des plans, les quantités approximatives ont été déterminées pour chaque partie des travaux à faire. Ce tableau des quantités sera inclus dans la formule de soumission de chaque soumissionnaire qui devra apposer à chaque item son prix unitaire. De cette façon, il sera possible de comparer les différentes soumissions sur une basse uniforme.

"L'entrepreneur qui obtiendra le contrat, exécutera le travail suivant l'esprit et la lutte du cahier des charges et sera rénumere suivant le prix unitaire qu'il aura déterminé dans sa formule de soumission pour les différents item qui y sont mentionnés.

"Nous nous permettrons, enfin, d'attirer l'attention du comité administratif sur les clause 10 et 17 des instructions aux soumissionnaires, lesquelles concernant l'organisation extraordinaire que requiert une entreprise de cette étendue et tous les soins et l'expérience qu'un entrepreneur doit apporter à la construction de chaque partie du réservoir.

"L'étude du rapport annexé à cette lettre permettra de constater que l'idée maitresse qui a présidé à la préparation des plans et devis, a été l'économie autant qu'en peut la concilier avec les règles d'une construction de première qualité, et que le but que nous nous sommes proposé dans l'arrangement général du réservoir et de chacune de ses parties, a été d'atteindre un maximum de rendement par la souplesse et la simplicité dans le fonctionnement."

Bien à vous,
J.-A. TREMBLAY
Ingénieur de l'aqueduc.
EDOUARD HAMEL
Ingénieur de la Cité.

IMPRESSIONS DE JEUNESSE

CHAGRIN D'ENFANT

Votre petit coeur est bien gros de chagrin!

Il déborde, emplit de larmes la coupe de vos yeux qui se voilent de tristesse.

Pourquoi? Vous a-t-on fait quelque peine? Avez-vous des mauvaises nouvelles? Vite! Vite! Dites-le pour que l'on vous console.

Vous a-t-on fait du mal? Alors! J'endosse mon armure de preux chevalier. Je prends la lance, la hache et le pique, et monté sur mon grand destrier, je pourfends tous vos ennemis.

Si les armes de la chevalerie ne suffisent plus, j'appelle à la rescousse les engins de guerre modernes, canons, mitrailleuses, chars d'assaut, fusils, revolvers, grenades et bombes, et les extermine tous.

Une vilaine vipère vous a-t-elle mordue de sa dent fourchue?

Je prends la grande fourchette des chasseurs de serpents, je lui colle la tête à terre et je l'écrase de mon talon haineux.

Le mal vient-il du dedans? de vous-même? Je me fais donc drôle pour vous faire rire. Je suis le Fou du Roi! Non, de la Reine! J'ai une bosse sur le dos. Je suis court, trapu, nain, gnome; une épaule tombée, le nez crochu, les dents branlantes, la tête énorme, les yeux louches de Ben Turpin, la hanche affaissée, les jambes rachitiques.

J'amène en laisse mon p'tit chien dressé, noir et blanc, le museau fin, l'oeil vif, et pour vous, Tibi et moi nous exécutons ensemble nos tours les plus navrants.

Voyez: sur un trapèze je fais des prodiges de voltige et d'équilibre; d'un coup de mon poignet d'acier j'effectue un rétablissement, puis je glisse sur les câbles, retombe et, suspendu par les orteils, je vous lance une oeillade qui veut être amoureuse et qui n'est que ridicule, parce qu'elle est croche...

Nous faisons des tours de passe-passe, d'escamotage. Je joue avec de belles balles rouges, éblouissantes dans la lumière.

Je saute, tourne, bondis, danse, cabriole, tournoie, pirouette, tourbillonne. Jongleur, je lève des poids infiniment légers avec d'énormes efforts. Titubant sous le fardeau, je les dépose par terre, et mon p'tit chien, moqueur, crève ces ballons d'enfants d'un coup dédaigneux de sa petite queue pointue.

Vous ne pleurez plus mais ne souriez pas encore.

Je lance aux orties la défroque d'Arlequin. J'emprunte les rennes et le grand traineau, la barbe blanche et le gros bedon de Santa Claus.

Je me charge des poupées les plus belles: petites Geisha japonaises parées de soirles flamboyantes, Madanrines d'Annam et de Siam aux yeux en amande, au teint de carmin et de citron; grosses Fraulein de Dresde, blondes allemandes à la lourde chevelure; mignonnes Marie-Anne françaises habillées avec l'élégance des grands faiseurs de Paris; statuettes sculptées sur bois au couteau et portant le costume traditionnel des Basques, des Bretons ou des Savoyards.

Je me glisse dans votre chambre par la cheminée de vos rêves et je dépose silencieusement ces bijoux de bébés pour l'émerveillement de vos yeux lorsque, séchés, ils se rouvriront à la joie de revivre.

Ce n'est pas assez peut-être?

Vous fait-il des choses plus vivantes?

Je suis donc la brise docile des matins d'été; j'apporte sur mes ailes, avec l'aurore, les parfums les plus capiteux et les plus subtils, les fleurs les plus rares et les plus belles, les couleurs les plus riches et les plus chaudes de tout l'Orient!

Orchidées, hyacinthes, jonquilles, muguets, narcisses, lilas, jasmins, chrysanthèmes, roses, glaieuls, pivoines, toute la gamme des senteurs et des couleurs sur les pétales veloutés, et, plus humbles, plus petites, mais bien belles aussi, violettes doubles des bois de Vienne, et les pensées, fleurs fidèles de nos jardins.

Tout cela en jonchée chatoyante dans un encadrement de fougères et de mousses ou se perdent, dans un lit de jade et d'émeraude, de grands lis blancs et rouges.

Vous faut-il plus encore?

Je vous lance, en même temps, leurs petits frères, fleurs ailées et vivantes: papillons du Bangale, de Ceylan, de Java, de Chine, les plus rares, les plus beaux, les plus variés, pierres précieuses battant de l'aile, topazes, opales, agates, jaspes, rubis, qui se posent mollement sur leurs soeurs des jardins et se confondent en elles, si bien que vous ne savez plus distinguer ce qui est papillon de ce qui est fleur.

Enfin, je vois un sourire s'ebaucher lentement et ramener un peu la commissure des lèvres vers cette fossette exquise qui s'est perdue dans le sillon de votre joue!

Mais je veux vous voir rire franchement!

J'invoque encore la musique. Les grands maitres! Les grandes symphonies! Les grands artistes qui ont chanté sur le luth immortel de leur coeur la Beauté et la Joie de vivre.

Mais tout cela peut-être est trop sérieux?

Alors, quelque chose de plus vif, de plus terroir? Les berceuses de Botrel? Les chansonnettes napolitaines? O Solo Mio? Ou bien le petit Tango? La Valse ondoyante et capricieuse, ou le rythme endiablé du Zapateado? Ou, ce que je préfère encore, une barcarole vénitienne?

Et, si ce n'est pas assez, j'appelle à grands cris la Muse, inspiratrice des poètes.

Voici les plus beaux vers qui nous charment, nous bercent, nous enveloppent, nous élèvent, nous apaisent et nous font oublier les bassesses de la vie.

Et voici Rostand, avec Chanteclair un nouveau Chanteclair pour faire lever dans votre ciel sombre, le grand Soleil de la Joie!

Paul RAINVILLE
Sanatorium du Lac Edouard,
28 janvier 1931.

Carnet Mondain

Une charmante réunion de la Ligue de la Jeunesse Féminine a eu lieu hier midi au Quebec Winter Club. Plus de deux cents dames et jeunes filles étaient présentes. Nommons d'abord les dirigeantes de la Ligue: mademoiselle Marthe Saint-Laurent, présidente, qui présidait le déjeuner, mademoiselle Marguerite Fortier, vice-présidente, mademoiselle Simone Kieffer, assistante - vice - présidente, mademoiselle Suzanne Legendre, secrétaire, mademoiselle Adrienne Amyot, assistante-secrétaire, mademoiselle Louise LaRue, trésorière; mademoiselle Criquette Samson, assistante - trésorière, mademoiselle Marcelle Paradis, comité de réception, mademoiselle Thérèse Galipeault, comité des aveugles, mademoiselle Louise Turgeon, comité de la couture, mademoiselle Camille Deguise, comité du service social et mademoiselle Madeleine Simard, bibliothécaire.

Les invitées étaient, dans l'ordre alphabétique: mademoiselle Aimée Auger; mesdames Charles Alleyn, Eugène Audet et Alexandre Amyot; mesdemoiselles Lucie Auger, Esther Ahern et Georgette Amyot; mesdames Edouard Barnard et Eudore Boivin; mesdemoiselles Lucie Beaupré, Charlotte Borne, Thérèse Bertrand et Lucette Brousseau; madame Neuville Belleau; mademoiselle Marguerite Bedard; mesdames Gustave Beaudry et Alexandre Bergeron; mesdemoiselles Jeannette Beaulieu, Mireille Bouchard, Laure Belleau, Marcelle Belleau, Marcelle Bernard, Mariette Bernard ,Marguerite Blais, Marguerite Bouffard, Gaby Bisson et Françoise Châteauvert; mesdames Antoine Chassé, Paul Champoux, E. Chaloult et Charles Cannon; mesdemoiselles Jeanne Champoux, Marie Chauveau, Christine Coote, S. Crémailles, Germaine Casgrain, Micheline Caron et Jeanne Caron; mesdames Gerald Coote, Bernard Devlin, Lucien-J. Drolet, et Vincent Dubuc, Chicoutimi; mesdemoiselles Velva Dallman et Louise Drouin; mesdames Roland Desmeules, Léon DesRivières et Louis Demers; mesdemoiselles C. Dufresne, Charlotte Derome, Jacqueline Darveau et Claire DesRivières; mesdames Emile Drolet et Auguste Drolet; mademoiselle F. Duquet; madame Pierre Deguise; mesdemoiselles Nanette Dessane, Françoise DeVarennes, Suzanne DeVarennes et Nörah Devlin; mesdames Emile Delage, Charles Davie et Auguste Descarries, Montréal; mesdemoiselles Mathilde Dupont et Jacqueline Dessaint; mesdames Gaston Esnouf ,J.-H. Fortier, J.-Hugues Fortier, Laval Fortier et J.-A. Fortier; mesdemoiselles Madeleine Fortier, Georgette Fortier et Frechette; madame Louis Francoeur; mademoiselle Lelia Ferreti; madame C. Fages, mesdemoiselles Lili Fortier, Françoise Fortier, Pouce Fiset, Florence Grenon, Chicoutimi, et Germaine Grondin; mesdames Henri Grandbois, Ant. Galipeault ,Georges Garneau et F. Gosselin; mesdemoiselles Berthe Garneau et Aline Garneau; madame (Dr) Gaudreau; mesdemoiselles Evelyn Gauvin, Isabelle Gauvin, Thérèse Hamel, Simone Hudon et Yolande Hudon; madame Philippe Hamel; mesdemoiselles Aline Hamel et Fernande Jolicoeur; mesdames C.-V. Johnson, R. Kernan, Henri Kieffer et Louis Larue; mademoiselle Lucette Létourneau; mesdames A.-H. Legendre, Jules Livernois et Elzéar Létourneau; mesdemoiselles Bina Lanthier, Marie Lapointe, Madeleine Laferrière et Paulette Legendre; mesdames Marcel Langlois, Roméo Langlais et Hector LaFerté; madame Thomas Maher; mademoiselle Mary Murphy; mesdames Edouard Morin et Lucien Morin; mademoiselle Marois; mesdames Ovide Mayrand, Massicotte, Gerald Monaghan, Léo Monaghan et Paul Miquelon; mesdemoiselles Gabrielle Matte'et Georgette Molleur; madame Arsène Morin; mesdemoiselles Hélène Magnan, Henriette Noël, Jeanne Pouliot ,Eliane Perkins et Madeleine Patry; mesdames Georges Parent, Boisseau Picher, Adrien Pouliot et R. Paquin; mademoiselle Edith Plamondon; mesdames Gaston Pratte et P.-J. Paradis; mademoiselle Françoise Pouliot; madame (Dr) Perrin; mesdemoiselles Simonne Paquet et Béatrice Painchaud; mesdames Paul Painchaud et Garon Pratte; mesdemoiselles Françoise Pruneau et Routhier; mesdames Roy et Rainville; mesdemoiselles Marguerite Rinfret, Louise Roy, Jeannette Routhier et Gabrielle Rémillard; madame Louis Saint-Laurent; mademoiselle Louise St-Jacques, Montréal; mesdames Lavoie, Jos. Simard et Arthur Simard; mademoiselle Charlotte Savary; madame Charles Samson; mesdemoiselles Germaine Samson, Josette Sirois et Madeleine Simard; madame René Turcot; mademoiselle Muriel Tanguay; madame Jules Tessier; mademoiselle Louise Taschereau; mesdames André Taschereau, Robert Taschereau et Joachim Tessier; mademoiselle Germaine Taché; mesdames L.-P. Turgeon, Paul Tanguay, Jacques Terreau et Alfred Terreau; mademoiselle Jeanne Tanguay; madame Albert Tanguay; mademoiselle Andrée Trudel; madame Jean-Baptiste Turcot; mademoiselle Thérèse Turcotte; madame Gabriel Taschereau; mademoiselle Louise Turgeon; madame Charles Vézina; mademoiselle Louise Vallerand; madame Edgar Vézina; mesdames H. Vidricaire et Ivan Vallée; mademoiselle Rita Vandry.

Lady Gouin arrivera samedi à bord de l'"Empress of France", d'un long séjour en Europe.

L'honorable M. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et de la Pêche, a passé la journée d'hier à Montréal.

Les élections annuelles du Cercle des Femmes Canadiennes ont eu lieu hier matin. Elles ont donné le résultat suivant: Présidente honoraire: madame H.-G. Carroll; vice-présidentes honoraires: Lady Fitzpatrick, madame L.-A. Taschereau et madame Lennox Williams; présidente: madame P.-B. Dumoulin; vice-présidentes: madame Basil Carter et madame L.-J.-A. Amyot; secrétaires: madame J.-E. Girouard et madame MacDiarmid; trésorière: mademoiselle Marois.

L'honorable M. J.-H. Dillon est retourné à Montréal après un bref séjour à Québec.

Madame L.-H. Hébert est revenue de Montréal où elle a passé quelques jours, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame Albert Tétrault.

Mademoiselle Louise St-Jacques, de Montréal, qui représentait la Ligue de la Jeunesse Féminine de Montréal au déjeuner donné hier midi, au Winter Club, par la Ligue de la Jeunesse Féminine de Québec, est l'invitée de mademoiselle Louise Roy durant son séjour dans notre ville.

Avec la bienveillante permission du lieutenant-colonel J.-P. Archambault, commandant, et des officiers du régiment, la fanfare du Royal 22e Régiment exécutera un beau programme pendant la démonstration des Girl Guides, samedi soir, au Manege Militaire.

Madame Jacques Cartier, de St-Jean, P.Q., est en ce moment à Québec, l'invitée de sa soeur, madame F.-X. Chounard, rue Aberdeen.

M. Thomas Guérin, consul-général d'Autriche, et madame Guerin arriveront d'Europe samedi, à bord de l'"Empress of France".

Madame J.-A. Cardinal a reçu mercredi, le vingt-deux, à un shower de toile, en l'honneur de mademoiselle Cécile Côté, de Bergerville, à l'occasion de son mariage qui aura lieu le vingt-sept courant avec M. Paul Morency, de Québec.

Dimanche, le dix-neuf avril, en l'église de St-Dominique, le Révérend Père Monty, O.P., a baptisé Marie-Louise-Marthe, enfant de M. et madame J.-Roméo Racine. Parrain et marraine, M. André Belley et mademoiselle Marie-Louise Belley ,oncle et tante de l'enfant.

On annonce pour le onze mai, le mariage de mademoiselle Marcelle Marineau, fille de M. et madame P.-O. Marineau, de l'avenue des Erables, avec M. Lucien Paradis, fils de M. et madame Joseph Paradis, de l'avenue de Salaberry. Pas de faire-part.

M. Olivier Rousseau et madame Rousseau (Eva Richard) font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils, né et baptisé le dix-sept avril à Ste-Anne de Beaupré, sous les prénoms de Joseph-Jules-Gérard Parrain et marraine, M. et madame Jules Bélanger, oncle et tante de l'enfant. Madame L. Rousseau portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

A qui ressemble la Princesse Elisabeth ?

On a ici une charmante photographie, nous montrant la feue Reine Victoria, d'Angleterre, en compagnie de la Princesse Marie, fille de Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Angleterre, soeur du Duc d'York et, par conséquent, tante de la petite Princesse Elizabeth, âgée de 5 ans. La ressemblance de la Princesse Marie, l'arrière-petite-fille de la Reine Victoria, avec la Princesse Elizabeth, arrière-arrière-petite-fille de l'ancienne Reine, est frappante, comme on peut le constater.

ST-JEAN PORT JOLI

Un brin d'attention. — Le catéchisme de la communion solennelle commencera lundi, le 27 avril. Seuls seront admis les enfants ayant commencé leur onzième année avant le mois de janvier dernier et possédant très bien leur catéchisme. Ces deux conditions sont rigoureusement exigées. Les parents feront bien de visiter leurs enfants soit en forme, avant de les envoyer au catéchisme, lundi prochain; autrement, ils pourraient bien avoir des surprises... désavantes. Mais n'insistons pas. M. le curé a été, il semble, assez clair à ce sujet, dimanche dernier.

Nous voulons, en passant, dire un mot du catéchisme... ce pauvre petit livre si vite oublié; car le sujet en vaut la peine. Le catéchisme, c'est la science de bien vivre, la science qui mène au salut; ou, pour reprendre à la lettre un mot de Jésus-Homme, c'est "la science qui sauve". Seulement, ce mot fameux, le grand académicien français l'appliquait, dans l'ordre matériel, au salut temporaire des corps, alors qu'il parlait de la science de Pasteur, le célèbre croyant. L'admirable et sympatique bienfaiteur de l'humanité nous vous lons l'appliquer, ce mot, dans l'ordre spirituel, l'appliquer aux âmes. Car il est bon de se le rappeler, l'âme est d'une nature bien supérieure au corps, elle vaut infiniment plus que le corps, et en la perdant, notre dit petit catéchisme, nous perdons Dieu et le bonheur éternel.

Oui, le catéchisme est la science qui sauve, c'est même la seule science vraiment nécessaire, car "Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il finit par perdre son âme ?" Tous nous acceptons cette vérité primordiale, mais nous l'oublions si vite !... Le catéchisme, c'est la meilleure philosophie, la plus claire, la plus simple, celle que toutes les intelligences peuvent saisir et s'assimiler, celle aussi pouvant **garantir** à l'homme le maximum de **bonheur** possible, non seulement pour la vie future, mais encore pour la vie présente.

Et cependant, il semble bien que d'une manière générale, l'on ne donne pas à cette "science souveraine", toute l'importance qu'elle comporte. L'on dirait que, de toutes les matières du programme scolaire officiel, le catéchisme est celle qu'on néglige le plus. Tous les jours, nous rencontrons des garçons de 12 à 15 ans, qui connaissent bien leur grammaire et leur arithmétique, mais qui ne savent presque plus leur catéchisme. La moindre question sur le catéchisme explique les embarras. C'est presque incroyable... et c'est triste à pleurer ! Rendons aux jeunes filles ce témoignage : qu'elles savent mieux leur catéchisme que les garçons, que, d'une manière générale, elles le savent très bien; de même que, d'une manière générale, elles sont plus studieuses que les garçons. Ceux-ci n'ont pas trop de temps, comme le disait M. le curé dimanche dernier, pour jouer et courir les chemins. Et, après que les enfants ont fréquenté l'école pendant six ou sept ans, l'on s'étonne de constater qu'ils ne savent rien !... Il n'y a pourtant pas de quoi !...

En dehors de l'école, nos garçons — sauf exceptions — n'étudient pas; ou, s'ils étudient, ce n'est que pour la forme, pour abuser les parents... trop indulgents. Les enfants ont besoin de récréation, c'est entendu; mais de là à admettre qu'ils doivent consacrer au jeu toutes les heures "non scolaires", il y a loin. Plus d'une mère s'aplatie sur les malaises, souvent imaginaires, causés chez son enfant par le moindre effort intellectuel, mais où ne semble pas s'apercevoir que la plupart du temps, ces malaises ont pour cause première un surmenage provoqué par des jeux violents et prolongés... Nos garçons ne se tuent pas à étudier; ils se tuent plutôt à jouer ! L'hiver, c'est le hockey et le patin, et c'est aussi les glissades en traîneau, c'est encore la quilloche perdue du mardi-gras et de la mi-carême; l'été, enfin, c'est le jeu à la boule, c'est la bicyclette, ce sont mille et un amusements. Et c'est ainsi tout le long de l'année. Et presque toujours, les enfants s'éloignent de la maison, ils vont s'amuser ailleurs, alors, n'étant pas surveillés, ils jouent à s'étourdir et trop longuement, car les enfants ne se bornent pas, puis viennent ces migraines, ces maux de gorge, ces rhumes, et d'autres maladies plus graves, qui font que bien des jours de classe sont perdus. Ce serait pourtant si facile de garder les enfants à la maison et de les astreindre à un régime de vie sage, partagé entre le jeu et l'étude. Comme les enfants s'en porteraient mieux !...

Mais revenons au catéchisme. Il importe de voir à ce que les enfants l'apprennent bien à la maison. C'est la l'affaire des parents. Nos religieuses, nos institutrices font amplement leur part sur ce point, que les parents fassent la leur ! Et la responsabilité est grande. Une bonne formation morale vaut mille fois mieux qu'une formation intellectuelle brillante. Mieux vaut être un ignorant honnête qu'un savant sans conscience ni principes. Garcia Moreno, président de l'Equateur, reçut un jour de la bonne manière un monsieur qui venait lui demander un haut emploi officiel. "Savez-vous votre catéchisme ?" lui demanda Moreno; et sur la réponse négative du demandeur, il lui conseilla d'aller l'apprendre pendant quelques mois, et l'assura qu'ensuite il ne craindrait pas de lui confier l'emploi sollicité.

Voilà qui démontre bien l'importance du catéchisme !

Parents le plus bel héritage que vous puissiez donner à vos enfants, ce n'est ni la fortune ni l'instruction, au sens profane du mot, c'est une belle et solide formation morale !

Celui qui sait bien son catéchisme, qui le possède sur le bout des doigts et s'efforce d'y conformer sa vie — celui-là est fort au-dessus du philosophe qui, se reniant lui-même, considère le cours des astres.

Condoléances. — Dimanche dernier, a été recommandée aux prières la Révérende Soeur Marie-Joseph (née Joséphine Bourgault), de la Communauté des Révérendes Soeurs de St-Joseph de St-Vallier, décédée à Québec, dans la soixantaine, dans la nuit du 13 au 19 avril, à l'âge de 32 ans.

La vénérable défunte était la fille de M. Armand Bourgault, arpenteur, autrefois de cette paroisse, aujourd'hui maître de poste à Fournière, et de feu Dame Hermine Fournier.

Aux Révérendes Soeurs St-Joseph de St-Vallier, ainsi qu'à la famille de la vénérée défunte nous offrons l'expression de nos plus respectueuses condoléances.

Notes sociales. — Le capitaine Antoine Fournier, commandant du "Sable I", était, dimanche dernier, en promenade dans sa famille, à l'Ermitage.

—M. le notaire et Mme Jos. Verreault, de Québec, étaient de passage ici, le 12 avril dernier.

—M. J. Fectault et Mlle Fectault, de Montréal, ont passé la semaine dernière dans notre paroisse, en promenade chez M. M. Fortin.

—Mlle Adrienne Garneau, ainsi que M. Léonard Bourgault étaient, la semaine dernière de passage à Québec.

—M. Emile Dubé nous a quittés après un séjour de plusieurs semaines, ici, pour retourner à Detroit, Michigan.

—M. Philippe Frève, mécanicien, qui a passé les mois d'hiver dans sa famille, à Ste-Anne de la Pocatière, nous est revenu dernièrement pour reprendre son emploi au garage Chouinard.

—Notre ami M. Ephrem Dubé a aussi repris son travail au même garage, il y a une quinzaine.

—Mlle Jeanne Dufour, de St-Moïse, est retournée dans sa famille, après quelques mois de convalescence passés chez M. Cyrille Lemieux.

Divers. — La confirmation a-t-il été annoncé au prône, dimanche dernier, aura lieu le 4 juin.

Aux poètes. — Les poètes amoureux des choses du terroir apprendront avec plaisir que les "wawarons" sont arrivés, depuis quelques jours. De soir en soir, les "soupirs sonores" se multiplient dans les champs; bientôt le concert sera complet.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 24.—M. et madame Charles Desbaillets et mademoiselle Adrienne Desbaillets sont arrivés à New-York, sur l'"Ile de France", d'un séjour en Europe.

Mademoiselle Germaine Parizeau est de retour d'Atlantic City où elle a passé quelques semaines.

Mademoiselle Marie-Jeanne Dérome a reçu à l'heure du thé, lundi.

Au shower de tasses donné mardi après-midi, chez madame Gerald Fauteux, en l'honneur de mademoiselle Germaine Bruchési, dont le mariage aura lieu en juin, le thé et les glaces furent servis par madame Maurice Brault, madame Paul Mathieu et madame Louis O'Sullivan, aidées de mesdemoiselles Cécile Lavoie et Suzon Mathieu. La table du thé était ornée de fleurs blanches.

Madame F.-X. Leduc, avenue Bloomfield, a reçu à l'heure du thé, mardi pour sa fille, Magdeleine. Les salons étaient fleuris de jonquilles et de roses.

M. le docteur O. Létourneau, de Westmount, est revenu de la Floride où il a passé les mois d'hiver.

TELEPHONEZ A
HOGAN

POUR
Poisson - Fruits
Légumes - Volailles
Nouvelle adresse :
135 Rue ST-PATRICK
Voisin de la Halle Bertheiot.
Appelez 2-0061 ou 2-0062

Personne n'aime femme décharnée

Gagnez des livres de poids en quelques semaines avec la nouvelle IRONIZED YEAST — une combinaison spéciale de levure de bière sèche plus fer — ou rien à payer.

Des milliers sont enchantés du bien rapide que procure la nouvelle Ironized Yeast. Ils ont gagné des livres de bonne chair ferme en quelques semaines. Les gens fatigués, faibles et nerveux sont devenus forts et actifs. Les teints maculés ont pris un clair incarnat de rose. Constipation et indigestion ont disparu. Pourquoi Ironized Yeast agit-elle si vite ?

Ironized Yeast, c'est deux toniques dans le même — de la levure spéciale de bière sèche, créatrice de poids, et du fer qui enrichit le sang et renforcit. Cette levure est la même qui sert à faire le malt et le rend si bienfaisant. Elle est spécialement cultivée et concentrée pour fournir la plus grande vertu productrice de chair. Doublement éprouvée pour la force, la pureté et la puissance. Utilisée par les médecins et les grands hôpitaux.

A cette levure de bière concentrée et séchée on ajoute trois sortes de fer aisément assimilable pour créer rapidement du riche sang rouge et donner du ton aux nerfs et aux muscles. Grâce à ce procédé spécial, Ironized Yeast devient plus efficace que la levure ou le fer pris séparément. Ne contient ni empois, farine ou remplissages donnant des gaz.

Si vous ne pesez pas le poids — si vous souffrez de nervosité, lassitude, constipation, indigestion, si vous avez le teint terreux ou maculé, commencez dès aujourd'hui à prendre Ironized Yeast. Agréables petites tablettes — sans vilain goût, ne dérangent jamais l'estomac, ne donnent ni gaz ni gonflement. Ne se gâtent jamais, inoffensives pour tous.

Allez chercher dès aujourd'hui à la pharmacie un plein traitement de Ironized Yeast, et prenez ces petites tablettes suivant les instructions. Si vous n'êtes pas enchanté des résultats rapides, votre argent vous sera promptement remboursé par le fabricant.

S'il y a des inconvénients d'acheter à la pharmacie, envoyez $1.25 directement à la Canadian Ironized Yeast Co., Ltd., Box 1323, Montréal, Que., Desk 6701.

MISE EN GARDE ! Défiez-vous des substitutions. On offre des imitations de la Ironized Yeast, prétendant qu'elles sont la même chose, mais c'est positivement faux. La grande demande en faveur de Ironized Yeast est due à son incontestable supériorité. A moins d'avoir la véritable, vous ne pouvez vous attendre à des résultats merveilleux. N'acceptez pas de contrefaçons. Voyez le nom Ironized Yeast sur la boîte et les lettres IY sur chaque tablette. Si ces marques n'y sont pas, remettez le paquet au pharmacien et allez ailleurs où l'on ne falsifie pas.

LORETTEVILLE

Visite officielle. — L'Ecole Ménagère Régionale, dirigée par les Révérendes Soeurs de la Charité de St-Louis, à Lorette-ville, a reçu la visite officielle du Surintendant de l'Instruction Publique, lundi dernier. L'honorable M. Delage était accompagné de madame Delage, de M. Lionel Bergeron, secrétaire du Département, de M. Ephraim Bédard, M. A.L., et de madame Bédard, de M. Alphonse Désilets, directeur de l'Enseignement agricole-ménager, et de madame Désilets, de M. l'abbé Ulric Couture, inspecteur des écoles ménagères, et de M. J.-E. Letarte, inspecteur des écoles primaires du district.

"Le Loretteville". — Les membres du club de raquettes "Le Loretteville" ont procédé à l'élection de leurs officiers pour la saison 1931-32. M. E.-Alex Martel a été élu président en remplacement de M. Louis Faucher, dont le terme expire avec la fin de la saison. Les autres officiers sont : MM. Albert Rhéaume, 1er vice-président; Roméo Moffet, 2ème vice-président; Jean-Baptiste Verret, secrétaire; Charles-Ernest Savard, trésorier; Jos. Verret, capitaine; Maurice Boulet, lieutenant; Edouard Durand, Louis Faucher, Ant. Renaud, Alexandre Boutet et Guy Dallaire, directeurs.

BECANCOUR

Fête à la ture. — Se sont réunis à la sucrerie de M. Henri Houle pour déguster une bonne ture canadienne: M. et Mme Henri Houle, M. et Mme Ludger Houle, M. et Mme Ulric Doucet, M. et Mme Edouard Champoux, M. et Mme Emile Houle, M. et Mme Napoléon Tétreault, Mme Johnny Houle, M. Alexandre Robichaud, Mme Joseph Champoux, Mlles Marie-Anne Dubord, Monique, Antoinette, Germaine, Thérèse, Lucile, Marguerite, Aline et Claire Houle, Mlle Rose-Anna Rheault, Mlles Alice, Germaine, Marie-Berthe et Simone Robichaud, Mlles Cécile, Marie-Rose et Jeanne Champoux, MM. Georges-Aime Deshaies, Elphège, Rosaire et Eloi Deshaies, Arthur et Simeon Côté, Gaston Rheault, Albert Carignan, Roger Piché, Robert Blondin, M. Henri Lenneville, de Ste-Angele-de-Laval, A. Deschenes et M. Laperrière, de Trois-Rivières, T. Houle, Gerard Champoux, Hervé Lavoie, Omer Laine, Albert Deshaies, Antonio Desilets, Maurice Houle.

Tous se sont retirés enchantés de cet agréable après-midi.

Va-et-vient. — Mme J.-E. Blondin est revenu enchantée d'un voyage à Arthabaska.

—M. et Mme Paul Bergeron et leur fillette, Jacqueline, de Ste-Angèle-de-Laval, étaient en promenade chez M. Joseph Bergeron, dernièrement.

—M. et Mme Henri Poliquin, Mlles Antoinette, Anne-Marie et Patricia Paliquin sont de retour d'un voyage aux Trois-Rivières.

—M. Robert Carignan, de Ste-Philomène, est venu visiter, récemment, M. Anatole Carignan.

—Mme Placide Mercier a fait un séjour chez M. Edmond Blais à Ste-Gertrude.

—MM. Lorenzo Aboit et Jimmy Montambeault, du Precieux-Sang, ont visité M. D. Genest, cette semaine.

—M. et Mme Joseph St-Onge et leur fils, Rene, du Precieux-Sang, ont fait un voyage d'affaires ici, jeudi dernier.

—M. et Mme Rodolphe Giroux, M. F... ...oux sont en voyage aux Trois-Rivières.

—L'abbé Raoul Lallier, M. et Mme Antoine Poliquin et leurs fils, Bruno et Gilles, sont allés au sucre chez M. Albert Tourigny, à Ste-Angèle-de-Laval, ces jours derniers.

—M. Fairy, représentant de l'Evénement, était en voyage en cette paroisse, [illegible] dans l'intérêt de notre journal.

—Mme Gédéon [illegible] visité, récemment, MM. Ovide Fortier et Alfred Lanviere, à St-Sylvestre.

—M. et Mme Pierre Dubois, Mme Joseph Lethiecq étaient les invités de M. Joseph Tourigny, à Ste-Angèle-de-Laval, dernièrement.

—Mme Joseph Bergeron, M. et Mme Joseph Lethiecq, Mlle Françoise Bergeron, MM. Joseph, Roland, Robert Blondin, Mlle Marcelle Blondin étaient en visite au presbytère de Ste-Angèle-de-Laval, dernièrement.

—M. Emile Morel, de St-Sylvestre, était en voyage d'affaires ici, dernièrement.

STE-CLAIRE

Décès. — C'est avec douleur que nous apprenons la mort du fils de M. et Mme Joseph Fradette, Arthur, âgée de 2 ans et 3 mois.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Moore, Aurèle Boulanger, P.-Emile Fournier et Roland Fradette.

Suivaient le corps M. et Mme Joseph Fradette, MM. Georges Fradette I. Boutin, Edouard Begin, de Ste-Marguerite, Delphis Ferland et Mme Ferland, M. A. Fournier et sa fille, Madeleine, MM. Cléophas Boutin, George, Marie, Léo Boulanger, Omer Moore, Arthur Duquet, Mme Joseph Moore, M. et Mme Arthur Duquet, Mlle Carrier, de Lévis, Mme Emile Boulanger.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 23. — Une demi-douzaine de prisonniers à la prison provinciale, ont été éloignés des autres détenus, hier, à la suite d'une tentative d'insurrection parmi les 400 forçats.

Il souffrit pendant des mois du mal de reins

Un homme de Québec a pris des Pilules Dodd pour ses reins.

M. Eusebe Boulay est soulagé après avoir pris six boîtes de Pilules Dodd pour ses reins.

Les Trois Rivières, P. Q., 24 avril. (Spécial.) — Je suis heureux de pouvoir vous dire que les Pilules Dodd pour les reins m'ont fait beaucoup de bien", écrit M. Eusebe Boulay, de cette localité. "J'ai éprouvé plusieurs mois des douleurs dans les reins et le dos. Le matin j'avais beaucoup de peine à marcher. C'est pourquoi j'ai pris des Pilules Dodd pour les Reins. Après la première boîte, je me sentis mieux. J'en ai maintenant pris six boîtes et aujourd'hui je suis parfaitement bien. Je ne pourrais les louanger assez. Elles sont un splendide remède."

Le mal de dos, la courbature, l'étourdissement, le mal de tête et la dépression sont les premiers symptômes de la faiblesse des reins, symptômes trop souvent négligés. Les reins faibles vont de mal en pis quand ils sont mal soignés ou négligés. Dès que vous soupçonnez vos reins d'être en désordre, prenez des Pilules Dodd pour les Reins pour les renforcir et les remettre en bon état.

Les Pilules Dodd pour les Reins ont édifié leur réputation sur le bien qu'elles ont fait.

VALEUR VERITABLE
"FISCHL"
Grenoble

Gants Kid Français, lavable, coupé picot, genre Slip-On. Notre prix **$2.65**

Gants Suède, lavable, genre Slip-On. Notre prix **$2.75**

SPECIAL

Gants Slip-On, nouveau genre poignets en patron "modern". Kid lavable et cousu picot. Notre prix . **$2.79**

Gants longs, 13 pouces, en Kid lavable, genre uni, aussi avec un bouton en perle. Notre prix **$3.25**

The LITTLE GREEN SHOP Reg'd
47, RUE ST-JEAN.

J.-P. NADEAU
Jardinier Paysagiste
Bergerville Tél. 9115

Liqueur douce fabriquée avec du jus d'oranges importées directement de la Californie.

$60.00 ET PLUS
Pour Votre Radio ou Phonographe

Que vous déménagiez ou non, vous entreprendrez bientôt un grand nettoyage à votre foyer, vous y ferez des changements.

Vous vous apercevrez que votre radio ou phonographe ne donne pas le rendement que vous désirez, et qu'il ne cadre plus avec les améliorations modernes que vous avez fait subir à votre logis.

Pourquoi alors ne pas profiter de l'offre exceptionnelle que nous vous faisons ici pour échanger ce vieil instrument contre un Radio Electrola Victor, de SONORITE et d'APPARENCE INCOMPARABLES. Vous en obtiendrez 100% de satisfactions.

Voyez-nous ou téléphonez et notre représentant ira évaluer votre appareil, et vous démontrera ce fameux Radio Electrola Victor.

GAUVIN & COURCHESNE
RADIOS - MUSIQUE - PIANOS
LITTERATURE
189 rue Saint-Jean **Tél. 2-4345**

ADJ. LEPINE
Special pour Vendredi et Samedi

OEUFS premiers ent. avec chaque achat d'une piastre de viande . . . . . **3** doz. pour **.43**

Jeune lard frais, la livre	.15	PIC-NIC, la livre	.19
FESSE de veau, la livre	.15 à .20	ROLL, la livre	.22
VEAU quartier devant, la liv.	.05 à .08	BACON tranché	.25
ROASTBEEF, la livre	.12	LARD salé préparé au sucre	.17
BOEUF à soupe, la livre	.08	LANGUE de veau, cervelle de veau, ris de veau	
10 livres de boeuf pour	$1.00		

142, Du Roi, tél. 4-2981 77, Du Pont, tél. 3-4700

Exposition
des PAINS FRANCAIS
Produits Exclusifs de
La GERBE D'OR Ltée
Dans les vitrines de monsieur
J.-A. PAINCHAUD
EPICIER
93½ DE LA CANARDIERE
Tél. 4-3981
Service de Livraison

Notre Spécialité : PAINS FRANCAIS
Qualité de Luxe

Méfiez-vous des contrefaçons. Nos pains sont si réputés que tous veulent les imiter

Nos clients qui déménagent sont priés de nous en avertir

LA GERBE D'OR LTEE
E. GUERARD, prop. *Tél. 4-3126*
LIMOILOU

Valeurs Spéciales Fin-de-Semaine

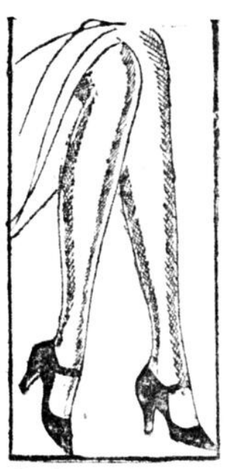

Bas de Chiffon

Une valeur remarquable à notre prix fin de semaine de

$1.25

Ces chiffons au fini mat sont en mailles claires et uniformes, en soie jusqu'au haut en pied. Dans toutes les jolies nuances printanières.

Les bas comme ceux-là se sont vendus **$1.95**

N.w-York envoie la

Sacoche Graceline

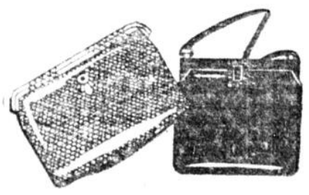

Elégantes au-delà de toute description ces jolies sacoches de soie. En noir, tous bleu et beige et les tout nouveaux quadrillés. Vous devriez certainement les voir.

$4.25

Echarpes

pour aller avec les sacoches

$1.50

Holt, Renfrew & Co
Limited

Brazilian et Nickel dirigent le relèvement des stocks à Montréal après que treize nouveaux bas eurent été touchés

UNE SEANCE IRREGULIERE MAIS BEAUCOUP PLUS ACTIVE A N.-Y.- DIMINUTION DES PRETS AUX COURTIERS

UN RALLIEMENT TARDIF SUR LE MARCHE AMERICAIN

New-York se paye le luxe d'un petit ralliement mais non sans avoir absorbé une forte liquidation de valeurs.

GENERAL MOTORS

(Service de la Presse Associée)

New-York, 24. (Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). — La Bourse de New-York s'est payée le luxe d'un ralliement, hier, mais non pas sans avoir absorbé une forte liquidation. La séance a été la plus active depuis le mois de février et l'une des plus irrégulières aussi. Le volume des ventes a augmenté à 3,800,000 actions. Les gains l'emportaient sur les pertes en clôture et l'indice de 90 stocks qui avait touché un nouveau bas durant la séance a avancé d'un demi-point. Il s'est produit deux ralliements à vrai dire, l'un durant la première heure et le second durant la dernière heure. Durant cet intervalle le marché a été lourd et la plupart des vedettes ont touché des cours minima pour le mouvement, pour l'année courante ou pour plusieurs années écoulées. Le premier ralliement avait fait avancer les stocks d'un point ou deux, mais la baisse qui suivit les fit reculer d'un à cinq points. New York Central, U. S. Steel, Fox Film, American Telephone, Southern Pacific, General Motors et Baltimore & Ohio ont fléchi fortement et le marché semblait approcher du point culminant de baisse qui était anticipé par les statisticiens des bureaux de courtiers. A certains moments, le ticker avait trois ou quatre minutes de retard.

Au moment où les vendeurs se reposaient une minute, le rapport de General Motors pour le premier trimestre de 1931 a fait son apparition démontrant des profits de 61 cents par action comparativement à 57 cents durant le dernier trimestre de 1930. Il se peut que ce rapport relativement favorable ait déterminé le ralliement qui s'est dessiné durant la dernière heure. Les prix des stocks en clôture étaient plus faibles toutefois que les maxima touchés durant l'avance du matin. U. S. Steel qui avait touché 129 hier matin s'est vendu à 124 7-8 pour fermer à 127 1-4 en mieux de 3-4 point. General Motors qui était descendu à 38 3-4 a terme stationnaire. American Telephone a regagné une perte de 4 points. American Can, Bethlehem Steel, General Electric, DuPont, New York Central, North American, Eastman Kodak et Allied Chemical ont avancé d'un à deux points.

La vigueur des cables sterling reflétait la dernière réduction dans les billets de banquiers ici. Les changes étrangers ont généralement gagné du terrain. Le franc français a légèrement avancé. Sur un total de 783 stocks qui ont fait leur apparition sur le tableau, 193 ont avancé, 426 ont reculé et 169 sont demeurés stationnaires. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc., copyright 1931:

	50 IND	20 CF	20 UTIL	90 Total
Hier	117.2	84.9(x)163.1	121.4
Avant hier	116.5	85.0	169.0	120.9
Sem. passée	122.2	87.7	179.0	126.9
Mois passé	136.1	95.4	200.1	141.6
1930	193.9	135.3	279.3	202.9
1929	220.0	132.2	217.8	205.3
1928	160.5	123.5	146.5	152.1
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	116.5	85.0	159.3	120.9
Haut 1930	202.4	141.6	281.3	205.6
Bas 1930	112.9	86.4	146.5	114.7
Haut 1929	252.8	167.8	353.1	253.5
Bas 1929	141.3	117.7	156.3	140.2

(x)—Nouveau bas pour 1931.
Ventes d'environ 3,800,000 actions.

UN APERCU DES AFFAIRES

Le dernier bulletin de la Banque Canadienne Nationale dit que le 1er trimestre de 1931 va marquer un tournant.

LA SITUATION

Montréal, 24. — Il semble que le premier trimestre de cette année doive marquer, non pas certes un virage, mais un tournant de la situation économique du Canada. Ce n'est pas à dire, bien entendu, que nous assisterons, au cours des prochains mois, à une reprise des affaires rapide et générale. Les causes de la dépression sont trop nombreuses et trop profondes pour qu'on puisse espérer un brusque retour de la prospérité.

Ce sont surtout les éléments défavorables de la situation qui s'imposent à l'attention. Le problème du blé est loin d'être résolu. Celui de l'industrie des pâtes et papiers ne l'est pas encore. Les opérations ferestières ont été fort restreintes cette année. De février à mars, l'embauchage a subi un déclin d'activité, sauf dans l'industrie manufacturière, où il y a eu progrès. Les prêts courants et escomptes au Canada ont passé de 1,141 millions en janvier à 1,116 millions en février,—ce qui ne représente qu'un fléchissement d'environ 2 pour cent. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, le commerce extérieur du Canada au cours des douze mois terminés à la fin de fvrier accuse une importante moins-value par rapport aux douze mois précédents, la somme de nos échanges ayant fléchi de 2,441 millions à 1,796 millions de dollars. Il est intéressant de noter toutefois que la diminution des exportations a été moindre que celle des im-

(Suite à la page 7)

GAIN DE L'INDICE

Le premier trimestre de 1931 a démontré un changement prononcé dans la tendance à la baisse de 1930 d'après l'indice préliminaire des conditions commerciales au Canada tel que préparé par le Financial Post. A venir jusqu'à présent toutefois, on n'a pas la preuve suffisante pour assurer que le tournant définitif a été franchi. Il se peut que les affaires fléchissent durant les mois qui suivront lorsque l'effet stimulant de l'augmentation projetée dans la taxe des ventes et le stimulant naturel des affaires du printemps auront perdu de la force.

REUNION ANNUELLE DE STEEL COMPANY

Le président Ross H. McMaster dit que le tonnage, les prix et les profits ont diminué depuis la fin de 1930.

LES PROJETS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Hamilton, Ont. 24 — Le président Ross-H. McMaster, de la Steel Company of Canada Limited, a déclaré lors de la réunion annuelle de la compagnie que les résultats relativement satisfaisants qui ont été enregistrés durant 1930 provenaient presque totalement des opérations du premier semestre de l'année. Depuis, le tonnage, les prix et les profits ont diminué. Etant donné qu'il n'y a pas longtemps, les directeurs ont fait une déclaration au sujet de la politique de la compagnie pour les dividendes par suite de la décision du Conseil Privé, il s'ensuit que la question n'a pas été soulevée de nouveau. On est contenté de dire que l'incertitude des conditions actuelles des affaires nécessitait la conservation des ressources liquides de la compagnie afin de faire face au taux actuel des dividendes.

Les projets d'extension dépendent des conditions des affaires de même que de la stabilité de la protection du tarif. Les placements considérables que nécessite l'industrie métallurgique rendent essentielle la stabilité d'une politique fiscale. Pour ce qui regarde l'avenir, le président McMaster n'a pas voulu se prononcer parce que les perspectives sont plutôt incertaines. La demande des commerces et industries qui alimentent d'ordinaire les opérations métallurgiques souffre d'une diminution dans le pouvoir d'achat et bien que l'on soit optimiste, on ne saurait prédire la durée de la situation anormale des affaires.

EXPORTATIONS DE PAPIER EN MARS

Le Canada a exporté pour $11,200,325 de papier à journal durant le mois de mars 1931 au lieu de $8,086,266.

DURANT FEVRIER

Ottawa, Ont., 24 — Une augmentation sensible a été enregistrée dans les exportations canadiennes de papier et de produits de papier durant le mois de mars 1931, d'après le dernier rapport du Bureau Federal de la Statistique. Les exportations se sont chiffrees en effet à $11,639,039, alors qu'elles avaient été de $8,416,-915, durant le mois de février 1931. Cependant, une diminution a été enregistrée par rapport aux exportations de mars 1930 qui avaient été de $13,461,699. Sur les exportations de papier et de produits de papier au total de $11,639,039, enregistrées durant mars 1931, il est allé pour $539,-461, de papier dans le Royaume-Uni, pour $10,124,830, dans les Etats-Unis et pour $974,728, dans les autres pays. Les exportations canadiennes de papier à journal proprement dit se sont chiffrées, durant mars 1931, au total de $11,200,325, au lieu de $8,086,266, durant février 1931 et de $12,918,086 durant mars 1930.

Les exportations canadiennes de bois de pulpe se sont chiffrées durant le mois de mars 1931 à $674,054, alors qu'elles avaient été de $651,056 durant le mois précédent et de $1,208,-001, durant le mois de mars 1930. La totalité de ces exportations était dirigée vers les Etats-Unis. Le Canada a exporté durant mars 1931 pour une valeur de $3,267,236 de pulpe de bois comparativement à une valeur de $2,-518,190, durant février 1931 et à une valeur de $4,704,595, durant mars 1930.

EMISSION VENDUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montreal, 24.—La National City Company Limited a obtenu une emission de $300,000. d'obligations de la ville de Westmount pour le prix de 99.647. Les obligations rapportent 4 1-2 p.c. d'intérêt et elles sont remboursables par series de 1931 à 1970.

Douze soumissions avaient été envoyées à la ville.

COMMENTAIRES de BOURSE
CE QU'ON DIT A MONTREAL

Bell Telephone Company.

La Bell Telephone Company of Canada qui se place au premier rang des compagnies canadiennes d'utilités publiques avait 851,788 installations téléphoniques en opérations durant l'année 1929 dont 715,000 représentaient la propriété actuelle de la compagnie, les autres provenant de diverses sctations. Le Bell Telephone opère dans les provinces de Quebec et d'Ontario où elle dessert un territoire de 831,837 milles carrés habité par une population de 6 millions d'âmes. A venir jusqu'à l'année 1930, l'expansion de la compagnie s'est continuée sans interruption à cause du developpement des affaires en général et de l'augmentation de la population. On a la preuve de cet avancé par le fait que durant la période écoulée de 1919 à 1929 le nombre des téléphones en usage dans le territoire desservi a plus que doublé. Les installations nouvelles se sont fait au taux de 44,000 par année de 1925 à 1929. L'an dernier, pour certaines raisons particulières, l'augmentation dans le nombre des téléphones a été de 23,340 au lieu de 47,211 durant 1929. L'actif total de la Bell Telephone Company of Canada se chiffre actuellement à $200,509,000, dont $9,618,936, en valeurs de placement et $6,188,000, en capital d'opérations. Comme la compagnie doit débourser $20 millions cette année pour ses travaux d'expansion, l'on croit que des droits de souscription seront offerts aux actionnaires comme ce fut le cas en 1922, 1924, 1927 et 1929. Le rendement du stock au prix actuel est de 5.40 pour cent.

Noranda Mines Limited.

L'une des promesses du président J.-Y. Murdoch de Noranda Mines Limited faite lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, il y a quelque temps, a été réalisée hier. Pour la première fois, les actions de la compagnie ont été inscrites sur le tableau de la Bourse de New-York. On pourra voir dans nos colonnes du marché américain compilées par la maison Greenshields & Co, qu'il s'est vendu hier à New-York, sur la grande Bourse, 12,400 actions de Noranda Mines. Le stock cotait à l'ouverture 2 3-4. Il a avancé à un haut de 22 1-4 pour toucher ensuite un bas de 21 1-2 et fermer à 22. Les lettres qui ont été attribuées à Noranda Mines pour le distinguer des autres stocks sur le ticker sont NLM. Jusqu'à présent, les actions de Noranda étaient cotées sur la petite Bourse de Montreal, sur la Bourse des Mines de Toronto et sur la petite Bourse de New-York. Dorénavant, elles apparaitront sur la grande Bourse de New-York ce qui ne manquera pas de faire plaisir aux actionnaires parce que le titre deîà populaire sera encore mieux vu du grand public.

Le marché mobilier.

La lettre de la Banque Canadienne Nationale, datée du mois d'avril, rappelle que la récente animation de la Bourse de Montreal n'aura été, ainsi que plusieurs l'avaient prévu, qu'un faux départ. Nous faisions observer le mois dernier, si l'on veut bien se le rappeler, que la hausse était loin d'avoir pris les proportions d'un mouvement général. Devant l'abstention du public, la cote n'enregistre que de faibles oscillations, d'ailleurs sans suite. Cette stagnation contraste avec l'activité croissante que manifeste le marché des valeurs à revenu fixe. Les émissions d'obligations effectuées en mars représentent une somme de près de 45 millions de dollars, à rapprocher de moins de 40 millions au mois de février. Les emissions du premier trimestre de cette année se chiffrent par 194 millions, contre 159 millions pour la même période de 1930. Les cours des obligations de premier ordre n'en restent pas moins très fermes, ainsi qu'en témoignent des récents emprunts. Les obligations 4 1-2 pour cent de la cité de Quebec, qui s'offrent à 100.50, donnent un rendement d'environ 4.47 pour cent, et les obligations 4 1-2 pour cent de la cité de Sherbrooke, ville moyenne jouissant d'un crédit indiscutable, se vendent au pair.

(Commentaires venus par fils privés de McDougall & Cowans, Québec).

Les actionnaires canadiense de Brazilian Traction seront heureux d'apprendre que la demande qui s'est manifestée pour le stock hier provenait de Londres. On connait l'habileté des placeurs britanniques. Puisqu'ils considèrent que les actions de Brazilian constituent un achat au prix actuel, c'est que les placeurs à long terme doivent y trouver leur profit.

L'année fiscale de Foundation Company se termine ce mois-ci et l'on rapporte que le dividende de $1. par action commune a été gagné par une bonne marge. La compagnie a pour $5 millions de commandes non remplies dans ses livres.

Ceux qui recommandent l'achat des actions de National Steel Car au cours de 25 disent que la compagnie est en mesure de faire face à la période maigre qu'elle peut rencontrer sans rencontrer de difficultés en autant que les actionnaires sont concernés. La capitalisation actuelle et le faible taux du dividende sont des facteurs importants par le temps qui court.

La compagnie Canada Cement a bien fait durant les trois dernières années. Des montants substantiels de revenus ont été replacés dans la propriété et l'équite qui garantit le stock commun a été augmenté graduellement. La compagnie constitue le principal facteur aujourd'hui dans l'industrie canadienne du ciment et les commandes substantielles qu'elle ne manquera pas d'obtenir en rapport avec le projet de termini du Canadien National à Montral lui permettent d'envisager l'avenir avec confiance. (Financial Service).

La Canadian General Investments Limited

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 24.— Les actionnaires de Second Canadian General Investments Limited seront appelés à approuver une augmentation dans le capital actions ainsi qu'un changement dans le nom de la compagnie lors d'une assemblée spéciale qui sera tenue tout de suite après l'assemblée annuelle, le 29 avril. Le changement dans le nom et dans la capitalisation constitue le premier pas vers l'amalgamation de Canadian General Investment Trust Limited, de Second Canadian General Investments Limited et de Third Canadian General Investment Trust Limited. Le capital de Second Canadian General Investments Limited sera augmente de 400,000 actions sans valeur au pair à 1,000,000 d'actions. Le nouveau nom de la compagnie sera Canadian General Investments Limited. L'augmentation du capital permettra l'échange des actions des deux autres compagnies. Toutefois, la base d'échange sera calculée exactement sur la valeur de liquidation des actions de chaque trust. Il existe 2,300 actionnaires de Canadian General Investments Trust Limited. 20 pour cent du stock est détenu en Angleterre et un autre 20 pour cent appartient aux directeurs. Il y a aussi 75,000 actions d'une valeur de $100. en circulation. Il y a 3,000 actionnaires de deuxième Trust qui se recrutent principalement au Canada.

NOTES BREVES

Le marché de Bourse a fluctué d'une façon irrégulière durant la séance d'hier qui a été la plus active depuis février.

La liste locale s'est ralliée durant la dernière demi-heure après avoir fléchi à l'ouverture.

Les cours du blé canadien sont en train de perdre le terrain gagné ces jours derniers parce que les ventes pour le commerce d'exportation ne se continuent pas au même rythme que la semaine dernière.

Niagara Hudson Power a gagné durant le premier trimestre de 1931 des profits applicables pour les dividendes de $3,659,394, au lieu de $4,789,-644, durant 1930. La compagnie a gagné durant l'année finissant avec mars 1931 des profits de $14,428,095, ou de 55 cents par action au lieu de $15,595,066, ou de 61 cents par action durant l'année précédente.

Westinghouse Manufacturing Company a subi durant le premier trimestre de 1931 un deficit de $2,885,945, comparativement à des profits nets de $4,546,618, durant le premier trimestre de 1930. Les commandes qui étaient de $147,150,916, durant le trimestre de 1930 ont diminué à $30,-100,410, durant le trimestre qui vient de finir et les ventes nettes ont diminué durant le même temps de $45,-043,934 à $27,837,160.

Dow - Jones & Co. rapporte que les directeurs de U. S. Steel vont déclarer probablement le dividende régulier de $1.75 par action commune mardi prochain bien que les profits du premier trimestre de 1931 sans tenir compte des revenus spéciaux n'aient couvert que de 25 à 50 cents du dividende.

General Motors a gagné durant le premier trimestre de 1931 des profits nets de 61 cents par action au lieu de 98 cents durant le premier trimestre de 1930.

A.-H. Williamson, directeur de Wood, Gundy & Co., Toronto, a nié que la reorganisation interne de la British Columbia Packers avait été virtuellement complétée comme l'on mandait de Toronto. M. Williamson a nié aussi que les directeurs actuels avaient donné leur démission.

Les compensations bancaires de la ville de Québec se sont élevées durant la semaine finissant le 23 avril 1931 à la somme de $5,245,023, au lieu de $4,715,432, durant la période correspondante de 1930.

(SOMMAIRE DE DOW - JONES VENU PAR FILS PRIVES DE MCDOUGALL & COWANS, QUEBEC).

Caterpillar Traction a déclaré son dividende trimestriel régulier de 75 cents. Le dividende extra de 25 cents n'a pas été déclaré. La compagnie a gagné $1,031,345, durant le premier trimestre de 1931 au lieu de $3,365,-823, en 1930.

DuPont de Nemours a gagné durant le premier trimestre de 1931 des profits de $1.01 au lieu de $1.52 l'an dernier.

Delaware and Hudson a gagné en 1930 des profits de $9.10 par action commune.

Les profits de Air Reduction durant le premier trimestre de 1931 ont été de $1.21 au lieu de $1.98 durant 1930.

Les usines Chevrolet travaillent 5 journées et demie par semaine. Plusieurs de ces usines ont des équipes du jour et de la nuit. La compagnie a une liste de paye de 34,000 personnes.

American Home Producers a déclaré son dividende régulier de 35 cents.

Le marché de Londres est un peu meilleur mais les mouvements de prix sont irréguliers.

PRETS AUX COURTIERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 24. — Les prêts aux courtiers et aux spéculateurs consentis par les banques faisant partie de la Federal Reserve de New-York se sont chiffrés durant la semaine finissant le 22 avril au montant de $1,844,000,000 ce qui représente une diminution de $5,-000,000 sur la semaine précédente.

DIVIDENDES

Canadian Hydro - Electric privilégié 1 1-2 pour cent payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 1er mai.

LETTRES DE FERMETURE

PAR GEOFFRION & CIE

J.-R. TIMMINS & CO. — Le marché a dû absorber aujourd'hui beaucoup de liquidation. L'ouverture a été plus faible et très nerveuse. Il s'est produit un ralliement à la fin de la première heure qui n'a pas duré à cause de la lourdeur dans les stocks de vues animées. Fox surtout a été faible et les autres titres de compartiment ont baissé en comparaison. Il y a eu de grosses ventes dans Westinghouse et McKeesport Tin Plate. On entendait parler de liquidation forcée ce qui a eu pour effet d'affecter le sentiment. Au début de l'après-midi, une attaque fut déclanchée contre les chemins de fer mais comme elle n'eut pas de resultats notables, le marché s'améliora considérablement pour fermer beaucoup au-dessus des bas de la matinee. Quelques stocks ont même enregistré des gains par rapport à la fermeture de la veille. Le ton final du marché a été ferme.

PAR GREENSHIELDS & CO.

SPENCER TRASK. — Le marché de Bourse a été irrégulier avec un gros volume de transactions. Les stocks se sont montrés lourds durant l'après-midi mais ils se sont ralliés plus tard sous la direction de U. S. Steel. Le ralliement n'a pas été soutenu cependant à cause de la faiblesse de certains stocks en particulier. Les titres d'amusements et des chemins de fer surtout ont été affectés. Steel a touché un nouveau bas avec un plus gros virement de ventes. Les stocks étaient librement offerts. Les vedettes se sont améliorees mais l'activité diminua aussitôt. Les ventes ont augmenté durant la quatrième heure. Durant la dernière heure, la tendance a changé et il s'est produit un bon ralliement. Les stocks ont avancé rapidement pour regagner les pertes du matin et pour réaliser certains gains. L'argent a vue a été offert à 1 1-2 pour cent. Le blé de juillet a perdu 7-8 cent le boisseau et le mais a subi une perte analogue. Le coton a perdu 1 point.

PAR McDOUGALL & COWANS

POST & FLAGG. — Le virement des stocks a été beaucoup plus considérable et il a dépassé même trois millions et demi d'actions. Comme les banques ont mieux supporté le marché aujourd'hui et hier, l'on pourrait croire que la fin de la réaction est enfin peut-être éloignée. Le marché a eu un moment de faiblesse sur le coup du midi mais il s'est rallié plus tard. Dans l'ensemble, nous considérons que le marché a bien agi et qu'il a mieux resisté aux ventes que durant les séances précédentes. Nous croyons que les prix vont avancer d'ici quelques jours.

Sommaire du Wall Street Journal

Seance du 23 avril 1931

PAR GEOFFRION & CIE

Les stocks se sont ralliés durant l'après-midi.

L'argent a hausse d'une demi-cent.

Les profits de Lambert Co. durant le premier trimestre de 1931 ont été de $2.-81 par action au lieu de $2.76 l'an dernier.

La production de Chevrolet durant avril 1931 va depasser 85,000 unités.

Les profits nets d'Allis Chalmers durant le premier trimestre de 1931 ont été de 38 cents par action au lieu de 93 cents l'an dernier.

Pittsburgh and West Virginia a gagné en 1930 des profits nets de $4.76 au lieu de $6.89 en 1929.

U. S. Industrial Alcohol a élu Charles-S. Munson comme président et directeur.

Gulf States Steel a perdu durant le premier trimestre de 1931 une somme de $217,041, comparativement à des profits de $94,902, durant 1930.

Le pétrole brut a été baissé de 15 cts le baril dans les districts de Bradford et d'Alleghany.

Southern Pacific a gagné durant le premier trimestre de 1931 des profits nets d'opérations de $2,128,336, au lieu de $7,-130,739, l'an passé.

Les obligations du Trésor ont avancé tandis que les obligations de corporations domestiques dirigées par les amusements et les chemins de fer ont fléchi.

WINNIPEG A FLECHI D'UNE FRACTION DE CENT

Les cours du blé réagissent hier de 5-8 cent à 7-8 cent le boisseau à cause de l'apathie des marchés étrangers.

MARCHES DIVERS

(Service de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 24. — Un volume peu considérable de vente de blé pour l'exportation et un ton plus faible sur les marchés étrangers ont fait baisser les valeurs de Winnipeg de 7-8 à 5-8 cent le boisseau. Le blé de mai a clôturé à 60 3-4 cents, le blé de juillet à 62 1-8 cents et le blé d'octobre à 63 7-8 cents. Les fluctuations de prix étaient peu importantes. Il y eut de bons achats provenant des intérêts continentaux et des intérêts de New-York lorsque les cours cotaient les plus bas prix. Voici les prix des options futures :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	60¾ à 61¼	62⅛	60½	60⅞
Juil	62⅛ à ½	63⅜	61⅞	62
Oct	64¼ à 64	65⅛	63¾	62⅛ 63⅞ 64
AVOINES:				
Mai	28¾ à ⅜	29¼	28⅝	29
Juil	29½ à ⅝	30	29½	29⅝
Oct	31¾	31⅝	31	31
ORGE:				
Mai	30⅜ à ½	31⅛	30½	30½
Juil	31⅜ à ½	32⅛	31½	31⅜
Oct	34	34⅜	33¾	33¾
LIN:				
Mai	103¼	106½	104⅜	104⅝
Juil	106½	108⅛	106	106
Oct	110¼	110½	108⅞	108⅞
SEIGLE:				
Mai	33½ à ⅜	34¼	33¼	33½
Juil	35¼	36⅛	35¼	35¼
Oct	38¼	38⅞	37⅞	37⅞

A CHICAGO

Chicago, 24. — L'incertitude des valeurs de Bourse a fait baisser nerveusement les cours des céréales, hier, à Chicago. Le maïs et les avoines ont reculé à de nouveaux bas pour la saison présente. Le vieux blé de mai a touché 81 1-2 cents soit une demi-cent près du prix supporté par le gouvernement. On estimait que les ventes de blé pour le commerce d'exportation n'avaient pas dépassé 300,000 boisseaux. Le blé a fermé en perte de 1-8 cent à 1 3-8 cent le boisseau. Le maïs a reculé de 3-8 à 1 1-4 cent. Les avoines ont perdu de 1-8 à 7-8 cent et les provisions ont reculé de 5 à 45 cents. Voici les prix des options futures :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	82⅝	82⅝	82¼	82¼
Juil	64⅛	63⅝	62⅜	62⅜
Sept	62⅝	63½	62⅛	62⅛
Déc	66 à 66⅛	66⅞	65⅜	65⅜
MAIS:				
Mai	59¼ à ¾	59¼	59⅛	59¼
Juil	61 à 61⅛	61⅜	60½	60⅝
Sept	60½ à ¾	61⅜	59¾	59⅞ 60
Déc	53¼ à ½	53⅝	53	53¼
AVOINES:				
Mai	29⅜	30	29	29¼
Juil	29⅞	30¼	29¾	29¾
Sept	30¼	30¼	29⅞	29⅞
Déc	32⅛	32⅝	31¾	32⅛
SEIGLE:				
Mai	36¼	36½	36	36
Juil	38⅛	38⅞	38¼	38¼
Sept	40⅝	40¾	39⅞	39⅞
Déc	42¾	42¾	42½	42½

MARCHES DIVERS

Montréal 24. — Le beurre est demeuré stationnaire sur les marchés divers de Montréal de même que le fromage, les oeufs et les pommes de terre. Les arrivages de beurre ont été de 466 boites et les arrivages de fromage ont été de 108 boites. Les arrivages d'oeufs ont été de 2,234 caisses.

BALANCE DU TRESOR

(Service de la Presse Canadienne)

Washington, 24. — Les revenus du Trésor pour le 21 avril ont été de $5,131,209.74 et les dépenses ont été de $27,695,057.46. La balance du Trésor était à la même date de $454,098,174.42. Les rentrées des Douanes pour le mois finissant le 21 avril ont été de $23,561,-622.13.

Banque Royale du Canada

DIVIDENDE No 175

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trois pour cent (étant au taux de douze pour cent l'an) sur le capital versé de cette banque a été déclaré pour le présent trimestre et sera payable à la banque et à ses succursales le et après lundi, le premier jour de juin prochain, aux actionnaires enregistrés le 30 avril.

Par ordre du conseil d'administration.

M. W. WILSON,
Gérant Général.

Montréal, Qué., 14 avril 1931.

M. F. Gamache, qui vient d'être nommé gérant de la nouvelle succursale de la Banque Provinciale du Canada, au numéro 2 rue de la Fabrique, Québec.

LE CURB NE SE RALLIE PAS

Le ralliement des stocks survenu en dernière heure sur les grands marchés n'a pas affecté la petite Bourse, hier.

LES MINES

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal 24. — Le Curb de Montréal s'est ressenti de la lourdeur des grandes Bourses qui s'était manifestée principalement mercredi de sorte que le ralliement survenu sur les marchés de New - York et de Montréal en dernière heure, hier, n'a pas eu d'effet sensible. Les pertes étaient fractionnaires mais le volume des ventes a considérablement augmenté. Huit nouveaux bas ont été touchés par British American Oil, Commonwealth Petroleum, Dominion Engineering, Dominion Stores, Hydro - Electric, International Petroleum, Regent et Hiram Walker. Il n'y a pas eu de gain dans la liste générale. Beauharnois Power a reculé de même que Distillers Seagrams et Imperial Oil.

Les prix ont également fléchi sur le compartiment des titres miniers. Siscoe a seul réalisé une avance à 52 cents. Abana Moss, Teck Hughes et Wright Hargreaves ont perdu un peu de terrain tandis que McIntyre a reculé de $1.05 à $23.45 et que Noranda a baissé de 50 cents à $21.25.

NOUVELLE EMISSION

Montréal, 24. — Un syndicat composé de la maison Ernest Savard, Ltée, du Crédit Anglo-Français, Ltée, de Montréal et Québec, et de la maison C.-H. Burgess & Co., Ltd, de Toronto, vient de se porter acquéreurs d'une émission de $350,000, des syndics et de la fabrique de la paroisse Saint-Marc, de Montréal. Cette émission est garantie par le rôle de répartition.

Les obligations portent un taux de 5 pour cent et leur échéance est répartie sur une période de un à vingt ans. Elles seront offertes incontinent au public.

PETROLE EXPORTE

Ottawa, Ont., 24. — Le Canada a exporté pour $106,801, de pétrole brut durant le mois de mars 1931, au lieu de $167,911, durant février 1931 et de $65,947, durant mars 1930. Les exportations canadiennes d'huile, de gazoline et de naphte ont été de $66,574, durant mars 1931, au lieu de $11,480, durant février 1931, et de $83,921, durant mars 1930.

MONTREAL S'EST RELEVE APRES UNE AUTRE FAIBLESSE

Treize nouveaux bas avaient été touchés durant la séance d'hier lorsque les cours se sont ralliés en dernière heure.

LES BANQUES

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — Treize nouveaux bas ont été touchés durant la séance d'hier à Montréal alors que les stocks ont reculé de nouveau. Un ralliement tardif a permis à certains titres de racheter leurs pertes en tout ou en partie. L'ouverture avait été stationnaire mais la tendance changea bientôt et les stocks fléchirent jusque durant la dernière heure alors que Montreal Power, Brazilian Traction, International Nickel Shawinigan Power et National Steel Car ainsi que quelques autres participèrent au ralliement. Plusieurs titres ont même réalisé de légers gains par rapport à la fermeture de la veille. Les nouveaux bas ont été établis par Canadian Bronze, Canadian Car, Canadian Industrial Alcohol, Canadien Pacifique, Dryden Paper, Hamilton Bridge Ogilvie Milling, Penmans, Price Brothers commun et privilégié, Quebec Power, Steel of Canada et Banque de Commerce. La clôture a été forte et active. Le volume des ventes a été de 50,416 actions. Voici les principaux changements survenus dans les cours :

Abitibi stationnaire à 7. Atlantic Sugar stationnaire à 24. B. C. Power en perte de 1-4 à 39 1-2. Canadian Car en perte de 3-4 à 12 3-4. Canada Cement en perte de 1-8 à 12 7-8. Cement privilégié en mieux de 1 à 95. Alcohol en perte de 1-4 à 3. Canadien Pacifique en perte de 1-4 à 35. Smelters en mieux de 5 à 110. Dominion Bridge en mieux de 1-2 à 41 1-2. Hamilton Bridge en perte de 1 3-4 à 13. McColl Frontenac en perte de 1-8 à 14. National Breweries en mieux de 1-2 à 30 1-2. National Steel Car en mieux de 1 1-8 à 27. Ottawa Power en mieux de 1 1-8 à 91 3-4 Penmans en perte de 2 à 50. Power Corporation en perte de 3-8 à 55 1-2. Price Brothers en perte de 3-4 à 36. Price privilégié en perte de 2 à 86 1-2. Québec Power en perte de 1-8 à 29 7-8. Shawinigan en mieux de 1-8 à 49 1-2. Steel of Canada en perte de 7-8 à 33 1-8, et Winnipeg Electric en perte de 1 1-2 à 16 1-2. Ogilvie a reculé de 40 points à 230. Les banques de Commerce, de Montréal et Royale ont perdu 3 points chacune aux cours respectifs de 220, 282 et 275. Dans certains cas, les prix offerts et demandés étaient beaucoup plus élevés que ceux des dernières ventes. 61 stocks ont fait leur apparition sur le tableau. Là - dessus, 10 ont avancé, 24 ont reculé, 15 sont demeurés stationnaires et 12 se sont vendus par lots irréguliers seulement.

Brazilian Traction fut le titre le plus actif avec un virement de 12,579 actions. Il ferma en mieux de 1 à 19 1-4. International Nickel vint ensuite avec 7,054 actions pour fermer en mieux de 3-4 point à 16. Montreal Power enrégistra un virement de 6,538 actions et il ferma en mieux de 2 1-2 points au cours de 57 1-2. Le total des ventes fut de 50,416 actions au lieu de 50,298 actions la veille et de 92,353 actions durant la séance correspondante de 1930.

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 24. — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 21 avril, 1931 se sont élevées à $3,531,682 contre $4,-212,539 durant la semaine correspondante de 1930.

COMPTABLES

Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES

Specialité : Audition Municipale

147, Côte de la Montagne, Québec
Tels. 2-3777, 2-3778

Langlais, Godbout & Tremblay
AVOCATS
Roméo LANGLAIS, C. R.,
F.-X. GODBOUT, B.A.L.,
Thos. TREMBLAY, L.L.L.
Immeuble Financial
105, Côte de la Montagne

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C. R.,
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE LE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
Québec.

Commission des Écoles Catholiques de Montréal

Obligations-40 Ans, à 4½%. Échéance: 1971

Garantie par la virtualité imposable de la plus grande ville du Canada, cette émission offre à l'épargne d'exceptionnelles sauvegardes.

Vu leur rendement de 4½%, à 100 et l'intérêt couru, nous sommes d'opinion que ces titres possèdent certains mérites que l'on ne trouverait pas dans le rendement d'autres obligations canadiennes, non rachetables et à longue échéance, tout aussi solidement appuyées.

Nous nous empresserons d'envoyer, sur demande, une notice explicative

Greenshields & Co
Banquiers en Valeurs de Placement
Membres de la Bourse de Montréal
Québec: 126, Rue Saint-Pierre
MONTREAL OTTAWA TORONTO

Cotations de MONTREAL

CAN. PACIFIC — CAN. POWER & P — INTL. NICKEL — QUEBEC POWER — FAMOUS PLAYER

Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645.

SEANCE DU 23 AVRIL 1931 — Ventes: 50,416 actions

	A				
65	Abitibi	7	7	7	7
50	Asbestos Corp pfd	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8
350	Atlantic Sugar	24	24	24	24
	B				
252	Bell Telephone	145 1/2	145 1/2	145 1/2	145 1/2
765	B C Power	39 1/2	39 3/4	39 1/2	39 1/2
100	Do B	13 1/4	13 1/2	13 1/4	13 1/2
12,579	Brazilian	19 1/4	19 1/4	18 1/2	19 1/4
15	Building Prod	21	21	21	21
	C				
4,585	Can Pac Ry	35 3/4	35 3/4	34 7/8	35
50	Can Bron E	31 3/8	31 3/8	31 3/8	31 3/8
845	Can Cement	13	13	12 1/2	12 1/2
115	Do pfd	95	95	95	95
10	Can Cotton pfd	51V	51 1/8	51 1/8	51 1/8
1,016	Can Car	13	13	12 3/4	12 3/4
75	Do pfd	22	22	22	22
20	Can Hydro Elec pfd	74	74	74	74
150	Can Ind Alcohol	3	3	3	3
10	Do B	2	2	2	2
15	Can Nor Power	17	17	17	17
545	Can Pow & Pap	.90	.90	.90	.90
210	Cockshutt Plow	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8
1,541	Cons Smelting	105	113	105	110
	D				
1,059	Dom Bridge	41	42	40 1/2	41 1/2
186	Dom Steel & Coal B	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
5	Dom Textile	76 1/2	76 1/2	76 1/2	76 1/2
20	Do pfd	121 1/2	121 1/2	121 1/2	121 1/2
50	Dryden	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
	G				
150	Gurd	26 1/2	27	26 1/2	27
150	Gypsum	9	9 1/4	9	9 1/8
	H				
353	Hamilton Bridge	13 3/4	13 3/4	13	13
45	Howard Smith pfd	40	40	40	40
	I				
25	Int Power pfd	66 3/4	66 3/4	66 3/4	66 3/4
7,959	Int Nickel	15 1/4	16	15 1/4	16
	L				
40	Lake of Woods	11	11	11	11
	M				
130	Massey Harris	6	6	6	6
2,535	McColl Front	14 1/8	14 1/8	14	14
6,538	Mont Power	55 1/4	57 1/2	55 1/8	57 1/2
3	Mont Tram	170	170	170	170
	N				
1,937	Nat Breweries	30	30 3/4	30	30 1/2
1,035	Nat Steel Car	26	27	25 3/4	27
	O				
90	Ogilvie	230	230	230	230
40	Ottawa Power	91 1/4	91 1/4	91 1/4	91 1/4
	P				
1,145	Power Corp	55 1/4	56	55	55 1/2
200	Penmans	51 1/2	51 1/2	50	50
500	Price Bros	36 3/4	36 3/4	36	36
50	Price Bros pfd	85 1/2	86 1/2	85 1/2	86 1/2
	Q				
352	Quebec Power	39 1/2	40	39 1/2	39 7/8
	S				
1,482	Shawinigan	49 1/8	49 1/4	48 3/4	49 1/4
50	Sher Williams	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
15	Sou Can Power	29	29	29	29
65	Simon and Sons	19	19	19	19
820	Steel of Canada	33	34	33	33 1/8
185	Do pfd	31	31	31	31
	V				
5	Viau Biscuit	12	12	12	12
	W				
40	Winnipeg	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
	Mines:				
710	Hollinger	8.25	8.25	8.10	8.10
	Banques:				
20	Canadienne	173 3/4	173 3/4	173 3/4	173 3/4
189	Commerce	223	223	220	220
158	Montreal	285	285	282	282
22	Nova Scotia	317	317	317	317
55	Royal	277	277	275	275
	Obligations:				
$2,500	McNish Debs	2.25	2.25	2.25	2.25
45,500	Victory Loan 1933	104.35	104.35	104.30	104.30
2,400	Do 1934	104.45	104.45	104.45	104.45
5,000	Do 1937	110.	110.	110.	110.
100	Renewal Loan 1932	102.35	102.35	102.35	102.35
100,000	Refunding 1944	101.50	101.50	101.50	101.50

COTATIONS de NEW YORK

ABITIBI — AM. TELEPHONE — GEN. ELECTRIC — U.S. STEEL

Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-2701.

Taux de l'argent à 4 1-2 p.c. — SEANCE DU 23 AVRIL 1931 — Ventes: 3,800,000 actions

	—A—				
900	Abitibi ABI	6 1/2	6 1/2	5 1/2	6 1/8
900	Adams Exp. AE	16 3/4	16 7/8	15 1/4	16
100	Air Reduction ADN	83 5/8	86	82 1/2	84 5/8
700	Alld Chemical ACD	131	133 3/4	130 3/4	133 1/2
700	Allis Chalmers AH	30 1/4	30 3/4	30	30 1/2
800	Alleghany Corp. AYY	7 1/2	7 1/2	7 1/8	7 1/4
4,800	Am. Can AC	115 1/2	116 3/4	114 5/8	116 3/8
	Am. Car & F. AF	23 3/4	23 3/4	21	21
50,600	Am. & For'n P. AFW	32 1/4	35	32 5/8	34 1/8
1,700	Am. Loco ALO	19 3/4	19 3/4	19	19 3/8
2,100	Am. M. & F. AFX	34 1/2	35	34	34
200	Am. Metal AMM	17	17	16 3/4	16 3/4
6,500	Am. Radiator ADT	15 1/2	15 7/8	15 1/8	15 3/4
2,600	Am. Smelting AR	41 1/2	42 5/8	41 1/4	42
900	Am. Sugar ASR	50 7/8	50 1/2	49 1/2	49 1/2
65,800	Am. T. & T. ATT	184 1/2	185 1/4	181 1/4	181 1/2
32,700	Am. Tobacco B AT	127 1/4	129 7/8	125 3/4	128 1/8
5,000	Am. Water W. AWW	57 1/2	59 1/4	56 5/8	57 3/4
300	Amerada ARC	17 5/8	17 5/8	17 5/8	17 5/8
15,200	Anaconda Copper C	29 3/4	30 1/8	29 3/4	30 1/8
700	Ass. D. Gds DG	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
	Atchison Ry A	167 3/8	169	164 1/8	166
6,900	Atl. Refining AFI	15 5/8	16 1/8	15 1/2	15 1/2
29,300	Auburn Auto AAC	195	208	188	208
	—B—				
7,900	Baldwin Loco B	18 1/2	18 1/2	16 3/4	17
16,400	Balt. & Ohio BO	62 3/8	63 1/2	59 1/8	60
3,900	Barnsdall A BDL	9 1/4	9 1/2	9	9 1/2
7,700	Bendix Aviat. BEX	18 1/8	18 1/2	18	18 1/8
800	Best & Co. BST	39 1/4	39 1/8	37 1/2	38 1/8
60,500	Bethleem Steel BS	46 1/4	48 1/4	46	46 7/8
9,100	Borg. Warner BGW	21 1/4	22 1/2	20 3/4	21 1/4
18,100	Briggs Mfg BGI	15 7/8	16	15 1/4	15 5/8
9,800	Bklyn M. T. BMT	62	62 1/4	59 7/8	61 3/4
500	Burroughs Ad. BGH	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
	Byers A. M. ABY	41 3/8	41 3/8	39	40 5/8
	—C—				
1,400	Cal. Packing CFF	32	32	31 1/4	31 1/4
1,000	Canada Dry DGL	35 1/2	35 1/2	35	35
15,100	Canadian Pacific nouv.	35 3/4	35 7/8	34 5/8	35 3/4
63,200	Case J. I. CTM	84 1/2	86 1/8	79 7/8	83 1/2
1,100	Cerro de Pasco CDP	20	20	20	20
4,400	Ches. & Ohio CO	38 1/4	39	38 1/4	38 7/8
1,800	Chic. M. & St. Paul ST	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
400	Chic. Rock I. RI	48 3/8	48 3/4	46 1/2	47
44,000	Chrysler K	18 3/8	19 1/4	18 1/8	19
2,800	Coca-Cola KO	147 1/2	148	147	148
1,200	Colorado F. & I. CF	16 3/4	17	16 3/4	17
18,400	Columbia Gas CG	32 1/2	33	32 1/4	32 7/8
20,100	Col. Graph CGH	9 7/8	10 3/8	9 1/2	10
5,800	Com. Solvents CV	14 1/2	14 7/8	14 3/8	14 1/2
53,500	Com. & South CW	8 3/8	9 1/8	8 1/4	8 1/4
13,600	Congoleum COG	9 3/4	10	9 1/2	9 3/8
51,200	Cons. Gas G	92 5/8	94	91 5/8	93
5,300	Cont. Can CH	56 3/8	57 3/4	56 3/8	56 1/2
2,000	Cont. Motor CMR	3	3	3	3
5,700	Corn Products CFG	69	70 5/8	68 1/2	70
1,200	Crucible Steel XA	47 1/2	47 7/8	46 1/2	46 1/2
[illegible]	Curtis Wright CWZ	3 1/2	3 3/8	3 1/2	3 5/8
	—D—				
800	Davison Chem. D	14 1/2	15	14 1/2	14 1/2
800	Dom. Stores DOS	21 1/2	21 1/2	20 3/4	20 7/8
41,300	Dupont de Nem. DD	85	86 3/4	83 3/8	85 1/2
	—E—				
8,900	Eastman Kod. EK	153 1/8	157	153 1/8	155
15,400	Elec. Auto Lite ELO	48 3/8	50 3/8	48	50 3/8
49,000	Electric P. & L. EL	45 1/4	46 1/2	45	45 7/8
100	Engin P. S. EPU	41	41	41	41
1,400	Erie E	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
	—F—				
700	Fisk Rubber FK	5/8	5/8	5/8	5/8
61,800	Fox Film A F	21 1/8	22	17 5/8	19 1/8
7,400	Freeport Texas FT	30 3/4	31	30 1/4	31
	—G—				
	Gardner Motor GRD	7/8	7/8	7/8	7/8
4,600	Gen. Asphalt AS	21 1/2	22 1/2	21 1/4	22 1/2
66,400	Gen. Electric GL	42 1/8	43 1/4	42 1/8	43 1/4
31,000	General Foods GF	52 3/8	53	50 1/2	52
1,100	General Gas GGS	5 3/4	5 7/8	5 1/2	5 7/8
111,900	Gen. Motors GM	39 1/2	40 7/8	39 1/8	39 7/8
1,900	Gen. Ry Signal GRS	62 1/2	63	61	62 1/2
42,900	General Theatre GTE	7 1/2	7 1/2	5 1/8	5 1/2
31,900	Gillette Safety GIL	30	30 1/2	28 3/4	28 3/4
19,000	Gold Dust GK	36 1/2	37 3/8	35 5/8	36 1/2
2,900	Goodrich Tire GG	11 1/8	11 1/2	11 1/8	11 1/2
4,900	Goodyear Tire GOR	40	40 1/2	39 1/8	39 1/8
5,100	Grigsby Gruno GGZ	4	4 1/8	3 7/8	3 7/8
	—H—				
5,700	Houston Oil HO	45	46	42 1/2	44 1/2
6,500	Hudson Motors HMT	16 1/8	17 3/4	16 5/8	17
4,400	Hupp Motors H	7 3/4	8 3/8	7 3/4	7 7/8
	—I—				
2,400	Int. Combustion IN	2 3/8	2 3/8	2 1/4	2 3/8
6,200	Int. Harvester HR	47 5/8	49 3/8	47 5/8	48 3/4
2,700	Int. Hy. Elec. A IPH	25	25 1/4	23 5/8	24
36,500	Int. Nickel N	15 5/8	16 1/4	15 5/8	16 1/4
200	Int. Paper A IP	6 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/4
100	Int. Paper B IP	3 3/4	3 3/4	3 3/4	3 3/4
[illegible]00	Int. Paper C IP	2 1/2	2 7/8	2 1/2	2 5/8
31,400	Int. Tel. & T. ITT	27	28 1/2	26 5/8	28
	—J—				
[illegible],500	Johns Manville JMP	55 1/2	58	53 5/8	55 5/8
	Julius Kayser JKS	14 1/8	14 1/4	13 5/8	13 5/8
	—K—				
14,300	Kennecott KN	22 3/8	22 5/8	21 3/4	22 1/4
2,900	Kolster Radio KOR	1/2	1/2	1/2	1/2
7,000	Kreuger & T. KRT	24	25 1/4	24	24 3/8
19,000	Kroger Groc'y KR	28 1/8	29 1/4	28 1/8	29 1/4
	—L—				
1,400	Lambert Co. LAM	79 1/4	79 3/4	78 3/4	79
14,500	Loew's Inc. LW	44 5/8	46	42 1/4	44 1/2
	Loose Wiles LO	49 1/4	50	49	49
100	Louisiana Oil LL	3 3/4	3 3/4	3 3/4	3 3/4
22,300	Lorillard Tob LOR	18 1/2	19 1/4	18 1/4	18 7/8
	—M—				
3,200	Mack Trucks MQ	33 1/8	33 1/8	31 5/8	36
15,200	Mex. Seaboard MSX	17 1/4	17 7/8	17	17 1/8
400	Miami Copper MMP	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 5/8
200	Missouri Pac. MOP	26	26	26	26
1,200	Mo. Kan. & T. KT	17	17	17	17
40,200	Montgom. Ward M.	19 1/8	19 5/8	17 7/8	19 1/8
	—N—				
6,500	Nash Motors NSS	31 1/2	33	31	32
10,800	Nat. Biscuit BI	71 1/2	73	71 1/4	73
3,700	Nat. Cash R. NCR	27 1/2	27 7/8	27 1/2	27 3/4
16,400	Nat. Dairy NPT	43 7/8	44 5/8	43 1/4	43 3/4
3,700	Nat. Distillers NAD	27	29	27	27
1,000	Nat. Lead LT	113	113	112 1/2	112 1/4
18,900	Nat. P. & L. NPL	32 5/8	33	31 7/8	31 7/8
700	Nat. Supply NSC	44	44	43	43
12,200	N. Y. Central CN	98 7/8	101	98	101
2,200	N. Y. New Haven V	72	73 1/2	71	71
1,800	Nevada Copper NV	10	10	9 3/4	9 3/4
700	Norf. & W. NFK	187	187	187	187
30,100	North Am. NA	68	69 1/2	67 1/4	69 1/2
	Northern Pac. NP	43 7/8	43 7/8	43 7/8	43 7/8
12,400	Noranda Mines NLM	21 3/4	22 1/4	21 1/2	[illegible]
	—O—				
300	Otis Steel OST	9	9	9	9
	—P—				
3,600	Pac. Gas & E. PCG	38 1/4	38 1/2	37 3/4	38
16,000	Packard Mot. PAK	7 1/2	7 7/8	7 1/2	7 5/8
500	Pan. Am. "B" PP	32	32	32	32
46,100	Paramount PX	31 5/8	33 3/8	30 5/8	32 3/4
2,700	Penick & Fd PFK	35 1/8	35 3/4	35	35 5/8
4,400	Penn. RR. PA	54 1/8	55 1/2	54 1/4	54 1/2
25,000	Phillipps Pete P	8 1/8	8 1/8	7 1/4	7 3/8
	Pressed Steel C PSL	3 7/8	3 7/8	3 1/2	3 1/2
11,500	Pub. S. N. J. PUB	79 3/4	82	78 3/4	80 1/2
2,500	Pullman Inc. PU	42 1/8	42 1/2	42	42
	Pure Oil PUY	7 1/2	7 3/4	6 7/8	6 7/8
4,400	Purity Baking PTY	33 5/8	35 1/2	33 1/2	35 5/8
	—R—				
125,700	Radio Corp. R	17 1/2	18 1/4	16 5/8	16 3/4
46,500	Radio Keith RKO	19 3/8	20 1/8	18	19 7/8
1,100	Reading RDG	71 7/8	71 7/8	69 1/2	69 1/2
4,700	Reming. R. RR	10 1/8	10 1/8	9	9 1/8
2,200	Reo Motor RY	7	7	6 5/8	6 5/8
	Republic St. RBC	14 5/8	15	14 3/8	14 3/4
4,500	Royal Dutch RD	31 1/4	31 3/4	30 1/2	30 1/2
	—S—				
700	St. Jos. Lead JO	16 3/4	16 3/4	16 5/8	16 5/8
	S. L.-San Fra. FN	21 1/4	21 3/4	21 1/4	21 3/4
3,400	Schulte Stores SHO	10	10 1/8	10	10
18,400	Sears Roeb. S	49 7/8	51	49	50 1/4
9,400	Simmons Bed SIM	14 1/8	14 1/8	13 3/4	13 5/8
8,900	Sinclair Oil SC	10 3/4	10 3/4	10 1/4	10 1/4
7,900	Southern Pac. SX	89 1/2	90 1/2	87	88 1/8
2,500	South Porto Rico PSU	12 1/8	12 1/8	11 5/8	11 3/4
1,900	Southern Ry SZ	36 1/2	37	36 1/2	36 1/2
50,500	Stan. Brands SB	17 5/8	17 1/2	16 5/8	17
15,700	Stan. G. & E. SG	68	69 1/2	66 1/4	68 3/4
13,800	Stan. Oil of C. SCD	39 7/8	40 1/8	39	39 7/8
11,800	Stan. Oil N. Y. NY	20	20	19 1/8	19 1/8
25,500	Standard Oil N. J. J	37 5/8	38 1/2	37 1/2	37 5/8
900	Sterling SLG	3 3/4	3 3/4	3 1/2	3 3/4
1,900	Stewart W. STX	14 5/8	15	14 5/8	14 3/4
72,100	Stone & Webster SW	38 1/8	39 7/8	38 5/8	39
2,800	Studebaker	20 3/8	21 1/2	20 1/8	20 3/4
	—T—				
16,200	Texas Corp. TX	25 1/8	25 3/4	24 1/4	25
18,100	Texas Gulf Sul TG	42	42 3/8	41 1/4	42
2,200	Timken Rol. B. TKR	42 1/8	46	44 1/8	45
	—U—				
1,000	Underwood Ell. UNX	54	54 1/2	54	54 1/2
21,000	Union Carbide UN	57	58	56 1/8	56 1/8
4,900	Union Pacific UP	161 3/8	163	160 1/8	161 1/4
43,500	United Air Craft UAF	26 7/8	28 1/2	26 7/8	28 1/8
3,300	United Carbon UCB	17 1/2	17 5/8	17 1/2	17 5/8
164,000	United Corp. U	21 1/4	21 7/8	20 1/2	21 5/8
2,100	United Fruit UF	56 3/4	58 1/2	56 3/4	57 1/2
31,200	United Gas I. UGI	30	20 1/2	30	30 3/8
900	U. S. Freight UFG	21 1/2	21 1/2	21	21 1/2
9,100	U. S. Ind. Alc. UD	35 3/4	36	32 1/2	32 1/2
6,700	U. S. Pipe & Fry CJ	25 5/8	27	25 1/2	25 1/2
2,500	U. S. Realty UZ	22	22 1/2	21 1/4	21 1/4
9,400	U. S. Rubber RU	14 3/4	15 3/4	13 5/8	14 1/4
2,100	U. S. Smelting UV	18 1/2	19	17 3/4	17 3/4
143,000	U. S. Steel X	126 1/2	129	24 7/8	127 1/4
	—V—				
47,100	Vanadium VA	41 3/4	43 1/2	40 7/8	43
	—W—				
66,100	Warner Bros. WB	9 5/8	10	8 3/4	9 1/4
	W. Maryland WM	11 3/4	12 3/8	11 5/8	11 5/8
3,600	Western Union W	116	118 3/8	115 3/4	115 3/4
	Westing Air B. WKM	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
89,800	Westing. Elec. WX	74	75 1/8	70 1/2	72
	Willys Overl. OV	5 1/4	6	5 1/8	6
10,000	Woolworth Z	60 1/8	61 3/8	59 3/8	60 3/4
	—Y—				
11,600	Yellow Truck "B" YC	9 3/4	10 1/8	9 3/4	9 7/8
	Divers. Trustee Shar. C	6	6	6	6

MONTREAL CURB

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 23 avril 1931

		Haut	Bas	Ferm.
25	Assoc Brew	8 3/4	8 3/4	8 3/4
70	Beauhar	7 1/4	7 1/4	7 1/4
605	B A Oil	10 3/4	10	10
5	Can Dredge	29 3/4	29 3/4	29 3/4
10	Can N P pfd	105	105	105
5	Can Vine	17 1/2	17 1/2	17 1/2
300	Commw Pete	13	12	12
620	Dist Seag	10	10	10
115	Dom Eng	28 1/2	28 1/4	28 1/4
175	Dom Stores	21	20 3/4	21
15	Dom Tar	12 1/4	12 1/4	12 1/4
25	For Secs	10	9 1/2	10
100	Hydro Elec	21	21	21
5,083	Imp Oil	12 5/8	12 1/8	12 1/4
135	Imp Tob	10 1/8	10	10
2,137	Int Pete	11 3/8	11 1/8	11 1/4
10	Int Utl A	42	42	42
15	Do B	8 1/4	8	8
5	Mitchell R	17	17	17
25	Pow Corp pfd	99	99	99
22	S Can P pfd	105 1/2	105	105
2,020	Walker	6 1/4	6	6 1/8
	Mines:			
1,600	Abana	15	14	14
500	Don Rouyn	1	1	1
50	Macassa	51	51	52
100	McIntyre	2348	2345	2345
1,200	Moss	43	40	40
2,325	Noranda	2175	2125	2125
5,650	Siscoe	52	50	52
485	Teck Hu	800	785	785
100	Wright H	285	285	285
	Hors-liste:			
65	Can Cel pfd	70	70	70
25	Perf Glass	50	50	50
	Mines Hors-liste:			
1,000	Arno	6 1/4	6 1/4	6 1/4
3,500	Big Miss	35	35	35
3,000	Malartic	7	6	7
1,500	Powell Rn	38	37	37
100	Seven Tr	16	16	16
500	Sherritt G	93	93	93

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE N.-Y.

SEANCE DU 23 AVRIL 1931

		Ouv.	Haut	Ferm.
9,000	Argentine 6 pour cent 1961	92 3/8	92 3/8	92 3/8
24,000	Australia 5 pour cent 1955	62 1/2	63	62
14,000	Belgium 6 1-2 pour cent 1949	110 5/8	110 5/8	110 1/2
25,000	Do 6 pour cent 1955	103 7/8	103 7/8	103 5/8
1,000	Bordeaux 6 pour cent 1934	105	105	105
122,000	Brazil 6 1-2 pour cent 1957	54	54 1/2	53 7/8
3,000	Do 7 pour cent 1952	53	53 1/2	53 1/8
30,000	Buenos Aires 6 pour cent 1961	72	72 1/2	72
9,000	Chile 6 pour cent 1961	78	78	77 1/2
7,000	Colombia 6 pour cent 1961	68	68	68
1,000	Cund'ca 6 1-2 pour cent 1950	58	58	58
18,000	Canada 5 pour cent 1952	106 1/2	106 3/4	106 3/4
16,000	French 7 1-2 pour cent 1952	125 1/2	125 1/2	125 3/8
29,000	French 7 pour cent 1949	118	118	118
2,000	Haiti 6 pour cent 1952	94	94	94
45,000	Italy 7 pour cent 1951	99 7/8	99 7/8	99 3/4
1,000	Lyons 6 pour cent 1934	105	105	105
3,000	Marseilles 6 pour cent 1934	105	105	105
63,000	Milan 6 1-2 pour cent 1952	88 1/4	88 1/2	87 5/8
5,000	P L & M 6 pour cent 1958	104 1/2	105	105
22,000	Peru 6 pour cent 1960	25 1/2	25 1/2	25 1/4
6,000	Poland 6 opur cent 1940	70	70	70
33,000	Do 7 pour cent 1947	80	81	81
42,000	Rome 6 1-2 pour cent 1952	88 1/4	88 1/4	87 5/8
4,000	Seine 7 pour cent 1942	107 1/4	107 1/4	107 1/4
1,000	Soissons 6 pour cent 1936	106 1/4	106 1/4	106 1/4
15,000	U K 5 1-2 pour cent 1937	106 3/8	106 3/8	106 3/8
3,000	Warsaw 7 pour cent 1958	63 1/2	63 7/8	63 1/8

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 23 avril 1931

Blé No 4 ambre durum ouest	0.73
Blé du nord No 2	0.72
Blé No 4	0.66
Avoine No 3 ouest	0.39
Avoine engrais No 1	0.37
Avoine engrais No 2	0.35
Orge ouest No 3	0.42
Orge ouest No 4	0.39
Orge ouest No 5	0.38
Bale d'avoine	0.20
Mais d'Argentine	0.66
(Par boisseau au wagon)	
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$5.20
Deuxième patente	$4.60
Patente à boulanger	$4.30
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)	
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.40 à $3.50
Qualité de choix en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.90 à $4.00
Farine de mais blanc, pa baril, en sacs de chanvre livrée	$5.40 à $5.50
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$22.25
Gru rouge	$24.25
Gru blanc extra	$27.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain seché de brasserie $23, la tonne au détail.	
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 livres au détail	$2.40
Foin pressé:	
Trèfle melangé	$14.00
No 2 Timothy	$15.00
No 3 Timothy	$11.00
Oeufs:	
Frais spéciaux	0.27 0.28
Frais extras	0.25 0.26
Frais premiers	0.23 0.24
Frais seconds	0.19 0.20
Beurre:	
Cantons de l'Est pasteurisé No. 1	0.22
Reclassé	0.22 0.22 1/2
En boite de 56 lbs	0.26
En pain d'une livre	0.27
Fromage:	
Coloré de l'Ontario	10 1/2
Pommes de terre:	
Montagnes Vertes N.-B., par sacs de 80 lbs au char	0.80
Montagnes Vertes N.-B., au détail en sacs de 80 livres	0.90

Volailles:

	"A"	"B"
Oisons de choix pour rôtir	28	24
Oies de choix	27	23
Canards de choix	30	24
Canetons	32	28
Volailles de choix pour bouillir	26-35	23-32
Poulets nourris au lait pour rôtir	36-41	34-39
Poulets de choix pour rôtir	33-36	30-33
Poulets de choix pour frire	32-35	29-32
Poulets de choix pour le gril	38-42	35-39
Pigeons de choix pour le gril	44-46	41-43
Dindons	36-40	33-37

NEW YORK CURB

Fournies par Geoffrion & Cie,

105, Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 23 avril 1931

	Ouv.	Ferm.
Alum of America	161	162 1/2
Am Gas & Elec	66 1/4	66 1/2
Am Investors	5 3/8	5 3/8
Am Superpower	12 1/4	12 7/8
Ass Gas & Elec A	19 1/2	19
Brazilian	19 3/8	19 1/4
Cities Service	15 7/8	15 5/8
Cont Gas of Balt	88 1/8	87 1/4
Elec Bonds & Share	42 3/8	42
Ford of Can A	21 1/8	22 1/4
Fox Theatre A	3 3/4	3 3/8
Gulf Oil	55 1/4	54 1/2
Int Utilities A	41 1/4	41 1/2
Do B	7 7/8	7 3/4
Middlew Util	20	20 1/4
Mountain Produc	4 1/4	4 1/8
National F & Gas	21	21
Niagara & Hudson	10 1/4	10 3/8
Penn W & P	61 1/2	61 1/2
S O Indiana	28 3/4	27 1/2
St Regis Paper	15 1/8	15 1/2
Stutz Motors	23	23
United L & P	23 1/4	22
Imperial Oil	12 1/8	12 1/8
Cord	11 1/8	11
	Off.	**Dem.**
Can Marconi	2 3/4	2 1/8
Durant Motors	1 3/4	2
Ford of France	8	8 5/8
Ford of Can B	35	43
Memphis Gas	9	10
Schulte United	1/4	3/8
Taggart Corp	9 1/2	10
U S Dry Docks	2 3/4	3

COURS DES CHANGES

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	486	5-32
Berlin, marks	2381	
Copenhague, couronne	2674	1/2
Stockholm, couronne	2678	
Paris, franc	390	15-16
Rome, lire	523	5-16
Rotterdam, couronne	4016	
Bruxelles, franc Belga	1390	1/2
Genève, franc	1926	1/4
Vienne, couronne	1406	
Athènes, drachme	128	1/4
Christiania, couronne	2674	1/2
Madrid, peseta	997	
Rio-de-Janeiro, milreis	720	

Dollar canadien 1-16 de 1 pour cent escompte.

En date du 23 avril 1931

COURS DES TRUSTS FIXES

North Am Trust Shares : 5 1-2 6
Cumulative Trust Shares : 7 1-8 7 5-8
Canadian International : 7 3-4
Corporate Trust Shares : 6
Diversified Trustee Shares :
Séries originales : 17
Séries B : 14 1-4
Séries C : 5 7-8

Petroles Hors-liste:

100	Home Oil	75	75	75
800	Peninsular	8	8	8

Total des ventes:

	Parts	Mines
Hier	11,572	12,010
Mercredi	8,122	15,565

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 23 avril 1931

		Haut	Bas	Ferm.
4,700	Acme	19	18 1/2	18 1/2
1,000	Aconda	2 1/4	2	2
400	Ajax	135	135	135
1,160	Amulet	31	31	31
10,500	Area	2 1/2	2	2
5,000	Arno	6 7/8	6 1/2	6 3/4
200	Base Met	105	105	105
2,100	Bidgood	6	6	6
2,000	Bunker H	4 1/4	4	4
400	Calmont	10	10	10
15,500	Chibou	42 1/2	42	42 1/2
10,200	Clericy	4 3/4	4 1/4	4 1/4
2,200	Colum	23	23	23
1,705	Dome	1100	1075	1075
1,000	Fed Kirk	5 3/4	5 3/4	5 3/4
300	Gra Rouyn	195	190	190
5,500	Howey	26	25	25
885	Hollinger	820	805	820
40	Huronian	33	33	33
500	Homestead	100	100	100
3,200	Kirk Lake	80	79	79
1,200	Kirk Pre	3	3	3
10,500	Koot Flo	1 1/2	1 1/4	1 1/4
50	Lake Shore	2700	2700	2700
71,250	Macassa	46	43	43
1,000	Malartic	6 1/2	6 1/2	6 1/2
500	Man Basin	3 3/4	3 3/4	3 3/4
1,100	Mayland	45	45	45
1,430	McIntyre	2355	2350	2355
500	Merland	12	12	12
500	Min Corp	220	215	218
8,350	Moffat H	7 1/2	7	7
1,600	Moss	42	40	40
17,500	Murphy	6 3/4	6	6
1,200	Newbec	5	5	5
1,800	Nipissing	161	160	161
8,675	Noranda	2215	2125	2180
2,200	North Can	36	35	35
2,500	Old Col	1 5/8	1 1/2	1 1/2
7,500	Olga	11	10	10
1,500	Pet Cob	1 7/8	1 7/8	1 7/8
1,700	Premier	82	80	80
1,500	Petrol Oil	30	30	30
2,500	San Ant	20	19	19
4,500	Sarnia	82	75	75
1,120	Sherritt	90	90	90
9,350	Siscoe	53	51	51 1/2
10,000	Stadacona	3	3	3
4,100	St Ant	15	14	14
1,050	Sud Basin	65	65	65
5,350	Sylvanite	97	94	94
2,380	Teck Hu	800	780	790
500	Thoms Cad	4 1/2	4 1/2	4 1/2
160	Tri Met	125	125	125
2,700	United Kirk	11	10	10
200	Vipond	107	107	107
100	Waite	140	140	140
6,950	Wright H	290	285	288

Argent : 28 7/8.

Total des ventes : 512,084.

Hors-liste:

1,875	Abana	14 3/4	14	14
25,275	Big Miss	38	33	34 1/2
735	B A Oil	1075	1015	1025
1,300	Cent Man	13	13	13
875	Chem Res	275	275	275
100	Coast Cop	600	600	600
1,600	East Crest	43	43	43
7,400	Eldorado	77	75	75
450	Home Oil	80	80	80
677	Hudson Bay	510	470	470
1,870	Imp Oil	1225	1225	1225
2,952	Int Nickel	1600	1550	1600
635	Int Petrol	1135	1125	1125
4,000	McLeod	11	10	10
5,000	Nordon	31 1/2	31	31
600	Pend O	115	110	110
4,200	Penin Pete	7 1/2	7 1/2	7 1/2
25	Royalite	1025	1025	1025
300	Ventures	53	53	53

Curb:

1,000	Algonquin	2 1/2	2 1/2	2 1/2
22,500	Apex	1 5/8	1 1/2	1 1/2
2,000	Brett	2 3/4	2 1/2	2 1/2
7,700	Brownlee	6 1/2	5 1/2	5 1/2
10,000	Cap Rouyn	3 1/2	3 1/2	3 1/2
1,500	Can Kirk	4	3 1/2	3 1/2
1,500	Cent Pat	4	4	4
1,000	Coc Contact	3	3	3
2,000	Dom Expl	9	8 1/4	8 1/4
1,800	Gem Lake	15	15	15
67,500	Gold Hill	1 1/4	1	1 1/4
9,500	Hilltop	3 1/4	3	3
1,000	Kirk Town	10	10	10
1,000	Keora	1 1/2	1 1/2	1 1/2
1,300	Kirk Hunt	2 1/4	2 1/4	2 1/4
1,000	Laval	1	1	1
1,000	Night Hawk	5 1/2	5 1/2	5 1/2
5,000	Oil Select	6 1/2	6 1/4	6 1/4
1,000	Pawnee	3 1/2	3 1/2	3 1/2
500	Potter Doal	1 1/2	1 1/2	1 1/2
5,500	Ribago	1	1	1
9,900	Ritchie	6 1/2	6	6 1/2
4,000	S Keora	6 7/8	6	6 1/2
2,000	Sud Cont	2	2	2
500	Sud Mines	1 3/4	1 3/4	1 3/4
5,500	Telluride	4	3	3
1,000	Wainwell	1 1/2	1 1/2	1 1/2
400	White Lake	16	16	16

UN APERCU DES AFFAIRES

(Suite de la page 6)

portations. La baisse des prix de gros s'est poursuivie en mars, mais elle a été moins générale et moins accentuée qu'au cours des mois précédents: 96 groupes ont marqué un recul, 348 sont restés stationnaires et 58 ont enregistré un relèvement. Il est évident que les marchés de tous les produits ne s'amélioreront pas en même temps. On aurait tort de croire, d'ailleurs, que la hausse des prix de gros doive nécessairement précéder la reprise des affaires. Dans le passé, la hausse a souvent été, non pas la cause, mais la conséquence de la reprise.

L'activité économique a été moindre au cours du trimestre écoulé qu'au début de l'année dernière, mais la situation n'en accuse pas moins, dans l'ensemble, une stabilité de bon augure. La valeur des contrats de construction conclus en mars marque une progression de 5-3 pour cent sur février dernier, et de 12.6 pour cent par rapport à mars 1930. Les statistiques constatent un regain d'activité dans l'exploitation des mines, dans l'industrie de l'automobile et de la chaussure, dans diverses branches de l'industrie textile, et surtout dans la métallurgie. L'accroissement de nos importations de pétrole et de caoutchouc bruts est l'indice d'une amélioration dans les industries utilisant ces matières. On signale des progrès marqués dans l'industrie laitière dans les provinces de la Prairie. Les débits bancaires, qui donnent la mesure de l'activité financière, ont pris, de janvier à février, une ampleur de 12 pour cent. Enfin, les dépôts d'épargne dans les banques, poursuivant leur progression, ont augmenté d'environ sept millions au cours du même mois. On ne saurait surestimer l'importance de cet élément de la situation générale, puisque la reconstitution du pouvoir d'achat du public est l'un des plus sûrs facteurs de reprise.

NECESSITE D'UNE MARQUE NATIONALE

Les fabricants et les exportateurs canadiens de bois devraient se hâter d'adopter une marque nationale.

LES RAISONS

Londres, 23. — Les deux premiers mois de la nouvelle année se sont passés sans signes tangibles d'une amélioration des affaires au pays même ou à l'étranger. Même si l'on se place au point de vue des statistiques, le commerce extérieur n'a pas cessé de fléchir d'un mois à l'autre sous le rapport des importations aussi bien que des exportations. Les seules caractéristiques encourageantes sont dans le domaine de la politique, parce que l'adhésion de la France et de l'Italie au pacte naval et les meilleures perspectives d'un règlement satisfaisant des difficultés hindoues sont des éléments qui ne peuvent manquer d'aider indirectement à améliorer la situation mondiale et à accélérer le relèvement en ce pays lorsque l'orientation prendra une bonne direction.

Comme résultat d'un lent et énergique travail de pionnier de la part des fonctionnaires canadiens, certains Ministères du Gouvernement britannique ainsi que des corps publics ont graduellement décidé d'accorder la préférence dans leurs achats aux bois de production canadienne et non étrangère. L'important Conseil du Comté de Londres, dont les activités dans la construction de maisons d'habitation en font un gros consommateur de plusieurs bois qui croissent au Canada confine pratiquement ses achats de sapin de Douglas à cette source et tout récemment a placé une commande de 2,000,000 de pieds.

Quoique cette transaction en elle-mémée soit satisfaisante, le moment est opportun pour avertir de nouveau les fabricants et les exportateurs canadiens que le délai à adopter une marque nationale compromet sérieusement les perspectives d'avenir de ces affaires sur ces marchés. Quoique les principales scieries en Colombie-Britannique aient conclu un arrangement volontaire par lequel elles s'engagent à marquer le bois canadien du mot "Canada" en plus de leurs indications particulières, des paquets de sapin de Douglas et d'autrs bois du Dominion continuent d'arriver sans preuve visible de leur origine. On peut dire la même chose des achats dans l'Est du Canada d'érable, de merisier et d'autres bois, pour lesquels les expéditeurs s'efforcent de trouver des débouchés en ce pays.

Il est donc bon de souligner que les arrangements que nous croyons en voie dans le but d'exiger l'indication d'une marque nationale sur les bois de la Colombie Britannique devraient également s'appliquer aux bois de l'Est canadien et, de plus, que le système devrait être mis en vigueur avec le moins de délai possible. Autrement, il y a grand risque de perdre les occasions d'affaires qui se présentent ou tout au moins de les voir diminuer.

UNE NOUVELLE BANQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 24.— Les banquiers de Wall Street sont reticents au sujet des cablogrammes d'Europe se rapportant à la rumeur de l'établissement d'une banque internationale par Montagu Norman, Gouverneur de la Banque d'Angleterre. On dit que l'institution projeté aurait un capital de $500 millions dont un montant de $50 millions serait payé et qu'elle aurait l'appui de toutes les grandes banques du monde ainsi que celui de la Banque des Règlements Internationaux. La nouvelle banque accorderait des crédits à long terme aux gouvernements de l'Amérique du Sud et de l'est de l'Europe à même les argents provenant de la vente des propres obligations de la banque. Il y aurait ainsi moyen de faire servir les capitaux de surplus qui s'employent présentement dans les placements à court terme parce que les perspectives sont incertaines dans le monde des affaires. Comme le système de la Federal Reserve a refusé d'être représenté officiellement sur le bureau de la Banque des Règlements Internationaux, l'on dit qu'il pourrait participer au plan Norman, mais la chose n'est pas probable.

FOUNDATION CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24.— La Foundation Company of Canada Limited a environ pour $5 millions de commandes non remplies dans ses livres à l'heure actuelle. Bien que les nouvelles affaires pour l'année fiscale commençant le 1er mai 1931 dépendront de la situation générale, la compagnie obtiendra certainement sa part comme les autres. L'année fiscale se termine ce mois ci, et l'on dit dans les cercles bien informés que le rapport qui sera soumis durant juin prochain va démontrer que le dividende ordinaire a été gagné par une bonne marge. La compagnie a 84,600 actions communes en circulation sur lesquelles elle paye un dividende annuel de $1. Les trois départements de la compagnie sont actuellement en opérations, c'est-à-dire le génie, la construction des édifices et la construction maritime.

DELAWARE & HUDON

Montréal, 24. — Le revenu net de Delaware and Hudson en 1930 a été de $4,193,234. soit 9.10 pour cent de la valeur capitale émise. Le transport des voyageurs et des marchandises a rapporté $9,478,037, dont $8,017,264 ont été absorbés par les frais d'exploitation et de renouvellement. Une fois les impôts et les charges acquittés, les opérations du chemin de fer se soldent par un déficit de $18,717. Cependant la compagnie a touché en dividendes, intérêts, etc., $5,090,197. et l'exercice 1930 se termine par un surplus de $4,693,234.

BETHLEEM STEEL CORP.

New-York, 24. — Dow-Jones & Co. rapporte que les profits nets de la Bethleem Steel Corporation pour le premier trimestre de 1931 seront d'environ $2 millions après le paiement des dividendes privilégiés ce qui représente de 5 à 10 cents par action sur un capital de 3,200,000 actions communes et circulation. Etant donné la diminution dans les revenus de la compagnie et l'incertitude des affaires dans l'industrie métallurgique, il est probable d'après Dow-Jones & Co. que le dividende annuel de $6. par action sera réduit à $3. ou $4. par action. Dans tous les cas, la décision sera prise la semaine prochaine lors de l'assemblée des directeurs. Durant le dernier trimestre de 1930, Bethleem Steel avait gagné 17 cents par action commune tandis que la compagnie avait gagné $2.60 par action durant le premier trimestre de 1930.

LES ACIERIES

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 24. — Vingt producteurs d'acier importants représentant 90 pour cent de la capacité de fer en gueuse des Etats-Unis ont gagné en 1930 des profits équivalents à 3.71 p. cent sur leur capitalisation, d'après une analyse qui a été faite par la publication "Steel". Durant l'année 1929, les mêmes aciéries avaient gagné 9.98 pour cent sur leur capitalisation et en 1928 elles avaient gagné 6.55 pour cent. Les profits moyens durant les six dernières années ont été de 6.31 pour cent du capital investi. Le 31 décembre 1930, la capitalisation des 20 producteurs était de $4,366,703,324. comparativement à $4,003,442,316. à la date du 31 décembre 1929. Les profits de 1930 ont été de 2.59 pour cent par tonne de fer en gueuse au lieu de $6.42 durant 1929.

BANQUE D'ANGLETERRE

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 24. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre démontre les changements suivants qui ont été compilés en livres sterling : augmentation de 6,457,000 dans la réserve totale, diminution de 5,919,000 dans la circulation, augmentation de 537,000 dans la monnaie ; diminution de 3,746,000 dans les autres valeurs ; augmentation de 5,492,000 dans les dépôts publics ; diminution de 6,173,000 dans les autres dépôts, augmentation de 6,471,000 dans la réserve des billets, diminution de 3,385,000 dans la valeur du gouvernement. La proportion entre la réserve de la Banque et le passif est de 56.02 au lieu de 49.49 la semaine dernière. Le taux d'escompte est de 3 pour cent.

EXPORTATIONS DU BOIS

Ottawa, Ont., 24. — Les exportations canadiennes de lattes de bois se sont élevées durant le mois de mars 1931 à la somme de $99,694. au lieu de $55,095. durant février 1931 et de $117,691. durant mars 1930. Les exportations canadiennes de planches de Douglas Fir se sont élevées durant mars 1931 à $624,600., tandis que les exportations de planches de pin se sont élevées durant le même mois à $390,885. Les chiffres respectifs pour février étaient de $480,257. et de $293,072. tandis que les chiffres respectifs pour mars 1930 étaient de $1,297,034. et de $748,117. Le Canada a exporté pour $268,576. de bardeaux de bois durant mars 1931 au lieu de $203,085. durant février 1931 et de $583,594. durant mars 1930.

BANQUE DE FRANCE

(Service de la Presse Canadienne)

Paris, 24. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France démontre les changements suivants qui ont été compilés en francs : diminution de 9,000,000 dans l'or, diminution de 7,000,000 dans les balances à vue outremer, diminution de 1,000,000 dans les billets escomptés au pays, augmentation de 1,000,000 dans les billets achetés outremer, diminution de 42,000,000 dans les avances, diminution de 916,000,000 dans la circulation et augmentation de 617,000 dans les comptes courants. Le taux d'escompte est de 2 pour cent.

STATION EN OPERATIONS

Boston, Mass., 24. — New England Power Association, une subsidiaire de International Hydro-Electric System, vient de mettre en opération sa station hydro-électrique de McIndoes sur la rivière Connecticut.

La capacité de cette usine est de 16,500 c.v. ce qui porte le total de cette Association à 468,770 c.v. et celui de Int. Hydro-Electric System à $1,148,000 c.v.

Int. Hydro-Electric System est une division de International Paper and Power Company.

LAKE OF THE WOODS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24.— Une assemblée spéciale des actionnaires de la compagnie Lake of the Woods Milling a autorisé l'émission de $6 millions d'obligations dont un montant de $4 millions sera emis immédiatement. Les obligations seront gardées par les banquiers en échange des prêts qui existent actuellemente t elles ne seront pas offertes dans le public avant une couple d'années.

VIANDES EXPORTEES

Ottawa, Ont., 24. — Les exportations de viandes canadiennes ont représenté durant le mois de mars 1931 une valeur de $357,418., comparativement à $261,516. durant février 1931 et à $732,595. durant mars 1930.

Chauffeur du grand auto. — Vous êtes en panne. Puis-je vous être utile à quelque chose ?

L'occupant du vieux tacot :—Non, merci, ça va— j'attends simplement d'avoir vent arrière pour essayer de monter cette côte. Avec le vent debout ce n'est pas possible. (Moustique. Charleroi).

MUTUAL OF CANADA

Toronto, Ont., 24. — Le rapport mensuel de la Mutual Life Assurance Company of Canada démontre qu'à la fin du mois de mars des polices de la compagnie en vigueur dépassaient $501 millions. Une comparaison entre les rapports du premier trimestre de 1931 et ceux de 1930 démontre que les nouvelles affaires payées de la compagnie se maintiennent pratiquement au même niveau que l'an dernier, et que les abandons de polices sont moins nombreux cette année qu'ils n'avaient été durant la même période de 1930. Il y a également une diminution sensible dans le taux de mortalité de la compagnie.

MASSEY HARRIS

Toronto, Ont., 24. — T.-A. Russell, président de Massey Harris, a déclaré en réponse aux rumeurs à l'effet que la compagnie avait décidé de fermer ses usines : "nous opérons à capacité beaucoup réduite, mais il n'y a pas de changement dans la situation. Il n'y a pas eu de fermeture des usines. Les perspectives de l'industrie des instruments aratoires ne sont pas très brillantes étant donné les conditions actuelles du marché du blé".

QUEBEC CENTRAL

HORAIRE DES TRAINS

EN VIGUEUR

Dimanche le 26 Avril, 1931

Heure Solaire

Quittant la Gare du Palais

8.05 a.m.—Tous les jours excepté le dimanche pour Sherbrooke et Lac Frontière.

3.15 p.m.—Tous les jours pour Sherbrooke, Boston et Nouvelle-Angleterre. Raccordement à Valley Jct., pour Lac Frontière, Tring Jct., pour Mégantic et Sherbrooke, pour Springfield et New-York, tous les jours excepté le dimanche.

Arrivant à la Gare du Palais

11.55 a.m.—Tous les jours de Sherbrooke, Boston et les points de la Nouvelle-Angleterre. Excepté le dimanche, de Mégantic et Lac Frontière. Excepté le lundi de Springfield et New-York.

9.25 p.m.—Tous les jours excepté le dimanche, de Sherbrooke et Lac Frontière.

Quittant la Gare de Lévis

11.50 a.m.—Pour Mégantic.

5.55 p.m.—Pour Lac Frontière.

Tous lese jours excepté le dimanche.

Arrivant à la gare de Lévis.

10.50 a.m.—De Lac Frontière et Mégantic, dimanche excepté.

1.10 p.m.—De Mégantic et Sherbrooke, dimanche excepté.

Pour renseignements supplémentaires, horaires, billets, location de places, etc., s'adresser : Pacifique Canadien, Québec Central, Bureau de ville 30 rue St-Jean, Tél. 2-0093, Château Frontenac, Tél.: 2-1840, à la Gare du Palais, Tél. : 2-0663, Québec et au Bureau des Billets, Lévis.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec.
No 18643.

COUR SUPERIEURE

ALFRED BEAULIEU, rentier, de Québec, Demandeur;

vs

LORENZO GARANT, de Québec, Défendeur.

Avis public est par le présent donné que les meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, en vertu d'un bref de Venditioni Exponas, seront vendus par encan public, en vertu du même bref, le deuxième jour de mai mil neuf cent trente-un, à deux heures de l'après-midi, au No 12, rue St-Valier, en la Cité de Québec. Les dits meubles et effets mobiliers consistant en glacière, set de chesterfield, set de salle, bureau à toilette, lits, etc. Le tout suivant la loi.

Québec, 23 avril 1931.

G. DEMERS, H. C. S.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec.
No 22027.

COUR DE MAGISTRAT DE DISTRICT
District de Québec

Le dix-huitième jour d'avril, mil neuf cent trente-un.

Présent : Le Greffier de cette Cour.

ALFRED DOMPIERRE, courtier, de la cité de Québec, Demandeur;

vs

ADELARD ROUSSEAU et EDMOND BABIN, tous deux de la cité de Québec, conjointement et solidairement, Défendeurs.

Il est ordonné au défendeur, Edmond Babin, de comparaître dans le mois à compter de la dernière publication de la présente ordonnance.

(Signé) J.-B. DIONNE, G. C. M.

Vraie copie.
Langlais, Godbout & Tremblay,
Procureurs du demandeur.

Hôtel de Ville
Cité de Québec
Bureau du Greffier
Avance de l'heure
AVIS PUBLIC

EST par la présente donné que la Cité de Québec a décidé, par résolution du Conseil de Ville passée le vendredi, 13 février 1931, d'avancer d'une heure les horloges de la Cité, à compter du dimanche, 26 avril 1931, à minuit et une minute du matin, jusqu'à dimanche, 27 septembre 1931, à minuit et une minute du matin. Le tout en conformité avec la loi et après sanction officielle, le 21 février 1931, par le Lieutenant-Gouverneur en conseil.

Fait à Québec, sous mon seing et le sceau de ladite Cité, le 21 avril 1931.

(Signé) H.-E. LAVIGUEUR, Maire de Québec.

Par ordre :
L. S.
P.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Hôtel de Ville
Québec
Terrains à vendre

AVIS PUBLIC est par le présent donné que par décision du Conseil de Ville en date du 17 avril courant, je, soussigné, vendrai à l'enchère lundi, le vingt-septième jour d'avril courant, à dix heures du matin (10 heures a.m.) dans la salle du Comité des Finances, Hôtel de Ville :

DEUX TERRAINS de forme irrégulière situés rues St-Valier et Dorchester, quartier St-Roch, de la superficie suivante : celui de la rue St-Valier, 4,406 pieds carrés, partie du No 1239 du cadastre; et celui de la rue Dorchester, 5,360 pieds carrés et partie du No 1240 du cadastre.

LA MISE A PRIX sur chacun de ces lots sera de $2.50 du pied carré. La Cité se réserve le droit de retirer de la vente un ou les deux lots avant ou durant la vente si elle le juge à propos.

LE PLAN sera visible à l'Hôtel de Ville jusqu'au jour de la vente.

Québec, le 21 avril 1931.

GEO. TRUDEL,
Huissier consultant.

LA DIRECTION DU C. N. R. CAUSE TOUT UN DEBAT

bien, c'est un premier succès et j'en remercie mon honorable ami le ministre des Chemins de Fer."

A l'ouverture de la séance le Premier Ministre soumet le rapport du comite qui a choisi les membres des différents comités de la Chambre.

M. S.-W. Jacobs (Montréal-Cartier) présente une mesure pour amender les statuts de façon à ce que la réélection des ministres ne soit pas nécessaire après leur assermentation.

Le Président BLACK.—"L'hon. député voudra-t-il fournir à la Chambre des copies de son projet de loi?"

L'hon. M. RINFRET.—"Je dois dire que c'est la loi dans la province de Québec."

M. JACOBS (souriant). — "Ça ne l'empêche pas d'être une bonne loi pour cela."

Le bill est adopté en première lecture.

Le gouvernement répond à plusieurs interpellations.

A une question de l'hon. M. Ian MacKenzie sur l'achat d'un navire par la commission du port de Vancouver, le Premier Ministre se lève.

M. BENNETT.— "Le gouvernement ne peut intervenir dans l'administration d'une commission du port que pour vérifier ses comptes. C'est l'attitude prise par l'ancien gouvernement en ce qui concerne le port de Québec."

L'hon. M. CARDIN.—"Je me souviens que sous l'ancien gouvernement on nous posait de nombreuses questions. Nous demandions les renseignements aux commissions du port et en les recevant nous les communiquions à la Chambre."

M. BENNETT.—"Mon hon. ami de Richelieu doit se rappeler qu'en une certaine occasion nous avons essayé d'obtenir des renseignements au sujet du port de Québec. Le ministre du temps (M. Cardin) répondit qu'en ce qui concernait les commissions des ports de Montréal, Québec, Vancouver et, il me semble, Trois-Rivières, les livres seraient vérifiés et rapport fait à l'auditeur général. Il ajoutait que le comité des comptes publics pourrait ensuite examiner les comptes. En ce qui concerne la question posée, le ministre peut écrire à la commission du port de Vancouver mais cette dernière peut refuser de répondre."

M. Wm DUFF. — "La commission peut répondre si elle le veut?"

M. BENNETT.—"Certainement."

L'hon. M. LAPOINTE.—"Laissons la question en suspens en attendant une réponse."

Le Premier Ministre annonce que le Canada a reconnu la nouvelle république d'Espagne.

L'hon. M. Ian MacKENZIE—"L'hon. Premier Ministre nous dira-t-il s'il va tenir sa promesse d'assurer une sortie à la vallée de la Rivière-à-la-Paix?"

M. BENNETT. — "Le département des chemins de fer attend un rapport à ce sujet."

L'hon. M. C. MARCIL.—"Est-il vrai que les C.N.R. ont l'intention de changer le terminus du chemin de fer de Gaspé de Matapédia à Campbellton?"

L'hon. M. MANION.—"Oui."

M. J.-F. POULIOT.—"Les employés de la Rivière-du-Loup seront-ils affectés?"

L'hon. M. MANION.—"Je l'ignore."

L'hon. M. MARCIL.—"A quelle date le changement sera-t-il fait?"

L'hon. M. MANION.—"Le changement devait se faire le 26 avril, je crois. Les citoyens de Matapédia doivent se présenter devant les autorités des C.N.R. et, si on justifie le changement, ils ont declaré qu'ils se soumettraient. Pour cette raison, la date du changement pourrait bien être retardée."

L'hon. M. P.-J.-A. CARDIN.— "Le Premier Ministre voudra-t-il nous dire si c'est l'intention du gouvernement de procéder à la construction du quai de la Pointe-du-Moulin-à-Vent, dans le port de Montréal? Cette construction faisait partie d'un programme préparé il y a quelques mois, qui comporte des travaux dans la partie haute et la partie basse du port de Montréal. Comme la première partie du programme est en voie d'exécution et qu'un contrat a été accordé à la Canadian Foundation Company pour le quai de la partie haute du port, est-ce que le Premier Ministre va autoriser la commission du port de Montréal à procéder à l'exécution de tout son programme?"

M. BENNETT.—"Je ne comprends pourquoi l'hon. député de Richelieu demande si le Premier Ministre va permettre que l'on fasse quelque chose."

L'hon. M. CARDIN.—"Je puis donner des explications au Premier Ministre."

M. BENNETT.— "Tenons-nous aux faits. La commission du port de Montréal est une corporation qui obtient le droit d'emprunter de l'argent par l'entremise du gouvernement, ce qui compromet par conséquent le crédit du Canada. Actuellement, à la suite de la construction d'un pont, qui engage le crédit de la commission du port de Montréal, une situation a surgi que l'on peut voir dans les estimés présentés à la Chambre. L'hon. député doit réaliser que cela crée des conditions financières sans précédent qui nécessitent une reconsidération de tout le problème du port, le gouvernement du Canada étant appelé à fournir de l'argent pour payer un déficit provenant de la construction du pont. La question reçoit notre sérieuse considération, mais nous n'avons pas créé cette situation, qui représente le paiement d'un déficit annuel de $1,-000,000 sur lequel nous n'avons aucun contrôle. En attendant, le Premier Ministre, en sa qualité de ministre des Finances, est profondément inquiet de cette affaire dont il a hérité et à propos de laquelle l'hon. député devrait être le dernier à poser des questions."

L'hon. M. CARDIN.—"Vu les observations du Premier Ministre, je crois avoir le droit de dire un mot. Toutes les raisons invoquées par le Premier Ministre existaient lorsque le contrat a été accordé pour les travaux dans la partie haute du port de Montréal. Si les raisons étaient bonnes pour retarder les travaux dans la partie basse elles étaient bonnes également pour retarder les travaux dans les autres sections du port de Montréal."

M. BENNETT.—"Je regrette de ne pas partager l'avis de mon honorable ami. Le gouvernement ignorait cette affaire avant de recevoir le rapport des auditeurs à ce sujet. J'ajouterai, puisque mon honorable ami a soulevé la question, que la cité de Montréal prétend, au sujet des approches du pont, qu'il lui est dû $283,000 d'arrérages de taxes et elle entend se payer à même le montant qu'elle doit verser comme intérêts sur les obligations du pont. Je dirai de plus, ce que l'hon. député sait, que même les titres de propriété n'ont pas encore été remis à la commission du port ou à la Couronne. Cette information nous a été révélée par la vérification qui est en cours et n'est pas terminée."

L'hon. M. CARDIN.—"Ce n'est pas la raison pour laquelle les travaux ont été arrêtés dans la partie basse du port, puisqu'il y a trois mois qu'ils sont arrêtés."

M. BENNETT. — "Les travaux ont été arrêtés lorsqu'on a cru nécessaire d'obtenir le rapport d'un éminent ingénieur sur tous les ports du pays. Je me souviens qu'à un moment l'hon. député lui-même a trouvé que la chose était désirable. Le gouvernement a chargé cet ingénieur de faire une enquête et les membres de son personnel sont déjà arrivés. Nous allons faire un effort pour obtenir un moyen efficace d'assurer, de la meilleur façon possible, le commerce du Canada dans tous les ports du pays. Les travaux arrêtés pendant l'hiver à Montréal l'ont été par la nécessité d'examiner tous les faits. Depuis, le travail des auditeurs nous a révélé une situation sérieuse que nous devons examiner, car une somme d'un million de dollars par an est importante dans le budget d'une commission du port."

L'hon. M. CARDIN.— "La dernière raison est meilleure que l'autre."

M. BENNETT. — "Je crois que les deux sont bonnes."

L'incident est clos.

M. McINTOSH (revenant à la charge).—"Quels sont les ports qui seront affectés par l'enquête dont le Premier Ministre a parlé?"

M. BENNETT.—"Les cinq ports de Halifax, St-Jean, Québec, Montréal et Vancouver."

M. DUFF.—"Pas le port de Churchill?"

M. BENNETT. — "Pas maintenant, car ce port est..."

M. DUFF.—"Dans le refrigérateur." (rires)

M. BENNETT.—"... est en voie de construction d'après les plans d'un ingénieur."

M. McINTOSH. — "Alors, je comprends que le port de Churchill ne fera pas partie du sujet de l'enquête?"

M. BENNETT.—"Churchill n'a pas été inclus parce que les plans de ce port ont été préparés par des ingénieurs de Londres, et qu'on ne leur a pas demandé de soumettre leurs plans à leurs confrères, chargés eux-mêmes de l'enquête."

L'hon. M. Stevens promet au major Power que les anciens soldats recevront sa meilleure attention dans le choix des énumérateurs du recensement.

M. E.-J. Gott (Essex-Sud) se lève. C'est le plus bouillant interrupteur de la droite. La gauche l'applaudit bruyamment puis l'interrompt.

M. GOTT. — "Je me lève sur un point d'ordre (cris de "order, order") et, si je ne suis pas dans l'ordre, sur une question de privilège. (rires) Je veux discuter la situation de citoyens américains et canadiens résidant dans le comté que je représente..."

VOIX à gauche.—"Asseyez-vous."

M. GOTT (souriant). — "Personne n'a dit au député de Témiscouata de s'asseoir. La question que je veux soumettre concerne l'examen des citoyens qui entrent au Canada. Je ne proposerai pas l'ajournement de la Chambre pour parler de cela. (rires) Nous sommes fiers de notre port de Windsor..."

VOIX à gauche.—"A l'ordre."

Le Président BLACK (très aimablement mais voulant faire respecter les règlements). — "L'hon. député peut être fier du port de Windsor mais ce n'est pas une question de privilège." (ovation au Président à gauche)

M. GOTT.—"Puis-je insérer dans le Hansard une lettre de protestation?"

Le Président BLACK.—"Ce n'est pas une question de privilège."

M. GOTT.—"Eh bien, je reviendrai sur le sujet en temps et lieu."

Immense joie à gauche.

Le Dr DENIS (Montréal-St-Denis). —"L'hon. Secrétaire d'Etat nous dira-t-il si c'est l'intention du gouvernement de porter de 3 à 5 le nombre des membres de la commission du service civil et de remercier de leurs services MM. Tremblay et McTavish, commissaires? Je donne la permission à l'hon. ministre de me répondre en anglais."

L'hon. M. CAHAN.—"Si l'hon. député veut bien inscrire sa question au feuilleton je lui donnerai une réponse."

Le Secrétaire d'Etat propose la 2ème lecture de sa mesure pour modifier la loi de la naturalisation.

L'hon. M. CAHAN.—"En présentant cette mesure, j'ai dit que je voulais l'étudier sans aucun esprit de parti. Il s'agit de définir les qualités nécessaires pour devenir un sujet canadien."

Le ministre expose à la Chambre les différentes lois de naturalisation qui contiennent une grave anomalie. Il cite un exemple.

L'hon. M. CAHAN. — "Une Canadienne qui épouse un Américain au Canada ne devient pas américaine par le fait même et elle cesse d'être canadienne. Elle ne peut obtenir de passeport du gouvernement américain ni du gouvernement canadien. La femme, en entrant dans un foyer, est soumise à l'homme qui en est le chef. Si deux personnes montent à cheval (c'est une figure de style) il faut qu'il y en ait une en avant."

M. BOURASSA.—"Roulez, roulez."

L'hon. M. CAHAN. — "Un comité impérial dans lequel le Canada était représenté par l'ancien ministre de la Justice (l'hon. M. Lapointe) a étudié la question de la nationalité et a fait un rapport. La conférence impériale de 1930 a adopté ce rapport et la mesure que je présente a pour but de placer dans nos statuts les recommandations de la conférence."

L'hon. M. LAPOINTE.—"Est-ce que tous les Dominions adopteront la même mesure?"

L'hon. M. CAHAN. — "Oui, à peu près la même."

Le Secrétaire d'Etat dit que depuis la présentation de son projet les associations féminines y ont pris grand intérêt et l'ont approuvé. La mesure a pour but de garantir à la Canadienne qui épouse un étranger ses droits de sujet canadien ou de sujet britannique.

M. BOURASSA — "Je veux poser une ou deux questions à l'hon. ministre. Prenons le cas d'une femme qui veut acquérir la nationalité de son mari en se faisant naturaliser. Est-ce que la loi ne l'en empêchera pas?"

L'hon. M. CAHAN.—"Je vais faire une modification au bill à ce sujet."

M. BOURASSA.—"Mon autre question est celle-ci: Quelle sera la nationalité des enfants d'une femme qui marie un étranger?"

L'hon. M. CAHAN.— "Les enfants garderont la nationalité de leur père."

L'hon. M. RINFRET.—"Je considère que cette mesure est une victoire pour le féminisme car, en vertu de la loi actuelle, une Canadienne qui épouse un étranger perd sa nationalité canadienne et n'en acquiert aucune autre. (souriant) Je n'aurais peut-être qu'une objection au bill, c'est que dans la rédaction du projet, on mentionne le fait qu'une femme mariée pourrait être lunatique. (rires) Je ne crois pas qu'il soit possible pour une femme mariée d'être lunatique." (nouveaux rires)

L'hon. M. LAPOINTE. — "J'attire l'attention de l'hon. ministre sur le fait que sa mesure ne contient pas les renseignements dont nous avons besoin et qui sont généralement en marge du texte du bill."

M. S.-W. JACOBS.—"Je crois que l'hon. Secrétaire d'Etat nous a donné les meilleurs renseignements que nous ayons jamais eus sur un projet."

La 2ème lecture est votée.

Le Secrétaire d'Etat propose la 2ème lecture de sa mesure pour amender la loi des droits d'auteur. Il énumère les différentes conventions auxquelles le Canada a participé: Berne, Rome, etc.

L'hon. M. CAHAN.—"Le protocole de la convention de Rome, ou le Canada était représenté par l'hon. M. Philippe Roy et M. Jean Désy, expire le 1er juillet 1931. Plusieurs gouvernements européens ont protesté contre cette convention et mon prédécesseur a reçu ces représentations qui réclamaient surtout l'obligation d'enregistrer les "copyrights" (droits d'auteur) pour la production de deux exemplaires de toute oeuvre sur laquelle on veut obtenir dans un pays le droit exclusif de publication. Il y a deux ans, mon prédécesseur a proposé l'amendement de la section 40 de la loi canadienne, mais son projet n'a pas été adopté. Ma mesure a pour but d'abolir cette section 40. Nos auteurs ne sont pas toujours des hommes d'affaires pratiques et c'est pour les protéger que nous proposons des modifications à la Loi des Droits d'Auteur. Je veux qu'un comité de la Chambre étudie soigneusement mon projet."

M. J.-F. POULIOT.—"J'ai reçu une protestation de la part d'un membre du clergé. Est-ce qu'on ne pourrait pas exempter les institutions de charité du paiement des droits d'auteur?"

L'hon. M. CAHAN. — "Nous avons prévu cela, dans la clause 11 du bill."

L'hon. M. RINFRET. — "Ce qu'il faut au Canada, c'est une loi des droits d'auteur qui soit claire. Nous devons faire un choix. Traiter avec les pays européens et alors obtenir l'enregistrement obligatoire ou bien nous retirer de la convention de Rome et avoir notre propre loi. J'espère que le gouvernement va pousser sa mesure jusqu'à l'adoption finale. Je ne sais cependant quelle sera l'attitude du Sénat. Il est possible que nous fassions nous-mêmes des changements au projet."

M. E.-R.-E. CHEVRIER (Ottawa). —"Je suis heureux que l'hon. Secrétaire d'Etat ait présenté sa mesure au début de la session afin d'en permettre une étude sérieuse. Je ne crois pas cependant que toutes les clauses soient justes..."

L'hon. M. CAHAN.—"L'hon. député d'Ottawa fera partie, à la suggestion du chef de l'opposition, du comité spécial que je vais proposer et il pourra discuter tous les détails de la mesure."

M. CHEVRIER.— "Je ne m'attendais pas à cet honneur. Très bien."

La 2ème lecture est adoptée.

L'hon. M. CAHAN.—"M. l'Orateur, je propose, secondé par sir George Perley, qu'un comité spécial soit nommé pour étudier cette mesure et que ce comité soit composé de MM. Bury, Cahan, Chevrier, Cowan (Port-Arthur), Ernst, Irvine et Rinfret. Ces noms ont été approuvés par les leaders des différents partis."

Motion adoptée.

Le ministre des Chemins de Fer propose d'amender la loi des C.N.R. en portant le nombre des directeurs de 15 à 17.

L'hon. M. MANION.—"Cette mesure a pour but d'assurer une représentation à toutes les provinces dans le bureau de direction des C.N.R."

L'hon. M. Ian MacKENZIE.—"Quel est le salaire des directeurs?"

L'hon. M. MANION. — "$2,000 par année et leurs dépenses de voyage."

La 2ème lecture est votée et le bill est étudié par la Chambre en comité plénier.

Sir Eugène FISET.—"L'hon. ministre dira-t-il au comité non pas la raison de nommer deux nouveaux directeurs, mais comment les directeurs sont nommés. Sont-ils nommés par ordre-en-conseil? Sont-ils payés par le département ou par les C.N.R.? Il y a d'autres questions que je veux poser. Quelle est la juridiction des directeurs? Sont-ils nommés pour des territoires, des provinces ou des divisions des C.N.R.? Prenons par exemple la nomination de M. Lucien Moraud comme directeur du district de Québec. Le district de Québec fait partie de la division centrale, qui s'arrête à la Rivière-du-Loup. A partir de la Rivière-du-Loup jusqu'à la péninsule de Gaspé, c'est la division de l'Est. Cette partie est considérée comme le "No man's land" et les employés ne savent pas où s'adresser pour présenter leurs griefs. Nous pensions que l'assistant canadien-français du surintendant pourrait être placé à Mont-Joli. Une délégation a présenté une petition signée par 30,000 citoyens à sir Henry Thornton au mois de septembre dernier. Nous avons essayé de lui démontrer que cette section canadienne-française des C.N.R. ne devait pas être administrée par les officiers de la division de l'Est résidant à Campbellton. On nous a donné la réponse habituelle que notre demande serait considérée. L'hon. ministre dit qu'il ne veut pas intervenir dans les affaires des C.N.R. mais les directeurs des C.N.R. étant nommés par ordres-en-conseil et recevant un salaire sont pratiquement des fonctionnaires. Ils n'ont par conséquent pas le droit de se mêler de politique. Nous avons vu récemment qu'un des directeurs a pris une part active dans l'organisation conservatrice de Québec. Voilà un dangereux précédent à interdire dans les affaires des C.N.R. Il y a un point, sur lequel mes collègues libéraux ne s'accordent peut-être pas avec moi, c'est que la présidence du bureau des directeurs ne devrait pas être donnée au président et à l'administrateur des C.N.R. Les deux présidences devraient être séparées entièrement. Nous avons autorisé des emprunts de 81 millions de dollars, 71 millions, 60 millions et, pour la présente année, de 70 millions de dollars. Ces emprunts sont faits ple, au Canada ou à l'étranger. Les emprunts devraient être faits par le gouvernement et les C.N.R. devraient être considérés comme un département du gouvernement. Je considère que la nomination de nouveaux directeurs est injustifiable. Nous ne devrions pas augmenter les dépenses des C.N.R. qui doivent faire face cette année à un deficit de 39 millions de dollars." (applaudissements à gauche)

L'hon. M. MANION.—"L'hon. député de Rimouski demande par qui les directeurs sont payés. Ils sont payés par les C.N.R., théoriquement du moins. Ils représentent le peuple canadien. Il est entendu qu'un directeur de Québec est plutôt enclin à s'intéresser surtout aux problèmes de sa province."

Sir Eugène FISET.—"Je crains que l'hon. ministre soit dans l'erreur. Les directeurs ont des districts respectifs. Ainsi, dans la province de Québec, il y en a deux qui ont, l'un le district de Québec et l'autre le district de Montréal."

L'hon. M. MANION. — "Les directeurs représentent tout le peuple canadien. M. Lucien Moraud, qui est du district de Québec, représente aussi bien la Colombie Britannique que M. J. Fyfe Smith, qui est de cette dernière province."

Le ministre échange quelques explications avec le député de Rimouski au sujet du chemin de fer de Gaspé puis il continue.

L'hon. M. MANION.—"L'hon. député de Rimouski a parlé de la location du surintendant français de la section de Québec, à Mont-Joli ou à Campbellton. Je dois lui dire que je n'ai rien à faire là-dedans. C'est une question qui relève de l'administration des C.N.R."

Le ministre revient au directeur de Québec.

L'hon. M. MANION. — "L'hon. député de Rimouski a dit qu'un directeur était membre du comité d'organisation conservatrice de Québec. J'ai entendu dire la même chose moi-même. Je suis sous l'impression que ce directeur ne fait plus partie de l'organisation conservatrice depuis qu'il est directeur des C.N.R."

L'hon. M. LAPOINTE. — "Oh, oui. Il en fait partie".

Le Major C.-G. POWER. (Québec Sud). — "M. Lucien Moraud est un des plus actifs politiciens que nous ayons à Québec".

L'hon. M. MANION. — "Evidemment, mes hons. amis admettront que le monsieur en question a droit, comme citoyen de ce pays, de prendre un certain intérêt à la politique. Son entrée dans le bureau de direction des C.N.R. ne devrait pas l'en empêcher. Je suis informé cependant que le citoyen en question ne fais plus partie d'aucun exécutif politique. Mais si cela est, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour qu'il abandonne cette position".

L'hon. M. IAN MACKENZIE. — "L'hon. ministre fera-t-il la même chose pour toutes les provinces du pays ?"

L'hon. M. MANION. — "Certainement. Si je découvre des directeurs qui font partie de l'organisation politique conservatrice et même de l'organisation libérale (rires) je les avertirai de se retirer".

Le ministre donne la liste des 15 directeurs.

L'hon. M. MANION. — "Mon hon ami de Rimouski s'objecte à l'augmentation du nombre des directeurs en disant que les 15 directeurs coûtent assez cher".

SIR EUGENE FISET. — "L'hon. ministre nous dira-t-il quels sont exactement les devoirs des directeurs des C.N.R. Je suis informé qu'ils n'ont rien à faire".

M. PIERRE CASGRAIN. — "Ce sont des figurants". (Figure heads)

L'hon. M. MANION. — "Les 15 directeurs ont été choisis parmi les hommes d'affaires en vue du Canada. Ils représentent le peuple et ont droit de demander tous les renseignements qu'ils désirent. Ils se réunissent une fois par semaine. Ils ne doivent pas intervenir dans les affaires internes des C.N.R. ni auprès des officiers et employés mais ils peuvent demander des renseignements sur l'administration en général".

SIR EUGENE FISET. — "Pourquoi le gouvernement persiste-t-il à cacher les salaires des hauts officiers des C.N.R. ?"

L'hon. M. MANION. — "L'ancien gouvernement a refuse de faire ces révélations en invoquant l'intérêt public".

SIR EUGENE FISET. — "Non ce sont les officiers qui refusaient de dire leurs salaires et le ministre les approuvait".

L'hon. M. MANION. — "J'ai été peut-être plus chanceux que mon prédécesseur car j'ai la liste des salaires des hauts officiers des C.N.R."

SIR EUGENE FISET. — "L'hon. ministre, je le sais, ne nous la donnera pas".

L'hon. M. MANION. — "L'hon. député de Rimouski ayant été président du comité des C.N.R. de cette Chambre, il fera partie sûrement de ce même comité cette année et alors il pourra avoir des renseignements quand il en demandera".

SIR EUGENE FISET. — "Ce comite est plutôt une association d'admiration mutuelle".

L'hon. M. MANION. — "Mais l'hon. député de Rimouski en était le président".

SIR EUGENE FISET. — "C'est pour cela que je le sais".

LE MAJOR POWER. — "J'ai toujours compris que les directeurs des C.N.R. occupaient une position entre la compagnie et le public".

L'hon. M. MANION. — "Je croirais plutôt que c'est le ministre qui occupe cette position".

Le MAJOR POWER. — "Y a-t-il quelque avantage pour une province à avoir un representant dans l'exécutif des C.N.R. ?"

L'hon. M. MANION. — "Les membres de l'exécutif sont choisis parmi les directeurs, pour deux raisons. La première, c'est leur compétence, la seconde c'est qu'ils puissent se rendre facilement à Montréal pour les réunions".

L'hon. M. LAPOINTE. — "La seconde raison est évidemment la plus importante".

L'hon. M. MANION. — "Naturellement, s'ils ne peuvent se rendre facilement à Montréal, ils ne peuvent faire partie de l'exécutif".

L'hon. M. LAPOINTE. — "Je dis cela parce que j'ai lu dans les journaux de Québec que nous avons un homme si important pour nous représenter dans le bureau des C.N.R. qu'il a été élu membre de l'exécutif. Il a évidemment été élu pour la simple raison qu'il peut se rendre à Montréal par le train de nuit".

L'hon. M. MANION. — "Je suis surpris que mon hon. ami de Québec-Est n'ait pas une plus grande admiration pour le monsieur en question (M. Moraud) car j'ai entendu dire que le représentant de Québec était un homme en vue".

L'hon. M. LAPOINTE. — "Il a été assez en vue pour être gérant des fonds tories dans la dernière campagne électorale".

L'hon. M. MANION. — "Apparemment il a bien fait. J'espère qu'il fera aussi bien comme directeur des C.N.R. (rires)

M. A.-L. BEAUBIEN. — "L'hon. ministre dira-t-il combien il y a de libéraux, de progressistes ou de libéraux-progressistes parmi les directeurs des C.N.R."

L'hon. M. MANION. — "Ils peuvent tous être des libéraux car j'ignore leurs convictions politiques. L'hon. député de Rimouski m'a dit que le directeur de Québec était un organisateur politique et je lui ai dit que j'arrêterais cela".

M. BEAUBIEN. — "L'hon. ministre aurait pu nommer de ses anciens amis libéraux".

L'hon. M. MANION. — "Je n'ai pas très bien compris".

M. S.-W. JACOBS. — "Je félicite l'hon. ministre de ses nominations. Il a remplacé des libéraux par des conservateurs. C'est juste car cela fait partie des dépouilles. Nous avons été battus et nous nous en apercevons davantage tous les jours. Lorsque l'ancien gouvernement créa ce bureau de direction, j'ai prédit que tous les directeurs seraient des libéraux, avec ce sens prophétique qui est reconnu à ma race. (rires) L'hon. ministre les a remplacés par des conservateurs. Il fallait s'y attendre maintenant que nous avons perdu le pouvoir, pas pour longtemps, je l'espère". (appl. à gauche)

M. J.-F. POULIOT. — "M. le président, je me demande pourquoi nous voterions cette nouvelle dépense aux C.N.R. sans toutes les informations voulues. Surtout cette année, lorsque les C.N.R. ont un gros déficit. Les députés devraient obtenir autant de renseignements que le ministre en obtient de l'administration des C.N.R. Comment pouvons-nous dire à nos électeurs que nous sommes satisfaits si nous n'avons pas d'informations?"

A 6 heures, la séance est suspendue.

A 8 heures, la séance continue.

Le député de Témiscouata réprend la parole et demande au ministre pourquoi on n'a pas construit la nouvelle gare de la Rivière-du-Loup.

M. POULIOT. — "L'argent était voté. M. le Président (M. LaVergne), vous êtes bâtonnier du Barreau de Quebec. Vous savez ce qu'il arrive dans une municipalité quand il y a un détournement de fonds. Je ne dis pas que les ministres ont gardé cet argent pour eux-mêmes. Mais l'argent a été voté et il a été dépensé".

L'hon. M. MANION. — "L'hon. député me dira-t-il qui lui a dit que l'argent était dépensé ?"

M. POULIOT. — "Le premier ministre m'a dit que tous les estimés des C.N.R. étaient dépensés. L'argent a été voté et dépensé et la gare n'est pas construite. J'irai plus loin. L'hon. ministre ne sait pas où l'argent est allé. Si le ministre avait été à Ottawa, probablement qu'on n'aurait pas employé l'argent de la gare de la Rivière-du-Loup à autre chose. L'hon. ministre des Chemins de fer est un de mes amis. Je l'estime beaucoup. C'est un bon médecin et si je tombais malade, il me donnerait sûrement ses soins. Je pense bien que lorsque nous étudierons les crédits des chemins de fer, l'hon. ministre aimerait mieux me voir à l'hôpital. (rires) La gare de la Rivière-du-Loup sera l'épitaphe du parti conservateur dans mon comté. Pourquoi le premier ministre intérimaire a-t-il décidé de ne pas reconstruire cette gare ? L'hon. ministre des Postes et l'hon. ministre des Travaux Publics me diront peut-être s'ils ont été consultés là-dessus".

L'hon. M. H. STEWART. — "L'hon. député sait que nous ne pouvons lui révéler les délibérations du Cabinet".

M. POULIOT. — "A tout événement un bon nombre d'ouvriers ont été privés de travail par la décision du gouvernement de ne pas reconstruire la gare de la Rivière-du-Loup. J'espère que le gouvernement laissera les C. N. R. libres de construire cette gare qui sera un actif pour toute la région".

L'hon. M. J. Veniot (Gloucester, N.-B.) proteste contre la suppression de plusieurs trains dans la province du Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. VENIOT. — "Des trains ont été supprimés quand nous en avons besoin pour l'expédition du poisson vers les grands centres comme Montréal. Un service quotidien a été remplacé par trois trains par semaine. Mon comté a été particulièrement maltraité".

L'hon. M. MANION. — "Je ne suis nullement responsable de cela. C'est une affaire qui relève de l'administration des C.N.R. Je dirai cependant, que l'on m'a informé que dans cette partie du pays, le coût d'opération de chaque train par mille est de $1.26 tandis que le revenu n'est que de 13 sous par mille".

L'hon. M. VENIOT. — "Nous sommes allés auprès des autorités des C. N. R. Nous avons fait notre demande à sir Henry Thornton. Nous n'avons pas réussi. Alors nous nous adressons au gouvernement. Même s'il y avait un déficit de $30,000 dans notre région pour les C.N.R., on ne devrait pas ostraciser les Provinces Maritimes et en particulier le comté de Gloucester".

L'hon. M. MANION. — "Je ne peux laisser passer la déclaration de l'hon. député. Les C.N.R. n'ostracisent pas les Provinces Maritimes. J'ai reçu une délégation hier à ce sujet. La délégation avait à sa tête un charmant homme que mon hon. ami connait. M. Robichaud. Ces délégués nous ont demandé la même chose que l'hon. député de Restigouche".

M. POULIOT. — "Les tories de ce comté sont évidemment meilleurs que ceux de mon comté".

L'hon. M. MANION. — "La question est devant la Commission des Chemins de Fer et j'espère que mon hon. ami et tous les intéressés obtiendront justice".

M. B.-F. Smith (Cons., Victoria-Carleton, N.-B.) approuve la demande de M. Veniot.

M. SMITH. — "Mais je ne m'accorde pas avec mon hon. ami de Gloucester pour dire que son comté a été moins bien traité que les autres".

L'hon. M. VENIOT. — "N'avez-vous pas eu la chance d'expédier des patates dans des wagons refrigérateurs ?"

M. SMITH. — "Oui, mais vous avez eu la même chance".

L'hon. M. VENIOT. — "Non".

LE PRESIDENT DU COMITE (M. LaVergne), constatant que la discussion est rendue dans les patates : "Je crois que le comité est loin de la mesure qui a pour but d'augmenter le nombre des directeurs des C.N.R."

M. R.-B. HANSON (York Sunbury, N.-B.). — "Un mot seulement. Les chemins de fer réduisent leurs dépenses et c'est juste. Mais en réduisant les services à trois trains par semaine on va trop loin et je proteste. Au lieu d'aller à l'extrême, on devrait prendre un moyen terme afin de ne pas rendre le service absolument insuffisant pour les besoins Pour trois jours où il n'y a pas de train sur les embranchements, il devrait y avoir un service d'autobus".

Plusieurs députés demandent des faveurs particulières pour leurs comtés.

L'hon. M. W.-D. EULER. — "S'il faut écouter toutes les demandes de nos collègues, autant dire que nous allons donner un service de chemins de fer gratuit comme notre service de canaux. Je crois plutôt que nous devons administrer les C.N.R. comme une corporation privée. Les officiers des chemins de fer connaissent leurs affaires et il faut leur permettre de les conduire comme ils l'entendent". (appl.)

L'hon. M. J.-D. CHAPLIN. — "Le ministre m'a dit que les C.N.R. voulaient supprimer le service sur un embranchement de 12 milles dans mon comté. Comme la population ne se servait pas de cette branche du réseau, j'ai répondu : "Fermez-la", nous ne devons pas intervenir dans les affaires des chemins de fer".

M. PAUL MERCIER. — "Les directeurs sont-ils de simples aviseurs?"

L'hon. M. MANION. — "Non, je les considère sur le même pied que les directeurs du C.P.R. Je dirais même qu'ils ont droit de veto sur les décisions des officiers".

M. J.-F. POULIOT. — "Si les affaires des chemins de fer ne sont pas très bonnes, en ce moment, ça ne durera pas. Les affaires vont s'améliorer avant longtemps. Le ministre des Chemins de Fer devrait conseiller aux officiers des C.N.R. de ne pas faire trop de coupures dans leurs services. Sir Henry Thornton a souvent dit qu'il recherchait la coopération avant tout. L'hon. ministre a dit que l'hon. député de Gloucester l'avait convaincu. J'espère avoir obtenu un semblable résultat pour la gare de la Rivière-du-Loup".

L'hon. M. MANION. — "L'hon. député a des chances de gagner son point s'il n'argumente pas trop souvent".

M. POULIOT (triomphant). — "Eh, bien, c'est un premier succès et je m'empresse de remercier l'hon. ministre en attendant de réussir complètement".

M. McINTOSH. — "Lorsque les nouveaux directeurs auront été nommés, est-ce que la Saskatchewan et l'Alberta seront représentées ?"

L'hon. M. MANION. — "Oui".

Le projet est adopté. Il est 10 heures 30.

La Chambre en comité plénier étudie une résolution de l'hon. M. Manion pour retarder de deux ans la construction de deux embranchements de chemin de fer en Alberta, par le C.P.R. et les C.N.R. Adoptée après un mot d'explication du ministre.

La Chambre en comité plénier étudie une résolution de l'hon. M. Manion pour étendre la loi de compensation des différentes provinces aux employés du gouvernement.

L'hon. M. MANION. — "Dans certaines provinces la loi de compensation pour les accidents du travail ne s'applique pas aux fonctionnaires C'est pour faire disparaître cette anomalie que je présente ce projet de loi".

M. LAVERGNE. — "Est-ce que cela s'applique aux employés des chemins de fer ?"

L'hon. M. MANION. — "Oui".

L'hon. M. HEENAN. — "Je suis heureux que l'hon. ministre ait jugé à propos de présenter cette mesure".

L'hon. M. MANION. — "L'an dernier, le gouvernement fédéral a payé $450,000 dans les différentes provinces comme compensations pour les accidents du travail. Si cette loi avait été passée nous aurions payé $70,000 de plus".

Sur les $450000 la province de Québec a retiré $79,000.

L'hon. M. HEENAN. — "Est-ce qu'il ne serait pas plus pratique de faire administrer la loi des accidents du travail par le gouvernement provincial ?"

L'hon. M. MANION. — "Les provinces semblent vouloir avoir une loi uniforme et cette mesure les aidera".

M. PAUL MERCIER. — "Combien avez-vous reçu de reclamations l'an dernier ?"

L'hon. M. MANION. — "3,960".

LE MAJOR POWER. — "Quel serait le sort d'un employé si la Commission des Accidents du Travail lui refusait une compensation ?"

L'hon. M. MANION. — "La loi a pour but d'étendre l'application de la loi des compensations aux employés du gouvernement de toutes les provinces".

LE MAJOR POWER. — "Je comprends mais les lois provinciales définissent les professions et les métiers auxquels la compensation peut être payée. Quel sera l'effet de cette mesure à l'égard des employés du gouvernement qui sont dans les classes ne beneficiant pas de la loi de compensation ?"

L'hon. M. HUGH GUTHRIE (ministre de la Justice). — "Ils seront comme avant".

LE MAJOR POWER. — "C'est ce que je voulais savoir".

Le projet est adopté.

La Chambre en comité plénier étudie la résolution de l'hon. M. Hugh Guthrie pour que le salaire du Solliciteur Général soit le même que celui des autres ministres.

L'hon. M. GUTHRIE. — "Le salaire du Solliciteur Général a été augmenté en 1927 pour l'hon. M. Lucien Cannon. Mais, au mois de juillet dernier, l'hon. M. Cannon ayant résigné, le statut a été aboli. Nous voulons tout simplement que le statut soit rétabli".

M. KING. — "Mon but n'est pas de critiquer le projet en ce qui concerne le traitement. Mais si la mesure a pour but de faire du poste de Solliciteur Général un portefeuille, je me demande si c'est bien le temps d'augmenter le nombre des portefeuilles. Est-ce qu'il ne serait pas plus opportun de réunir deux ou trois portefeuilles sur un seul titulaire ?"

M. BENNETT. — "La question est à l'étude, depuis le transfert de ressources naturelles aux provinces de l'Ouest, de considérer la question des portefeuilles. Mon hon. ami a eu dix ans d'expérience. Il a voulu réduire le nombre des ministres mais a fini par les augmenter. Quant au contrôle des revenus, un projet, annoncé dans le discours du Trône, sera bientôt présenté. Quand Sir John MacDona'd est mort, les revenus du Canada étaient de moins de 60 millions. Ils sont aujourd'hui d'un million par jour".

M. KING. — "Il est vrai que nous avons divisé la marine et les pêcheries, mais nous avons fait disparaître un ou deux autres départements".

Le projet est adopté. A 11 heures, la Chambre s'ajourne.

M. D. ROY KENNEDY AU CLUB KIWANIS

M. Kennedy, gouverneur du Kiwanis, est l'hôte d'honneur du club local à la réunion d'hier midi au Château.

UNE CAUSERIE

Une conférence intéressante a été prononcée hier devant les membres du club Kiwanis par M. D. Roy Kennedy, lieutenant-gouverneur du club Kiwanis pour le district de Québec et d'Ottawa. M. Kennedy, qui est un avocat de grande renommée s'occupe beaucoup d'oeuvres sociales dans la capitale du Canada et il est depuis plusieurs années l'un des membres les plus actifs du Kiwanis.

Parlant des progrès enrégistrés par tous les clubs du Canada, M. Kennedy déclara que l'avenir était des plus encourageants. Tous les clubs font rapport au bureau central que de nouveaux membres s'enrôlent et que, grâce à l'augmentation des capitaux, un plus grand nombre d'oeuvres peuvent être aidées. L'oraeur présenta ses félicitations aux Kiwaniens de Québec "qui", dit-il, "cherchent sans cesse à accroitre leurs activités". Il espère que cette situation continuera et que, lors de sa prochaine visite ici il pourra encore leur faire des compliments.

Au cours de sa conférence, M. Kennedy déclara que le Kiwanis comptait actuellement 4,000 membres répartis en 45 clubs. Des clubs sont en pleine activité dans les plus grandes villes du Canada, d'Halifax à Windsor, et Cobalt, Ontario. Les oeuvres de charité et de bienfaisance accomplies par ces clubs sont nombreuses et variées. Un rapport officiel mentionne que les Kiwaniens peuvent de 35 façons différentes travailler à la réalisation du programme du Kiwanis. Le choix de ces différentes activités est laissé aux officiers des clubs qui jugent quelles sont les plus profitables pour la ville ou la région.

Le conférencier expliqua ensuite la façon dont le clubs Kiwanis d'Ottawa procédait pour encourager l'agriculture, différentes branches de l'industrie, etc. Des prix sont offerts à de jeunes cultivateurs ainsi qu'à de jeunes industriels et, pendant de longues années, le club s'occupe de ces jeunes qui se perfectionnent dans leurs différentes lignes. Des résultats très satisfaisants ont été enrégistrés dans le passé et ont encouragé le club à continuer sa campagne.

Le président du Kiwanis, M. Césaire Senay, qui avait présenté le conférencier, en termes choisis, demanda à M. Gordon Ross de présenter les remerciements d'usage. M Ross sut trouver des mots aimables pour féliciter M. Kennedy de son intéressante conférence et profita de l'occasion pour l'inviter ainsi que les Kiwaniens d'Ottawa aux célébrations qui marqueront le dixième anniversaire de fondation du club de Québec le 5 juillet prochain.

Au cours du lunch hier midi un intéressant programme de chant fut exécuté par M. P.-A. Nadeau et le notaire De la Bruère Fortier.

PROCES POUR MEURTRE

S. Sakurada et T. Hitoni, accusés du meurtre d'un compatriote, subiront leur procès à Vancouver.

(Service de la Presse Canadienne)

Vancouver, C. A., 24. — Shinkicki Sakurada et Takor Hitomi, qui ont avoué avoir assassiné un compatriote avec une hache, ont été condamnés, hier, à subir leur procès pour le meurtre de N. Watanabe, qui fut tué à coups de hache dans la nuit du 29 mars dernier. Ils seront traduits au terme des assises criminelles, cet automne.

Dans une déclaration Hitomi a déclaré à l'enquête préliminaire que son compatriote Sakurada, criblé de dettes, avait déclamé son aide pour tuer Wanatabe afin de lui permettre d'encaisser une police d'assurance de $2,-500. En terminant sa déclaration écrite, Hitomi traça ce pladoyer :

"Veuillez réduire l'offense de M. Sakurada, vu qu'il ne toucha pas à la hache. C'est moi qui l'utilisa".

L'HON. M. A. D. MCCREA

Le premier ministre et les députés conservateurs lui font un cadeau.

Ottawa, 24.—Un superbe plateau en argent pesant douze livres et portant les noms de 137 députés conservateurs a été présenté, hier, en signe de reconnaissance et d'estime, au major-général A.-D. McCrea, ancien whip en chef conservateur, par le premier ministre Bennett et les députés conservateurs fédéraux.

En lui remettant ce plateau, le premier ministre apprécia les services rendus par le major-général McCrea au cours de sa longue carrière, et principalement lors des élections générales de l'an dernier.

UNE ARRESTATION

Le détective Lorenzo Tanguay, agent spécial pour le département de la Voirie, a arrêté hier après-midi un individu accusé d'avoir volé les licences d'un automobiliste de Limoilou et de les avoir placées sur son char pour s'en servir tout l'été. L'accusé a été conduit au poste central de la police municipale.

Victoria, 24. —Un mandat pour l'arrestation d'Arthur English, agent de loteries, a été émané hier à la suite de la saisie de plus de 50,000 billets pour la "Canadian National Lotery". La police choit avoir fait rater par cette découverte l'organisation d'une grande loterie nationale qui aurait rapporté plus de $1,000,-000.

GRAND DEUIL POUR L'EX-ROI ALPHONSE XIII

(Suite de la première page)

ment quand sa mère, la reine Isabelle, détrônée en 1873, dut quitter l'Espagne. Elle avait épousé Gaetan, prince de Bourbon, en 1868. Ce dernier mourut trois ans plus tard.

REGRETS DU ROI.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 24. — Alphonse de Bourbon a pleuré hier soir, la mort de sa vieille tante, l''infante Isabelle, décédée à Paris, dans la journée. Le monarque exilé a passé la soirée dans sa chambre, à l'hôtel, ne recevant que quelques amis très intimes.

Il est certain qu'il ira à Paris pour les funérailles, mais la date de son départ n'est pas encore connue.

UN BEAU TEMOIGNAGE.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Madrid, 24. — (Par Clarence Dubose, correspondant de la Presse Associée): Le nouveau gouvernement espagnol, qui s'applique à édifier la république proclamée la semaine dernière ,a suspendu sa tâche un moment hier, pour déplorer la mort de l'infante Isabelle, décédée à Paris, dans la journée.

Madrid la considérait comme une sorte de tante aimée de tous, non seulement du roi Alphonse et de sa famille, mais de tous les Espagnols. Elle était la douce et bonne vieille dame du palais de l'avenue Quintana tout chacun l'adorait et elle aimait tout le monde.

M. Alexandre Lerroux, ministre des Affaires Etrangères, parla au nom des républicains et des monarchistes également, hier soir, lorsqu'il déclara: "Cette femme ne s'attira jamais la haine de qui que ce soit.C'est un grand malheur qu'elle ait décidé de quitter l'Espagne, car je crois que c'est ce départ qui a précipité sa mort".

L'Infante, qui aurait 80 ans au mois de décembre prochain, fut la dernière des Bourbons à prendre le chemin de l'exil en France, lorsque les républicains prirent le pouvoir ici.

DERNIERE HEURE

Une assemblée de la ligue de batball de la côte de Beaupré aura lieu ce soir, à 8 heures 30, à la salle paroissiale de Boischâtel.

Les médecins de "Babe" Ruth déclaraient hier soir que l'état du fameux frappeur des Yankees continue de s'améliorer.

La bataille Berge-Canzoneri aura lieu ce soir, à Chicago. Les deux titres sont en jeu.

LE CYCLISME

A 9 heures, hier soir, les meneurs se classaient comme suit dans les six jours de Montréal:

1—Peden, Lepage . . .1.448 2 211
2—Gadou, Dempsey. . 1.448 2 156
3—Horder, Bartell. . .1.448 2 12[illegible]
4—McNamara, Blondet 1.448 1 [illegible]

BEAU RECORD EN AEROPLANE

Le capt. Frank-M. Hawks a volé plus vite que n'importe qui de Londres à Rome. — Le trajet par-dessus la Manche opéré en 59 minutes.

ET DE PARIS A LONDRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Heston, Ang., 24. — (Par Tom Wilhelm, correspondant de la Presse Associée). Terminant une entreprise commencée avant-hier, le capitaine Frank M. Hawks a atterri ici, hier, avec la satisfaction d'avoir volé de Londres à Rome, et de Paris à Londres plus vite que n'importe quel autre aviateur.

La vitesse de l'as américain du Bourget jusqu'ici lui permit de faire le trajet par-dessus la Manche en 59 minutes, abaissant de 37 minutes le record détenu par le commandant Glen Kidston. La distance est de 22[illegible] milles. Auparavant il avait parcouru en 24 minutes, à son retour de Rome, les 87 milles qui séparent Poilly-les-Glen du Bourget.

Déjeunant à Londres avant-hier matin, le capitaine Hawks franchit les Alpes en grimpant à une altitude de 23,000, au milieu du brouillard, et atterrit dans la Ville Eternelle en temps pour y prendre le lunch. Il abattit cette distance de 875 milles en 5 heures et 20 minutes, soit la moitié du temps pris par le commandant Charles Kingsford-Smith pour faire le même trajet. A son retour, il manqua d'essence, et il dut atterrir dans le petit village français pour y passer la nuit.

Il estime que son voyage aller et retour représente 10 heures et 51 minutes de vol pour faire un parcours de 1,789 milles. Il déplora, en débarquant de sa machine, de n'avoir pas pu être de retour ici avant-hier soir pour le diner. Il ajouta qu'il tentera prochainement de faire le même trajet, Londres-Rome et retour, entre le lever et le coucher du soleil, et ce avec un seul arrêt.

SORTIES DE LA BRIGADE

A deux reprises les pompiers ont été appelés hier matin pour combattre des commencements d'incendie. Une première alarme a été sonnée pour un incendie venant de se déclarer chez M. J.-B. Dugas, entrepreneur-plombier de la côte d'Abraham. En quelques minutes le feu était sous contrôle. Les pompiers ont également été appelés pour combattre un incendie qui s'était déclaré dans l'herbe près de la Porte Kent.

FEU M. EUGENE AUCLAIR

C'est par erreur que nous annoncions hier que M. Eugène Auclair décédé subitement avant-hier soir en se rendant chez lui, demeurait au No 114, de la 11e rue. Il aurait fallu lire 14, 11e rue.

RADIO

Les programmes de ce soir et demain

VENDREDI

POSTE CKAC

12.30 p.m.—Rapport des Bourses de Montréal et de New-York.

12.40 à 1.15 p.m.—Récital d'orgue.

3.45 p.m.—Clôture de la Bourse et l'heure exacte.

8.00 à 9.00 p.m.—L'Heure Provinciale.

9.00 à 10.00 p.m.—Le Canada en Parade.

10.00 à 11.00 p.m.—L'heure de musique du Canadien Pacifique.

POSTE CHRC

Midi à 1 heure : Concert par la maison C. Robitaille Enr.

ORCHESTRE NOIR ET OR

A 6 h. 15 ce soir, vendredi, Ludwig Laurier et son orchestre Noir et Or présenteront, au poste WEAF, le programme ci-dessous :

Marche Militaire . . . . . Granados
Ouverture de "Le Calife de Bagdad" . . . . . Boieldieu
Plaisir d'Amour . . . . . Martini
Cagliostro . . . . . Strauss
Sélections de "Eva" . . . . . Lehar
Fairyland . . . . . Huerter

L'HEURE PROVINCIALE

A 8 heures ce soir vendredi, le poste CKAC, transmettra le programme dont détail suit:

Directeur: M. Edouard Montpetit.

Directeur artistique et annonceur: M. Henri Letondal.

Gala Mozart avec le concours de Monsieur Frédéric Pelletier et de Mlle Camille Bernard.

1—Causerie: "Mozart"
2—Ouverture:
"L'Impresario" . . . . . Mozart
3—"Concerto en ré" pour violon . . Mozart
Allegro Premier mouvement.
M. Pierre Losch, violoniste et le quintette à cordes de l'Heure Provinciale.
4—Air de la "Lettre" "Mozart" . . . . . Reynaldo Hahn
Mlle Camille Bernard
5—"Mozart" . . . . . Sacha Guitry (Extraits)
6—"Quintette" pour clarinette et cordes . . . . . Mozart
Clarinette (Henri Deicellier) Violons (Albert Chamberland et Pierre Iosch), Viola (Eugène Chartier), Violoncelle (Jean Bellan)
1) Allegro 2) Larghetto 3) Minuetto 4) Thème varié et final.

AU POSTE WEAP

Rosario Bourdon dirigera, à 8 h. ce soir, vendredi, au poste WEAP, le programme dont détail suit :

Stout-Hearted Men, de "New Moon" . . . . . Romberg
Jessica Dragonette et les Cavaliers
Aragonaise, de "Le Cid" . . . . Massenet
Orchestre
Ah! Sweet Mystery of Life . . . Herbert
Jessica Dragonette, soprano
God's River . . . . . Basquette
Les Cavaliers
Rustle of Spring . . . . . Sinding
Orchestre
When the Bells in the Lighthouse Rings . . . . . Solman
Darrell Woodyard, basse
Sélections de "Firefly" . . . . . Friml
Jessica Dragonette et les Cavaliers
Leda and the Swan . . . . . Vaughn
Orchestre
Falling in Love Again . . . . Hollander
Jessica Dragonette et John Seagle
Spinning Song . . . . Mendelssohn
Orchestre
Medley of Songs of Not So Long Ago . . .
Les Cavaliers
Fell Street, de "Chinatown Sketches" . . . . . Whithorne
Orchestre
En Cuba . . . . . La Forge
Jessica Dragonette, soprano
"Hit" of the Day . . . . . .
Orchestre
Moonbeams . . . . . Herbert
Jessica Dragonette et les Cavaliers

AU POSTE WOR

Delphine March, contralto, sera l'artiste invitée d'un orchestre symphonique sous la direction de Philip James, qui présentera, à 9 h. ce soir, vendredi, au poste WOR, le programme ci-dessous :

Ouverture de "Mignon" . . Amb. Thomas
Symphonie No 6 (Surprise) . . . . Haydn
Adagio Cantabile—Vivace assai.
Andante.
Menuet.
Allegro di molto.
Habanera, de "Carmen" . . . . . Bizet
Delphine March, contralto
Le Vol du Bourdon . . Rimsky-Korsakoff
Sérénade Op. 7 . . . . Richard Strauss
(a) Es blinket der thau . . . Rubinstein
(b) Zueignung . . . . . Strauss
Suite "Joseph and His Brethren" . . . . . Adolf Schmid
Prélude, "Caravane".
Bacchanale.

L'HEURE MUSICALE DU C. P. R.

Le Quatuor à Cordes Hart House, qui s'est acquis une belle renommée en Amérique et en Europe, sera au programme de l'Heure Musicale du Pacifique Canadien, qui sera irradiée vendredi soir de 10 à 11 heures par la chaîne de postes canadiens reliés par le système de transmission radiophonique de cette compagnie. Ces artistes présenteront un programme varié s'inspirant en majeure partie d'oeuvres des dix-septième et dix-huitième siècles avec un cachet moderne par une composition de DeBussy.

Une autre artiste bien connue du public canadien, Madame Jeanne Dusseau, soprano, se fera entendre dans une série de chansons anglaises, irlandaises et allemandes, anciennes et modernes.

Dans la province de Québec, ce programme sera radiodiffusé par les postes CKAC de Montréal et CHRC de Québec.

CONCERT SLUMBER

Une sélection de "Manon", opéra de Massenet, ouvrira le concert Slumber qui sera transmis par le poste WJZ, à 11 h. ce soir, vendredi. Voici le détail :

Sélections de "Manon" . . . . . Massenet
Pas seplied . . . . . Gillet
Hesperusbahnen . . . . . Strauss

SAMEDI

POSTE CHRC

Midi à 1 heure: Concert par la Maison C. Robitaille, Enrg.

L'HEURE SYMPHONIQUE DU FOYER

A 5 heures 30 ce soir samedi, les postes CHRC, CKAC et CKGW transmettront le programme de l'Heure Symphonique du Foyer, dont voici le détail.

MENUET ET FINALE—SYMPHONIE JUPITER, UT MAJEUR
Mozart (1756-1791)

Mozart n'est pas responsable du nom de "Jupiter" donné à cette symphonie qui est l'une des trois écrites en 1788, en moins de deux mois, mais elle n'a pas échappé à la manie d'attribuer des titres à programmes à certaines oeuvres. (Les deux autres sont en mi bémol et sol mineur).

La Symphonie en ut majeur est d'une grande majesté. Du Menuet, Jahn a dit que c'est une source mouvante qui coule avec délicatesse et qui transporte l'auditeur dans un monde où tous les êtres semblent être surnaturels, comme les dieux d'Homère. Le Finale est un mouvement d'une extraordinaire maîtrise contrapunctique.

OUVERTURE FESTIVALE
Brahms (1833- 1897)

Brahms a laissé libre cours à son sens de l'humour dans cette ouverture écrite pour une cérémonie universitaire. Ce morceau renferme de nombreuses allusions à des chansons allemandes d'étudiants, avec des effets d'instrumentation souvent très drôles.

SYMPHONIE EN RE MINEUR
Deuxième et Troisième Mouvements
Cesar Franck (1822-1890)

Le deuxième mouvement renferme une merveilleuse mélodie qui est d'abord exposée par le cor anglais puis reprise par la clarinette le cor et la flûte. Il faut remarquer le motif plaintif ensuite joué par les violons.

Le Finale amène le retour de thèmes entendus dans le premier et le deuxième mouvements et se termine sur une vigoureuse Coda. Tout l'oeuvre est l'expression d'une très vive émotion.

"LA SOURCE DE DELIBES"

Des sélections du ballet de Delibes, "La Source" ouvrira, à 6 heures 15 ce soir samedi au poste WEAF, le programme de l'orchestre Noir et Or, qui sera sous la direction de Ludwig Laurier et dont voici le détail :

Ballet de "La Source" . . . . . Delibes
Pas des Echarpes
Scène d'Amour
Danse Circassienne
Pale Moon . . . . . Logan
Sélections de "Prince of Pilsen" . . Lauders
Romance . . . . . d'Ambrosio

AU POSTE WEAF

A 9 heures ce soir samedi, on entendra transmis par le poste WEAF le programme dont détail suit :

Sélections de "Iphigénie en Aulide" . . . . . Gluck
Danse des Esclaves
Tambourin
Ouverture de "Guillaume Tell" . . . . . Rossini
"The Song of Hiawatha" Suite . . Braine
Hiawatha's Wooing
Hiawatha's Wedding Feast
The Son of the Evening Star
Hiawatha's Lamentation and Departure
A Musical Joke

CONCERT SLUMBER

Des sélections de "Faust", opéra de Gounod ouvriront le programme du concert Slumber, que dirigera à 11 heures ce soir samedi au poste WJZ, Ludwig Laurier. Voici le détail :

Sélections de "Faust" . . . . . Gounod
Vineyard Idylle . . . . . Didier
Les Sirènes . . . . . Waldteufel

AU POSTE WOR

A 11 heures 30 ce soir samedi, George Shackley dirigera au poste WOR, le programme dont Voici le detail:

Slumber Boat . . . . . Gaynor
Sleep, My Baby . . . . . Condon
Berceuse . . . . . Brahms
Swaying Willow . . . . . Hamblen
Slumber Boat . . . . . Gaynor
Sympathy . . . . . Friml
Adagietto (Solo de violon) . . . . . Bizet
Toyland . . . . . Herbert
Blanket Bay . . . . . von Tilzer

L'AVANCE DE L'HEURE ET LES EMISSIONS

Les programmes de radio seront transmis une heure plus tôt à partir de samedi le 26 avril prochain en raison de l'avance de l'heure dans toutes les grandes villes. Les amateurs qui continueront à suivre l'heure solaire devront par conséquent être aux écoutes une heure plus tôt. Les programmes seront irradiés une heure plus tôt jusqu'à la fin de septembre.

Pour les personnes qui demeurent dans les centres où l'heure sera avancée, il n'y aura pas à tenir compte de ce changement. A Québec, par exemple on pourra capter les émissions aux mêmes heures qu'à l'ordinaire comme dans toutes les grandes villes américaines l'heure sera avancée également.

Mal de tête torturant

Frottez avec le rafraîchissant BAUME BENGUE votre front endolori. Il dégage la congestion et procure instantanément un doux soulagement. Demandez le

BAUME BENGUÉ
ANALGÉSIQUE

N'acceptez pas de contrefaçon.

SERIE D'ACCIDENTS

Plusieurs petits accidents ont nécessité la sortie des remorqueurs officiels du Club Automobile (garage Berthelot) au cours de la journée d'hier.

Un Ford, capoté sur la route des Saules, un Hupmobile, venu en collision avec un Chevrolet, dans le bois de St-Augustin, un Essex en panne dans le bois Gomin, entre autres, ont été ramenés en ville dans l'après-midi. Dans tous ces accidents, personne n'a eu à subir de blessures.

CONCERT DE CADETS

Le concert des Cadets de St-Jean-Baptiste qui devait avoir lieu ce soir au sous-sol de l'église a été remis à plus tard à cause du décès subit d'un des solistes. Le public sera informé de la date du dit concert.

LA DIRECTION

RAFLE DE COUSSINS

En foule cet après-midi au bazar du Patronage, 62 côte d'Abraham, où il y aura une grande râfle de magnifiques coussins. Un prix de présence sera tiré durant l'après-midi. Le tirage commencera à 2 h. précises.

A LA MEMOIRE DE FEU ONESIME NADEAU

La mort vient de coucher, soudain, un chevalier du sol, dont la vieillesse active semblait jusqu'ici, narguer le temps. Bien que septuagénaire, M. Onésime Nadeau est tombé au champ d'honneur, tel un général d'armée, les armes à la main. Type du Canadien-français patriote, il comprenait avec raison que le meilleur moyen d'aimer son pays, de le faire aimer, c'est de le servir et de le servir jusqu'au bout.

Héritier du bien paternel, marié avant sa majorité, secondé par une compagne digne de lui, chef d'une famille nombreuse, grâce à l'énergie de son travail, à la rareté de son initiative, surtout à la générosité de son coeur le regretté défunt — c'est trop peu de le dire — fut quelqu'un et fit quelque chose. Sans doute que ses ressources lui auraient permis sur l'âge, un repos mérité, mais uni par des liens étroits à la terre dès son enfance, trop fidèle aux traditions ancestrales; il ne se réservait, près de l'église paroissiale, qu'une seule trève de labeur: l'enclos de son lot de famille, au cimetière.

Si chez lui, le trépas fut rapide, il ne fut pas cependant imprévu. On ne peut-être bon patriote sans être bon chrétien. Le bon chrétien, comme un bon soldat, se tient toujours prêt. Feu M. Nadeau le savait, le pratiquait. Partisan de la société de tempérance, de la ligue du Sacré-Coeur, de la Fraternité du Tiers-Ordre, le cher défunt, du côté religieux, fut un citoyen modèle.

La semaine dernière, au retour d'une retraite, il se déclarait heureux et disposé à mourir. Le Grand Maître, jugeant son serviteur mûr pour la récompense, l'a rappelé à Lui.

Parents et amis consolez-vous, il vous demeure plus cher, parce que plus utile par delà les étoiles, là-haut dans le beau grand ciel bleu.

CHEZ LES CHANTEURS

Lundi, le 27 avril, à 8 h. 15, à l'hôtel de ville, M. le commandeur J.-E. Corriveau donnera une causerie sous les auspices de l'Association des Chanteurs de Québec.

M. le commandeur Corriveau, ex-président de la Société des Arts, Sciences et Lettres et président honoraire de l'Association des Chanteurs parlera lundi d'un sujet d'une très grande actualité et qui intéressera au plus haut point tous les membres de l'Association.

Tous les membres et les amis de l'Association, messieurs, dames et demoiselles, sont cordialement invités à cette manifestation.

PELERINAGE ANNUEL

Les cinquante religieux du couvent des Franciscains, rue de l'Alverne, accompagnés de quelque cinq cents tertiaires, sous la direction du R. P. Stanislas, O.F.M., gardien du couvent, iront faire leur pèlerinage annuel à l'Oratoire St-Joseph, dimanche prochain. Tous les tertiaires seront revêtus de la bure brune. Le sermon de circonstance sera prononcé par le R. P. Raphaël, O.F.M. Après le sermon il y aura salut solennel du Très Saint Sacrement. Le départ de la chapelle des Franciscains s'effectuera vers 7 h 15 p.m.

FEU M. A. LESSARD

Dans le compte-rendu des funérailles de M. Alfred Lessard, paru mercredi matin, nous avons omis bien involontairement le nom de M. Josaphat Blouin, employé au service de la distribution de notre journal depuis une douzaine d'années.

Ce Soir
LE CANADA EN PARADE

PAR CES POSTES
9-10: CJCB, CFCY, CFNB, CFBO, CHRC, CKAC, CNRO, CFLC, CKGW, CKOC, CJGC, CFCH, CKFR, CKCK, CJCA, CKLC, CNRV, CFCT,
8-9: CKY, CFCN, CJGX, CJRW,
10-11: CHNS, CFQC,
11-12: WJZ

ARTISTES INVITES
Acts des "Music Halls" d'Angleterre"
MURIEL GEORGE ET BUTCHER

ORCHESTRE DE CONCERT GENERAL MOTORS
sous la direction du Dr. Ernest McMillan et de Reginald Stewart
"Pomp and Circumstance"
"Badinage"

MALCOLM & GODDEN
DUO DE PIANO
"Wedding of the Painted Doll"
"Juggleress"

ORATEUR INVITE

LES CADETS G.M.
dirigés par Luigi Romanelli

LES ARTISTES DU "PETIT THEATRE" dans "Excuses à Lady Durham"

LES CHANTEURS CANADIENS

GRANDE FINALE
"La Scène du Temple" de "AIDA"

En avant avec le Canada
Ayez Confiance

A SHERBROOKE

Quatre échevins ont été élus par acclamation à l'appel nominal.

(Spécial à L'Evénement)

Sherbrooke a eu quatre échevins élus par acclamation lors de la mise en nomination des candidats. Ce sont : un échevin sortant de charge, M. J.-D. Lacombe, représentant du quartier sud, siège numéro 2 ; MM. Marcus-T. Armitage, quartier nord, Fred Gélinas, quartier est, et M. Omer Blais, quartier ouest. Ces trois derniers succèdent à MM. S. Newton, Maxime Lorenger et Edmond Hébert, des quartiers nord, est et ouest respectivement. Le greffier de la ville a rempli les fonctions d'officier, et, après les formalités de la présentation, M. le maire A.-C. Skinner a fait un discours, après quoi les échevins ont aussi adressé la parole. Plus d'une centaine de représentants de la ville et de la Chambre de Commerce étaient présents.

LE SUCRE D'ERABLE

Comme nous l'avons dit précédemment, la récolte de sucre d'érable a été de beaucoup inférieure cette année à celle de 1930 et de 1929. On peut même dire que la récolte de 1931 est de 50 pour cent inférieure à celle de 1930. Cependant, une mauvaise récolte de sucre ne pouvait mieux arriver que cette année, car la petite quantité de sucre nouveau a permis l'écoulement, à prix raisonnable, du sucre de l'an dernier. La production qui était de 7,576,204 livres, en 1930, n'est que de 4,000,000 cette année. La production totale convertie en sucre était de 22 millions de livres en 1930 contre 11 millions cette année.

A JONQUIERES

(De notre correspondant)

Jonquières, 23. — M. Charles Roy, gérant général de la Banque Provinciale à Chicoutimi et au Saguenay, arrivera ici vendredi matin et visitera les bureaux de Jonquières et de Chicoutimi. Il sera accompagné de M. I. Malouin, du bureau des crédits, M. Roy et M. Malouin rencontreront plusieurs des principaux clients de la banque aux deux endroits.

Durant son séjour dans la région, le gérant général visitera les districts de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean. Il a manifesté l'intention de voir en particulier les moulins à papier, les pouvoirs d'eau et les constructions de la compagnie d'aluminium. M. Roy passera une couple de jours ici.

AUX DEUX MAGASINS
LIEGARIE

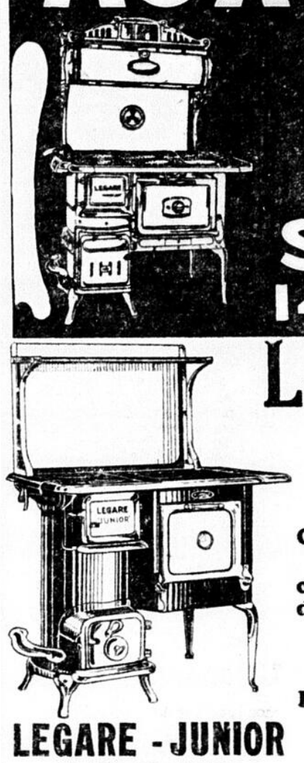

CELUI DE ST-ROCH
142 ST-JOSEPH

CELUI DE LA BASSE-VILLE
273 ST-PAUL

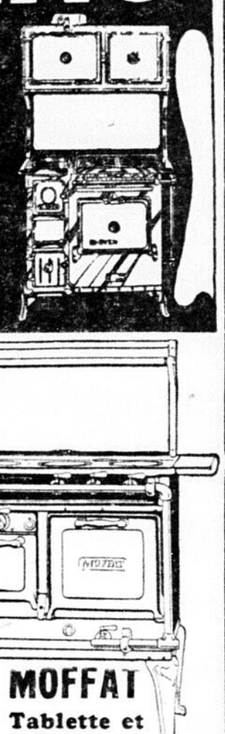

Le Plus Grand Choix de Poêles Garantis

Tous les Poêles annoncés ici sont absolument neufs et portent la GARANTIE Legaré pour bien cuire et bien chauffer.

Ne vous basez pas sur ces bas prix pour juger de leur valeur, ils ont été marqués ainsi, afin de favoriser les acheteurs à l'occasion des déménagements. Venez choisir le vôtre immédiatement.

Paiements Différés Sur Demande

LEGARE - JUNIOR
$38.65

Un Poêle Pour Chaque Foyer

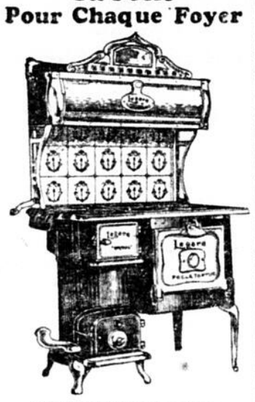

Poêle-Fournaise
LEGARE - SPECIAL
Réchaud Emaillé
$52.25

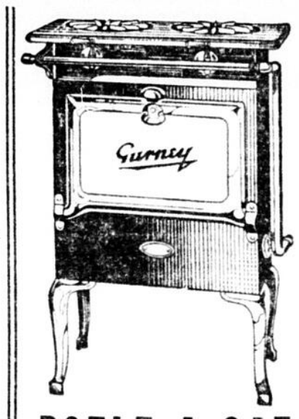

POELE A GAZ
2 Brûleurs
Fourneau
$14.75

Un Modèle à Votre Goût

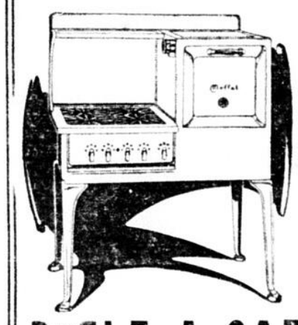

POELE A GAZ MOFFAT
Cabinet Semi-Emaillé
$58.95

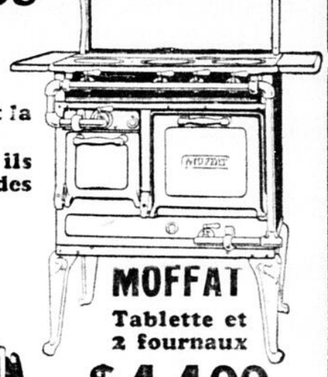

MOFFAT
Tablette et 2 fournaux
$44.00

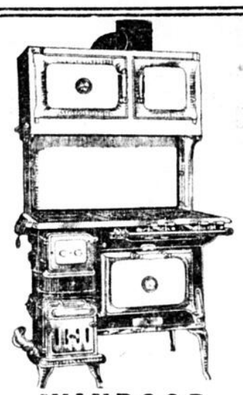

WINDSOR
Pour Bois, Charbon et Gaz
Fini Régulier
$86.00

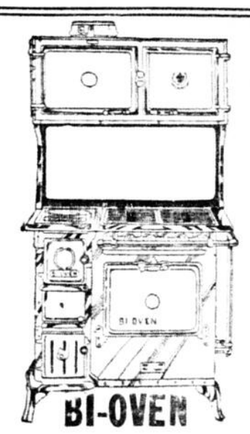

BI-OVEN
Pour Bois, Charbon et Gaz
Semi-Emaillé
$79.75

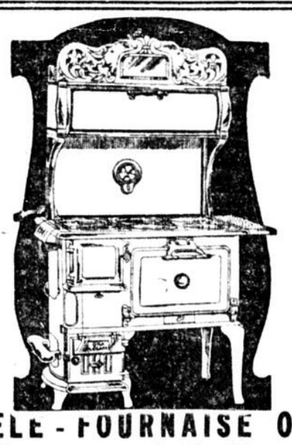

POELE - FOURNAISE OKA
Tout Emaillé
$83.25

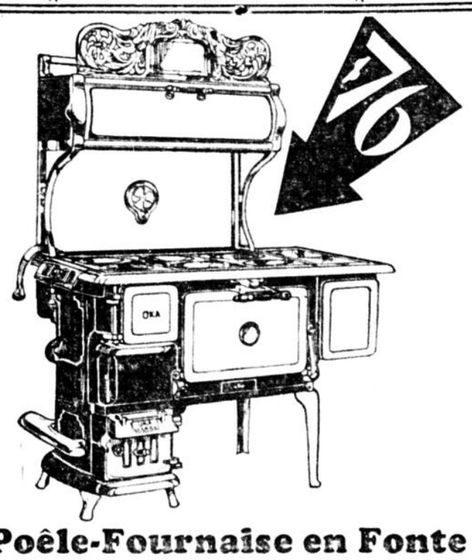

Poêle-Fournaise en Fonte
OKA... $76.00

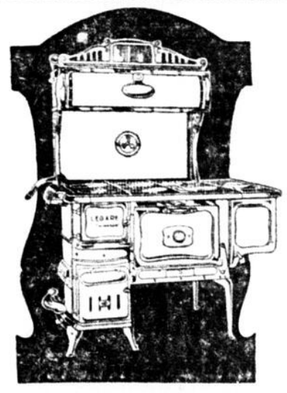

POELE - FOURNAISE WINDSOR
Emaillé Brun
$98.50

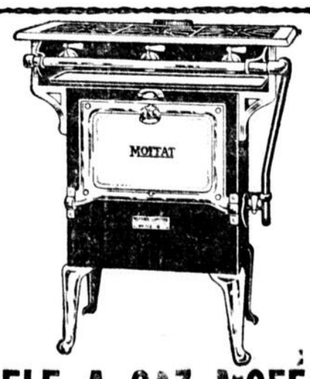

POELE A GAZ MOFFAT
3 Brûleurs
$19.50

225 MODÈLES DE POÊLES DE CUISINE POUR BOIS OU CHARBON

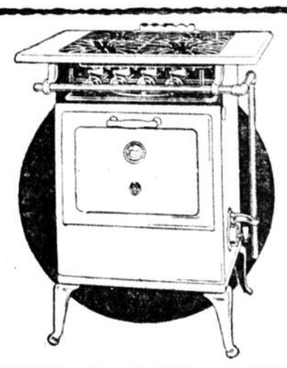

POELE A GAZ MOFFAT
Semi-Emaillé
$38.75

DRUMMONDVILLE

Feu Madame F.-X. Lemaire. — Brave et pieuse mère de famille qui disparaît. Les humbles, ceux qui passent sans bruit, avec le seul souci d'orner leur âme des belles vertus rencontrées sur le chemin du devoir, arrivent au terme du voyage, avec une radieuse sérénité qui défie les ombres de la mort.

C'est cette consolante pensée qui tombe la première sous notre plume en venant rendre un dernier hommage, dire un dernier adieu à feu Mme F.-X. Lemaire.

Mais, si les humbles ne connaissent pas le bric de la gloire, la fastueuse renommée qui accapare les colonnes de tous les journaux, ils laissent, par contre, une vie remplie de salutaires leçons, un nom béni et honoré.

Aussi, ce n'est pas sans une vive émotion, mêlée de respect, que nous relaterons pieusement le suprême événement qui clôt la carrière de tout pèlerin sur cette terre: les funérailles.

C'est véritablement une bien impressionnante cérémonie que celle des funérailles au sein de nos catholiques paroisses canadiennes. En face de ce courant de sympathies, de ce sentiment de confraternité, on comprend bien que la paroisse est, en quelque sorte, le prolongement de la famille, ou mieux, la famille agrandie.

En effet, c'était grand jour de deuil, mercredi, 8 avril, 1931, en la paroisse St-Frédéric-de-Drummondville.

Dès le premier appel du glas solennel, une foule recueillie venait s'aligner sur la rue Heriot, en face de la demeure où dormait paisiblement celle qui, durant au-delà d'un demi-siècle, vécu à Drummondville, avait été l'amie de tous.

Dans la chambre mortuaire, les cierges jettent une lueur pâle et timide sur la figure en larmes des membres de la famille. Le murmure sacré, mystique, des dernières prières, rythme pieusement ces dernières minutes émouvantes, que la douleur et le deuil éterniseront dans le coeur des enfants. Puis, le grand silence de la mort confond toutes ces choses en un même mouvement de sympathie générale . . . l'on se met en marche vers l'église.

La cloche de nouveau pleure dans l'air pur du matin, où le radieux soleil du printemps verse à profusion la vie et l'espoir. En tête du cortège, on remarque de nombreuses Dames de Ste-Anne, précédées de leur bannière, portée par MM. Esdras Lafrance et Louis Proulx. Tenaient les rubans, Mmes J.-B. Provencher, Henri Coté, Stanislas Thibault, et Alfred Bouchard. Porteuses en voiles, Mmes Edouard Rhéaume, Edouard Beaudoin, Louis Proulx et Raoul Pelletier. Venait le char-riot funèbre, escorté des porteurs suivants: MM. Alexandre Mercure, Arthur Bérard, G. E. N. Pepin, Alfred Gauthier, Dénéry Bergeron, et Roch Cardin.

Conduisaient le deuil: les fils de la défunte: M. l'abbé Hervé Lemaire, curé de St-Edmond. MM. Conrad, Ulric et J.-N. Lemaire; son beau-fils, M. Camille Duguay, de Victoriaville; ses petits-fils: MM. Charles, Antonio, Paul-Emile, Henri, Frédéric, fils de M. Conrad Lemaire; Napoléon et Hector, fils de M. Ulric Lemaire; Robert, François, Jean-Marc, Gérard, fils de M. J.-N. Lemaire, ses neveux; MM. Edouard Lemaire, de Drummondville, Eugène Turcotte et ses deux fils Ubald et Frégé, de St-Joachim; Mme Henri Turcotte, M. et Mme Eugène Tessier, M. et Mme Joseph Beaulac, de Pierreville, M. Aristide Lemaire, M. et Mme Alphonse Lemaire de St-Zéphirin; M. et Mme Joseph Lemaire, de St-Majorique.

Représentaient la paroisse de St-Edmond: M. le maire Asselin et Mme Asselin, Joseph Breault, marguillier en charge, Rosario Breault, Armand Rivard et M. et Mme Alex Gélinas. On remarquait aussi M. le notaire Péloquin, les Dr Larue et Milette, de St-Germain, M. et Mme Pierre Chagnon, de St-Majorique, M. Duguay, avocat, Mlle Pierrette Lacasse, MM. les ex-échevins Georges Cantin et L.-P. Auger; de Nicolet, M. Emile Pellerin, inspecteur d'écoles de Drummondville; en outre de nombreux représentants de toutes les classes de la société, nous avons remarqué les révérendes Soeurs de la Présentation et leurs élèves; les élèves et religieuses de l'école Garceau; les révérends frères de la Charité, et leurs élèves de l'école David; les élèves de Drummondville-Business-Collège, et leurs professeurs, M. J.-H. Lemire et Mlles E.-J. Neumann et C. Simoneau; les Rvdes Srs Grises et les petits orphelins.

La cérémonie religieuse fut des plus imposantes. La levée du corps fut faite par le fils de la défunte, M. l'abbé Hervé Lemaire, le service chanté par M. l'abbé Alcide Lemaire, curé de Manseau, cousin, assisté de MM. les abbés Eugène Demers, curé de St-Majorique, et Georges Désilets, directeur des Annales de St-Célestin. Aux autels latéraux, messes par MM. les abbés Hervé Lemaire et Elzéar Bonin, ami de la famille.

Au choeur étaient présents: M. le chanoine Georges Mélançon, curé de la paroisse, M. l'abbé Georges-Etienne Roberge, représentant de S. G. Mgr J.-S.-H. Prunault; M. l'abbé Arthur Girard, représentant du Séminaire de Nicolet; et MM. les abbés Rémi Généreux, V. F., curé de St-Germain, Alfred Bernier, curé de St-Bonaventure, Adélard Desrosiers, préfet des études au Séminaire de Nicolet, Armand Champoux, curé de St-Joachim, Ernest Leclerc, chap. des RR. Frs. de la Charité, L. P. Binette, de South-Durham, Donat Lavallée, Jos. Compagna, vicaire à St-Germain, Edmond Rousseau, P. N. Trav.-ers-H. Joyal et B. Poirier, le Rev. Frère Dominique, supérieure des Frs. de la Charité, aussi M. l'abbé A. Théroux, curé de l'avenir.

A l'orgue, la messe des morts fut rendue par un choeur puissant, sous la direction de M. Henri Schampaert, organiste. Des morceaux de circonstance furent exécutés par M. l'abbé Ernest Leclerc, J.-L. Paillé et Camille Duguay. Les solistes de la messe furent MM. Arthur Pinard et Pacifique Cartier.

La famille Lemaire a reçu de très nombreux témoignages de sympathies.

Offrandes de messes.— Les familles Lemaire de Drummondville, M. et Mme Camille Duguay de Victoriaville, Mme J.-A. Lemire de Montréal, M. et Mme Arthur Pinard, de Drummondville, M. Eugène Pelletier, de Drummondville, M. et Mme Alfred A. Paradis d'Arthabaska, M. le notaire Joseph Desilets de Victoriaville, M. et Mme J.-W. Paradis de Victoriaville.

Bouquets spirituels.—Mme Damase Lemaire de St-Zéphirin, et sa famille, Mme Alexis Courchesne de Drummondville, M. et Mme Alphonse Lemaire de St-Zéphirin, les religieuses et les élèves de la Présentation de Biddeford Maine, les religieuses et les élèves du couvent de la Présentation de Marie de Drummondville, Mlle Augustine Cardin, Mlles C. et M. Nolet, M. et Mme Jean Cloutier et leur famille, de Drummondville, la famille Omer Rivard, de St-Majorique.

Couronne de fleurs naturelles offerte par MM. J.-E. Alain et Georges Cantin, propriétaires de la Victoriaville Furniture de Victoriaville.

Télégrammes.— M. l'abbé P.-A. Gouin, curé de La Baie du Febvre, M. et Mme O. Timmons, de Montréal.

Lettres de sympathies. Mgr Onil Milot, P. D., V. G., curé de Victoriaville; Hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines; M. Wilfrid Giroux, M. P. Régina, S. Giroux, d'Arthabaska, Rev. Frère Théonestus, Québec; M. l'abbé Euclide Rousseau, évêché de Sherbrooke.

Sympathies.— La famille Henri Janelle, Pierreville; Mlle Blanche Lambert, Arthabaska; Mlle Gemma Béliveau, couvent de St-Germain; Mlle Laurette Hénault, école Normale de Nicolet; M. et Mme Eugène Tessier de Pierreville; Les familles Augustin Gingras de St-Edmond, G. E. N. Pepin de Drummondville, Stanislas Thibault, Joseph Salois, Eugène Lamoureux, J.-R. Brillon, Ed. Courchesne, J.-H. Côté, F.-X. Belhumeur, C. Brid'Amour, Joseph Cardin, L.-A. Perland, N. Parenteau, O. Lemire; MM. et Mmes C. Rancourt, D. Meunier, cette pièce. Nos meilleures félicitations à tous ceux qui se sont dévoués à cette veillée. Voici la liste des prix offerts et gagnés dans cette partie de cartes:

Set de manicure donné par Mme Désiré Vézina, gagné par J.-B. Normand.

Cafetière, donné par Eugène Vézina, gagné par Joseph Coulombe.

Set à fruit, donné par Mme Joseph Lemieux, gagné par Isabelle Vézina.

Statue de Ste-Thérèse, donné par Béatrice Normand, gagné par Paul-Eugène Roy.

Une paire de rideau, donné par Mme Olivier, gagné par Benoit Bernier.

Pot à fleurs en argent, donné par Mme Jean-Baptiste Bernier, gagné par Joseph Dancause.

Une boîte de mouchoirs, donné par Cécile Lavoie, gagné par Adrien Normand.

Pot à fleurs, donné par Mme Edmond Vézina, gagné par M. François Havier Vézina.

Tablier, don de Germaine Gagné gagné par Yvonne Vézina.

4 livres de beurre don de M. Jos. Fénlon Vézina, gagné par Joseph Gagné.

Set à crème don de Mme Charles Painchaud, gagné par Fénélon Normand.

Saccoche don de Edouard Dancause, gagné par Mme Edmond Vézina.

Couvrier, don de M. Arthur Lachaine, gagné par Mme Joseph Lemieux.

Set de Cire à cacheter, don de Jeanne Vézina, gagné par Alice Lapierre.

Cadre, don de Simonne Lavoie, gagné par Joseph Labri.

Bouteille de sirop d'érable don de Fenélon Normand, gagné par Ovide Normand.

Beurrier en argent, don de Jos. Louis Lavoie, gagné par Monique Vézina.

Une paire de bas, don de Josephine St-Hilaire, gagné par Isabelle Normand.

Cuilliers en argent, don de Yvonne Normand, gagné par François Joseph Vézina.

Plateau, don de Mme Désiré Vézina, gagné par J.-B. Roy.

Chandail, don de Mme Désiré Vézina, gagné par M. Emile Vézina.

Plateau, don de M. Joseph-E. Lavoie, gagné par Mme Adélard Lachance.

Serviettes, don de Emile Vézina, gagné par Lorenzo Lavoie.

Plateau, don de Charles Vézina, gagné par Desneiges Vézina.

Taire de bas, don de Mme Désiré Vézina, gagné par Mme Emile Vézina.

Bouteille de parfum, don de M. Paule Normand, gagné par Marie-Paule Vézina.

Tablier, don de Mme Edmond Lavoie, gagné par Mme Emile Gagné.

Bouteille de Sirop d'érable, don de J.-B. et Camille Roy, gagné par Mme Benoit Bernier.

Bonbonnière, don de Mlle Alice Lapierre, gagné par Mme Joseph-Et. Lavoie.

Gilet de laine pour bébé, don de Mme V. Normand, gagné par Clovis Vézina.

Gilet de laine pour bébé, don de Hélène Lavoie, gagné par Régina Vézina.

Boîte de papier à lettres don de Rita Vézina, gagné par Charles François Normand.

Plateau, don de Antoine Vézina, gagné par Joseph Gagné.

Robe en soie pour bébé don de Mme Paul Vézina et par Georges Dancause.

Boîte de surprise, don d'une amie, gagné par Yvonne Normand.

Boîte de surprise, don de Lucie Lachance, gagné par J.-B. Bernier.

Pot de miel, don de Mme Adélard Lachance, gagné par Thomas Guimond.

Pot de miel, don de Mme Adélard Lachance, gagné par Yvonne Normand.

Carafe, gagné par Eugénie Vézina.

Set à jardinier, don d'Albert Lachance, gagné par Jos. Normand.

Souliers, don de Mme D. Vézina, gagné par Mme Alfred Vézina.

Prix d'assistance:

Serviettes, don de Desneiges Vézina, gagné par Germaine Gagné.

Boîte de surprise, don de Albert Lachance, gagné par B. Poisson.

Pot de miel, don de Mme A. Lachance gagné par Josephine St-Hilaire.

Pain de sucre, don de Fenélon Painchaud, gagné par Simone Painchaud.

Bol à café, don de Donat Vézina, gagné par Léa Roy.

1 partie:

Boîte de surprise, don d'une amie, gagné par M. François-Xavier Vézina.

Boîte de surprise, don d'une amie, gagnée par Mme Charles Désiré Vézina.

Boîte de surprise, don de Aurore Bernier, gagné par Mme Charles Vézina.

Boîte de surprise, don de Philippe Lachance, gagné par Jérome Painchaud.

Râfle:

Crucifix, don de M. le Curé, gagné par Joseph Labri.

Prix en argent:

Offerts par Mlle Berenice Poisson, $1.00, Mariette Painchaud, $1.00; Jeanne Vezina, $2.00.

Ulcères, Jambes de Lait
Plaies anciennes et douleurs.
Merveilleusement Soulagées par Zam-Buk
Onguent 50c --- Savon Medicinal 25c
Ointment 50c.— Medicinal Soap 25c.

ILE AUX GRUES

Notes.— M. et Mme Désiré Vézina, marchand sont allé à Québec dans l'intérêt de leur commerce.

—Mme Denis Vézina est aussi allée à Québec dans l'intérêt de sa santé.

—M. Philippe Vézina et sa soeur Lina, sont de retour d'une promenade à la Petite-Rivière St-François.

—M. Xavier Lepage de St-François est venu travailler à la ligne téléphonique et poser le cable entre l'Isle et Montmagny.

Mariage.— On annonce pour le 20e courant le mariage de M. Chs.-E. Gagné à Mlle Léa Roy.

Euchre.— Le euchre organisé par M. le curé M. Brown au profit des oeuvres paroissiales a rapporté un joli succès. Pour rehausser la veillée M. le Curé avait exercer une joli pièce aider de plusieurs jeunes gens qui n'a pas manqué d'être très apprécière par tous ceux qui ont vu de-

LOTBINIERE

Baptêmes. — M. et Mme Philippe Auger annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Philippe, Martin. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Richard.

—M. et Mme Maurice Auger font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Cécile, Lucina. Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Beaudet, oncle et tante de l'enfant.

Décès. — Lundi, le 13, avait lieu le service de M. H. Blanchet, décédé à l'age de 76 ans et 9 mois.

Nos sympathies à la famille en

Décès. — Samedi, le 11, s'éteignait pieusement dans le Seigneur, l'âme de M. Claude DesRochers, âgé de 9 ans à l'hôpital du Précieux Sang, muni des derniers sacrements et entouré de ses enfants.

On transporta M. Claude DesRochers à Lotbinière, le dimanche après-midi. Accompagnaient le corps de Québec à Lotbinière: M. et Mme DesRochers, ses parents, ses frères, M. l'abbé Bruno DesRochers, M. Laurent DesRochers et M. René Desrochers, M. et Mme Victorin Houle, M. et Mme Omer Houde, Mlles Marie-Paule et Thérèse Houde.

Le service et la sépulture eurent lieu mardi, à 9 heures.

Les porteurs étaient: MM. René Beaudet, D. Garneau, Georges-Aimé Couture, et Paul Pérusse. Joseph Auger portait la croix.

Trois magnifiques gerbes de fleurs furent données par le couvent du Bon Pasteur, l'école St-Louis et M. André Houde.

Portaient les gerbes, M. Edmond Tousignant, Jules Laliberté et Jean-Charles Blanchet. La levée du corps fut faite par M. le curé E. Vover et M. l'abbé J.-Georges Gingras, vicaire, chanta le service.

Conduisaient le deuil:, M. l'abbe Bruno DesRochers, M. Raymond Des-Rochers, son père; M. René, Jean, Côme, Alin, Laurent, Benoit DesRochers, ses frères; M. et Mme Charles-Auguste DeLachevrotière, Mlles Julienne, Yvette, Claire, Laurette, Pauline DesRochers, ses soeurs; M. et Mme Victorin Houde, de Québec, Mlle Juliette DesRochers, de St-Raymond, M. et Mme Albéric Houde, M. et Mme Camillien Houde, M. Justin Bélanger, Mlles Laura, Lucile, Irène, Fernande Bélanger, Marie-Paule, Thérèse Houde, de Québec, Marielle, Cécile, Jeanne, Marguerite Houde, M. Hervé Parot, M. Rodolphe Beaudet, de Leclercville, M. et Mme Raymond Gagnon, M. et Mme Roland Lemay, M. et Mme C. Beaudet, M. et Mme Paul Beaudet, Mme Auguste DesRochers.

Dans l'assistance on remarquait un grand nombre d'amis qui avaient tenu à rendre un dernier témoignage d'estime à la mémoire du regretté disparu.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

Va-et-vient. — M. l'abbé E. Groleau était en visite chez M. F. Pérusse, dernièrement.

—M. et Mme Henri Lemieux, de Lévis, était de passage chez M. Félix DesRuisseaux, dernièrement.

—M. F. Lemay, de Québec, était de passage chez M. Roland Lemay, dernièrement.

—M. et Mme Arthur Beaudet sont de passage chez M. E. Laliberté.

PORT ALFRED

Au Conseil de ville. Le Viaduc.— Dans le but d'éliminer la traverse à niveau de la 1ère rue où passent cinq lignes du chemin de fer Roberval & Saguenay, la Corporation Municipale a fait une dépense de $790.00 pour travaux préliminaires.

Cette construction sera retardée encore, cependant, à cause du fait que le chemin de fer Roberval & Saguenay n'est pas subventionné par le gouvernement fédéral et que, pour cette raison, l'on obtiendra pas d'octroi du fédéral. Il faudra voir à obtenir d'autres sources l'apport qui est indispensable à la ville pour la construction d'un viaduc de $150.000.00.

Echos d'un procès.—M. Willie Gagné, employé de la ville a présenté au conseil de ville un état de compte de $292.18, ceci étant le montant des frais de procès dans lequel M. le maire et un échevin l'ont forcé de s'engager l'automne dernier alors qu'un contribuables porta contre celui-ci l'accusation de détournement d'articles achetés pour le compte de la ville. M. Gagné fut exhonoré de tout blâme par un jugement de la Cour Supérieure.

Cet état de compte a provoqué quelque sensation et l'on se demande si la Ville est responsable ou si les échevins se sont engagés personnellement.

Bilan.— Après un travail de plusieurs mois, M. D.-J. Glen, auditeur licencié, a présenté à la Ville le bilan, tel que revisé par lui, des trois dernières années fiscales. Celui-ci montre pour l'année 1929-30 un déficit de Caisse de $1,247.68.

M. le docteur Pierre Gauthier, député du comté de Portneuf à l'Assemblée Législative, a tenu dimanche une assemblée à St-Ubald. Ce soir, le docteur Pierre Gauthier rencontrera ses électeurs de Lac-au-Sable.

Vous Avez Pleuré?
Servez-vous de Murine pour enlever la rougeur et la bouffissure.

Pleurer peut apaiser vos nerfs, mais c'est terriblement préjudiciable aux yeux. Appliquez abondamment du Murine, après avoir pleuré, pour faire disparaître la rougeur, la bouffissure et la mauvaise apparence qui s'ensuivent. Le Murine ne contient ni belladone ni autres ingrédients dangereux, vous pouvez donc l'employer sans crainte. Dans toutes les pharmacies.

MURINE pour vos YEUX

"On lui a laissé un revenu de $100 par mois sa vie durant"

Quelqu'un a dit: "Si un inconnu nous laissait, seulement un million de dollars!" Et sa femme repondit: "Oui, ou même si quelqu'un que nous connaissons ne nous laissait qu'un demi-million!"

C'est un rêve favori que de "souhaiter" qu'un parent éloigné, dont nous n'avons jamais entendu parler, se souvienne de nous dans son testament, et que la bonne nouvelle nous soit annoncée par le facteur le lendemain.

En effet, ce serait agréable, n'est-ce pas, si le facteur passait à la même époque tous les mois, et nous laissait un chèque, disons de $100. Ce serait agréable maintenant, mais combien plus au déclin de la vie, lorsque les forces commenceront à nous manquer, ou quand nous atteindrons l'âge de 50, de 55 ou de 60 ans. Au moment où nous aimerions à "nous la couler douce" et à faire place aux jeunes.

Naturellement, si un homme ou une femme dispose de vingt mille dollars en argent, il peut se procurer un revenu de Cent Dollars par mois immédiatement.

Mais la plupart des gens n'ont pas de capitaux semblables à leur disposition, et ce n'est même pas nécessaire si l'on sait s'y prendre dès maintenant pour toucher un revenu plus tard.

Si vous voulez vivre confortablement et à l'aise durant vos vieux jours, ou si vous voulez vous protéger contre la perte de vos ressources, si vous étiez frappé d'incapacité absolue, ne manquez pas de vous renseigner immédiatement.

Servez-vous du coupon ci-dessous. Remplissez-le et envoyez-le aujourd'hui. Profitez de cette occasion d'apprendre comment vous pouvez vous procurer le revenu dont vous aurez un jour grand besoin.

Envoyez ce Coupon, et vous recevrez une Brochure par la Poste

The Canada Life Assurance Company,
Toronto, Ont.

J'aimerais avoir votre brochure "Où prendre vos Revenus!" Veuillez me l'envoyer sans que cela m'engage à rien.

Nom . . . . . .

(Monsieur, Madame ou Mademoiselle)

Adresse 60-J

Grande Vente de Faillite

15,000.00 de Vaisselle, Verre Taillé, Aluminium à sacrifier d'hui à la fin du mois

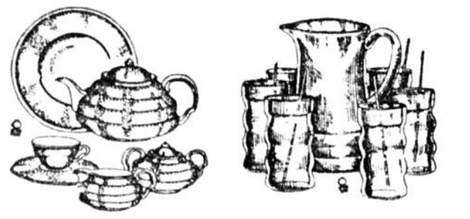

ECONOMISEZ 50%

Notre stock comprend un assortiment considérable d'articles de tous genres, susceptibles de faire des cadeaux appropriés ou de première utilité. Une visite vous intéressera certainement et sera pour vous une source d'économie.

SPECIAL : Une certaine quantité de magnifiques sets de vaisselle de différents prix

HATEZ-VOUS, la VENTE VA se TERMINER BIENTOT

UNE VISITE EST SOLLICITEE

F.-X. MARTEL LTEE

311 RUE ST-JOSEPH QUEBEC

GERARD GAGNON, Syndic

Notre Première

1ère VENTE 1ère

de règlement

de Succession

Etablira un Record

En effet, les aubaines, les occasions sans égales de nos ventes antérieures seront dépassées, de quatre fois, cette année! C'est ainsi que nous entendons remercier nos nombreux clients de leur patronage si assidu depuis trente ans.

L.-A. Roy, Inc.

Ouverture ce Matin à 9 Heures le 24

avril et les jours suivants

Complets Fashion-Craft

Soldes à des Prix Sensationnels

4 GROUPES

COMPLETS TYPES pour Hommes

Un des meilleurs facteurs de ce magnifique stock. Tous les types et toutes les tailles.

Corpulents, Minces, Courts, Réguliers, Semi-Corpulents, Semi-Courts

Groupe I Tissus dans toutes les teintes Confection soignée **19.95**

Groupe II Tweed et Worsted dans les Gris, Brun, Beige, etc., etc. **23.95**

Groupe III Tailles 34 à 46 Worsted dans les modèles les plus récents et les teintes les plus nouvelles **UN RECORD** **29.95**

Groupe IV Complets Bleu Marine 2 Pantalons Précédemment 45.00 **SPECIAL** **34.95**

ARGENT REMBOURSE si pour une raison quelconque vous n'êtes pas entièrement satisfait de ce que vous aurez acheté.

SPECIAUX GABARDINES TRENCH-COATS IMPERMEABLES offerts à prix de vente **6.95 à 19.95**

Merceries Une véritable occasion d'acheter des marchandises de qualité à un prix réduit.

90 pour cent du stock des vêtements sont des modèles de la présente saison

L.-A. ROY Inc.

176 rue St-Jean

HISTOIRE DU CANADA—No 159

Le Vaisseau Fantôme

Les annales de la mer sont remplies de récits de navires fantômes. Les rudes Puritains de la Nouvelle-Angleterre racontaient en avoir vu au large de leurs propres côtes.

Le St-Laurent a aussi son vaisseau fantôme. Beaucoup de gens prétendent l'avoir vu entrer dans la Baie de Gaspé toutes voiles dehors—c'est, disent-ils, un étrange et vieux navire, ressemblant beaucoup aux anciens galions avec sa poupe surélevée et ses voiles immenses.

La légende raconte que c'était le vaisseau-amiral de la flotte envoyée par la reine Anne pour s'emparer des forts français. Un élégant officier et une belle dame se tiennent sur le beaupré, des centaines de soldats recouvrent ses ponts. Soudain, les lumières s'éteignent à bord. Le vaisseau a disparu!

Et pendant que les années s'en vont, chaque anniversaire de son naufrage voit le navire sortir des profondeurs de l'océan pour revenir glisser sur les eaux calmes de la Baie des Chaleurs.

Administration
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

La Publicité---
Il n'est pas une maison d'affaires à qui une publicité bien faite n'ait pas donné d'excellents résultats.

64ième ANNEE No 280 — QUEBEC, VENDREDI 24 AVRIL 1931 — D EUX SOUS LE NUMERO

ECLATANT SUCCES DE LA JOURNEE LITURGIQUE A QUEBEC

La salle des promotions de l'Université Laval a eu peine à contenir les foules venues entendre la parole de deux moines bénédictins, peut-être les liturgistes les plus autorisés de l'heure actuelle, Dom Gaspard Lefebvre et Dom Anselme Veys. — Messe solennelle à la Basilique, séance sacerdotale, réunion des instituteurs et institutrices religieux et laiques, conférences pour le grand public. — Dom Gaspard et Dom Anselme font l'histoire de la liturgie catholique depuis les premiers temps de l'Eglise et montrent l'importance d'un mouvement de retour au cérémonial des anciens âges, alors que les fidèles participaient d'une façon plus active à la célébration du sacrifice de la messe. — Pourquoi tous les assistants ne chanteraient-ils et ne répondraient-ils pas à haute voix aux prières du prêtre? — La trop grande fréquence des messes noires. — La communion dérangée. — Les quêtes ne devraient pas se poursuivre après l'Elévation. — Le petit catéchisme plus aride que la Somme de Saint Thomas si l'instituteur ne sait pas satisfaire l'imagination de l'enfant.

LE MISSEL, LE PLUS BEAU LIVRE QUE POSSEDE L'EGLISE DE DIEU

Les manifestations de la journée liturgique se sont déroulées, hier, avec toute l'ampleur qu'on leur avait proposée et l'expression de leur objet paraît bien avoir atteint le véritable but du mouvement : une meilleure compréhension de la liturgie religieuse, de la nécessité de sa restauration parfaite et du maintien de son intégrité.

Dom Gaspard Lefebvre.

A 8 heures 30, hier matin, une messe solennelle était célébrée à la Basilique par Mgr Eugène Laflamme, P. A., et Dom Gaspard Lefebvre, le distingué religieux bénédictin qui, avec Dom Anselme Veys, de l'abbaye de Belgique, travaille au succès du mouvement liturgique et à sa diffusion dans le monde entier, a commencé à exposer l'enseignement prodigué au cours de la journée.

Dom Anselme Veys.

Trois séances, dans l'avant-midi, dans l'après-midi et dans la soirée, ont complété les assises de la première journée liturgique tenue à Québec.

L'Eglise de Québec et les institutions d'enseignement, dont la Cathédrale Archiépiscopale et l'Université Laval sont les plus augustes sièges, ont ainsi accordé leur entière collaboration au succès de la manifestation.

Le primat de l'Episcopat Canadien, Son Eminence le Cardinal Rouleau, O.P., qui n'a d'ailleurs pas ménagé ses paroles d'encouragements aux apôtres de l'oeuvre, avait tenu à assister à la séance sacerdotale, avec un nombreux clergé, et l'assistance aux séances de l'après-midi et de la soirée, à l'Université Laval, tant par la dignité des représentants que par leur nombre, constituait un magnifique témoignage de la survivance de la foi religieuse sur le sol canadien.

A chacune des séances de la journée et entre les différentes parties des conferences, des chorales ont exécuté avec un ensemble parfait des pièces de musique religieuse. Préparées avec beaucoup de soin ces exécutions ont ajouté une démonstration éloquente à la théorie des beautés de l'art religieux.

LA MESSE A LA BASILIQUE

La messe solennelle qui inaugurait la journée liturgique fut célébrée par le curé de Notre-Dame, Monseigneur Eugène-C. Laflamme, P.D., V.F., assisté de MM. les abbés Raoul Cloutier et Bernard Ferland, élèves du grand séminaire, comme diacre et sous-diacre. Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G., Mgr C.-N. Gariépy, P.A., promoteur de la Journée Liturgique à Québec, Mgr Amédée Gosselin, P.A., Mgr Philéas Filion, Recteur de l'Université et Supérieur du petit séminaire, Mgr François Pelletier, P.A., vice-recteur de l'Université, Mgr J.-N. Gignac, P.D., Mgr Marois, P.A., curé de Ste-Foy, et V. G. Honoraire de Régina, Mgr Wilfrid LeBon, P.D., supérieur du collège de Ste-Anne de la Pocatière, Mgr Elias Roy, P.D., supérieur du collège de Lévis, Mgr Célestin Lemieux, P.D., vice-supérieur du collège de Lévis, Mgr Arthur Melançon, P.A., Vicaire Général et représentant de Son Excellence Mgr Chiasson, évêque de Chatham, Mgr J.-E. Laberge, P.D., curé de St-Jean-Baptiste, Mgr Robert Lagueux, P.D., curé de St-Roch, MM. les chanoines Charles Gagné, J.-Romuald Pelletier, Ulric Perron, François Blanchet, Victor Rochette, Jules Laberge, tous de Québec; M. le chanoine Lionel Roy, de Rimouski; M. le chanoine Marcoux, du collège de Lévis; M. le chanoine Maguire, curé de Sillery; les Révérends Pères Dom Gaspard Lefebvre, O.S.B., de Bruges, Belgique, et Dom Veys, O.S.B., de Bruges, Belgique, conférenciers de la Journée Liturgique de Québec, le R. P. Stanislas, O.F.M.V., Gardien du couvent des Franciscains, le R. P. Arsène Roy, O.P., nouveau supérieur du couvent dominicain de Lewiston, le R. P. Shehy, S.J., supérieur de la maison des Jésuites de Québec, le R. P. Hudon-Beaulieu, S.J., recteur du collège des Jésuites de Québec, le R. P. Henri Guinefoleau, S.M.M., supérieur des Missionnaires de Marie, de Lauzon, le R. P. Henri Martin, O.P., curé de St-Dominique, le R. P. Georges de la Cotardière, curé de St-Coeur de Marie, le R. P. Simon, O.M.C., le R. P. Maurice, O.M.C., curé de Limoilou, le R. P. Antoine, O.M.C., vicaire à Limoilou, le R. P. Magnan, O.M.I., curé de St-Sauveur, le R. P. Boudin, M.S.C., le R. P. Maillard, M.S.C., le R. P. Héli, des Pères Blancs d'Afrique, le R. P. Pacôme, O.F.M., directeur de la maison du St-Esprit, de Québec, le R. P. Romain, O.F.M., maître des Novices Franciscains, (accompagné de tous les novices franciscains de Québec), le R. P. Emile Poirier, des Pères du Saint-Sacrement, le R. P. Calmein, des Pères de St-Vincent de Paul, le R. P. Grouhel, C.J.M., le R. P. Lamontagne, C.J.M., le R. P. Coquereau, C.J.M., le R. P. Gaudreault, C.J.M., le R. P. Leblanc, C.SS.R., le R. P. Lapointe, C.SS.R., le R. P. Gravel, C.SS.R., le R. P. Tremblay, C.SS.R., le R. P. Marion, O. P., le R. P. Bacon, O.P., de St-Hyacinthe, le R. P. Nadeau, S.M.M., le R. P. Poirier, S.M.M., MM. les abbés Arthur Robert, Tancrède Paquet, Walter Cannon, secrétaire de l'Université, Cyrille Labrecque, directeur de la Semaine Religieuse, Charles-Omer Garant, professeur à l'Université, Jos. Ferland, aumônier du couvent des Ursulines de Québec, P.-C. Desrochers, F. Vandry , du séminaire, H. Gagnon, curé de N.-D. du Chemin, Adolphe Laberge, curé des Saints-Martyrs, H. Bernier, curé de Lauzon, Cyrille Deslauriers, curé des Saints-Anges, de Beauce, Calixte Ferland, Alphonse Tardif, Edwin Doyle, Ls.-Philippe Blais, A. Papillon, Jos. Gingras, Emile Morency, du collège de Lévis, Emile Beaudry, Maurice Roy, Roch Rochette, Réal Thomassin, Henri Beaulieu, St-Georges Bergeron, A. Falardeau, du séminaire, Paul Bernier, secrétaire du Cardinal, Gérard Marchand, Arthur Lapointe, Charles-Edouard Turgeon, aumônier du couvent des RR. SS. St-François d'Assise, Auguste Cantin, vicaire à Charlesbourg, Victorin Germain, A. Germain, aumônier des RR. SS. du Bon Pasteur, de Charlesbourg, A. Moreau, aumônier au pensionnat St-Louis de Gonzague, J.-A. Vaudreuil, curé de Lotbinière, Antoien Deschênes, de St-Roch, Jos. Boutin, R. Veilleux, A. Houde, vicaires à la Basilique, etc. On remarquait aussi tous les élèves du Grand Séminaire, avec leur directeur, M. l'abbé Cyrille Gagnon.

La petite maitrise, sous l'habile direction de M. l'abbé Joseph de Smet, a rendu la messe du temps Pascal, toute en grégorien. Cette messe fut alternée entre les élèves du Grand Séminaire et la petite maitrise, sauf l'Offertoire, chantée par la petite maitrise seulement. M. Henri Gagnon, organiste de la paroisse, touchait l'orgue.

Dans son sermon à la grand'messe, Dom Gaspard Lefebvre fit valoir toute l'importance de la messe, non seulement pour le prêtre, mais encore pour le fidèle, et dès ses premières paroles il donna comme grandes divisions de son allocution les trois éléments actifs de la messe, Jésus-Christ, le plus digne des prêtres, les ministres du culte, représentants et assistants du Christ lui-même, et enfin les fidèles, qui sont les associés des ministres pour l'offrande du St-Sacrifice.

Expliquant en détail le sacerdoce du Sauveur, le savant bénédictin en vint à un exposé de la doctrine catholique de l'Incarnation et de la Sainte Trinité, d'une clarté et d'une profondeur à la fois qui laissent à distance toute confondue la simple conception dont s'était impregné l'humble fidèle.

"Jésus-Christ", dit-il, "a groupé par sa propre vie les trois personnes divines et il a aussi personnifié les trois sacerdoces que la liturgie chrétienne a reconnus dans la suite. Il a dit à ses apôtres et disciples: "Faites ceci en mémoire de moi", et ils l'ont fait et en ont transmis la tradition à leurs successeurs. C'est ainsi que depuis "la dernière cène" et jusqu'à la fin des temps l'Eglise a été, est et sera la continuatrice de l'immolation du saint Sacrifice: pour elle comme pour le Christ, le pain se change en la chair divine et le vin tourne en la substance du sang répandu sur le calvaire. Le même sacrifice, transposé dans nos temps, sera cependant non-sanglant mais tout symbolique et sacramentel. Les paroles de la consécration ont une vertu certaine, et font du sacrifice de l'autel une réelle immolation. Toutes ces vérités que le fidèle catholique admet parce que sa sainte mère l'Eglise les lui enseigne et qu'il est confiant dans ses directives sacrées, toutes ces vérités l'éminent religieux les prouva avec une sure et convaincante argumentation basée sur les données théologiques des plus grands docteurs.

"Qu'ant à la troisième forme du sacerdoce, celle de la participation des fidèles au sacrifice du prêtre, elle est formulée par le catéchisme du concile de Trente et fait du fidèle un ministre du culte à un degré inférieur du prêtre, en lui donnant une action extérieure dans la célébration du divin sacrifice. De ce point de vue la Messe peut se diviser en deux parties : la première, une communion de foi et d'amour, et la deuxième une communion sacramentelle. Une étroite compréhension du texte du missel liturgique et une communion plus étroite encore de pensée et d'intention avec le ministre qui célèbre l'office, doivent conduire le fidèle à des sentiments intenses de contrition; la lecture des saints écrits, épitres, évangile, etc., met en communion directe avec le Christ enseignant et nous donne son amour. La deuxième partie comprend, en une complète association avec le prêtre officiant, d'abord la préparation de la communion sacramentelle, par le "Pater", et "l'Agnus Dei", ensuite la consommation même du sacrement, et enfin l'action de grâce, qui doit se faire d'abord en association, toujours, et non individuellement, et la lecture de la "Postcommunion" et sa méditation. C'est là la forme la plus en rapport avec la Liturgie catholique. En conclusion, Dom Lefebvre rappelle que la meilleure manière d'entendre la messe, pour le fidèle, est sans doute de suivre le prêtre dans le missel, afin de toujours associer les deux sacerdoces, du ministre et du fidèle, et de plus: "Aucune prière n'est plus efficace que la Sainte Messe", dit le saint concile de Trente, "parce que c'est la réunion du Calvaire et de l'Eucharistie". Pour qu'il soit complet, il faut cependant unir le sacrifice intérieur à l'exterieur, et faire une immolation complète de notre être spirituel. C'est pourquoi l'Eglise place sous l'autel des reliques des Saints, afin que le sacrifice du Christ se superpose au leur".

Avant de terminer, Don Gaspard Lefebvre donne lecture de deux textes d'écrivains canadiens-français, qui prouvent la place considérable que tiennent les rites sacrés dans la vie religieuse de tout catholique, et la grande tradition de foi qui existe chez notre peuple. Le premier de ces écrits est tiré du livre "Les Rapaillages", de M. l'abbé Lionel Groulx, et c'est la page où l'auteur décrit le mieux missel d'une famille canadienne-française et toute la vénération dont on l'entourait. Le deuxième est d'une lettre d'une mère canadienne-française dont le jeune fils est tombé au champ d'honneur de Courcelette, durant la grande guerre, où elle exprime de grandes pensées sur les principes de notre attachement séculaire à la Foi catholique. Dom Gaspard Lefebvre termine par une explication de l'encensement consécutif de l'autel, du prêtre, et de la foule, au cours de nos offices religieux, qu'il rattache encore à l'union des deux sacerdoces et dont il fait une admirable figure de nos prières montant vers le Seigneur et revenant à nous en grâces et bénédictions.

LA SEANCE SACERDOTALE

Immédiatement après la grand'-messe solennelle de la Basilique, tous les membres du clergé qui y avaient assisté se rendirent à la Salle des promotions de l'Université Laval, où Dom Gaspard Lefebvre et Dom Albert Veys donnèrent leurs deux premières conférences. Son Eminence le cardinal Rouleau, qui n'avait pu être présent à la cérémonie de la Basilique, avait voulu se rendre à cette séance sacerdotale et son entrée fût marquée par de chaleureux applaudissements. Son Eminence était accompagnée de Mgr C.-N. Gariépy, de Mgr François Pelletier, et Mgr Ph. Fillion. Parmi les membres du clergé on remarquait Mgr. W. Lebon, supérieur du Séminaire de Ste-Anne de la Pocatière, et plusieurs autres prélats, prêtres et religieux éminents dont les noms nous échappent. Les élèves du grand-Séminaire assistaient aussi en groupe, et c'est même leur chorale qui, sous la direction de M. le chanoine J.-R. Pelletier, exécuta un intéressant programme de chant religieux:

La "Cène", cantique à trois voix égales pour le solo et à quatre voix pour le refrain par le choeur; "Alleluia", de l'office du T. S. St-Sacrement; et "Tota Pulchra est".

Chargé de présenter les conférenciers, Mgr. Gariépy parla des travaux accomplis depuis plusieurs siècles par l'ordre bénédictin, dans le chant de la Liturgie et de la valeur des deux représentants illustres qui nous apportent les fruits de ces études approfondies, Dom Gaspard Lefebvre et Dom Anselme Veys.

Dom Lefebvre monta le premier sur l'estrade pour traiter "des moyens d'intéresser le peuple à l'autel, durant la messe", et ses paroles furent d'abord pour le chef suprême du clergé canadien, Son Eminence le cardinal R. M. Rouleau, O. P., qui présidait la séance, et s'étendirent à tout l'ordre des Frères Prêcheurs.

Le temps qui lui était alloué pour sa conférence étant déjà fort entamé, et le sujet ayant été traité en partie au sermon du matin à la Basilique, le savant bénédictin résuma plutôt brièvement le travail qu'il avait préparé. Ses explications, appuyées sur une science éminente, furent heureusement illuminées pour le public profane par un schéma disposé sur la scène à la vue de tous. Ce tableau représentait trois cercles superposés et se touchant par un point de leur circonférence. Dans le cercle supérieur on lisait en lettres rouges, au centre, "Dieu", et en caractères plus petits, les mots "Connaissance", d'un côté et "Amour", de l'autre. Dans le cercle du milieu, divisé en deux parties par un trait noir, les mots principaux, écrits en rouge, étaient "Christ", en haut, et "Pape", en bas, avec de chaque côté du premier les mots "Evangile" et "Eucharistie", et au-dessous du deuxième, le mot "hiérarchie". Enfin dans le cercle inférieur. Le mot "Eglise", apparaissait en gros caractères, et plusieurs autres en petits caractères, dont "Foi", "Amour", "Religion" et "Obéissance".

Les sources de la Vie sont toutes en Dieu seul, et cette vie en Dieu est essentiellement spirituelle. Dieu étant esprit pur, et la Vie même. Se guidant sur le tableau, Dom Gaspard Lefebvre démontra que la vie en Dieu comporte la connaissance et l'amour, et que, de même que de l'amour entre le Père et le Fils naît le Saint-Esprit, ainsi dans l'éternité bienheureuse la connaissance amoureuses de Dieu nous dévoilera la Trinité Sainte. Cette idée de la Trinité hante toute la liturgie catholique et c'est elle que l'Eglise fait présider à l'union du prêtre et du fidèle dans le culte; la Foi et l'amour seront les deux premières vertus qu'ici-bas les membres de l'Eglise pratiqueront pour arriver à la contemplation éternelle, et la deuxième de ces vertus, divisée en deux parties, l'espérance, qui est un amour intéressé, et la Charité, qui est un amour désintéressé, formera avec la première ce qu'on appelle les "vertus théologales", c'est-à-dire "qui ont Dieu pour objet". De plus, dans cette organisation terrestre, la "vertu de religion" est capitale, parce que, loin d'être caractéristique de la Liturgie, dit Dom Gaspard, elle accapare complètement tous les actes du chrétien pour les rapporter à Dieu, ainsi que le dit Saint-Thomas: "Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu."

En passant, Dom Gaspard Lefebvre mentionne que les écrits de St-Thomas, du catéchisme du concile de Trente, et du Concile de Trente lui-même contiennent tout ce qu'on peut désirer savoir au sujet de la Liturgie et tout ce qu'il est nécessaire et utile que l'on sache.

Enfin, montrant le cercle central du schéma exposé aux yeux des auditeurs, l'éminent liturgiste prouve que le Christ et son action terrestre (perpétuée par le Pape et la hiérarchie cléricale,) forment le trait d'union entre les fidèles constitués en Eglise, et l'acte surnaturel de "connaissance amoureuse de Dieu". Et c'est d'abord la messe qui accomplit cet office, en nous donnant, dans ses deux parties bien distinctes, le Christ-Evangile, et le Christ-Eucharistie.

Ici, Dom Gaspard Lefebvre propose certaines réformes auxquelles il faudrait peut-être songer pour mettre le fidèle en communion plus étroite avec le ministre du culte, et "l'intéresser plus complètement à l'autel, durant la messe." Entre autres il faudrait abandonner la coutume qui veut en certaines contrées que les messes des défunts soient célébrées avec les ornements noirs, et s'oppose à ce que les ornements de couleurs recommandés par les rites pour la fête du jour soient employés. Une autre réforme consisterait à faire lire les épitres et les évangiles de façon à ce que les fidèles entendissent parfaitement et saisissent les paroles même de l'enseignement divin, ce qui pourrait d'abord s'accomplir en abolissant la coutume de faire tourner le dos au lecteur pendant qu'il s'adresse à ses interlocuteurs. En terminant, le savant religieux résume l'action de la liturgie en ces trois phases, clairement indiquées par le schéma: la socialisation de toute la catholicité, la médiation par les prêtres et la messe, et enfin l'atteinte du terme ultime: la connaissance de la trinité sainte par la possession consciente et amoureuse de Dieu: "Tout ce qui est sorti de la Trinité y revient ainsi irrémédiablement", ajoute Dom Gaspard;" notre vie est une, et il faut y synthétiser toutes nos activités, particulièrement en superposant hiérarchiquement nos dévotions, dominées par l'idée de la Trinité. "Et il analyse en dernier lieu le "Suscipiat", qui dit-il, est la partie de la messe qui explique le plus fortement cette idée que la liturgi est la pleine réalisation de cette triple aspiration."

Monseigneur C.-N. Gariépy présente ensuite Dom Anselme Veys.

"Il m'est impossible "dit Dom Veys" d'indiquer en une seule conférence tous les moyens d'intéresser et de faire participer les fidèles au saint-sacrifice de la messe, avec le plus d'avantages possibles. Mais un des plus grands moyens, et surtout un des plus efficaces que nous ayons, est d'appliquer dans nos paroisses la **Messe dialoguée**".

"Cette messe dialoguée, si elle fut oubliée durant quelques siècles, chez nos fidèles des grandes villes, ne demeura pas moins en honneur dans toutes les communautés ou monastères, surtout chez les Bénédictins, Dominicains, etc. Cependant, dans les premiers temps du christianisme, les messes, rares parfois, étaient une série continue de lectures et réponse, par le prêtre et les fidèles. Ces derniers s'unissaient au célébrant, de telle sorte que St-Paul pouvait dire des premières messes qu'i n'y avait qu'un seul coeur et qu'une seule âme qui priait."

"Les anciens chrétiens", continue l'éloquent Bénédictin "apportaient avec eux, tout ce qui était nécessaire pour communier. Dans ce temps ou les prêtres étaient moins nombreux et où les offices étaient rares, entendre la sainte messe voulait dire communier, car aucun fidèle n'aurait assister au saint sacrifice sans apporter avec lui le pain et le vin qui, une fois consacrés par le ministre de Dieu, lui permettaient de communier sous les deux espèces. Tous en même temps unissaient leurs voix à celle du pasteur."

"Le chant liturgique est passé par plusieurs phases au cours des siècles. Le dialogue des premiers siècles fut vite modulé, et dès l'an mil, les fidèles chantaient les répons de la messe. Plus tard, des choeurs s'organisèrent et des schola furent formées Vint alors le chant grégorien ou plein chant.

"Depuis des années, les fidèles sont représentés près de l'autel par un petit garçon, ou servant de messe. A lui seul, il formule les répons de la messe, sert le prêtre, etc. Durant ce temps, les fidèles, une partie du moins, ne peuvent suivre avec avantage les cérémonies de l'autel".

"Trois moyens s'imposent", dit le moine de Bruges, "pour faire profiter les fidèles avec plus de mérites de la sainte messe:

(a) réponses par le peuple vocalement;
(b) réponses chantées par le peuple;
(c) réponses alternées par le peuple et par une schola.

"Ces trois moyens ne sont pas tous faciles d'application. Le troisième demande une étude approfondie du chant grégorien, et par les chantres et par les fidèles. Il demanderait plusieurs années de pratique avant d'être mis en exécution. Le second point peut dans bien des endroits être appliqué avec facilité, comme dans les couvents, collèges, moutiers, grands séminaires, etc. Cependant la première partie, alternée ou récitation des principales prières (Gloria, Credo, Suscipiat, Sanctus, Agnus) peut être obtenus des fidèles après quelques essais seulement."

Le savant bénédictin parle ensuite des pourparlers pour appliquer le chant grégorien, et surtout le faire chanter par tous les fidèles, pourparlers qui eurent lieu sous Benoit XV (1919-1922) et sous Pie XI, en 1923-1924. Il résulte de ces pourparlers que le concile de Malines, présidé par Mgr Van Roey, alors curé archiprêtre de la cathédrale de Malines, actuellement cardinal archevêque primat de Belgique, approuva vers 1923 la méthode de faire alterner le peuple et le prêtre dans les cérémonies religiuss. D'autre part, Leurs Eminences les cardinaux Vico, alors préfet de la congrégation du consile; Pompili, cardinal vicaire de Rome; Mercier, alors archevêque de Malines, ont approuve cette méthode d'alternance.

"Cependant", dit en terminant Don Anselme Veys, "rappelez-vous qu'aucun mouvement dans ce sens ne peut être entrepris dans un diocèse avant qu'il soit approuvé par l'évêque. Cependant nous avons ici, en Canada, dans tous les diocèses que nous avons visités, Ottawa, Montréal, Québec l'approbation des Ordinaires, et il est à espérer que la semence que nous jetons portera des fruits, tout à l'avantage du rehaussement de foi chez les fidèles et de la beauté de nos offices religieux".

POUR LES INSTITUTEURS

Un vaste auditoire religieux et laïque remplissait hier après-midi, à trois heures, la salle des Promotions de l'Université Laval, avide d'entendre la parole des deux moines bénédictins qui ont dirigé les activités de la journée liturgique, les RR. PP Dom Gaspard Lefebvre et Dom Veys peut-être les deux religieux contemporains les plus versés dans la liturgie.

Les instituteurs et institutrices laïqus formaient la minorité de l'auditoire. D'autre part, la plupart des communautés religieuses étaient largement représentées; on remarquait, entre autres: les RR. .SS. de la Congrégation, les RR. SS. Ursulines, les RR. SS. de Jésus-Marie, les RR. SS de la Charité, les RR. SS. Franciscaines Missionnaires de Marie, les RR. SS. du Bon Pasteur, les RR SS. de St-François d'Assise, etc. Aux premiers rangs de l'auditoire avaient pris place Mgr François Pelletier, P. A., Vice-Recteur de l'Universite, président de la séance, les deux conférenciers et plusieurs représentants du clergé séculier et régulier. La chorale des RR. PP. Franciscains avait pris place sur la scène et rendit avec un parfait ensemble et toute l'inspiration religieuse qu'on lui connait les pièces grégoriennes suivantes: "O Jesu"; "O Patriarcha pauperum"; et "Iste Confessor".

Ce que fut le culte liturgique à l'origine du christianisme, ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il devrait être, voilà les trois points qui ont constitué la conférence de Dom Veys, le premier à adresser la parole

Le distingué conférencier nota d'abord avec quel sentiment de piété liturgique la chorale des Franciscains avait rendu "O Jesu", puis déclara qu'il n'avait pas l'intention de donner un cours d'histoire, mais de raviver l'amour qu'on doit avoir pour le culte de l'Eglise et en tirer des conclusions pratiques. Le savant religieux ajouta aussi qu'il parlerait de la manière dont on peut former les âmes des enfants pour en faire plus tard de bons chrétiens, de bons paroissiens, de bons liturgistes.

"Dans la liturgie", déclara Dom Veys, "il ne faut pas voir des actes extérieurs qui n'ont aucun rapport avec la vie intérieure; ce serait là prendre le cadre pour le tableau; la liturgie n'est pas non plus un livre de recettes de cuisine adapté au culte ecclésiastique. Tout chrétien doit prendre sa part dans la liturgie,c'est-à-dire dans le culte de l'église et principalement à la messe". Le moine bénédictin énonça ensuite le plan qu'il suivrait au cours de sa conférence, dont voici la substance.

LE PASSE

Dans les premiers temps de la chrétienté, à l'entrée dans le sanctuaire du célébrant et de ses assistants, un choeur entonnait un psaume et les fidèles le répétaient ensuite. Les différentes parties de la messe étaient également chantées par la foule. A partir du onzième siècle, on ajouta le chant du Credo. A la suite des parties chantées par le célébrant ou ses assistants, les fidèles chantaient le "amen" que saint Jérôme comparait au roulement du tonnerre, ce qui prouve qu'un bon nombre y prenaient part. Il y avait ainsi participation constante des fidèles au saint sacrifice et communion de prières entre le prêtre et les chrétiens.

LE PRESENT

A quel point réalisons-nous cette communion intime des âmes des fidèles avec l'âme du prêtre qui est l'âme du Christ? Il est vrai que les circonstances ne sont pas les mêmes, il n'y a plus de chant par la foule et il y a eu depuis la célébration des messes basses où il n'est pas toujours facile de suivre l'officiant ; mais pour obvier à ces circonstances, on pourrait toujours suivre dans un livre, plus particulièrement dans un missel. C'est d'ailleurs le grand désir des évêques que le Missel se répande de plus en plus. Le Missel serait le moyen de réduire les inconvénients. Le conférencier ajouta aussi quelques mots sur la quête qui devrait toujours être faite avant l'élévation ,et sur la commlnion des fideles qui devrait se faire en même temps que celle du prêtre plutôt qu'au commencement de la messe, à moins de raisons particulières.

CE QUI DEVRAIT ETRE

L'avenir devrait être un retour à ce qui fut autrefois. Nous ne voulons pas dire aux détails matériels d'autrefois mais à l'esprit des fidèles d'autrefois. Et on devrait commencer par mettre en pratique un ordre du pape qui demande que tout le monde chante dans les églises et qu'il n'y ait plus de spectateurs muets.. Il est vrai qu'on ne peut obtenir tous les résultats du jour au lendemain. S'adressant alors aux instituteurs et institutrices présents, Dom Veys ajouta: "Vous qui avez entre les mains la génération qui monte, apprenez donc aux enfants à chanter durant la messe. Le jour où ces enfants seront adultes, ils auront eu la préparation qui manque aux adultes d'aujourd'hui, et il deviendra facile de mettre en pratique dans les paroisses les ordres du souverain pontife. Procédez avec ordre et méthode. Veillez à ce que les enfants aient une bonne prononciation et expliquez-leur le sens des paroles qu'ils ont à prononcer. J'irai plus loin. Il ne faudrait pas seulement enseigner aux enfants à chanter au cours des grand'messes, il serait aussi à conseiller de les faire réciter à haute voix durant les messes basses".

"Je n'ai fait que lancer quelques idées", termina Dom Veys, "mais voyez à ce qu'elles germent et, avec l'aide de la Providence, le culte de l'Eglise aura une belle renaissance".

Après l'exécution du "O Patriarcha Pauperum", par la Chorale des Franciscains, Dom Gaspard Lefebvre prit la parole. L'auditoire, quoique fatigué par la chaleur répandue dans la salle, écouta avec beaucoup d'attention l'auteur du "Missel Quotidien et Vespéral". Dom Gaspard exposa avec éloquence comment il fallait non pas juxtaposer mais synthétiser le catéchisme, la liturgie et la vie intérieure pour mettre de l'unité dans une vie chrétienne. Il montra aussi l'importance du Missel pour arriver à ce but, et surtout comme complément du catéchisme.

"Je préfère lire la Somme de saint Thomas", déclara Dom Gaspard Lefebvre, "plutôt que le petit catéchisme que l'on fait apprendre généralement aux enfants. On donne aux enfants un livre sec et abstrait, eux qui sont tout imagination". L'éminent bénédictin critique assez vertement le manque de gradation qu'il y a dans l'enseignement du catéchisme aux enfants. "Il est vrai", dit-il, "que la base de l'enseignement religieux est le catéchisme diocésain, mais on devrait en faire comprendre le sens aux enfants avant la lettre. Un grand nombre d'enfants connaissent le catéchisme par coeur et n'ont à peu près aucune notion pratique de la doctrine de l'église. Il faudrait donner aux enfants un enseignement qui soit à leur partée et procéder par gradation".

Dom Gaspard montra ensuite d'après un tableau qu'il avait devant lui une méthode d'enseigner aux enfants les enseignements de l'église quant aux sacrements et au Saint Sacrifice particulièrement. Il rappela, par exemple qu'à sa connaissance dans différentes écoles on enseignait le sacrement d'extrême-onction en administrant à un enfant devant les autres ce sacrement. Malgré quelques inconvénients, la méthode est certainement très pratique. Le conférencier donna ensuite lui-même un cours sur le baptême d'après images et personnages mobiles. Il expliqua d'où venait l'eau baptismale, en quoi consistait la tache originelle, quel nom donner à l'enfant, etc. Ce cours pratique fut suivi avec beaucoup d'attention et vivement applaudi.

Dom Gaspard fit ensuite différentes considérations sur les relations entre le catéchisme, la liturgie et la vie intérieure. Le conférencier termina en donnant aux instituteurs et institutrices présents, soit religieux soit laïques, de précieux conseils sur la manière d'enseigner le catéchisme aux enfants et de leur donner des leçons pratiques qui doivent leur faire comprendre d'abord de quoi il s'agit avant de les lancer dans des études rapides qui ne sont que du psittacisme.

La séance prit fin par le chant du "Iste Confessor" exécuté par la chorale des moines Franciscains.

LA SEANCE PUBLIQUE

La séance du soir, à la salle des Promotions de l'Université Laval, a vu l'assistance la plus nombreuse de la journée. Dès sept heures et demi, la foule se pressait dans le parterre et les galeries remplies à capacité.

Le Recteur de l'institution Mgr Ph.-J. Fillion, P. A., présidait les dernières assises de la journée liturgique auxquelles étaient représentés, dans la personne de plusieurs de leurs distingues titulaires, le clergé Québecois, la magistrature et les diverses professions libérales.

Dom Gaspard Lefebvre et Dom Anselme Veys ajoutèrent dans des exposés du plus haut envergure le complément de l'enseignement qu'ils avaient prodigué au cours de la journée. La chorale du Grand Séminaire sous la direction de M. le Chanoine J.-R. Pelletier, exécuta trois pieces de composition religieuse avec une maitrise, un ensemble et un brio qui cadrait bien avec l'exaltation de la beauté liturgique que l'on s'était proposée par les manifestations de la journée. La chorale chanta, apres l'Alleluia de la messe solennelle de St Joseph O Bone Jesu, de M.-A. Ingegneri et Notre-Dame du Canada par P. Chassang avec reprise en choeur du refrain par la foule.

Parlant au début de la soirée, Dom Gaspard Lefebvre définit le sens du mouvement liturgique et Dom Anselme Veys exposa ensuite la beauté de l'art religieux manifesté dans la composition du missel chrétien.

"Dès son avènement sur le trône pontifical, expliqua Dom Gaspard Lefebvre", Sa Sainteté Pie X s'était proposé de tout restaurer dans le Christ. La voie qui donnait accès à cette réalisation se trouvait exclusivement dans l'Eglise dépositaire de la doctrine du Christ et le Souverain Pontife définissait dans son encyclique quel serait l'objet de ses soucis : la formation des prêtres qui conduiraient les peuples au Christ.

Or ceux qui ont charge de l'enseignement catholique doivent être animés du catholicisme le plus intense. L'expression même du catholicisme aura le temple religieux pour siège et Sa Sainteté Pie X, dans son motre proprio, indique la nécessité de lui conférer la plus grande sainteté et la plus grande dignité en considération du fait que les fidèles s'y réunissent pour y puiser l'esprit de l'Eglise et recevoir leur éducation religieuse.

La portée de la journée liturgique vient de là. Autant parce qu'elle répond au désir du Saint Père que par l'objet plus intime qu'elle se propose.

Le sacerdoce, s'il veut être l'âme du catholicisme social se manifestera tout d'abord dans l'offrande du sacrifice de la messe. La messe rappelle l'immolation du Golgotha par la consécration séparée des deux espèces. Aussi c'est le premier acte liturgique qui nous ait atteint.

Tous doivent s'identifier avec la victime du sacrifice, offrir à Dieu les privations imposées dans la vie quotidienne afin de participer réellement à l'offrande.

Cette compréhension du sens du sacrifice de la prière et de la souffrance en fonction de la messe fera entrer le chrétien dans le véritable esprit de l'Eglise.

Mais pour que s'accomplisse le sacrifice dans toute la plénitude de son action il faut que les fidèles prennent part à sa manifestation extérieure et Pie XI en ordonnant la restauration du chant grégorien pour les fidèles insistait sur la nécessité de faire en sorte que le peuple cesse d'être spectateur muet des offices et qu'il agisse en alternance avec le prêtre durant la célébration pour ce qui regarde bien entendue les parties qui lui sont attribuées car dans la messe dialoguée on ne peut faire réciter aux fidèles les prières sacerdotales".

Dom Gaspard Lefebvre ayant réaffirmé la nécessité du sacrifice quotidien comme participation à l'holocauste du calvaire indiqua en terminant les missels qui devraient être mis dans les mains de tous les fidèles pour leur permettre la compréhension des offices liturgiques et les motions de leur sainte religion.

Il rendit hommage à l'art architectural religieux de Québec en la science duquel il voit, dit-il "l'expression de la foi vive de la population en une religion qui, chez nous, n'est pas seulement l'affaire des femmes et des enfants mais bien de toute la nation, de la tradition française sur le sol d'Amérique et qui constitue un témoignage devant lequel il fait bon de s'incliner".

Ajoutant à la représentation cinématographique des oeuvres symboliques de la liturgie des détails explicatifs du plus haut intérêt, Dom Anselme Veys a produit devant son auditoire les détails d'ornementation des Missels fabriqués à travers les siècles, indiquant leur transformation et l'évolution de leurs significations.

Le distingué religieux a fait comprendre pour quelles raisons on peut considérer dans le missel dont il a traité de l'ornementation le plus beau des livres de l'Eglise.

"De tous les temps", dit-il, "les missels ont été l'objet des soucis de l'art chrétien. Ils n'existaient pas aux temps primitifs. On se contentait dans la période la plus éloignée de consulter la bible et de la commenter. Plus tard, peut-être, quand l'inspiration vint à manquer, on recourut aux agenda et l'on fixa les grandes formules pour ne pas les oublier. Il y avait certes les rouleaux en usage chez les Juifs et que l'on a conservés jusqu'au 13e siècle pour la bénédiction du cierge pascal mais ils ne constituaient pas le véritable missel.

Le 9e siècle généralisa les messes basses. Dans les messes solennelles le peuple participait aux chants dont il connaissait l'exécution mais l'ignorance de l'écriture ne permettait pas la généralisation des livres.

Dans les messes basses alors que le peuple n'était plus appelé à remplir un rôle actif, il fallait de toute nécessité trouver un "libretto".

Les agenda existaient déjà de longue date. Les consuls Romains en faisaient cadeau à leurs amis chaque année. On s'en servait pour graver les inscriptions chrétiennes. Les riches chapitaux, les cintrages, le style architectural général, les portraits mêmes des consuls furent transformés en expression d'art religieux. On relia plus tard ces agenda. On en orna les riches évangilières.

Tous les decors apportés dans cette ornementation se proposent la représentation symbolique de la vie du Sauveur, des mystères de la religion. Non seulement les grands faits de la vie de Jésus-Christ y sont manifestés mais son enseignement même y est rapporté. On y verra par exemple des fruits et des ronces, termes dont le Sauveur s'est servi dans ses paraboles.

"L'ornementation des évangilières est nécessairement sujette à l'influence des âges. Elle peut même se trouver fantaisiste et quelques fois inexacte mais toujours c'est la même idee qui préside à son invention, le même esprit religieux de l'Eglise".

Dom Anselme Veys fit passer devant l'auditoire toute une série de reproductions de ces ornementations du missel jusqu'aux compositions quasi parfaites de l'edition de Dom Gaspard Lefebvre.

Il agrémenta le spectacle de motions explicatives appropriées qui terminèrent les brillantes manifestations de la première journée liturgique dont le but parait bien avoir été atteint entièrement.

A L'HOPITAL DE L'ENFANT-JESUS

On nous prie d'annoncer qu'à partir du 1er mai, le dispensaire de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, ouvert aux pauvres de la ville, enfants et adultes, sera transporté du No 402 rue St-François, où il est actuellement, à l'Hôpital même, au No 395, Chemin de la Canardière, ou l'on pourra assurer aux malades une attention toute spéciale étant donné la réunion de tous les services.

Ces services seront ouverts aux pauvres le lundi et le jeudi de chaque semaine de 8 heures a. m. à midi, savoir: chirurgie, orthopédie (maladies des os), médecine, laryngologie (yeux, gorge, nez, oreilles) chirurgie dentaire et maternité.

Les travaux nécessités pour la construction du tunnel de la Canardière rendant l'accès de l'hôpital plus difficile, un taxi sera mis gratuitement à la disposition des malades pauvres fréquentant le dispensaire pour les conduire à l'hôpital et les ramener. Ce taxi stationnera en face de chez M. Lefrançois, marchand de bois, angle de la 8e Rue, de 8 heures a. m. à midi aux jours indiqués.

Par ordre,
Hortense-C. Le Moyne,
Secrétaire

A ST-COEUR DE MARIE

Hier matin avait lieu, à St-Coeur de Marie, une cérémonie de confirmation présidée par S. G. Mgr Omer Plante. Les enfants au nombre de quatre - vingt-deux étaient représentés par M. et madame J.-A. Duchaîne, Grande-Allée.

A LA SOCIETE ACADIENNE

Dimanche, le 26 avril, à 2 heures 30 p. m., aura lieu en la salle paroissiale de Limoilou, une assemblée générale à laquelle sont priés d'être présents tous les officiers et membres de la Société Acadienne de Québec. Plusieurs questions importantes y seront discutées.

LA VIE LITTERAIRE

GERARD D'HOUVILLE

ELLE naquit sous le signe de Polymnie, muse de la poésie lyrique, et, dès sa plus tendre enfance, apprit l'art des vers sur les genoux de son père, José-Maria de Héredia, chez qui se réunissaient les meilleurs poètes du temps. C'est là, sans doute, qu'elle connut Henri de Régnier dont elle devint l'épouse. Fille de poète, femme de poète, elle nous a donnés elle-même des poèmes égalant en beauté ceux des plus grands porteurs de lyre. J'ai eu le plaisir de les lire dans "la Revue des Deux-Mondes", où ils commencèrent de paraître vers 1894, alors qu'elle avait à peine 21 ans. Récemment, je les ai retrouvés dans un petit livret, humble vieilli, dans lequel j'avais copié, au cours de mes années de collège, les vers de cette exquise poétesse. Ils me paraissent toujours aussi beaux et mon enthousiasme juvénile était bien justifié.

Ce qui caractérise la poésie de Gérard d'Houville, c'est le rythme musical de ses vers et leur richesse verbale alliée à un art, un métier, j'allais dire, tout classique. Les thèmes qu'elle préfère, nous le démontrons plus bas, ont tous quelque affinité avec la mort. Malheureusement, il y est plus souvent question des Champs Elysées que du Ciel et Caron y apparaît plus souvent qu'à son tour. Au strict point de vue de l'art, ils sont parfaits. On le constatera par les nombreux extraits que nous donnons ci-contre. Nous omettons à dessein les romans de madame Henri de Régnier parce que, si pleins de poésie qu'ils soient, ils ne doivent pas être lus. Nous faisons toutefois exception pour celui qui s'intitule "Jeune Fille" qui a toutes les qualités d'un excellent roman pour adultes. L'art de Gérard d'Houville a été loué par les meilleurs critiques.

Citerai-je les vers de "l'Ombre" qui émerveillait tant M. Charles Maurras ou "Thallo" que toutes les anthologies ont reproduit.

"Aux seuil noir de l'oubli, souterraine exilée,
Seule avec mon miroir familier, j'y revois
Le prestige lointain de ma vie écoulée;
Nul écho dans le vent ne me redit ma voix.

Le rameur qui m'a pris l'obole du passage
Et qui jamais ne parle aux ombres qu'il conduit
Me laissa ce miroir aimé de mon visage;
Je ne suis par entrée entière dans la nuit".

(L'Ombre)

"Lorsque vous m'étendrez au bûcher de santal,
Avant que je devienne une cendre légère
Eloignez de mes doigts l'obole de métal.

Je veux que ce qui fut ma grâce passagère
Charme encor d'un baiser le passeur infernal
Quand vous de ces baisers n'aurez que la poussière".

(Thallo)

Et ce cri de merveilleuse allégresse, de lumière et de confiance :

"Ivres de frais parfums qui flottaient dans le vent,
Tu partis à l'aurore en barque sur le fleuve;
Debout près du rameur qui chantant à l'avant,
Dans les plis clairs de ta robe neuve".

(Sur le fleuve)

On voit que si Gérard d'Houville semble particulièrement hantée par l'Hadès souterrain, elle goûte encore le bonheur insouciant de vivre au gré des heures, mais cette joie est de courte durée; elle préfère chanter le "rêve inaccessible". Aussi, est-il d'elle ce vers si triste :

"O cœur ingrat! souffrir, c'est être mieux vivant".

(O Rêve...)

Dans chacun de ses poèmes, on sent la hantise du royaume de Pluton et les offrandes funéraires succèdent aux évocations de l'Oubli. Nulle autre qu'elle ne sait mieux chanter la douceur des choses éphémères, l'âge du rire et de la fantaisie, le "bel amour, doux, joyeux, sombre ou fort", les "charmes ressouvenus du départ, du retour et du changeant voyage". Elle évoque tour à tour les mirages, l'oubli, le bonheur, l'ombre et le reflet, les grâces de la jeunesse, la tendresse heureuse des printemps, les "humbles objets aux charmes familiers", les saisons multiples, innombrables, les délices du couchant et la fraîcheur des nuits. Gérard d'Houville a une affection toute particulière pour son miroir et tout ce qui s'y rapporte revient comme un leit-motive dans plusieurs de ses poèmes. On sait que les matrones romaines prenaient un soin jaloux de leur miroir. Une esclave était préposée à ce soin. C'est elle qui veillait à leur entretien et le tenait lorsque madame disposait sa coiffure ou peignait son joli visage, sans doute parce qu'il en avait besoin.

Le miroir accompagne toutes les pensées de Gérard d'Houville et lorsqu'elle s'en va "au seuil noir de l'oubli, souterraine exilée", elle est seule avec son miroir familier dans lequel elle revoit "le prestige lointain de sa vie écoulée". Au bord du Styx qui de son onde fangeuse environne neuf fois le séjour infernal, elle emporte son miroir. Ecoutez, maintenant ce qu'elle dit au passant qui s'arrête devant son tombeau :

"Mon cher miroir qui meurt de n'avoir reflété
Que l'ombre où j'ai voulu près de moi le suspendre,
Mon miroir revivrais, si tu pouvais le tendre
Au jour pur, et rirait de toute sa clarté.
Mais tu n'y verrais pas ma grâce triste et tendre:
Jamais tu ne saurais ce que fut ma beauté!"

(Le bouquet de pensées)

Voilà cette âme qui chanta dès vingt ans l'éphémère et la mort sans toutefois laisser fuser dans le rythme ardent de ses vers quoique ce soit de déprimant. La tristesse qu'ils expriment est plus mélancolique et résignée que troublante ou morbide. Qu'il nous soit permis de terminer par une nouvelle citation qui dira, mieux que notre prose rédigée à la course, ce qui anime ce cœur tendre et doux :

"Ce n'est pas pour la gloire et l'éclatant renom,
Chantant les jours pareils et la diverse vie,
Que j'écrivis des vers tendres ou tristes : non.

J'ai vécu sans désirs, et surtout, sans envie.
Et ne demande pas que l'on sache mon nom;
J'ai voulu que l'on m'ignore au lieu que l'on m'oubli.

L'amour mélancolique et quelquefois divin
A replié sur moi ses ailes familières;
J'ai rêvé tout mon rêve et le reste m'est vain.

J'ai chéri la douceur des choses passagères,
La pourpre d'une rose ou l'arome d'un vin,
L'ombre voluptueuse et ses calmes mystères".

(Le bouquet de pensées)

Si la facture de ces vers ne vous plait pas, c'est que Polymnie vous est demeurée inconnue.

Charles-Marie Boissonnault.

SOUS LA FAUCILLE

NOUS accusons réception d'un volume de vers de M. Adalbert Trudel qui en est à son second recueil depuis moins de deux ans. La production littéraire canadienne française continue d'augmenter en dépit de la dépression économique, signe évident de l'indifférence avec laquelle les hommes de lettres vivent au milieu de ce monde.

M. Adalbert Trudel est un disciple de Lamartine ainsi que l'écrivait ici à propos de son premier ouvrage un érudit critique littéraire. Nous ne saurions dire qu'il a changé de maître. Toutefois, il semble s'être un peu plus dégagé de l'influence extraordinaire que l'auteur des "Méditations" exerçait sur lui. Les poèmes que renferment "Sous la faucille" sont beaucoup plus personnels et l'instrument du poète a gagné en vigueur ce qu'il a perdu en imitation servile. Il n'en a pas moins gardé une puissance de développement et ses poèmes accusent une faculté peu ordinaire d'exprimer longuement ses pensées. Il les délaye à plaisir et dit en vingt-cinq quatrains ce qu'il pourrait exprimer en deux.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas décourager un si jeune talent et nous disons que son oeuvre comporte des vers intéressants et qui plairont à M. Louis-Joseph Doucet.

L. P.

COUTUME DISPARUE

Le soleil se promène déjà en triomphateur dans l'orbe des cieux, fascinant, comme par un heureux talisman, les êtres et les choses.

Il y a une vie plus intense sur la terre, plus d'espoir dans les coeurs. L'astre roi livre un combat de géant aux éléments en léthargie; la terre secoue sa froide torpeur; la forêt, immobilisée par le froid, connaîtra bientôt de nouveau l'émotion des sèves; et l'homme, témoin d'une transformation prochaine, débordante de vitalité, sent son courage s'élever à la hauteur des aspirations de son âme, éprise de beauté et d'idéal:— c'est le printemps.

Le temps, dans sa course rapide, nous apporte chaque année sous son aile, cette saison aimée, qui arrive, après le frileux hiver précédé du mélancolique automne, comme une manifestation toujours nouvelle de la beauté, de la bonté du divin Créateur. Aussi, le retour du printemps est-il toujours salué avec joie, parce qu'impatiemment attendu et désiré. Comme tous les visiteurs de marque, il ne manque pas de générosité; et parmi les nombreux cadeaux qu'il nous apporte, nous ne craignons pas de placer, au tout premier rang, le délicieux et incomparable sucre d'érable.

Si le lecteur veut bien nous le permettre, nous en causerons brièvement au cours de cet article.

L'érable éveille d'abord dans tout coeur canadien un sentiment patriotique. Sa feuille artistique et d'une grande beauté n'est-elle pas, en effet, l'un de nos emblèmes nationaux le plus cher à notre âme. Cependant, ce n'est pas à ce point de vue là que nous nous placerons aujourd'hui, mais bien au point de vue produit.

Si l'érable canadien fait l'orgueil et l'ornement de nos somptueuses et mystérieuses forêts, il est aussi une source de revenus, qui doit entrer dans l'effectif de nos riches ressources naturelles. En remontant dans l'histoire, nous voyons que l'érable était exploité des les premiers temps de la colonie. Déjà on s'en servait dans la construction, de preférence à d'autres bois; et l'on en tirait aussi du sucre.

C'est l'infatigable chercheur, P. Georges Roy, dans "Le Bulletin des Recherches Historiques", qui nous met sous les yeux, un historique du sucre d'érable écrit par Jean-François Gaultier, correspondant de l'Institut. On y apprend qu'à deux lieues de Québec, le 6 mars 1745, le 14 et le 24 mars de la même année, furent faites probablement les premieres experiences et le premier sucre du pays, au pays. Les sauvages connaissent déjà la saveur de l'eau d'érable, il semble admis que ce sont les français qui, les premiers, la transformèrent en sucre.

L'étude de Jean-François Gaultier contient aussi d'intéressantes données sur nos deux sortes d'érables, la manière d'en tirer le sucre, de le conserver, des usages domestiques et médicaux de ce même sucre, et une foule d'intéressants détails. (Voir "Le Bulletin des Recherches Historiques", livraison de mars 1931, page 130.)

A tout événement, il est certain que l'on fait au Canada du sucre d'érable depuis de très nombreuses années. L'excellence de ce produit prit vite de la renommée, et fut en demande partout. On s'efforça donc de perfectionner le mode d'exploitation, avec le résultat que, de nos jours, la cabane à sucre prend une première place dans l'industrie nationale.

Dans le dernier bulletin des Ressources Naturelles du Canada, on rapperte que les statistiques les plus récentes fixent à 50,000 le nombre des fermiers qui s'intéressent à l'industrie de l'érable et à 8,000,000 le nombre d'érables qu'on entaille. Mais on calcule que 25 pour cent des érablières du pays seulement sont exploitées, de sorte que cette industrie pourrait être encore développée de beaucoup.

Tous nos cultivateurs trouveraient certainement avantage à pratiquer cette exploitation sur une plus grande échelle encore, car la production ne pouvant jamais satisfaire la demande, les fabricants de sucre et de sirop sont toujours certains de retirer d'excellents bénéfices.

Nous laissons l'invitation de ce brave curé à la réflexion de tous nos bons cultivateurs, en y joignant le voeu ardent de voir cette belle tradition revivre dans nos Bois-Francs, qui avec la Beauce peut-être, sont dotés des plus belles sucreries de la Province. Le cultivateur, qui remettrait en vigueur cette pieuse et louable coutume, s'assurerait sans aucun doute l'admiration générale, et l'assentiment le plus complet des autorités religieuses.

N'ayons crainte de retourner, avec amour et respect, dans le passé, pour y chercher, comme des joyaux enfouis sous la cendre de l'oubli, les exemples salutaires de foi et de piété qui ont auréolé le berceau de la race, en en assurant la survivance.

CAMILLE DUGUAY.

M. LOUIS MADELIN

M. Louis Madelin, l'éminent historien de la Révolution, du Consulat et de l'Empire, publie actuellement dans "la Revue hebdomadaire" la série des conférences qu'il donna devant la Société des Conférences sur "la Fronde". Cet historien qui semblait un spécialiste de l'époque qui suivit la chûte des rois, s'avère un grand maître de l'histoire de France. Nul ne sait écrire avec autant de souci de l'impartialité et de la vérité; nul ne sait raconter avec autant d'art ni éveiller l'intérêt avec autant de sagacité que lui. Il interprète les documents avec beaucoup de jugement et sa vaste érudition historique lui permet de nous présenter à la fois toutes les facettes d'une époque comme d'un milieu.

Relief, couleur, circonstances caractéristiques, anecdotes piquantes, détails évocateurs, événements menus, tout inspire sa plume et attire la curiosité. Ce qu'il découvre dans les mémoires du temps, il nous le communique. A la fois biographe, peintre de moeurs et chroniqueur, il connait aussi bien l'alcove que la rue. Dans le cas de la Fronde, c'était indispensable, c'est un truisme de le dire. Avec un fait précis, il évoque toute une époque.

Mais, là où il excelle, c'est dans le portrait en pied. Il vous peint un homme ou une femme comme pas un. On lit de telles descriptions avec intérêt. Un charme souverain se dégage de ses tableaux historiques où les artistes pourraient s'inspirer avantageusement.

Lire les oeuvres de Louis Madelin vaut beaucoup plus pour la culture de l'esprit que lire des romans. Ne vaut-il pas mieux en effet assister en spectateur à la formation d'un pays, à la naissance d'une race et à l'éclosion de sa personnalité que de vivre la vie de personnages imaginaires dont le seul mérite est d'exciter les passions et de nous donner envie de rêver?

S'il est aussi éloquent que son style le laisse supposer, nous regrettons qu'il ne vienne pas au pays.

Paul CREMAZIE.

LES JOUETS

Pour l'avoir rencontrée un matin, je l'aimai,
Au temps où tout nous dit les gaietés naturelles,
Quand les arbres sont verts, lorsque les tourterelles
Gémissent de tendresse au clair soleil de mai.

Nos âmes échangeaient de longs baisers entre elles,
Tout riait près de nous, et, dans l'air parfumé,
On entendait des bruits d'amoureuses querelles
Mon coeur, alors ouvert, depuis s'est refermé.

Et ne me demandez jamais pour quelle cause
Vers un autre côté la fille svelte et rose
A détourné ses yeux doux comme les bluets;

Car, pour ne pas laisser leurs mains inoccupées,
Les enfants, sans pitié, brisent leurs vieux jouets
Et retirent le son du ventre des poupées!

Albert GLATIGNY.

LA VIE QUOTIDIENNE

De L'EXACTITUDE aux RENDEZ-VOUS

Registered U. S. Patent Office, Copyright by Public Ledger

Il ne lui sert de rien d'expliquer qu'elle est en retard parce qu'elle ne voulait pas manquer la fin du dernier film de son acteur favori.

Le type patient qui attendra pendant des jours et des jours si nécessaire.

Il y a quelques milliers d'années "...est autre chose. Quand je dis midi, cela veut dire MIDI et non le crépuscule!"

"Donnons-leur encore cinq minutes—cela fera juste une heure que nous attendons—après cela, si elles ne sont pas ici, nous irons nous amuser à notre façon!"

Au début, ils sont toujours en temps.

NORMAN LYND.

Certains hommes ne s'ennuient pas quand leur femme est en retard—ils appartiennent à ce genre d'hommes qui savent profiter de toutes les occasions pour se distraire.

De nos jours, un homme ne devrait jamais être à court d'alibis— il y a les "troubles de moteur, "les attentats", "les accidents", ou "les retards du trafic".

OBSEQUES DE M JOSEPH BOUFFARD

Vendredi le 17 avril, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de toutes parts ont eu lieu en l'Eglise paroissiale du Saint-Esprit les imposantes funérailles de Monsieur Joseph Bouffard, époux de Dame Eva Noreau, décédé accidentellement le 14 avril dernier à l'âge de 33 ans et 10 mois.

La levée du corps fut faite par Monsieur l'abbé Léon Létourneau, curé de la paroisse et le service fut chanté par M. l'abbé Ed. Bourbeau, vicaire de la paroisse assisté de MM. les abbés L. Létourneau et J. Crepin du Séminaire comme diacre et sous-diacre.

Pendant le service la chorale paroissiale a exécuté avec art la messe de Requiem en partie de Pietro Yon.

Conduisaient le deuil, le père du defunt M. Pierre Bouffard, ses frères, Pierre, Omer, Clovis et Onésime, ses beaux-frères MM. Nap. Therrien, Emile Jobin, Armand Bertrand, W. Sylvain, Joseph Gunn, Alf. Noreau, Pierre Noreau, Ern. Boucher, Sr., J. Drolet, Michel Petitclerc, Sr., Eug. Jobin et Adélard Robitaille, Ses oncles MM. J.-E. Drolet, Jean Lepine et Edmond Bedard; Ses neveux MM. S. Poirier, Michel Petitclerc, Jr., Roméo Drolet, Ern. Boucher Jr. L.-P. Jobin, J.-P. Robitaille, G.-H. Robitaille ,Lucien Jobin, R. Bouffard, L. Bouffard et P.-H. Jobin; ses cousins, MM. Alb. Canlin, Sec. Comm. du Havre, Emile Noreau, Art. Noreau, Alph. Lépine, Nap. Lépine, Oct. Noreau, Wilb. Savard, Eug. Drolet, A. Bergeron, et Art Leclerc.

Dans le cortège on remarquait MM. Alb. Noreau, échevin, Emile Bouchard, échevin, Dr. Eud. Parent, échevin, L. Corriveau, Nap. Mercure, Arm. Lavoie, D. Noreau, J.-U. Dombroski, L. Robichaud, Od. Samson, Alf. Bergeron, A. Brown, Mastai Patoine, O. Leclerc, L. Brisson, Ed. Bourgoin, Maurice Desrochers, L.-J. Gauvin, Chs. Bédard, H. Mercier, Ern. Jobin, J. Clark, Chs. Greffard, J. Jobin, A. Belleau, A. Després, R. Lemieux, H. Poirier, A. Verreault, A.-T. Marcotte, S. Coté, R. Cloutier, A. Proulx, Ant. Parent, W. Jacob, A. Samson, Paul Dupuis, Chs. Paquet, C. Readman, W.-R. Caron, Nap. Racine, Alb. Gauvreau, L. St-Pierre, E. Picard, J. Ampleman, Frs. Nore, F. Lizotte, Ern. Jobin, T. Gaudette, F. Hazel, E. Joncas, E. Reinhardt, E. Bergevin, Od. Jobin, M. Moncton, Ern. Gauvin, Josaphat Trudel, René Lagacé, Henri Coté, Eug. Thivierge, Gérard Hamel et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Télégrammes de sympathies.— M. et Mme J. Prévost, Shawinigan Falls.

Tributs floraux.— La Commission du Havre de Québec, Mme Vve Alf. Noreau, Famille Eugène Jobin, Mlles J. et A. Noreau, Mlle Julia Noreau, M. J.-E. Drolet, M. Alberci Cantin, famille J.-L. Drolet, L. Corriveau, Sam Dorfman, Omer Bouffard.

Grandes Messes.— Mme Vve Alfred Noreau, Eugène Jobin, Mlle Julia Noreau, Mlle Alice Noreau, Toussaint Poulin, Les employés de la Maison Gale Brothers, La Comm. du Havre et la famille Pierre Bouffard.

Messes privilégiées.— M. et Mme Pierre Noreau, Michel Petitclerc, Ad. Robitaille, Sarto Poirier, Mlle Emma Petitclerc, M. Léo Brisson, M. L. Corriveau, M. et Mme Eug. Drolet, Mlle Marie-Anne Noreau, M. et Mme Ed. Bédard, M. et Mme H. Robitaille, MM. L.-A. Latouche, Art. Verreault, H.-P. Marcotte, Od. Samson, Mlle R. Corriveau, les employés de la Comm. du Havre.

Offrandes de Messes.—MM. et Mmes E. Rousseau, A. Demers, Marc Caouette, Wilb. Savard, Oct. Noreau, J.-A. Drolet, J.-L. Drolet, René Boucher, Chs. Paré, Mme Léopold Gagnon, Léopold Grondin, M. Emile Jobin, Mme W. Paquet.

Bouquets spirituels.— M. Ern. Jobin, Mlle C. Jobin, M. et Mme J.-E. Drolet, la famille Pierre Bouffard, M. et Mme Pierre oBuffard, Omer Bouffard, Ern. Gauvin, Ant. Dessureault, Eug. Drolet, Nap. Therrien, Mlle F. Blouin, M. et Mme J. Blouin, Henri Allaire, la famille Pierre Allard, M. et Mme W.-A. Dufour, J. Carbonneau, C.-A. Wright, Le Personnel de l'Hospice St-Charles, M. et Mme Ernest Jobin, J.-A. Barrette, Mme Vve Jos. Samson, M. et Mme Omer Boucher, Alb. Cantin, Mlle Cord. Pagé, M. et Mme J. Poulin, G.-A. Fiset, Mlle M.-L. Beaupré, M. Noel Gagnon.

Sympathies.— MM. Oscar Drouin, M. P. P., Olivier Rivard, H. Poirier, famille M. Mercure, Mme Raymond Plamondon, famille Jos. Jobin, Mlle Fl. Huot, M. et Mme Roméo Letellier, Mme Vve J. Bernier, Mlle M. Poliquin, M. et Mme Jos. Lirette, Mlle L. Giguère, M. et Mme Hector Bernier, MM. Desrochers, Art. Leclerc, Mlle Gemma Beaumont, M. J.-E. Goupil, M. et Mme E. Jobin, Mlle B. Lizotte, M. R. Jobin, M. et Mme Michel St-Pierre, Mme A.-Emond, Mlle Alice Olivier, Famille Delphis Gaudette, Mlle Bl. Gervais, Mlle J.-d'Arc Delisle, M. Joncas, Mme E. Trudel, Mme Gaud. Goulet, Mme J.-M. Turcotte, Mlle Alb. Coté, Mlle Sim. Poirier, M. J. Laliberté, M. J.-U. Dean, Mlle Flor. Bouffard, M. E. Boutin, M. et Mme B. Pelland, M. et Mme Isid. Petitclerc, M. Chas. Morin, M. Stan. Matte, Mme Alb. Gauvreau, M. et Mme Ismael Lizotte, M. Alf. Vachon, M. Victor Dostie, Mlle Sylva Lambert, Mlle M.-A. Coté, Mlle Célina Therrien, Mlle Marg. Drolet, Mlle Evelina Côté, M. A. Hamel, Mlle Rita Bédard, M. J.-A. Lachance, Mlle Marcelle Delisle, la famille J.-A. Paradis, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Mme Bouffard et tous les membres de la famille du regretté défunt remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Bouffard, soit par offrandes de fleurs, messes, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial et sincère merci.

Les boutons brûlaient tant qu'elle ne pouvait dormir. Soulagée par Cuticura

"Ma figure était couverte de boutons et de comédons. Les boutons étaient plutôt petits, durs et rouges, et s'étendaient jusqu'au cou. Ils démangeaient si terriblement que je ne pouvais dormir la nuit, et quand je les grattais, ils formaient des gales et étaient très sensibles. L'affection dura environ un mois.

"Mon médecin me recommanda le Savon et l'Onguent Cuticura de sorte que j'en achetai, et après avoir utilisé un morceau de Savon Cuticura et une boîte d'Onguent Cuticura, je fus parfaitement rétablie." (Signé) Mlle Cleghorn, 472, Main St., Toronto 13, Ont., 8 juillet, 1929.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. Ecrire aux Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Company Limited, Montréal.

31

FPNERAILLES DE M. ONESIME NADEAU

Lundi le 13 avril à 10 heures, à Ste-Hénédine, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. O. Nadeau époux de Dame Malvina Corriveau, décédé le 9 courant à l'âge de 71 ans et 7 mois.

La levée du corps fut présidée par M. le Curé L.-N. Fiset. Officiait le Rév. P. Justinien O. F. M., assisté de MM. les abbés Em. Bernard, curé de Scott, comme diacre et A. Labbé, vicaire de Ste-Marie comme sous-diacre.

Dans une stalle du choeur, le R. P. Dominique O. F. M., avait pris place. Pendant le service, les célébrants aux autels latéraux furent MM. les abbés L.-N. Fiset et Théo. Mercier, de Ste-Hénédine, avec comme servants MM. Benoit Gagné et Sylvio Nadeau petits-fils du défunt.

Aidé de quelques autres étrangers le choeur de l'orgue rendit avec succès la messe grégorienne des morts.

Ont exécuté des solis: MM. L. Gagnon: "Langesentibus", O. Grégoire de Scott; "In Manus tuas Domine" et R. Drouin: "Le Crucifix de Faure".

Les funérailles étaient sous la conduite de M. H. Mercier de Ste-Marie.

Portaient la croix: M. J. Morin, Le cercueil: MM. H. Boulanger, Ach. Gagné, L. Laverdière, P. Beaudoin, F. Laverdière et D. Beaudoin.

Conduisaient le deuil: Ses trois garçons: "Joseph-Alfred et Wilfrid; ses 8 filles: Rev. Sr. St-Onésima, Rev. Sr St-Bernard de Sienne, Rev. Sr St-Joseph de la Charité; Mmes J.-E. Gagné, O. Larivière, N. Royer, J.-E. Langlois, et J.-A. Beaudoin; ses gendres et petits-fils: MM. J.-E. Gagné, J.-E. Langlois, O. Larivière, N. Royer, J.-A. Beaudoin, Antoine, Léopold et J.-B. Gagné, Bernard et Sylvio Nadeau et Louis Royer.

Dans l'imposant cortège on remarquait: de Ste-Hénédine: MM et Mmes Léopold Morin, J. Gagnon, J.-D. Beaudoin, J. Bédard, E. Dumond, J. Giroux, A. Simard, Arm. Gagné, Ovide Fecteau, W. Dion, L. Fortier, N. Bourgeault, W. Morin, J.-B. Beaudoin, M. Larivière, N. Gagné, E. Larivière, P. Beaudoin, Jos. Gagné, O. Marceau, W. Dubreuil, J. Busque, L.-P. Sylvain, Omer Gagné, R. Laverdière, A. Champagne, O. Boutin; MM. E. Grégoire, L. Dion, J. Lessrd, Ant. Gagné, A. Marceau, R. Gagné, Jos. Carrier, F. Bédard, Léo Carrier, F. Dumond, V. Bourgault, F. Dubreuil, J.-B. Dubreuil, Th. Fortier, Chs. Dallaire, Alf. Larivière, P. Beaudoin, A. Thibodeau, E. Boutin, A. Breton, P. Boulanger, W. Labbé, L. Laverdière.

De St-Valier: MM. Arthur, Léonard, Ernest, Léger, Polydor, Joseph et Léopold Corriveau, Ant. Roy, Jos. Tanguay, L. Latulippe et Léopold Lemieux.

De Pont Rouge: M. Albert Plante.

De Scott Jct: M. et Mme Elzéar Lacroix, Mlles Jeanne et Rose Lacroix, Marguerite et Hélène Drouin, Mmes T.-A. Carrier et Léonidas Carrier, MM. J.-B. Lacroix, Alf. Carrier, Alf. Morin, Ach. Morin, A. Maheux, J. Laflamme, I. Couture, J. Drouin, M. Corriveau, H. Binet, E. Grégoire, W. Perreault, A. Poulin, N. Drouin, I. Fournier.

De Ste-Marguerite: MM. S. Lacasse, A. Bilodeau, et J.-E. Bilodeau.

De Québec: MM. A. Jobidon, W. Rouleau, O. Girard et F.-E. Brousseau.

De Ste-Croix: MM. Jos. Morin et A. Laliberté, Mlle O. Morin.

De St-Isidore: M. A. Sylvain: L. Morency, E. Fecteau.

De St-Anselme: Geo. Rouleau, C.-A. Codvin, Alp. Sylvain. MM. A. Dion de Lévis, A. Grégoire de Shenly, et Alex. Vallières de St-Henri. MM. et Mmes Léon Grégoire et Alf. Savoie de Ste-Marie, etc., et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

La famille a reçu un grand nombre d'offrandes de messe, bouquets spirituels et marques de sympathies de toutes sortes:

Trentain Grégorien: Dame Vve Onésime Nadeau.

Grand'messe: Rev. Em. Bernard, ptre curé, La Supérieure et les Soeurs C. N. D. de Joliette, MM. et Mmes J.-E. Langlois, Alf. Nadeau, Jos. Nadeau, J.-E. Gagné, O. Larivière, W. Nadeau, J.-A. Beaudoin, N. Royer, O. Girard, La Famille de M. Cyrille Larose, Dame Imelda Dion, Dme Phid. Blouin, Eleves Etudiantes Dessin et Teinture de la C. N. D. de Joliette, Inst. Ecole Maternelle de Verdun. MM. J.-A. Gagné, Léopold Gagné et Ant. Dion.

Couronne de Messes: M. Edmond Morin de Montréal.

Messes privilégiées: Soeurs C. N. D. de l'Ecole Marg. Bourgeois, Côte St-Paul, Elèves Ecole Marg. Bourgeois, C. N. D., Côte St-Paul, Mme Vve E. Langlois, Enfant de M. Jos. Nadeau, Académie Moreau, M. et Mme E.-N. Baronet, MM. et Mmes F.-E. Brousseau, R. Lebel, Alb. Pouliot, H. Dubois, Famille de Ed. Théberge, Mmes Ph. Baril, R. Dupuis, L. Grégoire, D. Méthot, Elz. Martineau, Mlles Léona Morin, Claire Chevalier, Yvette Bellerose et R.-Anna Nolet.

Messes: MM. et Mmes Elz. Lacroix, J.-B. Cadrin, H. Boulanger, Isidore Lacasse, M. Adj. Couture, Les familles de Dame P. Mercier et Dame P. Laliberté, MM. Jeffry, Polycarpe, Bernard, Jos.-T. Laliberté, J. Morin et T. Grégoire, Dame Honoré Mercier, Mlles J. Gagné et Claire Nadeau.

Parts de messes: MM. et Mmes Arm. Desrosiers, A. Chevalier, J.-Bte Valliére, Dme Vve Alf. Valliquette, Dme et Mlle F.-X. Valliquette, Mlle Laura Drolet.

Télégrammes de sympathies: Mme Onésime Gagnon C. R., député de Dorchester, Staff des Agents de la Prudential Life Ins. d'Ottawa, MM. et Mmes Antonio Bédard, Jean Corriveau, Hervé Godin, MM. Adélard Blais, Jos. Nadeau, Fortunat Morin, Mlles Jeanne et Marg. Desrochers, Marguerite Lépine.

Bouquets Spirituels: Rev. Soeurs C. N. D. Ecole M.-Bourgeois Côte St-Paul Elèves Ecole Marg. Bourgeois Côte St-Paul, Ecole Maternelle C. N. D., Elève Pensionnat C. N. D. Joliette, Institut Jeanne-d'Arc, d'Ottawa, Les Maitresses Carrier et leurs éleves de Scott, Enfant de M. Jos. Nadeau, Enfants de M. J.-E. Gagné, Académie Moreau, Les familles de: Mme A. Drouin, Théodore Carrier, famille de MM. et Mmes Odilon Larivière, Eug.-M. Belanger, Felix Dumont, Léger Corriveau, Alp. Morin, Désiré Beaudoin, Maurice Ferland, J.-A. Beaudoin, M. Royer, Ed. Naud, Léo Morin, Alf. Morin, J.-B. Beaudoin, Alf. Savoie, Art. Nadeau, M. Larivière, H. Baillargeon, Vve Léon Carrier, Rev. Fr. Gabriel Couture, Rev. Fr. Antonin Loiselle, Dme Alexis Poulin, Dame Lud. Larivière, Morin Bédard, Antonin Bédard, Mlles Cédulie Morin, Léonie Giguère, Annette Laflamme, Rermance et Gilberte Cousineau, Lila Lafrance et Eloise Leclerc, MM. Léonard Corriveau et A. Lemieux.

Sympathies: Les Soeurs C. N. D. de Joliette, Religieuses Académie N. D. des Sept Douleurs, Rev. Mère Ste-Marie de Lignon, Supérieure Provinciale C. N. D., Joliette, Religieuses C. N. D. de Ste-Marie Beauce, Soeur Louis Daville, Hopital St-Eusebe, Soeur Gatienne de Joliette, Rev. Père J. Narcisse, Cotnoir O. M. T. Lowell, M. l'abbé Ant. Magnan, Aumonier des Ursulines, M. le Chanoine Irenée Gervais, Principal de l'école Normale de Joliette, M. l'abb- Eugène Martin, aumonier à la C. N. D. de Joliette, Mère Ste-Marie Gustave de St-Malo, Sr Ste-Marie du Sanctuaire C. N. D., Sr Ste-Marie Léonidas C. N. D., Sr Ste-Geneviève de Monterro C. N. D., Sr Ste-Angèle de Brescia C. N. D., Sr St-Camille de la Charité C. N. D., La supérieure des Srs St-François d'Assise de Beauce-Jct, Dme Vve Alp. Valliquette, Vve Léonidas Carrier, Dame Alf. Fournier, Dame L.-P. Landry, Dame Chs. Lecours, Dame Elz. Martineau, MM. et Mmes Frs. Gagnon, Alf. Sévigny, W. Lorent, J. Brochu, Ls. Dion, W. Rouleau, Chs. Turgeon, Jos. Corriveau, A. Maheux, O. Pomerleau, Chs. - H. Couture, F. Labrecque, D. Toussaint, Alf. Morrissette, M. Bélanger, Jos. Lacasse, G.-E. Dussault, G. Gilbert, S. Dion, J.-O. Gagné, J. Morin, P. Martineau, J. Fournier, Ph. Morin, O. Demers, MM. Eug. Simard, J.-A. Corriveau et Xavier Blais, Mlles R.-H. Brown, A. Moreau, Irène Mailhot, G. Beaudoin, E. M. St-Cyr, E. Gosselin, J. Paradis, Eveline Touchette, M. Kervan, M. Carbrey, E. Lacroix, Jeanne et Denise Ladouceur.

Tributs floraux: Une couronne de fleurs par le Bureau de Poste d'Ottawa, Branche des Journaux, - Coussin de fleurs par les Enfants.

1 Souvenir mortuaire (superbe travail artistique) offert par la C. N. D. de Joliette.

GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

FAMEUX DEPUIS PLUS DE QUATRE SIÈCLES!

Les autres gins qui ont tenté de concurrencer la saveur et la qualité hollandaises antiques délicieuses du Gin de Kuyper importé n'ont jamais diminué la popularité du de Kuyper.

BOUTEILLE DE 10 ONCES **$1.15**

N'accepte pas de succédané.

AUSSI VENDU EN BOUTEILLES DE 26 ONCES $2.70 et 40 ONCES $4.00

GIN de KUYPER

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs,
Maison fondée en 1695 Rotterdam - Hollande 16F

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson

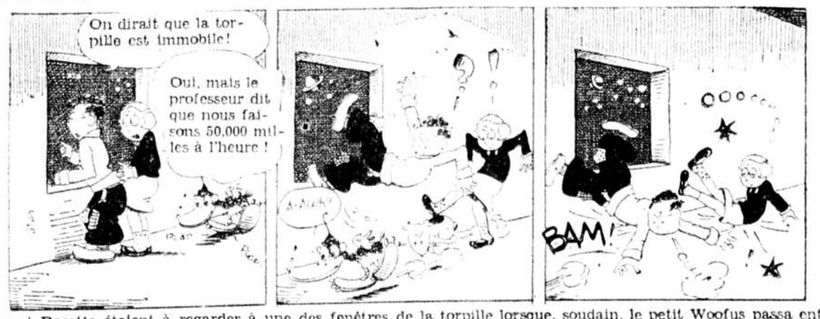

Jules et Rosette étaient à regarder à une des fenêtres de la torpille lorsque, soudain, le petit Woofus passa entre leurs jambes, poursuivi par Blotto, les faisant choir rudement sur le plancher!

Jules, très en colère, se mit à donner toutes sortes de noms au bébé Woofus, mais aucun d'eux ne lui sembla satisfaisant. "Tu as l'air tellement idiot", dit-il enfin, "que je ne sais trop quels noms te donner!" Tout à coup il eut une idée. "Dites donc, professeur", dit-il. "Quand vous proposez-vous de jeter des sacs de rêves sur la Terre ?" "Oh! Quand nous serons à peu près à 200 milles de la surface", répondit celui-ci. Espérons que Jules ne veut pas jeter le petit Woofus par-dessus bord!! Mais que se propose-t-il donc de faire ? ? ?

NOUVEAU CONFLIT AVEC LES LORDS

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 23. — On entrevoit un conflit sérieux entre la Chambre des Lords et les Communes, à la suite du rejet par les Lords de deux des clauses les plus importantes du bill de l'utilisation des terres pour fins agricoles, que le gouvernement travailliste a déjà fait adopter par les Communes.

Les Magasins Guy Inc. Stores

Une Avalanche de SPECIAUX

VENEZ... VOYEZ... JUGEZ

BEURRE Frais Pasteurisé — La Meilleure Qualité — Pourquoi acheter du beurre d'entrepôt quand nous vous offrons du beurre frais pasteurisé de la veille, à plus bas prix? **.27**

OEUFS Frais — Frais Seconds — Pondus (Chaque oeuf est garanti pour boire) 3 doz pr **.67**

1 bte Tomates 2½s
1 bte Blé d'Inde
1 bte Pois
le tout **.27**

JAMBON Cuit et tranché, la meilleure qualité de jambon. Goutez-le et vous l'aimerez. **.42**

BACON tranché lb .27

Biscuits aux Oeufs, Avec centre de confitures 3 lbs .29

BEANS "Heinz" Grosse boite **.18**

GRUAU Quaker, Avec cadeau **.30**

Fromage 'Blue Bird' Frais pasteurisé **.28**

CHOCOLAT Notre Spécial lb **.29**

Thé RENO Paquet 1 lb **.49**

Corned Beef Stelna boite 1 s. **.19**

BISCUITS SODA Hethrington paqt. 1 lb **.15**

BONBONS Jelly Beans lb **.20**

Confitures aux Prunes Grosse jarre 49 oz. **.27**

Café "Red & White" Java & Moka 1 lb **.43**

HARENG 'Connors' sauce aux tomates bte **.15**

SARDINES "Glacier" 3 btes .27

Offres Spéciales d'Articles de Nettoyage —

SAVON "Comfort" 10 Mcs **.41**

Vadrouilles Favorite **.33**
LAVETTES Spéciales **.05**
CORDE A LINGE Bois, 30 pieds 2 pour .15; Coton, 30 pieds le pqt. .15
EPINGLES A LINGE Ordinaires 3 doz. .10; A ressort la doz. .05
EAU de JAVELLE Lachance 4 pr .25
SODA A LAVER Pqt. 2½s 2 pr .15
BLEU A LAVER Reckitt 3 Mcs. .08

NETTOYEURS Pour BAINS, LAVABOS, EVIERS, etc. **Gold Dust** (Scouring) **.05**

POUDRE A LAVER **Oxydol** Gros paquet **.19**

Lessive Gillett **.14**
MINE A POELE En pâte, Sultana .12; Liquide, Zebra .15
Brass'o No. 3 **.15**
SILVO No 6 **.23**
LIQUID VENEER 4 oz. **.20**

Beaux et bons **BALAIS** 4 Cordes Légers et Solides **.29**

Jeune VEAU Nourri au lait — Il faudrait remonter à bien des années en arrière pour trouver un aussi bas prix pour du Veau, nourri au lait, de la qualité de celui que nous vous offrons cette semaine.

Quartier de Devant **.07**
Côtelettes 2 lbs .35
Rôti, désossé et roulé lb .18

BOEUF Steer de l'Ouest — La meilleure qualité — ROTI de Haut COTE **.12**
Rôti de Côte désossé et roulé lb .23

Rôti de JEUNE LARD FRAIS lb .16

Cretons français .15
Tête fromagée .10
Dans un moule de ferblanc qui vous est donné gratuitement

SAUCISSON Reno .14

EPERLAN FRAIS 2 livres .25

Ananas Frais 2 pr **.25**

BELLES TOMATES lb **.19** — Mûries à Point

ORANGES Sunkist doz **.15**

RAISIN rouge d'Argentine lb **.29**

Belles BANANES doz **.23**

Céleri le pied **.15**

PAMPLEMOUSSES 2 pour **.15**

LA PAROLE EST AU PRESIDENT DU TRIBUNAL

(Suite de la page 3)

tême et en même temps aller à la pêche.

—"Qui a décidé que vous n'y iriez pas, vous ?

—"C'est lui, mon mari.

—"Quand deviez-vous le revoir, ce jour-là ?

—"Le soir.

—"Vous l'avez vu ?

—"Oui.

—"Vous vous êtes mariée le 11 septembre ?

—"Oui.

—"Mais vous étiez allés au presbytère le 9 ?

—"Oui.

—"Qu'est-ce qui vous pressait tant pour vous marier ?

—"Nous avions décidé cela auparavant.

—"Madame, avez-vous l'enveloppe de la lettre que vous avez reçue d'Yvonne Poulin ?

—"Non.

—"Pourquoi ne l'avez-vous pas gardée ?

—"Je ne garde jamais les enveloppes.

—"Avez-vous averti les parents d'Yvonne Poulin qu'elle voulait s'empoisonner?

—"Pas moi.

—"Avez-vous cru cela, qu'elle voulait s'empoisonner ?

—"Ca m'inquiétait. Je l'ai écrit à mon mari, d'ailleurs.

—"Vous êtes allée chercher vos gages le lundi (le 8) après-midi?

—"Oui.

—"Comment Bureau a-t-il payé pour cela ?

—"$25.

—"Il ne travaillait pas, dans ce temps-là ?

—"Ca faisait une semaine seulement qu'il ne travaillait pas.

—"Vous êtes allée voir partir Yvonne Poulin pour St-Raymond ?

—"Oui.

—"Pourquoi cela ?

—"Je voulais voir mon mari.

—"Vous vouliez voir si réellement ils partiraient ?

—"Je voulais voir mon mari.

—"Vous vouliez être sûre qu'il partirait avec l'autre comme il l'avait dit ?

—"Oui.

—"Vous dites que votre mari a rapporté de St-Raymond le manteau, la sacoche et le chapeau d'Yvonne Poulin ?

—"Oui.

—"Pourquoi ?

—"Parce qu'il voulait les rapporter.

—"Qui a jeté ces objets dans les vidanges ?

—"Mon mari.

—"Pourquoi cela ?

—"Ce n'était pas de service.

—"La sacoche était encore bonne ?

—"Je ne voulais pas garder le linge d'une personne qui s'était ôté la vie elle-même.

—"D'abord, vous n'étiez pas là, vous. Mais le manteau, pourquoi le gardiez-vous ?

—"Pour habiller la petite fille de mon mari.

—"Vous - même personnellement, vous ne connaissez rien sur la mort d'Yvonne Poulin ?

—"J'en connais ce que mon mari m'a dit.

—"Hier, vous avez demandé la protection de la Cour. Pourquoi cela ? Aviez-vous des raisons ?

Mtre Cantin :

—"Objecté à cette question. Elle est grossièrement illégale. C'est moi qui ai dit à Mme Bureau de demander la protection de la Cour. J'ai pris la responsabilité de mon acte. Si M. Bienvenue veut que je lui réponde, je puis le faire".

Sir François maintient l'objection et M. Bienvenue déclare qu'il n'a pas d'autres questions à poser au témoin.

Mlle Simonne Roberge, de Montréal, est ensuite appelée dans la boite. Elle a déjà travaillé avec Mme Bureau, à Montréal. Elle déclare avoir vu une lettre d'Yvonne Poulin à Alice Nolin. M. Cantin lui montre la lettre produite hier et le témoin l'identifie.

Le témoin suivant est M. Donat Bureau, le frère de l'accusé.

Par Mtre Cantin :

—"Avez-vous connu Yvonne Poulin ?

—"Oui.

—"Quand l'avez-vous connue ?

—"Au mois d'août 1928.

—"La journée que votre frère a été arrêté, êtes-vous allé chez lui ?

—"Oui.

—"Sa femme était là ?

—"Oui, avec l'enfant.

—"Est-il venu quelqu'un ?

—"Oui : Mme Joncas et sa fille.

—"Qu'est-ce qui s'est passé ?

—"Mme Joncas a dit à ma belle-soeur : "Vous n'avez pas besoin d'attendre votre mari, il est arrêté".

—"A votre connaissance, votre frère se conduisait-il bien envers son enfant ?

—"Oui.

Par Mtre Bienvenue:

—"Votre frère a été parti pendant un mois déjà?

—"Oui.

—"Où est-il allé ?

—"En prison.

—"Et c'est vous qui preniez soin de la jeune fille Yvonne Poulin, pendant ce temps-là ?

—"J'ai été faire un tour.

—"Quand avez-vous vu Yvonne Poulin pour la dernière fois ?

—"Au cours de l'été de 1930.

Par Mtre Cantin :

—"Vous dites qu'Alphonse est allé en prison un mois ?

—"Oui, en septembre 1929.

—"Pourquoi ?

—"Pour vente illégale de boisson".

Mtre Cantin déclare alors que sa preuve est terminée. M. Bienvenue, de son côté, déclare qu'il a une contre-preuve à faire.

M. Emmanuel Huppé, qui avait aidé à Bureau à préparer l'auto, le 8 septembre au matin, alors que Bureau était parti pour St-Raymond avec Yvonne Poulin, déclare qu'il ne les a pas vus parler à une autre femme.

Mlle Joncas est le témoin suivant. Elle déclare d'abord connaître très bien l'écriture d'Yvonne Poulin. M. Bienvenue lui montre alors la lettre produite la veille et qui est supposée avoir été écrite par Yvonne Poulin à Alice Nolin : elle jure que ce n'est pas l'écriture de la victime.

Par Mtre Cantin :

—"Pourquoi dites-vous que ce n'est pas son écriture ?

—"Parce que c'est signé Mme Bureau et qu'elle, elle signait toujours Yvonne Poulin.

—"Le savez-vous, si elle signait toujours ainsi ?

—"Oui.

—"Elle écrivait souvent ?

—"Oui, assez.

—"Et vous lisiez toutes ses lettres ?

—"Non, mais je voyais la signature.

—"Comment cela ?

—"Bien, elle me montrait ce qu'elle écrivait au bas de ses lettres.

Rappelée dans la boite, Mme Joncas jure qu'elle n'a jamais dit à Mme Bureau que son mari avait empoisonné Yvonne Poulin.

M. Bienvenue pose ensuite quelques questions au détective Roussin au sujet des manteaux produits en cour.

Le Dr Wilfrid Derome est appelé de nouveau comme témoin de la Couronne. Interrogé par M. Bienvenue, il déclare que le permenganate est un poison, mais un poison très lent. Pour empoisonner, il faut en prendre une forte dose, et encore, la personne ne mourrait qu'après trois ou quatre jours. Le Dr Albert Marois fait une déclaration analogue et ajoute que si une personne prenait du permenganate le matin, elle serait très malade dans l'après-midi.

—"Elle ne pourrait pas aller à la pêche ? demande M. Bienvenue.

—"Non.

—"Vous savez que le Dr Derome n'a pas trouvé de poison dans les viscères ?

—"Oui.

—"Et vous, dans votre examen, vous n'avez rien trouvé non plus ?

—"Non.

La Cour s'ajourne à trois heures.

LES PLAIDOIERIES

La Cour s'ouvre à trois heures, une demi-heure plus tard que les jours précédents. C'est que Mtre Cantin avait demandé un ajournement un peu plus long, afin de pouvoir préparer sa plaidoirie.

Les plaidoiries, aux Assises Criminelles, sont toujours attendues avec anxiété. Elles présentent toujours un très grand intérêt et elles sont aussi l'une des phases les plus importantes du procès. C'est là que les avocats résument leurs preuves, font ressortir les détails, appuient sur les points qui leur semblent plus importants, et c'est là aussi qu'ils essaient de convaincre les jurés, l'un de l'innocence de l'accusé, l'autre de sa culpabilité.

Lorsque la défense a fait une preuve, c'est au défenseur de l'accusé à parler le premier. Dès l'ouverture de la Cour, Mtre Cantin s'avance donc vers les jurés.

Ses premières paroles sont pour remercier ceux-ci de l'attention soutenue qu'ils ont apportée à cette cause. M. Cantin les remercie en son nom personnel et au nom de celui qu'il est chargé de défendre. Il remercie aussi le savant président du tribunal pour la sagesse avec laquelle il a présidé les débats.

Mtre CANTIN. — "J'ai apporté à cette cause, MM. les jurés, les modestes talents que m'a donnés la Providence. Mais j'y ai mis aussi toute l'ardeur et tout le dévouement dont j'étais capable. Mon rôle est maintenant fini. J'avais ici un devoir à remplir: je l'ai rempli. Ici s'arrête ma responsabilité et c'est ici aussi que la vôtre commence. Car vous seuls, messieurs, serez responsables du verdict que vous allez rendre. Permettez-moi, avant de vous confier le sort de l'accusé à la barre, de résumer la preuve qui a été faite de part et d'autre.

"Je ne suis pas ici pour vous induire en erreur ni pour vous déclarer des choses qui ne seraient pas vraies. Comme vous, messieurs, j'ai prêté serment. Le jour où j'ai été reçu avocat et où j'ai endossé cette toge que je porte, j'ai fait serment de ne jamais employer de moyens malhonnêtes pour faire triompher mes vues. C'est la vérité que nous devons faire sur cette affaire".

Après ce préambule, le procureur de Bureau commence l'analyse de la preuve.

—"Le corps d'Yvonne Poulin", dit-il, "a été trouvé le 21 septembre. Il y avait alors 13 jours qu'il était dans l'eau. Une première autopsie fut faite le 23, après quoi le cadavre fut inhumé. Une semaine plus tard, le tombeau était ouvert et l'on pratiquait une seconde autopsie. Il faut donc se rendre compte, messieurs, que les médecins ont travaillé sur un cadavre en putréfaction. Au premier examen, M. le docteur Marois en vient à la conclusion qu'Yvonne Poulin est morte empoisonnée. Vous m'entendez bien, c'est là sa première idée. Or, à ce moment, le corps est encore assez conservé. Ce n'est qu'après quelques jours, alors qu'on ouvre de nouveau le corps que les médecins constatent ces petites ecchimoses sur les poumons dont il fut tant question. On dit alors que la victime est morte asphyxiée par suffocation. C'est que, messieurs, on ne sait pas de quoi elle est morte. On a tout essayé sans rien découvrir et l'on pose une hypothèse.

"Et cependant, il y a eu des pilules de poison de déposées devant ce tribunal. D'où vient-il, ce poison? Il a été trouvé dans le manteau d'Yvonne Poulin. Qui s'en servait de ces pilules? C'est elle.

"Messieurs, Yvonne Poulin vivait avec Alphonse Bureau depuis deux ans et demi. Un jour, elle apprend qu'il veut la quitter. Elle le sait et il le lui a dit. Les témoins de la Couronne l'ont déclaré eux-mêmes et ceux de la défense aussi, dont plusieurs ont eu connaissance de scènes qu'elle lui faisait. Pourquoi ces scènes? Elle est jalouse, oui, jalouse d'Alice Nolin.

"Alice Nolin est à Montréal: elle correspond avec Bureau. Que fait l'autre? Elle intercepte les lettres, puis elle écrit à sa rivale. Je vous demande, MM. les jurés, de relire cette lettre. Vous y verrez toute la colère d'Yvonne Poulin, toute sa jalousie, toute sa malice. Elle menace Mlle Nolin, elle veut la faire mettre en prison. Surtout elle la menace de se suicider. Dans une autre lettre, elle fait la même déclaration. Je regrettre ne d'avoir pas eu la permission de produire toute la correspondance: vous y auriez vu toute la jalousie de cette fille. Le 8 septembre au matin, Mme Bureau va parler à son mari. Elle le déclare elle-même: Yvonne Poulin lui a fait une scène épouvantable. Pourquoi cette scène? La Couronne a essayé de détruire cette preuve en appelant ici le jeune Huppé. Je crois bien que ce jeune homme est sincère, mais croyez-vous qu'il a pris garde à tout ce qui se passait dans la rue et qu'il a suivi Bureau des yeux continuellement? Il ne se rappelle même pas que Bureau est arrivé en retard et que des gens étaient venus pour le voir".

"Bureau part avec Yvonne Poulin. Ils s'en vont à St-Raymond. Là, elle a la preuve irréfutable qu'il va épouser Alice Nolin. Elle est au paroxisme de la jalousie, de la colère. Elle voit l'extrait de baptême, elle sait qu'elle va être abandonnée dans quelques heures peut-être. Que va-t-elle faire, messieurs? On ne sait pas ce qui s'est passé au lac des Aulnaies, mais ne peut-on pas le supposer? Il est des choses qui paraissent bien invraisemblables parfois, mais qui n'en sont pas moins vraies. Et si, là, Bureau s'était trouvé tout à coup en face d'une morte, qu'allait-il faire? Je le sais, la Couronne fera grand état de la pesée trouvée attachée au corps de la jeune fille, mais, messieurs, on peut faire disparaitre le corps d'une personne sans être l'auteur de sa mort. Je regrette de salir ainsi la mémoire de cette personne, de salir même sa mort. Mais il est de mon devoir de le faire. D'ailleurs, ce n'est pas à nous de la juger: elle a déjà comparu devant le tribunal suprême, là où l'on juge les faits, et non d'après les circonstances".

Mtre Cantin s'attaque alors à la preuve de la Couronne. "C'est ce qu'on est convenu d'appeler" dit-il, "une preuve de circonstances, c'est-à-dire une preuve qui n'en n'est pas une".

"On veut vous faire condamner Bureau parce qu'il a posé ses toiles à la machine pour revenir du lac. Belle affaire, oui. Mais auparavant, on veut vous faire croire que le bébé, à ce moment, était dans le coffre en arrière de la machine. Voyez-vous cela? Enfin, Bureau n'était pas imbécile. Non, l'enfant était bien sur le siège. Et si Bureau a posé ses toiles, c'est qu'il voulait le préserver du froid. On était au mois de septembre, et il était près de cinq heures de l'après-midi. Pourquoi ne vous a-t-on pas dit aussi, que Bureau avait une carabine dans sa machine? Il allait à la chasse. S'il voulait tuer, pourquoi ne s'est-il pas servi de cette arme? Non, on veut tisser toute une preuve, montrer qu'il avait prémédité un crime. Et pourquoi aurait-il tué, cet homme? Il voulait laisser Yvonne Poulin? Rien de plus simple. Qui l'empêchait de le faire?"

M. Cantin dit que Bureau a toujours bien traité la jeune fille, et qu'il fut un père excellent pour son enfant. A ce moment, l'accusé se met à pleurer. Mtre Cantin repasse ensuite les témoignages de mademoiselle Joncas et du détective Roussin.

—"Avez-vous remarqué", dit-il, "le geste de cette jeune fille. Il y a ici deux poids de même pesanteur. Je lui ai demandé de les soulever et de dire lequel pesait le plus. Lorsqu'elle a pris le premier, celui qui a été trouvé dans le lac, elle ne peut même pas le soulever de terre, et l'autre, elle le soulève comme une plume. Vous vous rendez compte vous-mêmes qu'ils ont la même pesanteur.

"Laissez-moi vous dire un mot, aussi du témoignage de M. Roussin. Il n'est pas juste pour l'accusé. Voici ce qu'il dit: "Lorsque j'ai arrêté Bureau, je lui ai dit simplement de me suivre. Rendu au parlement, sans que je lui dise de quoi il s'agit, il me déclare qu'il n'a rien à voir dans cette affaire. Je lui demande quelle affaire, et il me dit: celle du lac des Aulnaies." Voilà ce qu'on appelle une déclaration de l'accusé. Or, pourquoi, M. Roussin n'a-t-il pas tout dit? Bureau est monté au parlement dans sa propre auto, pendant que M. Roussin suivait dans la sienne. Mais avec Bureau, il y avait un autre détective, et celui-ci lui a tout dit de quoi il s'agissait. Pourquoi ne l'a-t-on pas répété? Non, on voit seulement ce qui peut nuire à l'accusé".

En terminant, M. Cantin fait appel à la pitié des jurés en faveur de l'homme qui est à la barre. Il leur rappelle que Bureau n'a pas bénéficié d'une bonne éducation, d'une solide instruction, qu'il a toujours été laissé à lui-même, seul dans la société. Il rappelle aussi aux jurés la gravité de leur rôle.

—"A ce sujet", dit-il, "permettez-moi de vous rappeler un fait. Trois jeunes gens partent un jour pour la pêche. Deux sont dans le même canot; le troisième est tout seul. A un moment, les deux autres le voient tomber à l'eau: il a eu une syncope. Ils se portent à son secours, mais ils ne peuvent le sauver. On retire le corps: le jeune homme n'a pas d'eau dans les poumons, donc il ne s'est pas noyé. Et s'il avait été seul avec son compagnon, que serait-il arrivé? Faites le rapprochement, messieurs. Souvenez-vous aussi qu'il y a déjà eu des innocents de condamnés. Il n'y a pas longtemps, à Montréal, un homme était condamné au fouet, et après qu'il eut été puni, on découvre le véritable auteur du crime. Demandez-vous, messieurs, s'il n'y a pas de doute. Et après cela, lequel d'entre vous ira jurer que Bureau est le meurtrier d'Yvonne Poulin?

"Messieurs, d'autres orateurs vont me succéder. Je vous demande de ne pas oublier mes paroles pendant votre délibération. N'oubliez pas surtout que derrière votre verdict, si vous déclarez l'accusé coupable, il y a l'échafaud, et pour envoyer son semblable à l'échafaud, il faut être sûr qu'il est coupable. Messieurs, prenez votre responsabilité. Mais je laisse le sort de cet homme en vos mains avec la plus grande confiance".

M. BIENVENUE. — "J'ai admiré, comme vous, messieurs, l'éloquence de mon confrère. Il a été habile et je lui en rends hommage. Cependant, il ne peut détruire les faits qui ont été prouvés au cours de ce procès, et ce sont des faits que je vous demande d'examiner.

"M. Cantin a insinué très adroitement qu'Yvonne Poulin s'est suicidée. Qu'est-ce que dit la preuve? D'abord, il n'est pas question ici de syncope ni d'accident. Le poison? Le poison, messieurs, ça ne disparait pas comme cela. Or, le docteur Dérome jure qu'il n'en a trouvé aucune trace dans les viscères de la victime. Plus que cela, le permanganate dont il a été question est un poison lent, et même si Yvonne Poulin en avait absorbé le matin, elle ne serait pas morte à quatre heures de l'après-midi. Et de plus, elle aurait été malade, et on ne l'aurait pas vue fumer sa cigarette dans les rangs de St-Raymond. Non, messieurs, Yvonne Poulin ne s'est pas suicidée. Nous avons les témoignages de deux médecins compétents et tous deux disent qu'elle est morte asphyxiée par suffocation. Qui la étouffée? Ce n'est toujours pas elle-même. Et quelle raison aurait-elle eue pour s'enlever la vie? Elle aimait son ami, elle l'aimait trop pour faire cela. Pour faire plaisir à Mlle Nolin, pour lui permettre de vivre en paix avec son mari, elle aurait été s'empoisonner?

"Bureau dit, par l'entremise de son avocat, qu'il a fait disparaitre le corps. Pourquoi cela? M. Cantin vous a raconté une belle histoire, celle des trois amis. Il a oublié de vous dire que les deux compagnons de la victime avaient ramené le corps, qu'ils avaient dit: c'est un accident, nous avons tout fait pour le sauver, nous n'avons pas pu. Ils ne lui ont pas attaché un poids au corps et ils ne l'ont pas précipité au fonds de la rivière.

"Le silence de Bureau le condamne. Que fait-il? Il s'en revient tranquillement, il n'a aucun remords. Le soir, il s'en va à Limoilou avec Alice Nolin, qui n'était pas encore sa femme. Est-ce qu'il avertit les autorités? Pas du tout. Le corps était bien caché et c'est la Providence qui a permis de le retrouver. Sans les travaux qui ont été faits et qui ont fait baisser le lac, le corps d'Yvonne Poulin n'aurait jamais été retrouvé. Bureau ne savait pas que le lac allait baisser".

M. Bienvenue demande alors pourquoi Bureau, le matin du crime, est allé louer un autre logement à Limoilou, pourquoi il a dit à Mme Rhéaume, chez qui il demeurait, qu'il s'en allait travailler à St-Raymond. Est-ce qu'à ce moment, demande-t-il, il prévoyait qu'Yvonne Poulin allait mourir dans l'après-midi? Il tisse autour de lui toute une chaine de mensonges. A Mme Rhéaune, il dit qu'il va travailler à St-Raymond; à l'autre dame, il dit qu'il part de St-Raymond et qu'il vient travailler à Québec. Au détective Roussin, il déclare qu'Yvonne Poulin est partie d'elle-même, le 8 septembre, qu'il est allé la conduire à la gare.

M. Bienvenue explique aussi que la Couronne ne pouvait faire autre chose qu'une preuve de circonstances. "C'est la preuve que l'on fait presque toujours dans les causes pour meurtre", dit-il., "Car il est rare qu'il y ait des témoins directs. Celui qui veut assassiner s'organise pour ne pas être pris".

M. Bienvenue repasse ensuite les principaux faits: Bureau a décidé de se marier, il fait venir Alice Nolin de Montréal. Le lundi matin, ils vont louer leur logement à Limoilou, l'avant-midi, il part pour St-Raymond avec Yvonne Poulin. Il revient seul avec l'enfant, et le soir, il rencontre sa future épouse et s'établit avec elle dans son nouveau logement.

Répondant ensuite à Mtre Cantin, le procureur de la Couronne continue: "On a attaqué, tout à l'heure, le témoignage du détective Roussin. Je ne vois pas pourquoi. Dans toute cette affaire, M. Roussin n'a fait que son devoir. Il est détective pour rechercher les criminels, et c'est ce qu'il a fait ici. Ce n'est pas en attaquant ainsi les officiers de la justice qu'on réussira à faire acquitter les meurtriers. C'est d'ailleurs de tradition, dans les procès, de tout dire contre les détectives. Et lorsque les accusés sont acquittés, on dit qu'il n'y a pas de justice!"

Le procureur de la Couronne demande aux jurés de ne se laisser guider que par leur raison:

M. BIENVENUE. — "Mon confrère, messieurs les jurés, a fait appel à votre sentiment. C'est toujours ce qui se fait ici. Mais il ne s'agit pas de sentiments, il s'agit de justice. Si Bureau a tué, il doit être puni. Il parle d'échafaud. Ce n'est pas vous, messieurs, qui condamnez les coupables. Rendez votre verdict comme vous devez le rendre et le tribunal, les lois, prendront ensuite leurs responsabilités. Ce verdict, vous le rendez au nom de la société. La socété vous demande d'acquitter les innocents, mais elle vous commande aussi de châtier les criminels. Surtout, ne vous effrayez pas. On vient de vous rappeler un fait: cet homme qui avait été condamné et qui n'était pas coupable. Ce héros, messieurs, avait été condamné non pas par douze jurés, mais par un juge. Il a été relâché, mais trois semaines plus tard, il était arrêté de nouveau pour vol et cette fois, il n'y avait pas de doute. Il est actuellement au pénitencier. Vous êtes douze pour peser les faits de cette cause. Douze hommes intelligents, messieurs, ne peuvent pas se laisser arrêter par des doutes de cette nature, en face d'une preuve aussi forte, aussi convainquante, aussi concluante que celle qui a été faite contre Alphonse Bureau".

Sir François déclare alors que la Cour s'ajourne. Il est sept heures.

LA JEUNESSE FEMININE AU WINTER CLUB

(Suite de la page 3)

le voudrait leur aider à prendre une plus large part des joies de la vie malgré leur lamentable infirmité.

"Mlle Françoise Gagnon et sa compagne Mlle Marguerite Lessard se sont occupées d'une autre catégorie de déshérités de la fortune et Mlle Gagnon va vous lire les notes assez piquantes dans lesquelles elles ont consigné leurs impressions.

"Vous en conclurez, j'en suis sûre, que rien ne rebute notre bonne volonté et que faire du service social ce n'est pas toujours aussi agréable que de recevoir à déjeuner une réunion comme celle d'aujourd'hui. Nous sommes très souvent sérieuses et nous cherchons à pratiquer et à faire pratiquer le grand précepte évangélique: "Aimez-vous les uns les autres."

"Je vous présente d'abord Mlle Thérèse Galipeault.

Mlle Thérèse Galipeault devait parler des secours prodigués aux aveugles. Elle prononça avec verve l'allocution suivante:

Mesdames,

"Vous avez été plus qu'aimables de répondre à notre appel; votre présence au milieu de nous en ce moment nous réjouit, comme elle nous honore. Elle nous apporte du réconfort et du courage dans la tâche que nous avons entreprise, que nous avons à coeur de mener à bonne fin, et il m'est particulièrement agréable, parlant au nom de la Ligue de la Jeunesse Féminine, de vous remercier chaleureusement et pour votre geste si amical et pour votre démarche si sympathique.

"C'est un bien généreux sentiment qui a inspiré, croyez-le, la formation de ces ligues, de ces comités destinés à promouvoir les intérêts des aveugles dans notre pays, à améliorer leur sort à leur venir en aide de toutes façons. Dans certains cas il s'agit d'apprendre à l'aveugle à se diriger, à lire, à écrire, à gagner la vie de chaque jour, à lui trouver une situation qu'il puisse occuper, lui procurer certains avantages et certains privilèges, à intéresser le public à son sort.

"Dans tous les cas, il s'agit de maintenir ou de remonter le moral, faire bien constater que pour être privé du sens si important de la vue, ce n'est pas la nuit sans espoir, et qu'il y a pour l'aveugle encore bien des joies et bien des satisfactions à éprouver, et ce, à l'égal du voyant. Il faut que l'aveugle soit et reste bien convaincu qu'il n'est pas une charge à la société, qu'il ne manque pas d'être toujours un citoyen utile, un citoyen nécessaire. Notre ligue est toute naissante. Nous avons déjà cependant repéré à Québec plus de 175 aveugles, dont nous tenons le recensement et auquel nous nous intéressons. Tous ne sont pas aveugles de naissance, parmi ces derniers, 2 sont connus qui ont fait un cours d'études complet à l'Institut de Nazareth. Le plus grand nombre des sujets soumis à nos soins sont encore dans l'ignorance de ce fameux système d'enseignement BRAILLE, mis à la disposition des aveugles et qui en leur permettant d'écrire et de lire comme s'ils n'étaient pas atteints de cécité, a de fait révolutionné la condition de l'aveugle.

"Tout récemment, à New-York, une conférence réunissait les représentants de 37 nations du globe, la plupart aveugles attirés là pour s'entretenir de la condition de ceux qui ne voient pas, des moyens de vie à leur assurer, de l'existence la meilleure à leur obtenir.

"On y a dit qu'il y avait dans le monde six millions d'aveugles attendant le secours, l'assistance, l'espoir et tout cela dans l'obscurité. Chacun à son tour a loué les efforts du Canadian National Blind Institute et les succès immenses résultant de ses efforts. C'est le Canada qui se classe au premier rang de tout et M. J.-F. Clunk, avocat, aveugle lui-même dès l'âge de 11 ans, et le capitaine E.-A. Baker, ont émerveillé les délégués en racontant les prouesses des aveugles. Tout d'abord les employeurs ont fait objection au travail de l'aveugle chez eux, mais ceci est devenu de l'histoire ancienne, de la légende; plus d'un millier d'aveugles ont trouvé de l'emploi depuis quelque temps dans les usines, les bureaux, les magasins, etc., etc., et les accidents de travail ont été presque nuls.

"A Québec, un atelier a été ouvert pour nos aveugles, dans la rue Saint-Louis. Ils y font des travaux délicats et de la meilleure façon. Nous avons obtenu pour eux des commandes importantes.

"Venez visiter l'atelier, venez voir nos aveugles, les encourager; vous verrez qu'ils sont heureux de ce qu'ils peuvent accomplir et qu'ils oublient souvent qu'ils ne voient pas. Tous les aveugles que nous avons rencontrés sont désireux de s'instruire; nous nous sommes mises à la tâche pour procurer à chacun l'alphabet nécessaire; nous leur faisons préparer des livres qu'ils aimeront lire et nous avons la conviction profonde que nous jetterons un peu de bonheur chez eux, tout en faisant oeuvre utile. La Ligue nous a fait don de tablettes de braille qui permettent à nos jeunes filles d'enseigner dans les familles. La Ligue nous a aussi distribué des peaux de cuir moka que nos aveugles taillent en articles de fantaisie et qui se vendent à leur profit. L'une de nos aveugles se prépare pour la vie religieuse à l'Institut de Nazareth; dans quelque temps, nous pourrons assister à 4 mariages, dont 2 entre aveugles et 2 entre voyants et aveugles. Nous aimons à déclarer que nous avons rencontré beaucoup de sympathie, sur notre chemin, les compagnies de tramways, de traversiers, procurent des laissez-passer à nos aveugles, les théâtres feront de même demain. Les véhicules-moteurs ne manquent pas pour faire faire des promenades à nos amis. Bref chacun apporte sa part de bonne volonté.

"Je m'éterniserais, si je me permettais de reproduire ce que les journaux simplement ont écrit en rapport avec la conférence tenue à New-York, mais je m'arrête.

"Nous comptons sur vous toutes, mesdames, pour nous aider dans l'oeuvre que nous poursuivons, nous comptons sur votre générosité. Lorsque vous découvrirez un aveugle, faites-le nous savoir. S'il peut se faire, dirigez-le, vers l'Institut Nazareth. Encore une fois aidez-nous, nous vous en serons reconnaissantes. Merci".

Les secours fournis aux pauvres en général ont ensuite fourni à mademoiselle Françoise Gagnon l'occasion de prononcer un très joli discours, le suivant:

Mesdames,

"Celles qui, dans la Ligue de la Jeunesse Féminine, font partie du Service Social ont déjà à leur acquis une petite expérience personnelle qui leur permet de dire ce qu'elles ont vu, constaté et appris, au cours des visites nombreuses qu'elles ont faites dans les foyers, où les chagrins à consoler, les souffrances à soulager, sollicitaient le secours de bonnes volontés.

"Celles qui ont accompagné chez les malades et chez les pauvres, la Soeur de l'Espérance dans ses courses charitables à travers les différents quartiers de la ville, celles-là ont bien vite compris quelle somme de travail et de dévouement il faudrait déployer pour adoucir un peu des souffrances si nombreuses et secourir tant de détresses...que ce soit chez cette pauvre veuve, trop vieille pour travailler, pleurant au chevet de son unique enfant, son seul soutien, sa fille phtisique, que la mort prendra bientôt,—ou bien encore, le nombre trop grand de familles que le chômage maintient dans un dénuement complet. Le chômage....nous pouvons en parler, car s'il tient tant de gens dans l'inaction, il nous procure par contre beaucoup de travail. — "Mon mari n'est pas un paresseux", nous disaient parfois des pauvres femmes, "mais voyez-vous, il vient d'être "slaqué" au canal, et nous ne savons pas s'il travaillera de nouveau".

"Alors la Ligue apportait autant qu'elle le pouvait des secours matériels et s'occupait tout particulièrement de l'état de santé des membres de la famille visitée. C'était parfois l'homme qu'on exhortait à se diriger vers le Dispensaire Antituberculeux, la femme qu'on guidait vers l'Assistance maternelle et la Goutte de Lait, les enfants qu'on conduisait, soit à l'Hôtel-Dieu, à l'hôpital St-Sacrement, à l'Enfant-Jésus, ou à Laval, selon le cas.

"Un jour, dans un misérable logis, juché comme un pigeonnier au fond d'une cour, et dont l'escalier qui y donnait accès, était raide comme une échelle, nous avons déniché trois pauvres petits enfants, appartenant à des familles plongées dans un complet dénuement. Ils étaient assis sur le plancher, demi-nus et grelottaient devant le poêle éteint... Ces enfants, de véritables rachitiques, avaient les dents en si mauvais état que leurs bouches offraient un aspect repoussant. On parla du dentiste à la mère. Ce n'était pas très facile de réveiller son apathie et de surmonter ses craintes. Elle se décida pourtant, et les enfants, frottés, lavés et habillés de pied en cape, prirent, sous bonne escorte, le chemin de la Clinique Dentaire. Nos compagnes qui entreprirent ce voyage se souviendront longtemps de cette laborieuse expédition!

La mère, la tante, étaient de la partie et mêlèrent leurs larmes et leurs cris à l'harmonieux concert que donnèrent gratuitement ces jeunes héros! Ces derniers marquèrent leur effroi en essayant d'égratigner celles qui les avaient conduits dans un endroit aussi terrible... Ce fut dramatique...—mais effectif.... et la semaine suivante, nous fûmes reçues dans cette maison par des sourires un peu ébréchés...— mais bien reconnaissants !

"Des excursions de ce genre se répétèrent plusieurs fois et nous avons été à même de constater une grande amélioration dans l'état de santé des enfants à qui nous avions rendu ce service.

"Notre compagne, Fannie Dinan, n'a pas oublié sans doute le transport mémorable d'enfants, dans son automobile surnommé "le taxi" par nos protégés. Ce voyage fut, sinon mouvementé, du moins très fécond en incidents typiques. Un beau matin de l'hiver dernier, la voiture et son obligeante conductrice se mirent en route vers St-Sacrement; on allait au Dispensaire. L'auto, portant neuf enfants, dont l'âge variait entre deux et neuf ans, grimpa allègrement la Côte neuve. Pour ces petits, le tour dans la belle voiture était un plaisir. L'un d'eux, cependant, ne prisa pas, comme ses compagnons, la joie du voyage: au premier tour de roue, il fut saisi de surprise et fut sans doute étonné des sensations nouvelles dont il ressentait les appréhensions en glissant vers l'inconnu... Il manifesta sur le champ l'état dans lequel le jetait cet évènement, pour lui, si extraordinaire. Ce furent des cris, des hurlements, qui saluèrent le départ de l'automobile... Il fit si bien valoir la force de ses jeunes poumons, qu'il fallut renoncer pour lui, au voyage projeté. On le ramena à sa mère et l'auto, avec sa précieuse cargaison, repartit, conduisant vers l'hôpital, où l'on devait les soigner, ces pauvres petits, qui représentaient pour une part: "l'avenir du pays"!

"Ces derniers temps, nous avons eu à lutter contre l'angoisse des mères dont les enfants n'étaient pas habillés ni chaussés pour la Confirmation ou la Communion solennelle. Evidemment, celle qui visite ces pauvres gens et qui reçoit leurs doléances n'a pas toujours à la main un galon de mesure... alors, à l'aide d'une ficelle, on mesurait la longueur des pieds, la grosseur de la tête et la largeur des épaules et, pour enlever tout souci à la mère du futur confirmé, et pour la sortir de ses transes, on promettait: complet, chaussures et casquette!... Mais quand on promet, il faut tenir!... Aussi, parfois, nous avons autant d'anxiété que la mère de celui qu'il faut habiller!... Heureusement, la Ligue a des amis généreux et charitables qui donnent sans compter. C'est avec le secours inappréciable que nous avons pu faire une si grande distribution de linge, pendant ces derniers mois, donner des aliments et même solder des notes d'épicerie. Nous avons fait une ample distribution de médicaments qui nous étaient fournis par quelques jeunes médecins. Nous avons fait transporter des meubles, des lits, des matelas, et ceux qui mettaient des camions à notre disposition, faisaient bien, eux aussi, une part de charité, de même que ceux qui ont fourni des pains pour 30 familles qui, chaque jour se rendaient à la Providence.

"Notre reconnaissance s'exprime très vivement à l'égard de tous ceux qui nous ont prêté main forte dans l'oeuvre que nous poursuivons. Il convient de remercier d'une façon toute particulière les médecins, qui, à la Clinique comme au Dispensaire, nous ont accueillies si aimablement, nous, et les nombreux patients que nous leur conduisions. Leurs connaissances médicales et leur dévouement, alliés à une bonne grâce fort appréciable, nous ont facilité la tâche et nous ont permis de contribuer au soulagement, sinon à la guérison, d'un grand nombre de malades. Et partout la misère est grande !

"Partout où nous sommes allées, il y avait des détresses morales et physiques. Nous avons fait de notre mieux pour consoler les unes et soulager les autres, dans la faible mesure de nos capacités et de nos ressources, essayant de mettre un peu d'idéal dans le travail que nous accomplissions, nous persuadant que nous étions au service de la Charité par la Ligue".

Remercier les précédentes n'était pas chose facile. Néanmoins mademoiselle Simonne Kieffer l'a fait avec beaucoup de succès. Voici son allocution:

"Mademoiselle la Présidente,

"Mesdames, Mesdemoiselles,

"La tâche qui m'incombe est bien ingrate car les mots ne peuvent exprimer aussi éloquemment que nous le voudrions, notre reconnaissance envers Mlle Galipeault et Mlle Gagnon pour l'intéressante causerie qu'elles ont donnée sur le résultat de leurs activités. Dévouées, laborieuses, elles se sont fait le noble idéal de soulager des miséreux.

"Mlle Galipeault fit de nombreuses visites à l'Institut Nazareth, à Montréal, afin de mieux connaitre les habitudes et les besoins de ces pauvres aveugles. Elle a essayé d'améliorer leur triste condition de vie; elle les a visités, elle les a promenés. Elle a initié quelques jeunes filles à l'étude du braille, dont elle organisa le comité; en un mot, elle fit tout ce qui lui était possible pour apporter à ces malheureux la consolation et la joie.

"Mlle Gagnon, de son côté, ne fit pas moins preuve d'une généreuse et charitable abnégation. Elle prodigue ses soins aux pauvres, les amène aux dispensaires, ou encore leur procure ce dont ils ont besoin : vêtements, nourriture, remèdes. Elle nous a montré, avec Mlle Galipeault, l'exemple d'un dévouement sans borne. Une large voie s'ouvre devant nous et gardons-nous bien de nous en éloigner.

"Au nom de la Ligue, je tiens à les remercier du travail fructueux, quoique souvent pénible, qu'elles ont effectué. Nous remercions tout spécialement Madame Kernan pour nous avoir accueillies en si grand nombre. Nos remerciements vont aussi aux dames qui ont bien voulu prêter leur concours et manifester une fois de plus par leur présence ici, l'intérêt qu'elles portent à la Ligue de la Jeunesse Féminine".

Les discours terminés, à 3 heures, les convives se dispersaient tout en causant du magnifique succès que venait d'obtenir de nouveau la Ligue de la Jeunesse Féminine de Québec.

LE PORTER EST UN MERVEILLEUX RECONSTITUANT PHYSIQUE

Les qualités nutritives du Porter sont reconnues par tous les médecins du pays. Un verre par jour de ce fameux breuvage tonique est un excellent préservatif contre les rhumes d'hiver, car il revivifie et fortifie contre l'infection. Commandez le Cream Porter Boswell chez votre épicier— il est à la fois stimulant et rafraichissant tout en contribuant sensiblement à vous garder en parfaite condition physique. Il n'y a pas de Porter qui égale le Boswell.

ASSOCIATION DES CHANTEURS

Lundi, le 27 avril à 8 heures 45, à l'hôtel de ville, M. le commandeur J.-E. Corriveau donnera sous les auspices de l'Association des Chanteurs de Québec une intéressante causerie.

M. le Commandeur Corriveau, ex-président de la Société des Arts Sciences et Lettres, et président honoraire de l'Association, parlera d'un sujet de la plus grande actualité et saura intéresser sûrement les membres de l'Association.

Tous les membres et amis, messieurs, dames et demoiselles, sont cordialement invités.

TARZAN ET LE LION DORE

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Service)

Episode No 58

Pendant que Tarzan et La allaient tomber suffoqués par l'épaisse fumée qui se répandait rapidement dans la salle du trône du Palais de Diamants, à une journée de marche de là, Esteban, le faux Tarzan, était à faire enfouir les lingots d'or de la ville d'Opar. Le peu scrupuleux Espagnol cherchait un moyen pour prévenir toute trahison de la part d'Owaza ou des noirs. "Supposons que, plus tard", songeait-il, "je sois incapable de retrouver cet endroit." Car il était maintenant indispensable de gagner rapidement la côte pour y obtenir des provisions et de nouveaux porteurs, les noirs d'Owaza s'étant mutinés à l'instigation du rusé chef.

Esteban cacha un des lingots qu'il se proposait d'apporter avec lui pour l'échanger contre tout ce dont il allait avoir besoin. Il dessina également, à l'intérieur de la peau de léopard qui lui servait de costume, un plan exact de l'endroit où l'or venait d'être caché.. C'était une carte de sang ; il s'était servi pour la tracer d'une branche effilée trempée dans le sang d'un petit animal. Il avait obtenu d'Owaza les noms donnés par les noirs aux différents accidents de terrain des environs, ainsi que la direction à suivre pour y revenir en partant de la côte. Jusque là tout allait bien. Il fallait maintenant se débarrasser d'Owaza à la première occasion. De son côté Owaza attendait sa chance pour jouer le faux Tarzan !

Quand Lady Greystoke atteignit le littoral où elle devait s'embarquer pour Londres, un message l'attendait, lui apprenant qu'il n'était plus nécessaire de faire le voyage— son père étant maintenant hors de danger. Après quelques jours de repos, elle se mit en route pour le long voyage de retour. En arrivant elle apprit avec consternation que Tarzan n'était pas revenu de son périlleux voyage à la recherche de l'or d'Opar. Son fils Korak, était aussi très inquiet, mais il était convaincu que son père parviendrait certainement à se tirer d'affaire.

Lady Greystoke apprit également que le Lion Doré s'était enfui. Elle en eut du regret car elle savait Tarzan très attaché au noble animal. Une semaine plus tard, les Waziris qui avaient accompagné Tarzan revinrent sans lui. Ils racontèrent que Tarzan avait, une fois de plus, perdu la mémoire. Lady Greystoke décida de partir immédiatement à sa recherche. Korak n'étant pas parvenu à lui faire changer d'idée, insista pour l'accompagner. Jeanne refusa. "Tu sais", dit-elle, "que je n'ai rien à craindre aussi longtemps que les Waziris sont avec moi." Accompagnée de cinquante guerriers noirs, Lady Greystoke se mit donc en route à la recherche de son mari.

A LA SOCIETE DE STOATOLOGIE

Le Dr Gustave Ratté, D. D. S., traite des anomalies dentaires et de leurs causes. —Plusieurs dentistes prennent part à la discussion.

UNE DEMONSTRATION

Les dentistes de Québec se réunissaient très nombreux chez Kerhulu lundi soir pour leur dîner causerie mensuel sous la présidence du Dr W. Leahy.

Le conférencier de la soirée, le Dr Gustave Ratté, dentiste, fut présenté à l'auditoire par le Dr W. Leahy qui le cita comme un des membres les plus actifs de la société.

Le conférencier avait choisi comme sujet, "Les causes des anomalies dentaires", sujet peu nouveau il est vrai, mais sur lequel il est bon de rafraîchir sa mémoire et de se tenir à date.

Les causes des anomalies dentaires peuvent être constitutionnelles, congénitales ou accidentelles. Les causes constitutionnelles affectent le métabolisme de l'individu à un tel degré qu'elles empêchent le développement normal des dents et des parties qui supportent les dents.

L'hérédité existe au point de vue dentaire comme au point de vue général. Les maladies héréditaires, telles que la tuberculose, la syphilis et autres ont leurs effets morbides sur la dentition en vertu de la pauvreté physiologique léguée.

Les maladies de l'enfance peuvent causer ou non des anomalies dentaires. L'alteration des éléments hématiques, lorsqu'ils sont en mauvaise condition de richesse plasmatique, modifie la vie des tissus en général et la croissance des follicules dentaires en particulier.

Les obstructions et les inflammations des membranes des fosses nasales influent sur le développement des os adjacents et retardent ou stimulent la croissance proportionnellement à l'activité de l'affection. Les végétations adénoïdes compromettent tout l'organisme et le système dentaire en particulier.

Les anomalies qui prennent naissance pendant la vie intra-intérieure sont plus fréquentes qu'on ne le pense parce que le milieu ambiant de l'être en voie de formation dépend de deux facteurs, 1o du milieu immédiat que la mère lui procure, et 2o du milieu médiat que constituent pour lui les agents externo-cosmiques.

Les causes accidentelles des anomalies dentaires sont très nombreuses. Les principales sont, 1o la perte prématurée des dents temporaires; 2o la chute tardive des dents temporaires; 3o l'éruption tardive des dents permanentes; 4o La perte prématurée des dents jermanentes; 5o La perte du diamètre mesio-destale d'une dent; 6o Le mauvais usage des dents; 7o une mauvaise alimentation; 8o Les accidents abstetrico - mandibulaires; 9o Les mauvaises habitudes, telles que la succion des doigts, la morsure continuelle de la lèvre inférieure et de la langue.

Après la causerie du Dr Ratté, le Dr Emile Beaulieu, avec l'aide du Dr Jean Dallaire, démontra la méthode du Dr Boileay de Winnipeg sur l'investissement à chaud des incrustations en or et le contrôle de la contraction de l'or. L'appareil même du Dr Boileay dû à la main du Dr Dallaire était exposé.

Le Dr Gaudreau prit ensuite la parole pour montrer comment autrefois et encore aujourd'hui on peut déjouer cette contraction inévitable de l'or.

Le Dr Viger Plamondon sut remercier en termes très élogieux le conférencier le Dr. Gustave Ratté, qui avait déjà reçu les applaudissements et les félicitations de ses confrères. Il eut aussi des paroles de remerciements pour les Dr Emile Beaulieu et Jean Dallaire qui s'étaient imposé un dur travail pour démontrer la méthode d'investissement à chaud.

LE CREAM PORTER BOSWELL AMÉLIORE LA SANTÉ

P4

FEU JULES PARADIS

Tous ceux qui ont connu Jules Paradis, et surtout qui l'ont suivi jusqu'à la fin, n'oublieront jamais ce boute-en-train incomparable qu'une longue souffrance avait transformé en saint, sans lui enlever cet esprit primesautier et amusant qui lui attirait le monde. En dépit de sa faiblesse et de son extrême lassitude, l'atmosphère où on le retrouva toujours, jusqu'à l'heure dernière, était imprégnée de gaieté. Ses bons mots résonneront longtemps aux oreilles de ceux qui vivaient dans son voisinage, car son esprit avait des ressources inépuisables. Nul ne l'approchait sans recevoir quelque trait de sa verve pétillante ot malicieuse qui déridait et tenait sans cesse son entourage en hilarité. Sous ces dehors légers se cachait une énergie de fer qu'il conserva jusqu'à la mort. Et ce n'est que dans les dernières semaines que l'on sût au prix de quels efforts surhumains il accomplissait son travail depuis de longs mois, voire même depuis des années. Condamné par le médecin il y a environ deux mois, il entendit son arrêt avec un courage stoique, s'inquiétant seulement d'épargner un trop grand coup à son épouse. Jusque dans cette tragique démarche, sa forte volonté eut raison du sentiment, et c'est encore sous la forme badine qu'il entreprit d'annoncer la cruelle séparation en perspective. De longues semaines durant, on vit cet apôtre du franc-rire égrener en les alternant, les dernières notes de sa verve joyeuse et le chapelet de la Sainte-Vierge.

Ceux qui tant de fois ont entendu sa merveilleuse voix à l'église de sa paroisse ne nous pardonneraient pas de l'oublier ici. Ce don de la nature lui fut conservé jusqu'au dernier jour malgré la tuberculose qui minait le poumon. Il semblait impossible de croire que cette voix au timbe encore si pur et si pénétrant, allait s'éteindre bientôt. Il chante maintenant l'hosanna éternel: sa douce et édifiante mort en est le gage.

Signé: Un ami.

OFFRANDES DE MESSES:

Révérend Père H. Roy, Eudiste, Laval des Rapides Montréal; Révérend John O'Farrell, Québec; Révérend Père Ange-Marie Trappiste, La Trappe Oka; Révérende Mère Provinciale et les Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie, Limoilou; Révérende Mère Directrice et les élèves du Pensionnat de Limoilou; Docteur et Mme Paul Paradis, Chute aux Outardes; Docteur et Mme F.-E. Boutin, Franquelin, Côte Nord; Mme Ernest Paradis, Sainte-Claire; MM. et Mmes Fernand Boutin, Québec; J.-A. Lacasse, Montréal; Louis Boulanger, Montréal; Richard Létourneau, Saint-Pierre; Docteur et Mme Armand Paradis, Saint-Gervais; MM. et Mmes J.-M. Lavoie, Ottawa; Edmond Paradis, Lévis; Alfred Paradis, Lévis; Pierre Audet, Saint-Malachie; J.-L. Audet et leur Famille, Québec; Mlle Irène Audet, Québec; Mme J.-L. Vermette, Lauzon; MM. te Mmes Jules Chabot, La Tuque; Napoléon Gosselin, et leur famille, La Tuque; Anatole Latour, Valleyfield; J.-F. Lavoie, Québec; Mlle Gratia Audet, Québec; Mlle Antonia Audet, Québec; M. et Mme Philibert Giguère, Standon; Docteur et Mme L.-J. Pluze, Saint-Malachie; M. Victor Aimé Rouillard, N. P. Sainte-Claire; M. et Mme A.-J. Allaire, Frampton; Mlle Irène Feeny, Québec; Docteur et Mme David Robitaille, Standon, MM. et Mmes P.-E. Roy, Saint-Malachie; Nicodias Drouin, Frampton, J.-M. Paré, Frampotn; Arthème Drouin, Saint-Malachie; Mme et Mlle Beaumont, Québec Mlle H. Aubé, Québec; Mme M.-N. Renaud, Québec; M. et Mme J.-S. DeBlois, Saint-Romuald, M. Eugène Bilodeau et sa famille Saint-Malachie, M. J.-N. Doyon, Sainte-Marie de Beauce, Mlle E. Carrier, Ottawa; MM. et Mmes Joseph Bruchésie, Ottawa; Monsieur et madame Marcel Bilodeau, Québec; Mme Grégoire, Scott; Mme J. Bernier et sa famille, Lévis; M. Tancrède Grégoire, Scott; Mme C.-K. Boucher, Québec; MM. et Mme W.-J. Doyle et leur familles, Lévis; M. Tancrède Grégoire, Scott; Mme C.-K. Boucher Québec; MM. et Mmes W.-J. Doyle et leur famille, Lévis, M. et Mme Tancrède Avard, Québec; Mlles Harpe, Québec; Mme J.-H. Lessard, Franquelin, M. Arsène Turgeon Saint-Malachie.

BOUQUETS SPIRITUELS:

Couvent de Limoilou, Couvent de Frampton, Pensionnat de Limoilou, MM. et Mmes J.-A. Lacasse, Montréal; Allyre Lacasse et leur Famille, Sainte-Hénédine; Mme J.-R. Parent et sa famille, Québec; Mme Arthur Létourneau, Sainte-Claire; M. et Mme J.-M. Paré, Frampton; Docteur et Mme David Robitaille, Standon; MM. et Mmes Eugène Bilodeau, Saint-Malachie, Joseph Bilodeau, Saint-Malachie, Mme F. Perron, Frampton; MM. et Mmes Achille Chouinard, Saint-Malachie; Docteur DeBlois et leur famille, Frampton; Fénélon Lavoie, Québec; Henri Aubé, St-Malachie; Gédéon Marceau, Saint-Malachie; Ernest Fillion, St-Malachie; J.-A. Aubé, et leur famille, Québec, J.-N. Gosselin, Saint-Malachie; Mme A. Poulin et sa famille Frampton, M. et Mme Adolphe Bernier, Saint-Malachie, M. et Mme Dompierre, Québec.

SYMPATHIES:

Révérend Père Ange-Marie La Trappe, Oka, Révérendes Mères Sainte-Blandine Supérieure, Limoilou; Sainte Rose Marie Directrice du pensionnat, Limoilou; Sainte Louise, Couvent de Limoilou; Sainte Emma, Couvent de Limoilou; Saint-Eugène, Couvent de Limoilou; Sainte-Eugénie, Soeurs Grises, Québec; Mme Arthur Paradis, Saint-Gervais; Mme Ernest Paradis, Sainte-Claire; M. J.-A. Paradis, Victoriaville; Famille Alfred Aubé; Saint-Malachie, MM. et Mmes Jules Chabot, La Tuque; J.-A. Bilodeau, Lauzerville; Mme Arthur Côté et sa famille, Québec; MM. et Mmes Eugène Labrecque, Saint-Malachie; J.-E. Legaré, Saint-Malachie; G.-E. Pirron, Sainte-Hénédine; Famille Albert Lavallée, Québec; Famille J.-H. Couture, Frampton; MM. et Mmes Fortunat Gosselin, Saint-Malachie, A. Fauchon, Saint-Malachie; G.-E. Dussault, Sainte-Marguerite, Joseph Couture, Sainte-Claire; Mme Vve Jos. Langlois, Armagh; Famille Jos Audet, Morrissette, Station; MM. et Mmes G. Lapointe, Saint-Malachie; J.-E Tanguay, Saint-Malachie; M. Fidèle Gagnon, Standon; MM. et Mmes Wilfrid Drouin, Saint-Malachie; Joseph Dion, Saint-Malachie; J.-R. Gauthier, Saint-Malachie; Famille David Routhier, Saint-Malachie; M. et Mme Georges Lafontaine, SSaint-Malachie; Mlle Lizzie Lafontaine, Saint-Malachie; Mlle Célanire Maillette, Saint-François d'Assise; Mlle Edmé Simard, Sainte-Anne de Beaupré; Mlles Yvette et Carmen Maheux, Pensionnat de Limoilou; Mlles L. et E. Turgeon, Saint-Malachie; Famille Georges Sirois, Saint-François, d'Assise; M. et Mme Arthur Lavallée, Limoilou; M. et Mme Emile Richard, Québec; M. et Mme Fred Kilganon, Limoilou; Docteur Victor Lavoie, Québec; Mme Vve Louis Boulanger, et sa famille Armagh; Mme Vve Paul Proulx, Armagh; Famille Charles Dallaire, Sainte-Claire; Mlles Richard et Cayouette, Sainte-Claire; MM. et Mmes J.-E. Métivier, Sainte-Hénédine; Louis Dion, Sainte-Hénédine; J. Dalmas Audet, Lévis; Adj. Deniers, Lévis; M. J.-P. Vachon, Saint-Fréderic; M. et Mme Paul Carignan, Montmagny; M. et Mme J.-A. Sauvageau, Saint-Marc des Carrières; Famille Théophile Paige, M. P. Québec; M. J.-B.-T. Dufour, Sainte-Germaine; M. Arthur Déry, Québec; Famille J.-B. et E. Thomas, Manchester, N. H., Mme Charles Dallaire, Sainte-Claire; Mme C.-K. Boucher, Québec; M. et Mme Pierre-E. Girard, Québec; Mme R. Blais, Québec; Famille J.-S. DeBlois, Saint-Romuald; M. M. Taylor, Saint-Malachie; Mlle Habel Duncan Québec; Mlle Blandine Delisle, Donacona; Mlle Marguerite Caron, Dosquet; M. Hodgson, Frampton; M. Oscar DeBlois, Frampton; M. J.-E. Doyon, Sainte-Marie de Beauce; M. Mabel-R. Kingston, Saint-Malachie, Mme Alph. Gagnon, Sainte-Marguerite, Mlles Renaud, Québec; Mme Louis Dion, Saint-Romuald; M. Louis Cloutier, Québec; Mme W.-J. Doyle, Lévis, Mme I.-B. Asselin, Québec; M. J.-S. Moreau, Saint-Gervais; Mlle Jeanne d'Arc Samson, Pensionnat de Limoilou; M. et Mme F. de B. Gourdeau, Québec, Mme M. P. Brown, Québec; M. John-P. O'Farrell, Québec; M. Adélard Mignault, Rosaire; Mme Mike Duff Franquelin, Mme J.-H. Lessard, Franquelin; Mme Ludger Audet, Saint-Luc; Mme Vve Anselme Lacasse, Frampton; Mme Hector Marceau, Sainte-Claire; Mlles Gisèle et Denise Morasse, Montréal.

TELEGRAMMES:

Docteur F.-E. Boutin, Franquelin; Docteur Paul Paradis, Chute aux Outardes; Mme J.-M. Lavoie, Ottawa; M. et Mme Georges Aubé, La Tuque; M. et Mme Emile Lafontaine, La Tuque; M. Albert Aubé, Augusta Maine; Famille S.-A. Vermette, Cookshire; M. Onésime Gagnon, avocat, Député de Dorchester; Notaire Victor-Aimé Rouillard, Sainte-Claire; M. Narcisse Ducharme, Président de la Sauvegarde Montréal; M. L.-E. Leblond Québec; M. et Mme G.-E Gamache, Robertsonni, M. Jos Côté, Gérant de la Sauvegarde Québec; M. Gustave Bouchard, Beauceville, M. et Mme Emile Paré, La Tuque; M. et Mme H. ordan, Chute aux Outardes.

FLEURS:

Les familles Lacasse, Boulanger, Montréal; Globe Trading Corporation, Montréal.

Madame J.-A. Paradis et sa famille remercient bien cordialement les personnes qui à l'occasion d'un deuil récent qui vient de les frapper, leur ont témoigné de la sympathie soit par Offrandes de Messes, Bouquets Spirituels, Télégrammes, Tributs floraux ou ature.

ELOGE DE BALDWIN

(Serd. de la Presse Canadienne)

Ashford, Kent., Ang., 23 — Mme Stanley Baldwin se refuse à croire son mari trop gentilhomme pour faire de la politique.

"Mon mari est aussi honnête aujourd'hui qu'il l'était au mois d'octobre 1923", a-t-elle déclaré hier, à l'ouverture du bazar conservateur ici. "Quelqus-uns disent qu'il a trop d'un gentilhomme pour s'occuper de politique. Je ne le crois pas, et aucune femme digne de ce nom ne peut le croire non plus".

UNE HISTOIRE D'ASSASSINAT

T. Hitomi, un Japonais, raconte en Cour ce qu'il sait des préparatifs faits le 30 mars pour tuer un compatriote.

DANS UN HOPITAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vancouver, C.-A., 23. — Faible au point de chanceler, et soutenu au banc des témoins par deux officiers de police, T. Hitomi, un Japonais, a déclaré hier après-midi au magistrat H.-C. Shaw ce qu'il savait des prétendus préparatifs faits dans la nuit du 30 mars dernier pour assassiner un de ses compatriotes, T. Watanabe.

Hitomi, qui est accusé de meurtre conjointement avec Whinkichi Sakurada, prétendu opérateur d'un "hôpital" privé, comparaissait comme témoin à l'enquête préliminaire de ce dernier.

Hitomi déclara qu'il avait froidement décidé de ne pas utiliser un instrument chirurgical parce qu'il était trop petit pour causer la mort. Sakaruda lui suggéra de prendre une hache. Avant le meurtre, il assista avec un ami à un service religieux à la mission japonaise de l'Armée du Salut.

Il fut ensuite convenu que Sakurada droguerait tous ses malades, dans son hôpital de la rue Cordova, et qu'il placerait une boite sur le seuil de la porte, pour indiquer à Hitomi que tout était tranquille dans l'établissement et qu'il pouvait entrer pour "finir" Watanabe, qui serait là.

Mais le plan conçu par Sakurada pour endormir ses malades échoua et les deux hommes durent trouver un autre endroit pour achever leur victime. Ils choisirent un endroit sur les voies de Railway Avenue.

Bunshir Fugino, contre qui une accusation de meurtre dans la même affaire a été renvoyée hier, témoigna qu'à la demande de Watanabe, il se rendit, avec ce dernier, pour voir le corps de Watanabe, et que Sakurada lui declara que Hitomi avait commis le crime.

Fugino déclara qu'à titre d'agent d'assurance, il avait assuré la vie de Watanabe pour $2,500 en décembre dernier, et que Sakurada en était le bénéficiaire.

M. Elmer Davis est de retour

Le président de l'A.M.C., de retour de l'Amérique du Sud, prédit une augmentation de notre commerce avec ces contrées.

UN JUBILE DE DIAMANT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 23. — M. Elmer Davis, de Kingson, Ont., président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, a anticipé, hier, une heureuse augmentation du commerce du Canada avec les pays de l'Amérique du Sud. Justement de retour d'un voyage en Amérique du Sud M. Davis a présidé, hier après-midi, une reunion du conseil exécutif de l'association, au cours de laquelle il a déclaré que les Canadiens sont fort populaires dans l'Amérique du Sud et que leurs chances d'y vendre des produits canadiens ne tarderont pas à se multiplier.

Le conseil a pris des dispositions pour permettre à un groupe de ses membres, à la tête duquel seront le président et M. W. H. Miner, de Montréal, 1er vice-president, de rencontrer la mission de la Fédération des Industries Britanniques à Montréal, le 27 avril. Cette mission anglaise se compose de Sir James Lighgow, président de la fédération, de soir Arthur Duckman et de M. Moir MacKenzie.

On a annoncé à la suite de la reunion que les directeurs de l'association ont aussi considéré la question de la célébration du jubile de diamant de l'organisation et l'assemblée annuelle qui auront lieu à Victoria, les 1, 2 et 3 juin. On s'attend à ce qu'une forte délégation des Maritimes, de Québec, de l'Ontario et des Prairies assiste à cette assemblée.

Trempez ensuite votre cuiller!

Kellogg's RICE KRISPIES

Vous ECOUTEZ d'abord les Kellogg's Rice Krispies. Vous ENTENDEZ réellement ces délicieuses bulles de riz craquer et éclater, tant elles sont croquantes, quand vous versez dessus du lait ou de la crème.

Puis... vous goûtez leur délicieuse saveur! Du riz rôti. Riche et croustillant. Vous direz que c'est bon! C'est aussi nourrissant. Facile à digérer. Une excellente céréale pour le souper des enfants. Ou pour un lunch avant de les mettre au lit.

Que les Rice Krispies donnent de la saveur à votre déjeuner familial. Servez-en aussi le midi, avec des fruits ou du miel. Mettez-en dans les aliments. Vous pourrez en faire de savoureux macarons, des bonbons et des desserts.

Commandez-en chez votre épicier. Demandez le paquet rouge et vert et assurez-vous que l'on vous vend les véritables Kellogg's Rice Krispies. Fabriqué à London, Ontario. LA SEULE CEREALE ASSEZ CROQUANTE POUR CRAQUER DANS LA CREME.

Vous aimerez l'heure musicale Slumber de Kellogg, irradiée par le poste WJZ et ceux de la N. B. C. tous les dimanches soirs, à 10 h. 30 E. D. S. T., ainsi que par les postes KFI, Los Angeles, et KOMO, Seattle, à 10 h., et KOA, Denver, à 10 h. 30

CONDOLEANCES

A une réunion spéciale de la direction des Zouaves de Sacre-Coeur tenue le 17 du courant, sous la présidence de M. Edmond Trepanier, vice-président, à l'occasion de la mort de leur confrère, M. William Bidegaré, il fut proposé et résolu:

Que l'association offre à son épouse éplorée et à tous les membres de sa famille, ses plus sincères condoléances.

Que des funerailles militaires soient faites au soldat Bidegaré, avec le concours des cies de Zouaves de la ville.

Que deux grand'messes soient chantées pour le repos de son âme.

Que tous les membres soient tenus de porter une rosette pendant un mois, en signe de deuil.

Que copie des présentes résolutions soit adressée à la famille ainsi qu'aux journaux pour publication.

La Rédaction

Par Paul VIGNEAULT,
Secrétaire.

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
AUJOURD'HUI
Lon Chaney
— dans —
"LE BOSSU DE NOTRE-DAME"
Pauline Garon
— dans —
"THE COLLEGE HERO"
Admission, matinée, 10c

THEATRE PRINCESS THEATRE
AUJOURD'HUI
"THE SEA GOD"
— aussi —
Oscar Valade
présente
"EN AS-TU ASSEZ"
Comédie musicale en 2 actes
— aussi —
Drame en un acte
"LES DEUX COEURS"
par Paul Lefrançois
Ouverture spéciale par
Mlle M.-J. BELANGER

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
AUJOURD'HUI
Mary Carr, Jason Robards
dans
"SOME MOTHER'S BOY"
aussi septième épisode
"QUEEN OF THE NORTH"
Nouvelles et Comédie

THEATRE Canadien
LE MEILLEUR SPECTACLE POUR LE PRIX
L'HOMME QUI ASSASSINA
— avec —
MARIE BELL
de la Comédie française

THEATRE IMPERIAL THEATRE
Aujourd'hui
RAMON NOVARRO
— dans —
"LE CHANTEUR DE SEVILLE"
Vue française parlante pour la première fois à Québec
— aussi —
COMEDIE et NOUVELLES

"THE VIRTUOUS SIN"
avec
Walter Huston et Kay Francis
Dernière fois aujourd'hui
VICTORIA

Capitol THEATRE
Un NOUVEAU PROGRAMME EST MAINTENANT PRESENTE VENDREDI et SAMEDI.
Quels sont ceux qui ont les meilleurs droits à son temps — sa femme ou ses parents? Un drame étonnant de ce qui se passe dans les bureaux des médecins.
DOCTORS' WIVES
avec
WARNER BAXTER
JOAN BENNETT
VICTOR VARCONI
CECILIA LOFTUS
Directed by
FRANK BORZAGI

Représentations à 1.30 et 2.50 p.m., 7.00 et 8.25 p.m.
Comédie: Charlie Chase dans "Rough Seas".

Programme double
"Going Wild"
avec
JOE. E. BROWN
ONA MUNSON
et

Avec Charlie Ruggles et Ginger Rogers
CARTIER
Aujourd'hui et Demain

NASH

93% des moteurs, à l'Exposition d'Aéroplanes de Détroit, étaient à Double Allumage!

Au Salon de l'Aviation récemment tenu à Detroit, tous les avions sauf deux avaient des moteurs à double allumage (2 bougies par cylindres au lieu d'une seule).

Pionnière du progrès dans la construction des moteurs, la Compagnie NASH a doté les modèles Huit-90 et Huit-80 du double allumage avec toute l'amélioration qui en découle dans le rendement.

Le moteur Nash à Double Allumage, avec dans chaque cylindre deux explosions simultanées au lieu d'une seule, assure une combustion plus rapide, plus douce, plus complète, plus féconde en résultats.

Au cours d'expériences faites avec un même moteur, tour à tour pourvu de l'allumage simple et de l'allumage double, celui-ci a produit 22% plus de force motrice, une vitesse plus grande de 5 milles à l'heure, à une vitesse vertigineuse, avec un parcours de 2 milles additionnels pour un gallon d'essence.

Vous pouvez sans doute vous passer du Double Allumage, mais le rendement de ces modèles Nash — dont les prix sont remarquablement modiques — vous démontrera QUE VOUS NE VOUS EN TROUVEZ PAS AUSSI BIEN

Allez aux faits — téléphonez et un démonstrateur s'amènera à votre porte avec un Nash.

LEGARE-NASH-MOTORS
61-73, rue St-Valier, Québec
405 rue St-Paul, Québec — 76, rue St-Georges, Lévis
(3079)

Rogers signe Big Jack Murphy pour sa séance de lundi soir

Le vainqueur de Georges Chevalier rencontrera Jack Singer, de Pittsburg, dans un assaut de six rondes. — Cette nouvelle bataille est ajoutée aux autres. — La séance comptera maintenant 40 rondes de boxe. — Les pugilistes s'entrainent à 69 St-Jean à partir d'aujourd'hui. — Cormier arrivera demain et Cohen ce soir. — Singer a le même gérant que Cohen.

MCNAUGHTON EST MEILLEUR A 135

Le promoteur Jack Rogers est revenu hier soir de Montréal, et est pasé à nos bureaux avec Jack Singer, qui devait remplacer André Castanos, le pugiliste qui devait faire face à Georges Chevalier avant-hier soir, à Montréal. Rogers nous a expliqué que Chevalier n'était pas supposé rencontrer Murphy, mais vu le défaut des deux adversaires respectifs des géants de se présenter, le promoteur Vincent a cru bon devoir matcher les deux hommes indépendamment. On sait ce qui est arrivé à ce pauvre Georges Chevalier.

Rogers a voulu battre le fer tandis qu'il est chaud. Il a été trouver Murphy et lui a fait signer immédiatement un contrat pour une bataille de six rondes avec Singer, bataille qui fera partie de son programme de lundi soir. Inutile de dire que cette attraction impromptue sera encore une autre bonne raison pour les amateurs d'être satisfaits du programme dans son ensemble. Il parait que Murphy s'est considérablement amélioré au cours de son stage de trois semaines a New-York où il s'est entrainé sous la direction personnelle du vétéran Jack Renault.

Voici maintenant le programme complet de la soirée:

Jackie Cohen vs Vernon Cormier, 10 rondes.
Ralph McNaughton vs Danny O'Connell, 6 rondes.
Johnny Bélanger vs Young Burns, 6 rondes.
Big Jack Murphy vs Jack Singer, 6 rondes..
Frank Bélanger vs Lou Brouillard, 6 rondes.
Jimmy Thompson vs Harry Wills, 6 rondes.

Singer nous a expliqué hier soir que les conditions de son contrat avec Rogers étaient celles-ci: "Si je ne puis knockouter Murphy, je ne veux pas un centin, mais je suis sûr que j'aurai tout l'argent nécessaire pour retourner à New York où je demeure depuis que j'ai quitté Pittsburg, pour satisfaire aux exigences du métier".

Jackie Cohen arrivera ici ce soir avec son gérant. Vernon Cormier, Lou Brouillard et leur gérant Maurice Lemoine arriveront à Québec demain soir seulement. Tous les pugilistes s'entraineront désormais au nouveau gymnase que Rogers a ouvert au numéro 69 de la rue St-Jean, en haut du Québec Hardware.

Avec la bataille de Murphy ajouté à ce programme, qui était déjà excessivement intéressant, il ne fait aucun doute que la vente des billets fera un "sprint" également intéressant pour les intéressés!

McNaughton est aussi passé à nos bureaux hier soir, et nous a déclaré qu'il se sentait beaucoup plus fort dans son nouveau poids, à 135 livres, qu'auparavant. Il se promet de se servir de sa gauche contre le "grand frère" de Barney O'Connell lundi soir, et ce, quand l'occasion s'en présentera.

Les "cartons" réservés peuvent être obtenus aux endroits suivants: Edgar Langlois, 42 St-Jean; Jos. Côté, 179 St-Joseph; Oscar Light Lunch, 67 Sault au Matelot; Blue Bird Café, 132 St Jean; Québec Hardware, 73 St-Jean; Jack Rogers, Hôtel St-Roch; Château Champlain et Nap. Côté, 28 rue St-Joseph.

LE CANADIEN PRATIQUERA DIMANCHE AVEC PROBABLEMENT QUELQUES ROOKIES

Nous avons appris hier soir de M. Verreault, l'un des directeurs du club de baseball Canadien, que ce club aura une grande "répétition générale" dimanche après-midi à 2 heures au terrain de la rue St-Ambroise et qu'il y aura tout probablement quelques nouveaux joueurs sur le terrain.

Le Canadien va se renforcir considérablement en vue de la prochaine saison et des luttes excessivement contestées qu'il aura à faire contre ses adversaires. Nous savons que le Canadien est actuellement en pourparlers avec quelques joueurs qui seraient tout à fait intéressants pour le baseball local.

La ligue Québec-District aura une assemblée à 8 heures précises ce soir au Quebec Sporting Goods.

SON DEBUT COMME POIDS-LEGER

Ralph McNaughton, le "Fighting Irish" local, qui fera ses debuts lundi soir comme poids-leger (130-135) quand il rencontrera Danny O'Connell, le frere de Barney Baby Face, dans un assaut de six rondes. McNaughton se dit plus fort dans ce poids qu'auparavant.

LES CANADIENS A L'HONNEUR

Pour exprimer leur appréciation de la façon dont jouerent les vaillants membres de l'equipe de hockey "Canadiens", la L. E. Waterman Company, Limited, une éminente compagnie manufacturiere de stylographes, a présenté à chacun des joueurs un beau stylographe Waterman.

Ces stylographes étaient de la nouvelle forme Waterman Patrician ou etait gravé "World Champions, 1929-30, 31. Les Canadiens". Ils portaient les célebres couleurs du club et les noms de ceux à qui ils étaient offerts. Chaque stylographe a été présenté dans une boite tricolore portant le nom du joueur imprimé en or.

M. Fred McConnell, gérant canadien de la L. E. Waterman Company, Limited, a exprimé son appréciation et celle de la compagnie Waterman de l'occasion qui leur était offerte d'offrir à ces champions mondiaux ce cadeau utile constituant un nouvel hommage à la valeur des "Canadiens".

CLUB DE TENNIS JACQUES-CARTIER

Les officiers du club de tennis Jacques-Cartier sont priés de prendre note qu'une assemblée du bureau de direction aura lieu ce soir au chalet du club, à 8 hres 30 précises. Des questions importantes seront réglées, entr'autres, le programme de la présente saison. . . .

LUCIEN GAGNON EST EN CONVALESCENCE

Les nombreux amis et admirateurs de Lucien Gagnon, qui défendit si brillamment la cage des Castors vers la fin de la saison, apprendront avec un vif plaisir qu'il est en parfaite voie de guérison après un séjour de plus de quinze jours à l'hôpital St-Sacrement.

Lucien retournera chez lui samedi. Il y trouvera sa petite famille augmentée d'une unité, une fillette, qui est née la semaine dernière. Lucien nous a parlé en termes émus des dévouées religieuses et des charmantes gardes-malades qui lui ont prodigué leurs soins durant son séjour à l'hô-

GEORGES PELLETIER A PRATIQUE POUR LA PREMIERE FOIS HIER AU J.-CARTIER

Georges Pelletier, le jeune et brillant joueur du club de tennis Jacques-Cartier, finaliste de la plupart des tournois de l'an dernier, a pratiqué pour la première fois au Jacques-Cartier hier, vers la fin de l'après-midi. Il a tapé quelques balles et joué un court set après quoi il est retourné à ses livres, car ses examens de Droit l'obligent à "chauffer" pendant une bonne quinzaine encore. Georges retournera sur le court dimanche.

Depuis l'automne dernier la rumeur voulait que Pelletier quitte le Jacques-Cartier, mais il a démenti formellement cette rumeur hier, et déclaré qu'il jourait encore pour le club dont M. Emile Morency a la direction cette année. Le quatuor Gingras-Pelletier - Létourneau - Cantin se trouve donc encore intact.

Lauréat Cantin a commencé son entrainement avant - hier. Il a pratiqué deux fois avec son "professeur" Alphonse Gingras. Lauréat se propose de fournir une brillante saison. Jean-Louis Létourneau est le seul qui n'a pas encore commencé. Il se mettra à la besogne au commencement de la semaine prochaine.

MOT DE LA FIN

Notre confrère de la rue Buade a relevé dans son édition d'hier la petite note que nous lui avions adressée le matin. Nous constatons avec un vif plaisir qu'il n'est plus choqué.

Il se peut que le jugement que nous avons rendu au sujet de la ligue Québec-District ait été prononcé très à bonne heure dans la saison, mais nous sommes tout de même persuadé qu'il se vérifiera sous peu.

Ainsi, la guerre est terminée...

DANS BELLECHASSE

Ce soir, à 8 heures 30, aura lieu chez M. le Dr Paradis, de St-Gervais, une assemblée dont le but sera la formation d'une ligue de baseball dans le comté de Bellechasse.

Les paroisses qui seraient intéressées à avoir un club dans ce circuit devront avoir des représentants à ce meeting.

ASSEMBLEE DE LA COMMISSION

La commission de boxe se réunira ce soir à 8 heures 30 à l'Hôtel de Ville pour examiner les contrats des pugilistes qui figureront lundi soir au programme de la séance du promoteur Jack Rogers.

LE PORTER ELOIGNE LES RHUMES DU PRINTEMPS

L'un des moyens les plus simples et les plus efficaces de se protéger contre les rhumes du printemps, c'est de se fortifier en prenant régulièrement du Porter. Renommé pour ses merveilleuses propriétés reconstituantes, ce fameux breuvage tonique est employé depuis de nombreuses années contre l'anémie et autres cas de débilité. Le Cream Porter Boswell est un breuvage agréable en outre d'être un tonique efficace. Demandez-le chez votre épicier.

BALLE-AU-PANIER

Le club de balle au panier Jacques-Cartier, des petits pensionnaires, lance un défi au club Lévis, des petits externes, pour le 30 avril, jeudi prochain.

PATATES DE CHOIX
DE L'ILE D'ORLEANS
SAC DE 80 LBS ... ... .69
Prix spéciaux pour épiciers et bouchers. Livraison dans toutes les parties de la ville. Sucre et sirop d'érable.
ANATOLE PICHETTE
156, Dorchester, Tél.: 3-0805

Etiquetage

Vous pouvez toujours compter sur le "Perfection". C'est le whisky par excellence, distillé, mélangé, vieilli en fûts de bois et . . . *embouteillé* . . . en Ecosse. Réputé pour sa haute qualité uniforme depuis 1807. Importé en bouteilles de 26½ et 40 onces seulement. Cacheté avec une capsule commode pour mesurer.

"Doux comme tout"

McCallum's Perfection Scots Whisky
EDINBURGH (FOUNDED 1807) LONDON

Le sceau de l'élégance et de la qualité: La marque Fashion-Craft

SPECIAL

COMPLETS
Très Nouveaux
Pour Hommes et Jeunes Gens; Serge bleu-marine, garantie tout laine et de couleur qui ne changera pas.
$24.50

Beau lot de
BAS
Soie artificielle; couleur et dessins divers;
La Paire:
.55
2 paires pour .. $1.00

Pensez à de bons vêtements . . . et un nom, qui éclipse tous les autres, surgit aussitôt de votre mémoire:
FASHION-CRAFT
COUPE, QUALITÉ, FINI INCOMPARABLES

J.-B. Laliberté LIMITÉE
145 -- ST-JOSEPH -- 145

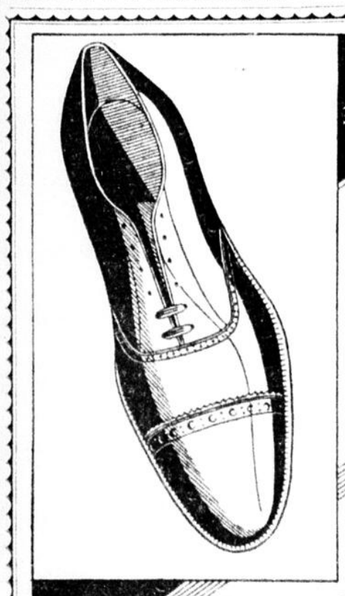

Dernières Nouveautés en CHAUSSURES
Pour Hommes et Jeunes Gens
en cuir solide, formes nouvelles et confortables. 20 modèles différents et à la portée de toutes les bourses. Pointures 5 à 12 à 10. Prix de notre vente .....
$3.95 $4.95
3 Magasins à votre service.
LOUIS DESCHENES
LIMITEE
Succ. No 1, 320, RUE ST-JEAN, Tél. 2-6755
Succ. No 2, 269, RUE ST-JOSEPH, Tél. 3-0371
Succ. No 3, 162, 3ème AVENUE, Tél. 4-1263-J

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

Episode No 29

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger

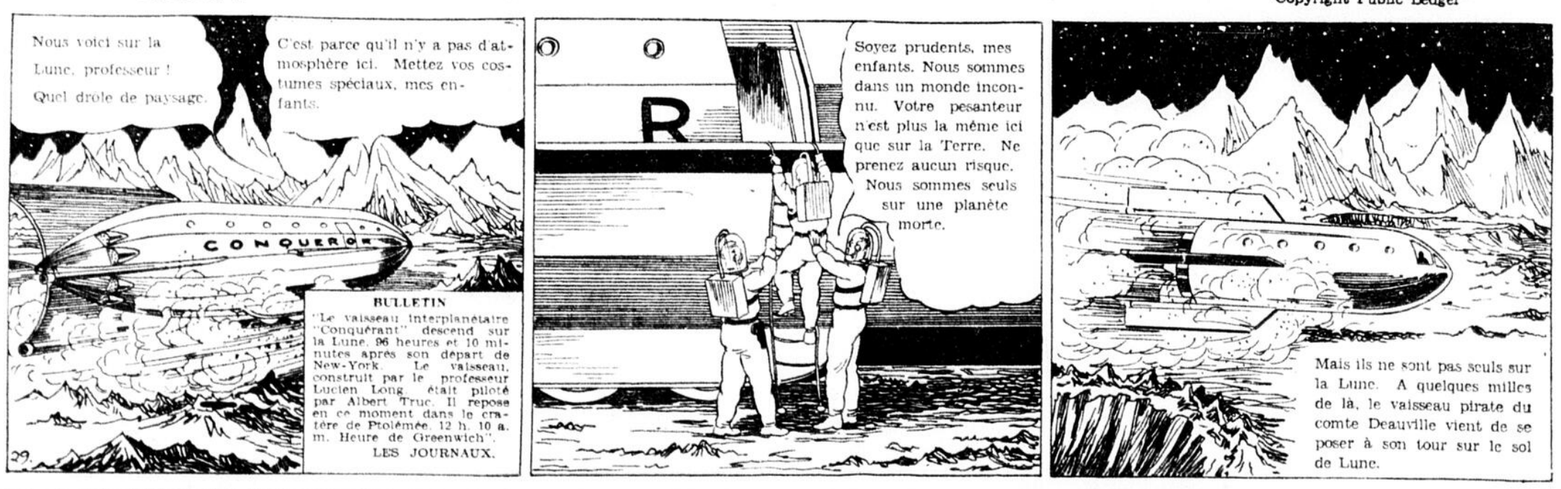

Nous Recommandons la Bière
CHAMPLAIN-SPECIAL
ELLE EST EN DEHORS DU TRUST. ELLE EST DIFFERENTE DES AUTRES. ELLE EST MEILLEURE
Le "Porter" Champlain est l'aliment par excellence qui mérite bien le nom qu'on lui a donné de "PAIN LIQUIDE"

Le club Eldorado totalise 2526.- Une 3e victoire de Ferrell

Les quilleurs de la classe "A" ont enrégistré de nouveaux records hier soir. — Avec un total de 908, John Pouliot a fait oublier le score de Pichette, 902. — Son club a une partie sur le Quebec Engraving.

DETAIL DES JOUTES

Les quilleurs de la classe "A" continuent de tomber leurs records dans l'association locale. L'Eldorado, qui fait compté 2454 il y a quelque temps, vient de rouler 2526. John Pouliot a fait oublier avec un score de 908 le total de 902 enregistré par Pichette.

Pichette et Pouliot sont actuellement sur un pied d'égalité à la tête des compteurs avec une moyenne de 144.2 en 55 parties.

L'équipe Eldorado mène avec 15 parties sur 20 ou une manche de plus que le Quebec Engraving, qui occupe la 2e position.

Voici les résultats des joutes d'hier soir :

Boswell :					
Paré	170	108	107	130	150— 665
Marois . . .	154	128	140	130	140— 692
Bernier . . .	106	111	134	113	123— 587
	430	347	381	373	413—1944
Quebec Engraving :					
Gaumont .	137	129	131	151	127— 675
Lafrance . .	136	131	166	156	154— 743
Amiot	188	162	109	120	128— 707
	461	422	406	427	409—2125
Quebec Engraving : 4 à 1.					
Royal :					
Houde	147	123	240	161	155— 826
Petitclerc . .	122	184	111	115	103— 635
Pelletier . . .	159	120	149	146	101— 675
	428	427	500	422	359—2136
All Stars :					
Martineau .	98	142	119	145	117— 621
Guttmans. .	107	149	141	132	102— 631
Raymond .	135	151	140	116	174— 716
	340	442	400	393	393—1968
Royal : 3 à 2.					
Eldorado :					
Genest . . .	145	159	118	171	144— 737
Pouliot . .	202	169	185	178	174— 908
Pichette . . .	185	132	234	167	163— 881
	532	470	537	516	491—2526
Frontenac :					
Armstrong .	175	156	155	142	93— 721
Herf	155	115	115	133	150— 668
Dorval . . .	174	179	154	120	112— 739
	504	450	424	395	355—2128
Eldorado : 5 à 0.					

Vieux Jeux :					
Cadet	110	144	132	164	112— 662
Gagnon . . .	82	150	160	157	124— 673
Fortier . . .	133	109	129	123	138— 632
	325	403	421	444	374—1967
Cantin :					
Cantin . . .	117	113	138	140	128— 636
Corriveau .	148	150	141	143	190— 772
Cantin . . .	145	182	152	147	131— 757
	410	445	431	430	449—2165
Cantin : 4 à 1.					

LES DATES

A une réunion des propriétaires de pistes de courses, les pistes indépendantes ont fait le choix de leurs dates pour la prochaine saison.

Voici les dates pour les pistes de la province de Québec:

Delorimier, 23 au 30 mai.
Ottawa ,3 au 10 juin.
Blue Bonnets, 13 au 20 juin.
Dorval, 24 juin au 1er juillet.
Mont-Royal, 4 au 11 juillet.
Delorimier, 13 au 20 juillet.
King's Park, 22 au 29 juillet.
Mont-Royal, 1er au 8 août.
Ottawa, 15 au 22 août.
Blue Bonnets, 29 août au 5 septembre.
Dorval, 7 au 14 septembre.
King's Park, 19 au 26 septembre.

LA BOXE

A Akron, O.— Meyer (K.O.) Christner, Akron, bat Krankie Wine, Butte, Mont., (10).

ACleveland, — Bushy Graham, Utica, N.-Y., bat Johnny Datto, Cleveland (6).

A Chicago. — Harry Fierro, Chicaga, bat. Jose Sinon, Mexico (10).

A Milwaukee. — Tait Littman, Cudahy, Wis., bat Willie Oster, Boston, (10); Ray Tramblie, Rockford, Ill., bat Del Fontaine, Winnipeg, Man. (8); Frankie Battaglia, Winnipeg, bat Allie Durham, Kansas City (1).

A Seattle. — Wash Freddie, Tacoma, bat Teddy Palacid, Los Angeles (1).

FAITS DIVERS

LE "SOFTBALL".

Les amateurs de "softball" sont priés de ne pas oublier l'assemblée de la ligue Industrielle, qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à l'hotel Saint-Roch.

LE CYCLISME.

Le cycliste J.-Art. Cloutier, qui se prépare en vue de la course de Québec à Montréal en juin, a fait hier une randonnée de 70 milles sur la côte de Beaupré.

QUEBEC-MONTMORENCY

Les clubs qui s'intéressent à l'organisation de la ligue de baseball Québec-Montmorency devront prendre note qu'une importante assemblée aura lieu lundi soir, à 68, rue Saint-Jean.

COUPE BOSWELL.

La brasserie Boswell donnera une coupe pour la course de cinq milles à pied qui aura lieu dimanche prochain à Saint-Augustin, comté de Portneuf. Le départ sera donné à 3 heures 30.

KAYE DON.

Une belle réception attendait, hier, à Londres, le fameux conducteur anglais Kaye Don, qui a établi un record mondial à Buenos Ayres.

LA SERIE DAVIS.

Dans la série Davis, de tennis, hier, à Plymouth, Angleterre, Austin, de Grande-Bretagne, a défait Landau, de Monaco, en trois "sets", par 6-0, 6-0,, 6-1.

AU FRONTENAC.

L'assemblée annuelle du club de raquetteurs Frontenac aura probablement lieu à la fin du mois de mai. Le président John Clarke sera probablement maintenu en office.

LE BASEBALL

Ligue Américaine

St-Louis, 0 ; Détroit, 1.

Cleveland, 8 ; Chicago, 2.

L'Ass. Américaine

Minneapolis, 8 ; Columbus, 9.
Kansas City, 3 ; Louisville 2.
Milwaukee, 1 1; Indianapolis, 9.

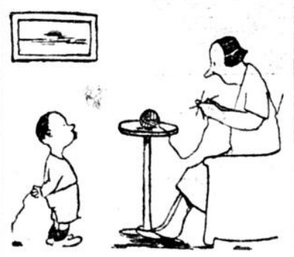

—Maman, est-ce difficile de garder un secret ?

—Je ne sais pas—je n'ai jamais essayé. (**Pages Gaies**, Yverdon).

JOHN CLARKE

Le président du club de raquetteurs Frontenac, qui a été élu récemment et par une bonne majorité directeur de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

L'ACTUALITE

Il en est des gouvernements sportifs comme des autres administrations. Ils sont toujours menacés d'être remerciés de leurs services un jour ou l'autre, s'ils refusent de tenir compte des griefs fondés ou non de leurs pairs. Quelques-uns des officiers de la Q. A. H. A. viennent d'en subir un exemple frappant. Il y a des années que Québec prétend, et pas toujours sans raison apparente, qu'il est traité plus ou moins cavalièrement par Montréal. Quelques ligues mécontentes ont abandonné l'association pour un temps puis elles se sont raffiliées. Cependant, les incidents d'antan ne restent pas dans l'oubli. Cette année les gens de l'Est de la province ont crié plus fort que d'habitude que ça ne devait par marcher comme ça marchait. Montréal, apparemment fidèle à une politique datant depuis des années, faisait sa petite affaire sans trop s'inquiéter.

Plus d'une fois, les joueurs locaux ont laissé entendre indirectement à l'association que toute maison divisée contre elle-même périra. Encore à la fin de la dernière saison, on lançait en ville le projet de former une autre association avec les Cantons de l'Est, le district de Québec et le Lac-St-Jean. La majorité des ligues locales semblaient être disposées à abandonner la Q. A. H. A., en attendant des temps meilleurs. Naturellement, il y a encore nombre de Québecois qui rêvent de la coupe Allan comme il y a des gens qui bâtissent des châteaux en Espagne.

Mais, petit à petit l'oiseau fait son nid, le mécontentement se propage et l'enfant grandit...La petite section de Québec à qui on concédait libéralement un comité de régistration il y a quelques années, est devenu un poids dans la balance gouvernementale. Formant un bloc solide avec Sherbrooke et Chicoutimi, elle avait décidé de parler fort à l'assemblée de samedi dernier. Sa voix s'est fait entendre comme un coup de tonnerre .Un vote compact de seize à douze attendait le gouvernement montréalais. Après une assemblée orageuse, ce score de seize à douze quelques fois répété gagnait le haut du pavé et élisait un président à son goût. L'Est n'a pas cherché la révolution. Il a pris ses candidats à Montréal. Il a su apprécier le travail des anciens officiers et condamner les erreurs de quelques-uns. En somme, le bloc Québec-Sherbrooke a rendu un fier service à la Q. A. H. A.: il l'a empêchée de perdre plusieurs plumes avant l'ouverture de la saison 1931-1932.

Un grand nombre de Québecois étaient en faveur de la séparation, mais du moment qu'on veut traiter d'égal à égal, tout le monde comprend qu'il est préferable de rester uni. Une défaite du bloc aurait été regrettable pour le hockey amateur, car les rapports de l'année 1930-1931 paraissent favorables. On accuse un actif de plusieurs milliers de piastres et une augmentation de 64 équipes et de 864 joueurs en 1930-1931 sur l'année 1929-1930.

Si les quelques petits potentats montréalais qui refusaient d'entendre la voix de l'Est veulent bien se rendre à l'évidence, l'association devrait connaitre encore de beaux jours et le nombre des clubs devrait augmenter encore l'an prochain. — M.

COMME PROTECTION CONTRE LES RHUMES DU PRINTEMPS PRENEZ LE CREAM PORTER BOSWELL
P3.

SUR LE LOSANGE

Les meneurs dans les deux grands circuits. — Le programme des joutes pour aujourd'hui dans les quatre ligues principales. — La situation dans les majeures hier matin.

Ligue Américaine: Vosmik, des Indians, moyenne de .367; Ruth, des Yankees, 11 points; Ruth, des Yankees, 10 hommes au marbre; Vosmik, des Indians, 17 coups sûrs; Vosmik, des Indians, cinq deux-buts; H. Rice, des Senators, trois trois-buts; Stone, des Tigers, quatre coups de circuit; Myer, des Senators, quatre buts volés.

Ligue Nationale: Berger, des Braves, une moyenne de .455; Ott, des Giants, 10 points; Sheely, des Braves, 10 hommes au marbre; Lindstrom, des Giants, 15 coups sûrs; Taylor, des Pirates, quatre deux-buts; Bartell, des Phillies, deux trois-buts; Herman, des Robins, trois coups de circuit, Comorosky, des Pirates, deux buts volés.

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine: Cleveland à Chicago; St-Louis à Détroit; Washington-Boston.

ton à Philadelphie, et New-York à

Ligue Nationale: Boston à Brooklyn; Philadelphie à New-York; Chicago à Pittsburg et Cincinnati à St-Louis.

Ligue Internationale: Rochester à Reading; Toronto à Baltimore; Buffalo à Jersey City et Montréal à Newark.

L'Association Américaine: St-Paul à Toledo; Minneapolis à Columbia; Kansas City à Louisville et Milwaukee à Indianapolis.

LA SITUATION HIER

LIGUE AMERICAINE :—

	G	P	PC
New-York	6	2	.750
Washington	5	3	.328
Cleveland	5	3	.625
St-Louis	3	2	.600
Chicago	3	3	.500
Philadelphie	3	5	.375
Detroit	2	5	.286
Boston	2	6	.250

LIGUE NATIONALE :—

	G	P	PC
St-Louis	6	1	.857
Boston	7	2	.778
New-York	6	3	.667
Chicago	4	3	.571
Pittsburg	3	4	.429
Philadelphie	3	5	.375
Cincinnati	1	6	.143
Brooklyn	1	7	.125

Les White Sox ont été tenus à distance hier et leurs rivaux ont compté 8 à 2. — Fonsecas et Hodapp ont été les frappeurs les plus en évidence. — Bridges donne une bonne exhibition contre le vétéran Walter Stewart.

SEULEMENT 2 PARTIES

Chicago, (Américaine), 24. — Wesley Ferrell a gagné sa 3e partie de la saison hier après-midi à Chicago en tenant les White Sox à cinq coups sûrs, tandis que les Indians prenaient, au compte de 8 à2, une 2e partie de la série. Ferrell a alloué seulement un coup chanceux au cours des cinq premières manches. Il s'est reposé un peu quand ses coéquipiers lui ont assuré un bon avantage. Fonseca et Hodapp, avec trois "hits" chacun, ont dirigé l'attaque des Indians contre Braxton et Moore. Le premier point a été enregistré dans la 3e manche quand Burnett a frappé un simple. Fonseca, un trois-buts et Hodapp, un simple. Le point décisif a été compté dans la manche suivante lorsque Sewell a obtenu un deux-buts et traversé le marbre sur un simple de Burnett. Le jeune Joe Vosmik a été tenu à distance bien qu'il soit passé au marbre cinq fois.

UNE BONNE PARTIE

Detroit, (Américaine), 24. — Tom Bridges, une recrue des Tigers, et Walter Stewart, un as des Browns, ont donné hier une belle demonstration dans la boîte et les Tigers ont gagné, au score de 1 à 0, la première partie de la saison à Détroit. Dans la 4e manche, Charlie Gehringer a fait un deux-buts et couru au marbre sur un simple de Alexander pour scorer le seul point de la joute. Kress qui a pris trois des quatre "hits" contre Bridges, a cogné un double à la 9e, mais Schulte et Jenkins se sont contentés de frapper des "pop flies".

PARTIES CONTREMANDEES

New - York, 24. — Les parties suivantes ont été contremandees hier à cause de la température :

Ligue Nationale : Philadelphie à New - York ; Boston à Brooklyn ; Cincinnati à St-Louis ; Chicago à Pittsburg ; Ligue Américaine : New-York à Boston ; Washington à Philadelphie ; Ligue Internationale ; Buffalo à Baltimore ; Rochester à Jersey City ; Montréal a Reading ; Toronto à Newark ; L'Association Américaine : St-Paul à Toledo.

LE "BIG SIX"

New - York, 24. — Le "big six" a été plus ou moins actif hier à cause de la mauvaise température. Vosmik est allé au bâton cinq fois et il n'a pas frappé un seul coup sûr. Sa moyenne est tombee de .567 à .486 mais il a conservé quand même la première position et une avance de six points sur Charley Berry, des Red Sox. Jim Levy, des Browns, a aussi été incapable de frapper et Roy Spencer, des Senators a pris la 3e position. Sa moyenne est de .414.

CANTRALL LIBERE

Détroit 24 — Les Tigers, de la ligue Américaine, ont annoncé hier que le lanceur droitier Guy Cantrell et le jeune voltigeur Ivey Shiver ont été libérés en faveur du Toronto, de la ligue Internationale. Cantrell a été vendu sans condition et Shiver a été libéré sous option.

Ligue Américaine

Cleveland	002101103—8 13 3
Chicago	000001010—2 5 1
Ferrell et Sewell ; Broxton, Moore et Tate.									
St-Louis	000000000—0 4 0
Detroit	00010000x—1 5 0
Stewart et Ferrell ; Bridges et Schang.									

LA CLASSE "B".

Fortin Electric:					
Laliberté . .	86	100	146	99	103—544
Poitras . . .	133	153	120	122	160—688
Fortin	104	104	156	116	97—577
	333	357	422	337	360
St-Malo. . . . aa					
E. Tardif . .	86	176	134	164	104—664
A. Roberge .	118	110	121	157	105—611
G. Roberge .	108	121	122	132	95—578
	312	407	377	453	304—1853
Fortin Electric: 3-2.					
Parent:					
Plante. . . .	127	150	95	212	122—706
Parent . . .	155	125	148	1 2	134—684
Hebert. . . .	134	108	137	138	133—650
	416	383	380	472	389—2040
Frontenac:					
V. Lemieux .	162	118	126	95	132—633
G. Lemieux.	200	85	107	120	178—700
L. Boivin . . .	96	119	97	124	137—573
	458	332	332	339	447—1908
Gale Bros:					
Hamel. . . .	111	117	110	145	99—582
Bruneau . .	141	95	125	102	126—589
Poulin. . . .	111	1[illegible]	109	109	138—591
J.-B. Renaud et Cie:					
Gobeil. . . .	132	115	120	109	105—581
Laroche . . .	126	132	70	136	105—569
	364	361	318	325	310—1678
Gale Bros: 3-2.					

AU CARTIER

CLAUDETTE COLBERT et FREDERIC MARCH dans "Honor Among Lovers", en programme double au Cartier avec "Going Wild".

AU VICTORIA

"WAY FOR A SAILOR"

John Gilbert a le premier rôle dans "Way for a Sailor", le nouveau film parlant Metro-Goldwyn-Mayer dont les représentations commenceront samedi au théâtre Victoria. On y verra aussi Wallace Beery dans un rôle important.

C'est le premier film de Gilbert depuis "Redemption", et il était attendu avec un intérêt particulier à cause du rôle viril qu'il y joue, celui d'un matelot toujours prêt à se battre.

C'est une adaptation du roman d'Albert Richard Wetjen, publié par la Century Company. L'adaptation et le dialogue sont dus à Lawrence Stallings, Charles MacArthur et W.-L. River.

AU CAPITOL

"DOCTORS' WIVES"

Les patientes d'un médecin peuvent être de dangereuses rivales pour sa femme, mais que pensez-vous de la femme d'un autre médecin qui joue ce rôle déloyal ?

Telle est la situation intéressante où se trouvent certains personnages de "Doctors' Wives", film Fox à l'affiche au Capitol pour aujourd'hui et demain.

Warner Baxter, dans le rôle du jeune chirurgien, est forcé de voir Joan Bennett, sa femme jalouse, faire mine d'aimer Victor Varconi, quand elle s'aperçoit que son mari a des attentions pour quelques-unes de ses patientes.

Il est très intéressant de suivre les péripéties de ce drame sentimental et de voir comment cela tourne.

Samedi 25 Avril
Une Journée Mémorable!
VENTE EXTRAORDINAIRE
2100 COMPLETS DE HAUTE QUALITE
Confection supérieure pour Hommes et Jeunes Gens

DESCRIPTION :

Matériels : fins worsteds anglais de qualitésupérieure, rayures doubles ou simples et fantaisie, rayures ombrées — populaires "Double Planes" et effets quadrillés.

Serges Botany anglaises, pesanteur 18 onces,pure laine, teinture indigo.

Tweeds Anglais et Ecossais pure laine, patrons rayés, chevronnés, quadrillés, plaids et fantaisie.

STYLES :
Modèles à 1 et 2 Boutons
Revers en pointe
Revers à Entaille
Epaules Athlétiques
Epaules Naturelles
Modèles réguliers
Modèles pour hommes corpulents

COULEURS :
Rayés noirs et blanc
Rayés bleus de fantaisie
Bleu Indigo
Gris Oxford
Gris Moyen
Quadrillés drab et brun.
Etc., Etc.

Lisez notre grande annonce dans les journaux de demain pour plus de détails.

POLLACK
85 St-Joseph Ltée

AUTRE TRIOMPHE du Combustible à Moteur qui a le
Coup Solide

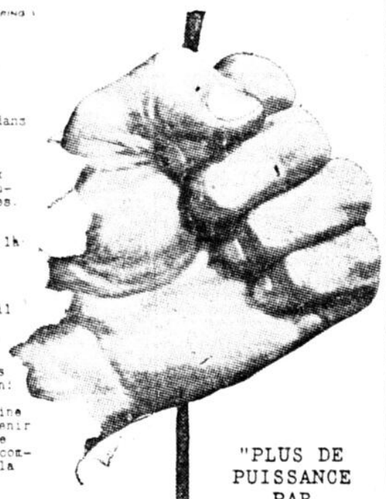

CHAS. M. MCKERGOW, M.Sc. Professor
ARTHUR B. ROBERTS, M.Sc. Associate Professor
DEPARTMENT OF MECHANICAL ENGINEERING
McGILL UNIVERSITY
MONTREAL

le 11 septembre 1930

AUX INTERESSES:

Les résultats donnés ci-dessous sont basés sur une série d'épreuves faites avec un moteur Marmon de 6 cylindres, dans les laboratoires de Génie Mécanique de l'Université McGill, à Montréal

Cinq spécimens de gazoline furent éprouvés. Chacun d'eux n'était marqué que par une lettre de l'alphabet et ne pouvait être identifié par nous pendant la durée des épreuves.

La gazoline "D", qui se révéla plus tard comme étant le combustible à moteur BLUE SUNOCO, accusa la consommation la plus basse par "heure H.P. sur frein", et cela sur une échelle considérable de vitesse

Comme la gazoline BLUE SUNOCO se vend 3c par gallon de moins que 3 des autres gazolines soumises aux épreuves, il est évident qu'elle est la plus économique de ces cinq carburants, tant sous le rapport du coût, que sous celui du millage par gallon.

Le tableau ci-dessous fait voir les résultats comparatifs obtenus, prenant la BLUE SUNOCO comme base de comparaison:

Gals. de gazol employés pour obtenir le même nombre "d'heures H.P." que la "D"	Marque de gazoline	Coût par gallon	Coût de la gazoline employée pour obtenir le même nombre "d'heures H.P." (comparativement à la gazoline "D"
100	("D") BLUE SUNOCO	29c	$29.00
101.5	"C"	32c	32.50
102	"A"	32c	32.60
103.6	"E"	32c	33.10
103.8	"B"	29c	30.10

Soumis très respectueusement,
Chas. M. McKergow
Chas. M McKergow

"PLUS DE MILLES PAR DOLLAR" (Voir 4ème colonne)

"PLUS DE PUISSANCE PAR GALLON" (Voir 1ère colonne)

Remarquez que . . .
les trois gazolines qui se rapprochent le plus de la BLUE SUNOCO se vendent à prime, c'est-à-dire 3c de plus par gallon.

BLUE SUNOCO

Pour meilleurs résultats, employez le SUNOCO, l'huile à moteur entièrement distillée.
LA SEULE VÉRITABLEMENT BLEUE
La BLUE SUNOCO ne formera pas de dépôts gommeux dans aucun moteur . . . pas plus que toute autre bonne gazoline.

LE MEILLEUR COMBUSTIBLE A MOTEUR AU PRIX DE LA GAZOLINE ORDINAIRE
Vous epargnez au moins 3c par gallon

Lire ces pages d'annonces ajoute le profit à un agréable passe-temps

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion. 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire ; chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5ème Rue. Tél. 2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . . Tél. 2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier . . Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3ème Rue . . . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Valier . . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . . . . Tél. 3-0809
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier . . . . Tél. 2-1681
JOS. COTE (Ltée), Succursale No 1, 179, rue St-Joseph . . . . . . Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean . . . . Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean . . . . . . Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade . . . . . . Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph . . . . Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . . Tél. 2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . . . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3ème Avenue . . . . . . Tél. 2-7457
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . . . Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy . . . . Tél. 2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul . . . . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . . Tél. 2-7700

PERDU

TROUSSEAU DE CLEFS perdu. Récompense promise à la personne qui le rapportera à T. LEVASSEUR, chambre 221, Hôtel Clarendon, Québec. 277-6—1

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS. — Une forte compagnie d'assurance [illegible] 262-26—9

EMPLOIS DEMANDES

POSITION DEMANDEE. — Un chauffeur d'automobile de dix ans d'expérience demande position pour son temps de loisir, soit le soir, le dimanche et les jours de fête. S'adresser par téléphone le soir de 6 1-2 heures à 8 heures, 2-1289. 277-3—9

VOUS TROUVEREZ une bonne femme de journée en vous adressant par téléphone à 4-4274. 277-6—3

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas. Tél. 2-4993. 278-26—1

Mlle STULTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Donnez-moi une entrevue. S'adresser au No 8, RUE STE-FAMILLE, Tél. 2-8353-F.

NOUVELLE METHODE. — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 3 mois. 20c la leçon. Ecrire pour détails. Adressez à A.-E. FORTIER, St-Craig, Co Portneuf, P. Q.

FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine. S'adresser au No 153, RUE ST-CYRILLE, ou par téléphone 3-2097.

SERVANTE GENERALE demandée. S'adresser au No 210, RUE CREMAZIE, Tél. 6933. 278-3—12

STENOGRAPHE D'EXPERIENCE demandée, possédant les deux langues. S'adresser à MITCHELL & WHITEHEAD, No 70, rue St-Jacques, Québec. 276-3—12

HOMMES DEMANDES

VENDEURS DE JOURNAUX demandés. S'adresser à M. CHAMBERLAND, No 163, rue Bouffard.

ON DEMANDE (DIVERS)

BAIRD TELEVISION LIMITED. Stock préférentiel. Je suis acheteur des titres de Baird Television Pfd. Mentionnez quantité et prix. Ecrire à Casier No 468, l'Evénement, Québec. 12—16

ON DEMANDE à acheter les bouteilles vides de bière. S'adresser par téléphone à 3-4687. Nous allons à domicile. 264-26—16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS ST-GABRIEL, No 79, logement de 6 chambres plus bain, eau chaude à l'année, poêle à gaz, planchers bois dur. S'adresser au No 79, RUE ST-GABRIEL, App. No 2, Tél. 2-3779-J. 274-6—17

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 4 à 5 chambres; aussi chambre seule; réfrigérateur électrique, aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge. 265-26—17

APPARTEMENTS ALICE

No 20, AVENUE LAURIER, près du Parlement, un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain, chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser à P. LANGLAIS, Tél. jour 5154, soir, 3-0240. 273-6—17

PARLIAMENT VIEW. — Appartements à louer, de 3 et 5 chambres, refaits et remeublés à neuf, chauffé, eau chaude à l'année et service du concierge, à louer pour le 1er mai. S'adresser au No 57 1-2, GRANDE-ALLEE, Tél. 2-1740-W. 270-12—17

BUREAUX A LOUER

SALLE D'ECHANTILLON

A LOUER, deux magnifiques salles, pour cause de déménagement. S'adresser à NATIONAL CASH REGISTER, édifice Bedard, No 251, rue St-Joseph, chambres 103-104. 275-6—18

BUREAUX, entrepôts, salles d'échantillons, de toutes grandeurs. Service de l'ascenseur, à l'Edifice Seguin, coin St-Roch et Boulevard des Fossés. S'adresser sur les lieux, au gardien, ou à M. N. CARETTE, Tél. 2-0621-W. 262-26—18

BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS à louer dans l'Edifice Florence, No 59, rue St-Joseph, entièrement à l'épreuve du feu, bien éclairés, extincteurs automatiques, ascenseurs pour passagers et pour marchandise. Toutes les améliorations modernes. S'adresser personnellement ou par lettre, à MAURICE POLLACK REALTY COMPANY LIMITED, No 59, rue St-Joseph, ch. 302. 24—18

BUREAUX ET LOGEMENTS à louer — 8 bureaux et un logement de 7 appartements, situés au No 15, rue Buade. 1 garage situé au No 84, rue St-Dominique. Logement de 9 appartements, situé au No 188, rue St-Valier. S'adresser à JOS COTE LIMITEE, No 188, rue St-Paul, Tels 2-1272 ou 7258. 253-26—18

BUREAUX plain-pied, chauffés, grandeur 23 x 16, avec ou sans vitrine, situés au No 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 274-26—18

BUREAUX A LOUER, de différentes grandeurs, très bien éclairés, chauffés. Service d'ascenseurs à passagers et à fret, et concierge. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 274-26—18

CHAMBRES A LOUER

A LOUER. — Une suite d'appartements meublés, avec bain privé. Aussi grande chambre bien éclairée. Très moderne. S'adresser au No 3, RUE COLLINS, Tél. 2-0873-F. 277-26—20

A LOUER, grandes et petites chambres, bien éclairées, usage du bain et téléphone, chauffées à l'eau chaude, pour le mois de mai, au No 11, rue Hébert. S'adresser au No 15, RUE HEBERT, Tél. 2-3216-M. 278-6—20

A LOUER. — Deux jolies chambres munies de toutes les améliorations modernes, eux fenêtres sur la rue St-Jean, et bain sur le même étage. Pour informations, s'adresser au No. 374, RUE ST-JEAN ou par tél. : 2-6040-W.

BELLES CHAMBRES, grandes et petites, 1er plancher, eau chaude et froide dans les chambres, usage du téléphone. Conviendrait pour une ou deux personnes. S'adresser au No 18, RUE STE-URSULE, Tél. 2-1672-W. 274-6—20

CHAMBRES A LOUER pour le premier mai, usage du téléphone. Confort du chez-soi. S'adresser au No 222, RUE STE-HELENE, Tél. 9054. 278-6—20

CHAMBRES A LOUER. — On trouvera deux belles chambres à louer, dans la plus belle localité de Québec, en face des Champs de Bataille. Pension privée attenante à la maison. S'adresser par téléphone au no 6745. 274-6—20

CHAMBRES A LOUER, dans une famille privée, situées Grande-Allée. Tout le confort possible. Prix raisonnable. S'adresser par téléphone à 3-0319 entre 1 et 2 heures et 6 et 7 heures p.m. 277-6—20

CHAMBRE A LOUER, dans appartement, famille privée. S'adresser entre 6 et 8 heures p.m. Tél. 2-5056-J. 273-6—20

GRANDE CHAMBRE double, pour deux garçons ou deux jeunes filles, couple marié. Bain sur étage, eau dans la chambre. Aussi repas à la carte, à louer à l'année. No 23, RUE CHARLEVOIX, Tél. 2-8584. 276-6—20

GRANDE CHAMBRE avec grande garde-robes, eau chaude, chambre de bain, usage du téléphone. Prix modéré pour l'été. Place centrale, en face du Patronage. No 53, RUE ST-OLIVIER, Tél. 2-5936-F. 277-6—20

JOLIES CHAMBRES propres, bien éclairées dans maison tranquille ou l'on ne prend pas de touristes. Améliorations modernes, usage du téléphone. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE. 256-26—20

RUE STE-ANNE, No 36, deux chambres meublées, donnant sur balcon. Etage du bain, usage du téléphone. A prix modéré. S'adresser sur les lieux. 273-6—17

RUE ST-JEAN, No 375 1-2, chambre genre boudoir, autre grande chambre double avec eau courante chaude et froide dans les chambres meublées, tranquilles, téléphone privé sur même étage. Prix raisonnable. Tél. 2-6930. 275-6—20

28 RUE COUILLARD, belles chambres avec gaz, eau courante, propres et tranquilles. Prix modéré. S'adresser sur les lieux, ou Tél. 2-4301. 275-12—20

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION, propre et confortable, avec eau courante chaude et froide. S'adresser au No 40, RUE STE-URSULE, Québec. 267-26—20

CHAMBRES A LOUER, avec toutes les améliorations modernes, avec pension si désiré. S'adresser au No 101, RUE FLEURIE, ou Tél. 3-3781. 275-6—20

NEW LONDON CAFE

ESSAYEZ notre repas à 35c, ou 10 repas pour $2.75. Nous servons les meilleurs repas. Venez et amenez vos amis. No 42, RUE NOTRE-DAME, Tél. 2-2615. Sito You, propriétaire. 258-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antiseptsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle): Discrétion absolue. Adresse : Mère Directrice, No 682, CHEMIN STE-FOY, Québec, Tél. 7067. 272-26—20

MATERNITE PRIVEE absolument confidentielle, en dehors de la ville. Médecin au goût de la cliente. Bons soins. Prix modéré. Ecrire à Casier No 368, l'Evénement, Québec. 12—20

MATERNITE PRIVEE licenciée, place distinguée et tranquille où il n'y a pas d'enfant. Repas servis dans les chambres. Prix modéré. Pour informations, écrire à Boîte Postale 792, Bureau de Poste, Haute-Ville, Québec, Tél. 8518. 24—20

"Le Petit Curieux" --- PLATON ET ARISTOTE --- *Par Pim*

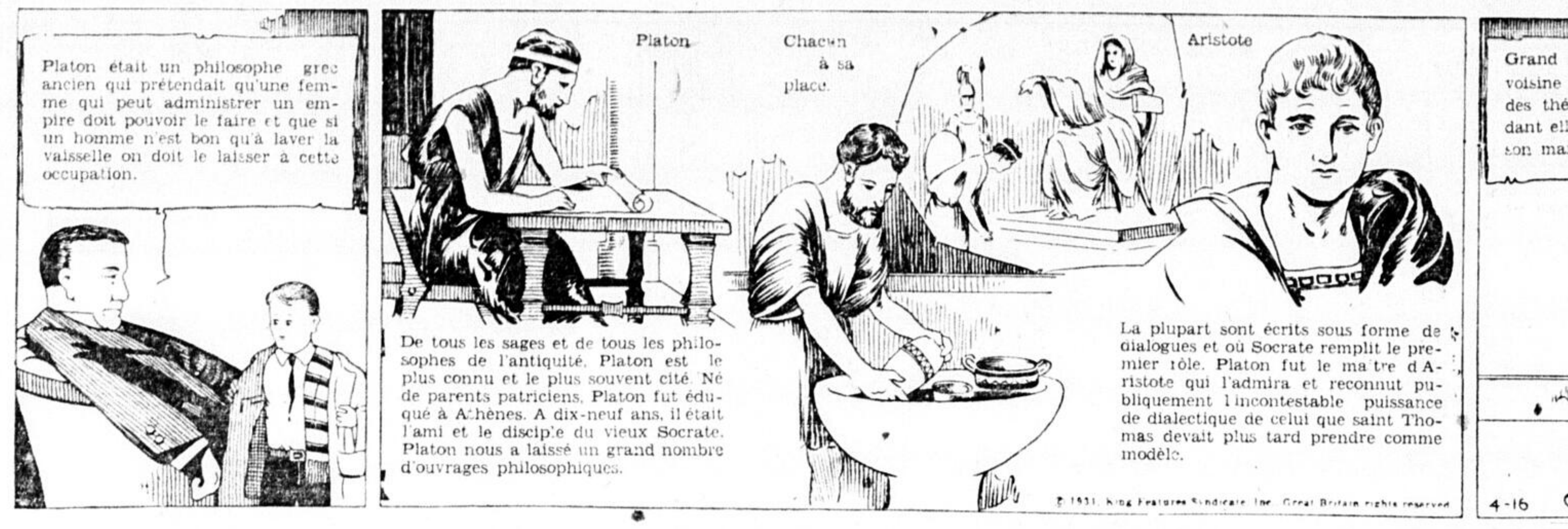

A LOUER

CHAMBRES ET PENSION

MATERNITE PRIVEE licenciée, absolument confidentielle. Repas servis dans chambres. Usage du bain, téléphone. Confort du chez-soi, chez dame d'une grande expérience. Prix modéré. Tél. 6863. No 29, RUE ST-ANSELME. 267-26—20

RUE ST-ANSELME, No 50, coin St-Joseph, chambres à louer, bien éclairées, garde-robes. Pension si désiré. Tél. 3-3477. 277-6—20

ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOTS à l'épreuve du feu, 12,000 pieds de plancher, pouvant être divisé, chauffé ou non chauffé. Aussi bureau connectant. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 264-26—21

TROIS PLANCHERS de 27 x 43, chauffés, centre commercial, à proximité de l'Hôtel de Ville. Serviraient pour entrepôt et bureaux. Prix modéré. S'adresser au No 30, RUE GARNEAU. 267-26—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT D'AIGUILLON, No. 32, deux logements de 6 chambres, chauffés, eau chaude domestique à l'année. No. 67, rue d'Aiguillon, 7 chambres, chauffé, réfrigération électrique. Clairs de tout. S'adresser ou No. 34, RUE ST-AUGUSTIN, Tél. 2-1704 ; Rés. 2-1727. 265-26—23

AVENUE LEVIS, No 17, logement dans maison neuve, de 6 chambres plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année, fini moderne, chauffé. Près du Monument des braves. S'adresser à ANT SEVIGNY, No 375, rue St-Olivier. Tél 3-2701. 259-26—23

AVENUE DES ERABLES, No 104, logement de 7 pièces, chauffé; No 423 rue St-Jean, 5 et 6 pièces, chauffés. Améliorations modernes. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean, Tels 2-1752 ou 2-0851. 276-6—23

AVENUE CARTIER, No 135, logement à louer, 6 pièces, avec chambre de bain en plus, chauffé, clair de neige et vidanges, eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser à MAGLOIRE CAUCHON LIMITEE, No 311, rue Richardson, Tél. 6170. 275-6—23

LOGEMENTS A LOUER

COTE D'ABRAHAM, Nos 108-114, 2ème étage, logements de 6 chambres, maison neuve, chambre de bain en tuile avec douche, des plus modernes, chauffés. Aussi garages à louer. S'adresser au No 24, COTE DU PALAIS, Tél. 2-2153, le soir 2-6589. 266-26—23

FLAT MEUBLE, bas, 5 chambres plus chambre de bain, avec garage. Possession 1er mai, à l'année. S'adresser au No 51, RUE ST-GABRIEL. 257-26—23

LOGEMENT de 4 chambres et chambre de bain, planchers de bois dur. Peinture et tapissé en neuf. Chauffé. Eau chaude. S'adresser entre 7 et 9 heures du soir, au No 17 1-2, RUE ARTILLERIE. 273-6—23

LOGEMENTS de 4 et 5 pièces, meublés ou non; aussi suite, réfrigération électrique, aux Appartements Lincoln. No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge, ou au No 263, RUE ST-PAUL, Tél. 2-6403. 264-26—23

LOGEMENTS de 4 et 6 chambres, chauffés. Améliorations modernes. Service du concierge. A "Beaumanoir", 108, Avenue des Erables; "Elisabeth", 50, rue Fraser. S'adresser aux concierges sur les lieux. Tél. 2-1475. 262-26—23

LOGEMENTS A LOUER, No 2, rue des Zouaves, 5 chambres; No 50 1-2, Côte Ste-Geneviève, 7 chambres, 1 maison près de l'église de Sillery, 3 maisons au Pont de Québec. Maison et 1 magasin à St-Jean Port Joli. G.-A. PARADIS, notaire, No 449, rue St-Jean, Québec. 275-6—23

PLACE CLIFF VIEW, No 4, logement chauffé à louer, 7 pièces, améliorations modernes. S'adresser au No 6, PLACE CLIFF VIEW, Tél. 2-7172-J ou 2-4535. 258-26—23

RUE CLAIRE-FONTAINE, No 77, beau logement, 7 pièces, non chauffé, très propre, avec améliorations modernes, 1er plancher. S'adresser au No 20, AVENUE DE BERNIERES, Tél. 7504. 278-6—23

RUE D'AIGUILLON, No 85, logement à louer, 5 pièces, chauffé, chambre de bain. $37.00 par mois, clair de neige et vidanges. S'adresser au No 85, RUE D'AIGUILLON. 265-26—23

RUE STE-JULIE, No 34, logement de 5 pièces plus chambre de bain, dépense, chauffé, avec améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser de 2 à 5 heures p.m., sur les lieux. Tél. 8242. 276-6—23

RUE ST-EUSTACHE, No 68, logement de 6 chambres plus bain, chauffé, planchers en bois dur. S'adresser à JOS. ROYER, No 68, rue St-Eustache, Tél. 2-7626. 277-6—23

RUE ST-OLIVIER, No 151 1-2; No 85, rue Richelieu, No 68, rue Crémazie, No 91, rue St-Patrick; No 98, rue Sutherland. 5 logements de 3, 5, 6, 7 pièces, chauffés et non chauffés. Aussi bureaux à louer, No 104, rue St-Jean. S'adresser à JOS. ROBITAILLE, No 108, rue Richelieu, Tél. 2-3288. 259-26—23

RUE DOLBEAU, No 60, logement à louer, 6 pièces plus chambre de bain, fournaise, avec grande galerie et cour. S'adresser au No 58, RUE DOLBEAU, Tél. 7220. 275-6—23

RUE FRASER, No 87, 6 appartements. No 44, rue Jeanne d'Arc, 5 chambres, avec fournaise. No 79, Avenue Bourlamaque, 6 chambres, chauffé. Aussi garage, rue Fraser. S'adresser à LAVOIE & FRERE, Tél. 3-4213, 7334, 3-4489. 278-26—23

RUE ST-JEAN, No 105, logement de 5 chambres. Conviendrait aussi pour salon de coiffure. Rue Ste-Angèle, No 25, logement de 6 chambres, réparé à neuf. S'adresser à PAUL TURCOTTE No 68 1-2 rue St-Jean. 277-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE ST-JEAN, No 434, deux plain-pieds de 5 pièces, très modernes, et chauffés; un meublé et l'autre non meublé. S'adresser au Dr GRENIER, No 434, rue St-Jean. 257-26—23

RUE CHARLEVOIX, No 15, logement à louer, 5 pièces plus chambre de bain, chauffé, système à l'huile. Prix $40. S'adresser au No. 24, COTE DU PALAIS. 256-26—23

RUE STE-URSULE, Nos 57 et 59, flat à louer. Eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser à M. HOGAN REG'D, coin St-Patrick et Berthelot, ou au No 74, RUE ST-LOUIS. 252-26—23

RUE SCOTT, No 147, près Grande-Allée, beau flat moderne à louer, 6 chambres plus chambre de bain, chauffé, eau chaude, frigidaire. Tél. 2-3244-M. 278-2—23

RUE STE-ANNE, No 24, logement chauffé, de 5 chambres. S'adresser chez HOLT & RENFREW, rue Buade. 275-6—23

RUE JEANNE D'ARC, No 15, logement de 9 chambres, chambre de bain, réparé à neuf, fournaise, cave, cour et garage. S'adresser au No 15, RUE JEANNE D'ARC, Tél. 3-2479. 276-26—23

RUE ST-JEAN, Nos 420-428, logements de 6 chambres plus chambre de bain, très propres et ensoleillés. Près de l'église St-Jean-Baptiste. S'adresser à EUG. GROUSSEAU, No 426, rue St-Jean. 12—23

RUE ST-JEAN, No 574 1-2, magnifiques petits logements, 4 pièces, meublés ou non, très modernes. Conviendraient pour bureau. Aussi logement de 9 pièces, chauffé. M. ROBITAILLE, No 574, rue St-Jean. 6—23

RUE FRASER, No 90, 2ème étage, logement de 7 appartements, eau chaude à l'année. Service du concierge. S'adresser à JOS. BILODEAU, No 46, rue de Salaberry, Tél. 6545. 276-26—23

RUE COUILLARD, No 38, 4 chambres plus chambre de bain, en parfait ordre, chauffé à l'huile. Libre le 1er avril. S'adresser à ANTOINE DROLET, Tél. 2-0280-J. 270-6—23

ST-JEAN-BAPTISTE, deux logements chauffés, 1er étage, 5 chambres plus chambre de bain, 2ème étage, 6 chambres plus chambre de bain. Grande cour, écurie de 6 places, garage, boutique de 72 x 16. S'adresser au No 35, RUE LATOURELLE. 12—23

UN LOGEMENT de 6 chambres et chambre de bain, chauffé et planchers de bois dur, à louer à 27 Avenue Cartier. S'adresser à 29 1-2, Avenue Cartier, tél. 3-4896. 273-6—23

BELVEDERE

A LOUER. — 417 St-Cyrille. Maison détachée, ensoleillée, moderne. Un plain pied 2e étage : 7 chambres plus chambre de bain, chauffée, dépense froide, eau chaude à l'année. Grande galerie, cour, garage, Tél. 6003. 273-6—23

AVENUE BOUGAINVILLE, No 95, logement de 6 chambres plus chambre de bain, chauffé. Améliorations modernes. Garage chauffé si désiré. S'adresser au No 99, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 5955. 277-26—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 13, 36, 55, logements de 5 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, très modernes, garage si désiré. S'adresser au No 5, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 7949 ou 3-4840. 276-12—23

AVENUE CARTIER, No 43, 6 chambres, chauffé, premier étage. 75, AVENUE DES LAURENTIDES, 6 chambres, chambre de toilette en tuile avec douche, glacière électrique, eau chaude à l'année. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, No 182, rue Latourelle, Tél. jour 5338; et le soir, No 148, rue Lockwell, Tél. 6985. 275-5—23

AVENUE DES BRAVES No 58, logement chauffé, comprenant vivoir, fumoir, solarium, salle à manger, 2 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, poêle, foyer, réfrigérateur électriques, cave. S'adresser par téléphone à 3-4262. 274-26—23

COIN MARGUERITE-BOURGEOIS et St-Cyrille, 2 logements neufs, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, planchers de merisier, dépense, hangar. Améliorations modernes, chauffés, clairs de neige et de vidanges. S'adresser à ARTHUR GENDRON, No 19, rue Prévost. 266-26—23

RUE ST-CYRILLE, logement à louer, 6 chambres, chambre de bain 2ème plancher, maison détachée, eau chaude à l'année. S'adresser au No 505, RUE ST-CYRILLE, Tél. 3-4095. 276-6—23

RUE CALIXA, près du chemin Ste-Foy, maison neuve, logement de 10 pièces plus bain, très moderne. Maison isolée, quartier résidentiel. S'adresser à EAST & MASSON, Avenue Cartier, Tél. 6781. 267-26—23

ST-SACREMENT, logements de 4, 5 et 6 chambres, modernes, finis à neuf, chauffés. Aussi magasin à louer. S'adresser à ISIDORE LAPERRIERE, No 80, rue Marguerite Bourgeois. Tél. 3-3711. 261-26—23

BAS DE LA VILLE

A ST-FRANCOIS D'ASSISE, No 171, Boulevard Benoit XV, 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser sur les lieux, Tél. 4-2197. 277-6—23

A ST-ROCH. — Un beau logement de cinq appartements à louer. Aussi set de salon en très bon ordre à vendre. S'adresser au No 27, RUE LALLEMAND. 277-6—23

A LOUER. — Boulevard Benoit XV. Logement de six pièces et chambre de bain, avec garage si désiré. Endroit idéal. S'adresser à M. EDOUARD DORION, 189, Boulevard Benoit XV, St-François d'Assise. Tél. : 4-2247. 277-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

BEAUPORT, logement à louer, 2ème étage, 4 appartements, eau, lumière et W. C. Près de l'église. S'adresser à JEAN-LEON LANGEVIN, cordonnier, Avenue Royale, Tél. 2-1812 s. 23. 274-6—23

BEAUPORT. — Plain-pied de 5 pièces, électricité, eau courante, grand terrain, près de l'église, écoles et chars. S'adresser à D.-GABRIEL VEZINA, No 29 rue St-Michel, Beauport, Tél. 2-7792 s. 6. 273-6—23

BEAUX LOGEMENTS, de 6 chambres plus chambre de bain, eau chaude, planchers en bois dur, grandes vérandas, situés aux No 389, 395, 397, rue Champfleury, près église et école de St-Pascal-Baylon. Magnifique vue. S'adresser au No 589, DE LA CANARDIERE, Tél. 4-4182. 275-6—23

LOGEMENTS de 4, 5, 6, 7 pièces plus chambre de bain, avec toutes les améliorations modernes, chauffés et non chauffés situés aux Nos 634, 636-A, 640 rue St-Valier, et 11-A, 11-D, 11-E, rue d'Argenson. S'adresser à ALEX. RENAUD, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 264-26—23

LOGEMENT CHAUFFE à louer, au 2ème plancher, ayant 4 appartements et planchers en bois dur. S'adresser à JOSEPH BLAIS, No 52, rue St-Dominique. 273-6—23

PLAINS PIEDS CHAUFFES

RUE ST-JOSEPH, No 33 1-2, 3 plain-pieds de 5 grandes pièces et chambre de bain, chauffés par propriétaire, nouvellement peinturés tapissés et réparés. Possession immédiate. Aussi magasin chauffé, 50 x 19, avec cave, au No 31 rue St-Joseph. A.-J. LEARMONTH, No 143, Avenue Murray, Tél. 5667. 276-6—23

RUE LAFAYETTE, très beau logement, 6 chambres plus chambre de bain, bien ensoleillé, grand balcon, etc. S'adresser à Tél. 5593 ou No 124, RUE LAFAYETTE, Tél. 6314. 276-12—23

RUE ST-JOSEPH, No 406, 2ème étage logement de 5 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers en bois dur. Aussi 6 pièces plus chambre de bain, au No 147, Boulevard Langelier. S'adresser au Notaire AUDET, Tél. 3-3378. 272-6—23

LIMOILOU

A LIMOILOU, près de l'église, No 25, rue St-Albert, logements de 4 et 6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. S'adresser à R. JOBIDON, sur les lieux, ou Tél. 2-5317 ou 4-4757. 274-6—23

LIMOILOU, logement situé sur la 4ème rue, près 3ème Avenue, 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, moderne et très propre. S'adresser au No 63, 4ème RUE, Tél. 4-1146. 277-6—23

5ème RUE, Nos 5 et 7, logements dans maison neuve, 5 chambres plus bain. S'adresser à W. LAMONTAGNE, No 14 rue St-Joseph, ou No 55, rue St-Olivier, Tél. 2-1700 ou 2-0764. 276-6—23

MAISONS A LOUER

BUNGALOWS, à Boischatel, meublés, électricité, etc. Près de la grève. S'adresser à P.-W. DUGAL, No 271, rue St-Joseph, Tél. 3-0975. 275-6—24

HOTEL COLUMBUS, Sainte-Anne de Beaupré, très bon hôtel à louer, comprenant 42 chambres. S'adresser à ELZ. FORTIER LIMITEE, No 123, rue St-Dominique, Québec. 276-6—24

MAISON DE CAMPAGNE à louer, Lac St-Joseph, cottage meublé, électricité, foyer, tennis, quai, W. C. et eau courant, glacière. $300.00. Ecrire à ELZ. TURCOTTE, No 70, rue St-Louis. 276-6—24

MAISON A LOUER, No. 12, rue Laporte. Belle résidence, récemment occupée par l'honorable John Hall Kelly. Location centrale, près de la Terrasse, avec vue sur le Jardin du Gouverneur. En parfaite condition, avec salon, salle à dîner, cuisine, vivoir, 4 chambres à coucher et en plus 2 chambres pour serviteurs, 3 chambre de bain, 2 foyers, garage privé. S'adresser à M. GUY HUDON, 4 des Bernières. Téléphone 3-1213 ou 2-0800. Heures des visites 2 à 6. 257-26—24

MAISON A LOUER

No 5 PLACE GEORGE V, PRES GRANDE-ALLEE, MAINTENANT OCCUPEE PAR LE JUGE TESSIER. POSSESSION AU 1er MAI. POUR INFORMATIONS S'ADRESSER A CHAUVEAU, RIVARD & BLAIS, No 71, RUE ST-PIERRE. TEL. 2-3818. 276-6—24

ST-LAURENT, I.-O., à louer pour la saison d'été, un bungalow de 10 pièces meublées. Améliorations modernes. S'adresser à 3-3135. 275-6—24

MAGASINS A LOUER

BOUTIQUE DE BARBIER établie depuis 5 ans, à louer 62 rue Scott, ou bien à vendre à très bon marché. S'adresser sur les lieux. 274-6—24

GRAND MAGASIN remis à neuf, au got, coin Boulevard Des Fossés et Grand, vacant. Ecrire à ELZEAR TURCOTTE, No 70 rue St-Louis, Québec. 278-6—25

MAGASIN CHAUFFE à louer, situé au No 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-6403. 264-26—23

MAGASIN ET BUREAUX situés rue Notre-Dame et Côte de la Montagne. Chauffés. Pour visiter, s'adresser à A. BOIVIN, No 25 1-2, rue Notre-Dame, Tél. 2-0767. 12—25

RUE ST-JEAN, No 469, très bien situé, chauffé, bien éclairé, plancher en bois dur. Nos 99, 101, 103, rue St-Paul, magasin pouvant être séparé en deux. Prix modéré. S'adresser à P. GOULET, Tél. 2-1550-F. 259-26—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c., 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. ED.-BOISSEAU PICHER, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean. Tél. 3-1161. 262-26—27

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED, No 147, Côte de la Montagne, chambre 13, édifice Bossé, Québec. 251-26—27

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Administration de succession. S'adresser à J.-C. PICHER, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau, soir : 7.30 à 8.30 heures p.m. Tél. bureau 2-7550-M; résidence 3-2459. 272-26—27

ARGENT A PRETER à Québec seulement. Notaire SAMSON, No 6, Côte d'Abraham, Tél. 5169. 276-6—27

PAS DE COMMISSION

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE. BONNES CONDITIONS. REMBOURSEMENT FACILE PAR VERSEMENTS MENSUELS. PAS DE COMMISSION. "LE PRET HYPOTHECAIRE", No 187, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. 278-26—27

6% SECONDE ou première hypothèque en ville, montants de $100., $300, $500., $1,000. à $10,000 à prêter. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch. Tél. jour et soir 9379. 275-26—27

COMMERCE

MEDECINES PATENTEES

AVIS. — Vous trouverez, à notre nouveau poste, No 383, rue St-Paul, assortiment complet de parfumerie, remèdes patentes et articles de toilette à des prix extrêmement bas. MEDICAL HALL Jules Légaré (en face du C. P. R.), Tél. 3-1192. 258-26—28

PAUL M. RONDEAU

EPICIER LICENCIE, No 104, rue des Franciscains, Québec. Nous donnons un verre gratis avec chaque douzaine de bière ou porter au comptant seulement. Livraison à domicile. Fruits, légumes poissons, gâteaux, liqueurs, bonbons, chocolats, etc., etc. Tél. 3-4687. 261-26—29

EUG. DUBOIS, ENRG.

ECONOMISEZ en achetant chez nous. Faites de notre magasin à St-Sauveur le magasin privilégié d'une bonne paire de chaussures et claques, etc. Profitez de nos bas prix et chaussez toute la famille. Habituez-vous à dire DUBOIS lorsqu'il s'agit de chaussures. No 779, RUE ST-VALIER, Tél. 3-0283. 24—29

GLACE PROPRE, hygiénique. Système de carte d'indication pour la vente au morceau, accommodant et très apprécié par plus de mille clients. Aussi abonnement. Demandez PHILEAS PAQUET, fils, marchand de glace, No 421, rue St-Paul, Québec. Tél. 3-1080. 265-26—29

MAGASIN DE L'OUVRIER ENR., No 989, rue St-Valier. Tél. 8410. C'est le temps de choisir vos prélarts, rugs. Nous donnons des bons avec chaque achat. Attention toute spéciale donnée aux enfants et aux commandes par téléphone. 273-26—29

PLOMBEURS-COUVREURS. — EDGAR JULIEN & FILS ENR., plombiers, ferblantiers, couvreurs, électriciens. Spécialité : Système de chauffage de tous genres. Nos 121-129, RUE NOTRE-DAME DES ANGES, Tél. 9594. 36—29

ZICAT Enr.

STORAGE DE FOURRURE, Tél. 2-0146. Pour vos transformations, vous aurez la coupe garantie de l'American Fashion de New-York. Le travail de la fourrure fait par des experts. No 101, RUE ST-JEAN. 257-26—29

PHARMACIE GAGNON

300 RUE ST-JOSEPH, Tél. 9714, sera transportée, le 1er mai, au No 309 RUE ST-JOSEPH. Spécialité : Nous apportons un grand soin aux prescriptions. 261-26—29

DEMENAGEMENT

CHARROYAGE GENERAL

COMME PAR LE PASSE, je m'occupe de tout charroyage général, voyage à la campagne. Voitures et camion auto couvert, pour coffre-fort et piano. CHS. MARTEL ENR., No 23, rue Latourelle, Tél. 3-0285, rés. No 56, rue Latourelle, Tél. 8348. 259-26—3.

DEMENAGEZ-VOUS LOIN? Si oui, nous pouvons emballer vos meubles, verreries, etc., à très bas prix, et nous prenons toute responsabilité sur tout dommage, si désiré. Aussi réparation et rembourrage de meubles. S'adresser à A.-G. WRIGHT, No 10, rue Laliberté, Tél. 3-0461. 258-26—34

DEMENAGEMENTS. — A. BARBEAU, 953, rue St-Valier, déménagements de tous genres. Spécialité déménagement de piano, voyage pour ville ou campagne. Ouvrage garanti. Tél. 3-1489. 278-6—37

J.-W. HALLE. — Je m'occupe de charroyage en général avec camion. Spécialité déménagement à la ville et à la campagne. Prix modéré. S'adresser au No 76 1-2, AVENUE TASCHEREAU, Tél. 9431. 274-12—35

JE M'OCCUPE, comme par le passé, de déménagement en ville et longue distance, avec gros et moyen truck. Spécialité piano. S'adresser à J.-L.-P. BRETON, No 211, rue Hermine, Tél. 7776. 266-26—31

DIVERS

DEMENAGEMENT

POUR VOS DEMENAGEMENTS, adressez-vous à DONAT SIMARD, No 112, rue Aqueduc. Tél. 3-0760. Satisfaction garantie. On va à domicile pour arrangements, sans aucun engagement de votre part. Nos prix sont très bas, pour en dehors de la ville. Camion Chevrolet 1928, 4 vitesses, à vendre. 278-6—37

HEMSTITCH

HEMSTITCH, 5c la verge, fil compris. Plissage de jupe. Frilling. Boutons couverts, etc. Envoi par malle. Ouvrage garanti. QUEBEC PLEATING CO., No 69, 3ème Rue, Québec. Tél. 4-1405. 262-26—32

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ACCORDES, nettoyés, $2.50, en ville. Tél. 2-4857. ANT. DESJARDINS, ex-accordeur et réparateur de C.-W. Lindsay, Limitée, de Québec. Téléphonez ou adressez-vous au No 20, RUE GARNEAU. 273-6—33

NETTOYAGE

FAITES NETTOYER et bloquer vos chapeaux, ils seront comme neufs, chez FORTIN'S SHOE SHINE, No 203 1-2 rue St-Jean, Tél. 2-8514-W. 257-26—37

NETTOYAGE DE TAPIS. Spécialité nettoyage de tapis à l'atelier ou à domicile. La seule installation du genre à Québec. NETTOYAGE IDEAL CARPET CLEANING. Bureau, No 251, rue St-Joseph, Tél. 3-6834. 268-26—39

QUEBEC CARPET AND WINDOW CLEANING CO., Tél. 2-1043, No 203 rue St-Jean. Voici le printemps, le temps du nettoyage de tapis, soit à l'atelier ou à la maison. Fenêtres et persiennes lavées. Prix raisonnables. Essayez notre ouvrage et vous serez satisfait. Informations données avec plaisir. 278-6—34

TEINTURERIE DORCHESTER. — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER Tél. 4-2464. 260-26—35

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commandes de la campagne. Nos 155-159 RUE DU PONT, Tél. 3-3531. 261-26—35

PROFESSIONNELS

Dr M.-LEONCE LESSARD, chirurgien dentiste, ex-Interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston, Mass., E.-U. Heures de bureau : 9 h. a.m. à midi, 2 h. à 5 h. p.m. et 7 h. à 9 h. p.m. No 209 3ème AVENUE, Limoilou Tél. 4-3312. 253-26—36

DR. DONAT ROY

J'ANNONCE à ma nombreuse clientèle que je suis maintenant déménagé au No 173, 3ème AVENUE, au-dessus de la Pharmacie Marquis. 256-26—36

TEL. 4-4051. INTERNATIONAL COLLECTION AGENCIES. Immeuble et Crédit financier. Nous sommes en mesure de collecter vos vieux comptes et billets. No 74, RUE ST-JOSEPH, chambre 4, Québec. 277-26—36

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc. est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au delà de 30 ans. Tél. 3-0733.

AVIS ! MATELAS ! — Ne jetez pas vos vieux matelas, faites-les réparer par des experts du métier, à des prix très bas. Ouvrage garanti. S'adresser à JOS BERROUARD, No 14½, rue St-Benoit, Tél. 3-4055. 257-26—37

REPARATION GENERALE

DE MACHINES A LAVER. Radios. Accessoires électriques en général. S'adresser à L.-E. MARQUIS, No 1-H, rue Ste-Thérèse. Tél. 6692; Rés. 3-3029. 261-26—37

J.-E. LAROCHELLE. — Réparations de meubles de tous genres. Rembourrage et plissage. Ouvrage garanti. Prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude. 119 1-2, RUE RICHELIEU, Tél. 2-1549-J. Aussi meubles à vendre. 6—37

POUR VOS REPARATIONS de chaussures, téléphonez à UNIVERSAL SHOE REPAIRING REG., et nous irons les chercher. Satisfaction garantie. F.-A. LANGEVIN, propriétaire. No 57, Côte d'Abraham, Tél. 2-7215. 271-26—37

SALONS DE COIFFURE

AU SALON NANETTE, No 421, rue St-Jean, d'ici au premier mai, nous donnerons les permanents à $5.00 pour annoncer notre nouvelle machine faisant vague naturelle. Pour appointement, Tél. 2-1400. 254-26—35

J'AVISE ma nombreuse clientèle que je continuerai à donner les ondulations permanentes Croquignole pour le prix de $5.00. Spécialité Ondulation Marcel à l'eau, au papier, manicure, massage, shampoo de toutes sortes et traitement du cuir chevelu. LE DEBUT, No 586, rue St-Jean, Tél. 3-4581. 275-26—35

Mlle IRENE DENIS, coiffeuse, No 156, Côte d'Abraham. Ondulation Marcel, 25c; samedi, 35c. Pour appointement téléphoner à 2-0026. 12—35

ONDULATION PERMANENTE avec la nouvelle méthode Croquignole, la plus aimée, la plus durable. Nous faisons la mise en plis. Prix spécial, $6.00. LE SALON LAPOINTE, No 376, rue St-Jean, Tél. 2-7842. 267-26—35

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

ROLLER ALLEMAND garanti, mâle, chanteur, $5.00 à $20.00. Femelle pour accouplement, cages, graines et restaurateurs, etc. LA MAISON DES OISEAUX CHANTEURS, No 362, rue St-Joseph, Québec, Tél. 2-8550. 12—41

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT de salle à manger, en noyer solide, 9 morceaux, fini français, style moderne, buffet de 66 pouces, en usage depuis novembre seulement, à vendre à prix d'occasion. S'adresser au No 193, RUE ST-CYRILLE. 278-3—41

GARDE-ROBES en chêne, avec miroir et tiroirs, commode, chaises, poêle à gaz, canapé-lit, bain, rugs, prélarts, toiles de chassis, à vendre. S'adresser au No 19, RUE STE-FAMILLE. 276-6—41

J'ACHETE A DOMICILE tout meuble de seconde main, tel que couchettes, bureaux, commodes, cabinets à argenterie, etc. J'avertis aussi ma clientèle qu'au 1er mai mon magasin actuel sera transporté au No 11, Ancien Chantier (en face de la gare du Palais. ALBERT BOUCHARD, No 26, rue St-Nicolas, Tél. 2-8277. 262-26—41

J'ACHETE A DOMICILE tout meuble et lingerie. Aussi à vendre, set de chambre, buffet (sideboard), cabinet de cuisine, cabinet à argenterie, set de salon, table à extension, commode, bureau, glacière, couchettes, sommiers, matelas, garde-robes. S'adresser à I. BOUCHARD, No 46, rue St-Nicolas, Tél. 2-8666. 266-26—41

TABLE - POELE

MAGNIFIQUE TABLE de salle à manger pourvue de 2 planches extension, en excellent état. Beau poêle à gaz, propre, fonctionnant bien, fourneau trois feux. S'adresser par téléphone 2-6115.

MOBILIER de salle à manger, 9 morceaux, buffet, cabinet à argenterie, table à extension, 5 chaises et un fauteuil, ameublement de boudoir 3 morceaux, rembourré en tapisserie, un lit double avec sommier et matelas, un carré de tapis 3 x 4 verges, un carré de prélart 3 x 4 verges. S'adresser par téléphone à 2-7897.

NOUS ALLONS A DOMICILE et nous achetons toute sorte de meubles. A vendre divanette, set de boudoir, bureaux, taies d'oreiller en plumes, 50c chacune. JOS. BOURGET, No 11 1-2, rue Ancien Chantier, Tél. 2-8721. 276-6—41

NOUS ALLONS A DOMICILE. A vendre bureaux, buffets (sideboard), vitrine à argenterie, secrétaire (roll top), table à extension, glacière, couchettes en cuivre et brunes, set de salon, miroir, table de toilette, chaises, poêle-tourniase. JOS. BROUSSEAU, No 24, rue St-Nicolas, Tél. 2-4083. 273-6—41

POELE A GAZ, glacière, chaises, fauteuil, bureau, commode, etc. Visibles de midi à 2 heures et de 6 à 8 heures le soir. S'adresser au No 88, AVENUE Brown. 277-3—41

POELE-FOURNAISE, 6 ronds, bouilloire, réchaud, 20 feuilles de tuyau à vendre. Possession immédiate. S'adresser au No 256, RUE RICHELIEU, 2ème étage. 276-6—41

SECRETAIRE de fantaisie, avec chaise, table longue. S'adresser au No 52, RUE ST-LOUIS, Tél. 2-1291. 276-6—41

SET DE SALON antique, couvert en brocatelle, neuf morceaux; set de chambre, dessus en marbre, tables, chaises. S'adresser aux Nos 85 ou 89, RUE DES FRANCISCAINS. 275-6—41

TAPIS, PRELARTS de 14 chambres, tapis d'escaliers, 12 électroliers, ameublement de salon, lit complet, poêle à gaz, intérieur de cheminée en fonte et acier, foyer complet avec entourage de marbre. Machine à coudre, etc., etc. Le tout à sacrifier. S'adresser au No 21, AVENUE STE-GENEVIEVE, près du Château, Tél. 2-4501. 278-26—41

VRAIE OCCASION. — Ameublement de pension, 14 appartements, à vendre à sacrifice pour cause de maladie. Chesterfield, tapis, prélarts, set de chambre, salle à dîner, batterie de cuisine, glacière, lingerie, verrerie, argenterie. S'adresser au No 76, RUE DES FOSSES, Tél. 8666. 276-6—53

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTOMOBILISTES. — Pièces d'automobiles usagées à vendre, toutes les marques de chars, à prix réduit. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc. AUTO PARTS SALES EXCHANGE REG., No 65, 1ère Avenue, Limoilou, Tél. 4-2200. 262-26—42

PNEUS USAGES. — Nous vendons toutes sortes de pneus usagés et nous achetons les vieux pneus. Réparation générale. Overland Touring, $20.00. CARON TIRE SHOP, No 28 1-2, rue St-Paul, Tél. 2-6899-W. 264-26—43

GARAGE CHARLESBOURG

SPECIALITE remorquage. Service du Club Automobile de Québec. Réparation générale, huilage et graissage. Nous sollicitons votre patronage. 271-26—41

VOUS TROUVEREZ toutes sortes de pièces d'autos usagées à prix réduit: batteries, pneus, tubes, etc., chez JOSEPH BOULANGER, No 305, rue Dorchester, Tél. 3-1261. Résidence, No 5, RUE ST-LEON, Tél. 9864. Ouvert tous les soirs. 273-26—41

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE. Chevrolet Coach 1930, peu de millage, très bon ordre, très propre. Essex Coach 1926, bon ordre, 3 pneus complètement neufs. Ford Coupé, avec boîte de livraison, pour épicier, boucher ou autre commerce, à vendre très bon marché. Conditions faciles. GARAGE LEVESQUE, Nos 77-85, 1ère Avenue, Tél. 4-4561. 268-26—43

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTO CHRYSLER 1928, Sédan, 5 passagers, modèle "52", en parfait ordre. Occasion rare. Prix bas. S'adresser à ST-GEORGES MORENCY, No 70, Avenue Cartier, Tel. 5680. 6—42

AUTOMOBILES A VENDRE. Un camio Ford, un Sedan Ford. Bon marché. S'adresser à PAUL RONDEAU, No 104, rue des Franciscains. 273-26—42

AUTOS USAGES. Studebaker Touring, 7 passagers, six cylindres. Chalmer Sedan, 7 passagers, six cylindres, peu de millage. Très bonnes conditions de vente. G.-H. TURCOTTE, No 92, rue Caron, Tél. 3-0613. 276-6—42

AUTOS A PASSAGERS et camions usagés de toutes marques, en bonne condition, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser à ABATTOIR DES AUTOS, No 55, rue ed la Reine, Tél. 2-2777. 267-26—42

BUICK MASTER SIX en parfait ordre, très propre, cinq bons pneus. $125.00 comptant, balances à termes faciles. S'adresser au Garage J.-A.-T. LAMBERT, No 47, rue Notre-Dame des Anges, ou au No 174, 3eme AVENUE, Tél. 4-1506. 273-12—42

CHARS USAGES à partir de $50.00. Graham-Paige, Chrysler, Star, Essex, Jewett, Moon, Whippet, Dodge, Chevrolet, Ford. Conditions de paiement faciles. COTE & COTE, No 112, Boulevard Langelier. 266-26—42

RARES OCCASION

CHARS USAGES, 4 Graham-Paige Sedan 1929, comme neufs, au prix de $500.00 à $700.00. Dodge Sedan 1925, $100.00. Star Coach 1927, $150.00. Jewett Coach 1927, $200.00. Studebaker Sedan 1928, $350.00. Studebaker Touring, en parfait ordre, $75.00. Faut vendre d'ici au 1er mai. S'adresser à G.-A. BERGERON, No 46, 3ème Avenue, Tél. 4-4527. 277-6—42

CAMIONS USAGES

CAMION GOTFREDSON 1 1-2 tonne. Dodge 2 tonnes, 1929. G. M. C. 2 tonnes, 1929. Reo 2 tonnes, 1929. Dodge 1 1-2 tonne, 1927. Rugby 1 tonne, 1929. Chevrolet 1 tonne, 1929. Fisher 1 1-2 tonne, 1925. Dodge Express, 1926. Ford Panel Tous ces camions sont en très bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. S'adresser à MORISSET & FRERE, angle des rues Caron et Prince-Edouard, Tél. 6629. 267-26—42

CHARS USAGES

DODGE SEDAN SENIOR 1929. De Soto 8, 1930. Durant Sedan Sport, modèle 1930. Dodge Standard 1928. Paige Sedan 1928. Ford Cabriolet 1929. Chevrolet Coach 1927. Chandler Sedan 1928. Dodge 4 cylindres, 1927. Hupmobile Sedan 1928. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. S'adresser à MORISSET & FRERE, angle Caron et Prince-Edouard, Tél. 6629. 267-26—42

GRAHAM-PAIGE, modèle 1930, sédan, n'ayant parcouru seulement que 4,000 milles, au prix de $700.00, ou la meilleure offre. Tél. 4-4527. 274-6—41

MAGNIFIQUES AUTOMOBILES usagés Chrysler, Buick, Dodge, Hupmobile, Oldsmobile, Marmon, Paige, etc., en très bon ordre et à des prix excessivement bas. P.-L. LORTIE, No 312, rue St-Joseph. 272-26—42

CHARS USAGES

CORDON ROADSTER 8. Dodge Sedan 6. Ford Tudor. Chevrolet Sedan, 4. Star Coupe 4. Oldsmobile Coach 6. Oodge Coupé 4. Chrysler Coach 4. Chevrolet Sedan 4. Essex Coach 6. Oldsmobile Coach 6. Studebaker Coach 6. Chrysler Sedan 4. Durant Coach 4. Hudson Coach 6. Dodge Sedan 4. Studebaker Sedan 6. Durant Coach 6. Graham-Paige 6. Camion G. M. C. 6. Gotfredson 6. Plymouth Coupé 4. Tous ces chars sont en bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. COUTURE MOTOR SALES & SERVICE, No 12, rue de la Couronne, Québec, Tél. 7163, 7164. 266-26—42

AUTOS USAGES

STUDEBAKER Standard 6; Special 6; Big 6; Sedan, Coach, Roadster, Touring. Pontiac Sedan, Coach. Essex Coach Erskine Coach, Sedan. Dodge Cabriolet Whippet Sedan. Chevrolet Sedan. Oldsmobile Coach, Sedan. Tous ces chars sont en parfaite condition. Venez pour une démonstration. MOTORS LIMITED, No 19, rue de la Couronne, Québec, Tel. 6185. Ouvert le soir. 254-26—42

SPEEDOMETRE. — J'avise les chauffeurs de taxi et le public en général qu'au 1er mai, je serai au No 368, rue St-François. J.-EMILE CARON ENR., horloger-bijoutier, représentant autorisé Canadian Ohner. 276-26—42

BOIS ET CHARBON

BOIS DE CHAUFFAGE, bardeau de cèdre, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau. Livraison à domicile. Bardeau de cèdre. COUR A BOIS ST-ROCH, No 173 1-2, rue du Pont, Tél. 3-4822. 236-52—46

J.-ALD. LATULIPPE, bois et charbon. — Bois de chauffage de toutes sortes, bois franc, bois mou, slabs de bouleau et de merisier. No 14, 3eme AVENUE, près du pont Dorchester, Tél. 4-2112. 262-26—47

JOS. LEFRANCOIS ENR., Pont Drouin Bois de chauffage de toutes sortes. Prix réduits. Environ 500 cordes de bois assortis, depuis $2.25 le voyage, en montant, sec, livré à domicile. Faites l'essai. Tél. 4-2821. 272-26—47

P. SAVARD, No 55, rue Marie-Louise et No 1089, rue St-Valier. Spécialité bois franc, $7.00 à $10.00 la corde; croutes de merisier, bouleau, 4 pieds. Charbon mou et coke. Tél. 4-1452 et 7587. 267-26—46

CHEVAUX ET VOITURES

LORRY, express, tombereau neuf, voiture basse, capacité 15 tonnes. Aussi harnais à vendre à très bas prix. G.-H. TURCOTTE, No 92, rue Caron, Tél. 3-0613. 276-6—47

LORRY DOUBLE à vendre. S'adresser à la COMPAGNIE G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 276-6—47

CHEVAUX A VENDRE

VENANT des fermes d'Ontario. Belles juments pour cultivateurs, pesanteur 1,200 à 1,500 livres, à des prix défiant toute compétition. S'adresser à F.-M. BERNIER, No 1055, rue St-Valier. 272-26—47

COMMERCE A VENDRE

UN CHIC RESTAURANT à vendre maintenant en opération, et tout équipé à neuf, avec chance de payer petit loyer pour un long terme. Chance unique pour quelqu'un qui aimerait prendre commerce. Conditions faciles. Possibilité d'obtenir une option si désirée. Ecrire à Casier No 408, l'Evénement Québec. 276-6—48

FOURRURES

STORAGE DE FOURRURES

CONFIEZ-NOUS vos fourrures en storage. Assurées contre le feu, vol et mites. Spécialité de cravates pour le printemps. Renards depuis $12.00. PICARD FURS LIMITED, No 49, rue St-Jean, Tel. 2-3390. 269-26—50

HENRI MORENCY

EMMAGASINAGE de vos fourrures. Aussi confection, réparation durant l'été. Prix modéré. Spécialité Renards, Martres de Roche, Ecureuil, Kolinsky, etc. Aussi garnitures de manteaux. No 160, COTE D'ABRAHAM, Tél. 2-4162. 24—50

A VENDRE

FOURRURES

FOURRURES. — Nous achetons toutes sortes de fourrures. LAVOIE & JOBIN, No 147, rue St-Joseph, Québec. 270-26—50

Storage de Fourrures à 1%

NOTRE TAILLEUR est à votre disposition pour tous travaux en fourrures sur ordre, tels que garnitures sur manteaux de drap ou autres. Les cravates seront en vogue cette année. Nous les avons en stock actuellement. Aussi un choix considérable de chokers, tels que Martres du Nord, de Roche, Kolinsky, Fitch, Ecureuil, etc. Renards argentés, croisés, Platine, Beige, Brun, Cocoa. Nous transformons les manteaux à un prix intéressant. Une visite vous convaincra. L.-P. THIBAULT ENR., No 282, rue St-Jean, Québec. 275-26—50

JOS. ROBITAILLE

STORAGE DE FOURRURES à un prix intéressant. Assortiment complet de renards et martres pour le printemps. JOS. ROBITAILLE, Nos 104-108, rue Richelieu, Quebec, Tel. 2-3288. 277-26—50

PHILIPPE BRETON

STORAGE DE FOURRURES à l'épreuve du feu, mites, vol. Manteaux séparés et gardés gratuitement. Aussi réparation générale. Renards, Martre, Ecureuils. Plus bas prix. No 175, RUE ST-OLIVIER, Tél. 8656. 277-26—50

G. LECLERC

STORAGE DE MANTEAUX de fourrure. Assortiment complet de fourrures pour le printemps. Garnitures de manteaux. Aussi réparation générale. No 47, RUE SCOTT, Tél. 2-3680. 264-26—50

MACHINERIES

MACHINES DE MANUFACTURES à vendre, fudge électrique, moteurs de 5 et 1 forces, sableur à talons, moulin MacKay, tête de moulin pour trimmer, moulin à chennel, 200 paires de souliers à vendre en job. S'adresser à W. COUTURE, No 149, rue Commerciale, Lévis, Tél. 398-J. 278-6—50

OCCASIONS

A VENDRE. — Bel ameublement pour magasin, pharmacie, épicerie, ou établissement de tabaconiste à vendre à très grand sacrifice, avec caisse (cash), prélart, lumière, table, balance ; doit vendre avant le 1er mai. Prix ridicules pour le tout. S'adresser à la PHARMACIE BERNIER, 271 1-2, rue St-Joseph. 274-6—52

CAISSE ENREGISTREUSE, 2 tiroirs, ayant coûté $800.00, en acajou. Vendra à moitié prix. Balance "Dayton" de seconde main. Conditions de paiement faciles. S'adresser au No 3, RUE BAGOT, Tél. 6525. 271-26—52

LES POELES "BEACH" chez J.-P. BEDARD CO. ENR., No 72, rue St-Joseph. Nous avons un choix de poêles-fournaises et poêles de cuisine usagés, en très bon état. Deux laveuses électriques à prix de débarras. Réparations de toutes marques de poêles et de laveuses. Ouvrage garanti. Tél. 4-4251. 266-26—52

OUVERTURES et bois de construction, briques, portes, provenant des maisons de la rue Charest, à vendre. S'adresser à SECURITY MANUFACTURING CO., No 100, 3ème Avenue. 271-12—52

POELES! POELES! — No 22, rue St-Joseph. Tél. 2-4929. Spécialité poêles neufs, marques "Gurney" et "Dominion", poêles usagés à des prix très modérés. Laveuses électriques, balayeuses. 15 années d'expérience dans ce genre de commerce. S'adresser à J.-W. BOLDUC. 259-26—52

QUEBEC FURNITURE EXCH

88 RUE ST-JOSEPH, Tél. 4-1521. Nouveau magasin qui s'occupera d'échange de meubles. Meubles neufs à vendre, tels que Chesterfield, set de salle à dîner. Vendra au plus bas prix. 258-26—52

RADIOS A VENDRE

RADIOS PHONOGRAPHES

PLUSIEURS RADIOS et gramophones à vendre à très grande réduction. Aussi radios et phonographes neufs. Conditions faciles. J.-W. CANTIN, No 446, rue St-Joseph, Tél. 8007. 26—55

RADIO ELECTRIQUE Kolster, 7 lampes, en parfait ordre. Vendra $75.00. S'adresser à J.-R. GERMAIN, No 42, rue Fleurie, Tél. 4-4488. 277-6—55

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER, No 103 chemin Ste-Foy, maison seule, 12 chambres plus 2 chambres de bain, chauffage à l'eau chaude, en très bonne condition. Aussi No 5, Avenue Bougainville, maison de 11 chambres plus chambre de bain. Maison seule, très moderne. Véritable occasion. S'adresser au No 5, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 7949. 275-26—58

A LAUZON-OUEST, magnifique cottage d'été, 7 chambres, chambre de bain, électricité, grande véranda, 12,000 pieds de terrain en verdure, arbres fruitiers, près de la grève, à proximité de la ville. Communication très facile. S'adresser à Tel. 5482, Québec. 275-6—58

PROPRIETES A VENDRE

BOIS-JOLI, coin chemin St-Louis et Côte de l'Eglise, Sillery, contenant 906,550 pieds carrés. Belle localité pour hôtel de touristes ou autres affaires commerciales. Pourra être divisée en deux parties. S'adresser à J.-A. TIMMONY, No 50, rue Fraser, app. 7. 266-26—58

CHATEAU D'EAU, chalet neuf, près de l'eau, grand terrain, à vendre, 10 p.c. comptant, balance comme loyer. PAUL SAMSON, notaire, No 6, Côte d'Abraham. Tél. 5169. 276-6—58

EVERELL, près de la station, maison de 10 chambres, avec chambre de bain, grand terrain, garage, système à eau chaude, à vendre bon marché. S'adresser à A. MOFFETT, bureau de poste, Everell, Tél. 2-3715 s. 16.

EVERELL, 5 minutes de la station, maisonnette avec grand terrain, 252 x 100. Arbres fruitiers et d'ornement, à vendre. S'adresser par téléphone à 2-4497. 278-6—58

MAISON A VENDRE. Résidence privée de Maurice Pollack, située au No 346, Grande-Allée. Merveilleuse maison, en face du Parc des Champs de Bataille, et contenant deux grands passages, une chambre de bain, cinq grandes chambres à coucher, deux chambres de toilette, une salle à dîner, vivoir, cuisine, salle à déjeuner, trois balcons, garage pour trois autos, sous-sol en béton, petite cour. Pour entrevue, écrire ou téléphoner à M. POLLACK personnellement. 24—58

MAISON DE CAMPAGNE à vendre ou à louer à de très bonnes conditions, située à Beauportville. Améliorations ultra-modernes, tramways à proximité. Tél. 4-4361 et 2-6979. 276-6—58

RUE LATOURELLE, No 35, propriété en pierre solide, avec deux logements, système de chauffage. Terrain de 72 1-2 x 65. Etable avec 6 places, et 6 garages, boutique de 72 x 16. S'adresser sur les lieux. 12—53

ST-JEAN PORT JOLI, près de l'église, magasin et résidence à vendre. G.-A. PARADIS, notaire, No 449, rue St-Jean, Québec. 275-6—58

A VENDRE

FERMES A VENDRE

CHEMIN STE-FOY, près de la ville, à vendre une terre de 45 arpents. S'adresser à G.-A. PARADIS, notaire, No 449, rue St-Jean, Québec. 275-6—59

LORETTEVILLE, à 1-2 mille de l'église, bonne terre à vendre. 38 arpents, comprenant maison neuve, grange, en bon ordre Pour renseignements, s'adresser à M. ARMAND GENEST, Loretteville, route Valcartier, Tél. Loretteville 42 s. 2. 273-6—59

QUATRE CENTS ACRES de terre à vendre, avec roulant ou non, route régionale, proximité école. Conditions très faciles S'adresser à LOUIS PELLETIER, notaire, Dupuy, Co. Abitibi, P. Q. 277-6—59

TERRE ET DEPENDANCES, grandeur de la terre, 22 arpents de profondeur par 2 1-2 de largeur. Terre prête à être cultivée, située à 6 milles de Québec, sur la route Québec-Montréal, à 10 minutes de la station de chemin de fer. Maison finie à neuf et des plus modernes, avec bain, eau chaude et froide l'hiver comme l'été, en un mot maison comme à la ville, grandeur 40 x 40. Aussi bâtiment neuf, construit depuis 5 ans, grandeur 75 x 40, avec lumière électrique et eau courante. Remise pour voitures et hangar, grandeur 25 x 30. Aussi arbres fruitiers, etc. Conditions de paiement des plus faciles. Vente pour cause de mortalité. Pour informations, s'adresser à NAPOLEON LAFOREST, No 154 1-2 rue Fraser, Tél. 8342. 271-26—59

TERRAINS A VENDRE

CAP-ROUGE, en face de la Ferme expérimentale, 75 x 400 pieds, magnifique bocage, vue idéale sur le fleuve. S'adresser au No 406, RUE ST-JEAN, Tél. 2-1742. 273-6—59

LAC SERGENT (bord du lac), terrain à vendre. 80 x 100 pieds. S'adresser au No 169, RUE OZANAM, St-François d'Assise, Québec. 275-6—59

QUEBEC-OUEST, près de l'église, terrains à vendre, grandeur 30 x 80, avec solage en pierre, prêt à bâtir, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Tel. 3-2774. 267-26—59

TERRAINS (3) à vendre, Avenue Bergemont, prix coûtant pour un prompt acheteur. S'adresser à CHARLES-C. LEVALLEE, No 263, de la Canardière, Québec, Tél. 4-4452. 275-12—59

GRAND TERRAIN

117 x 59 3-4, dans St-Roch, coin du Roi et Grant. Bon posce pour manufacture, garage ou commerce de bois, à vendre ou à louer à bonnes conditions. S'adresser à N. RHEAUME, No 65, rue du Roi, Tél. 4-0056 277-6—30

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Quebec
Tél. 9450 Tel. 2-3923 s. 2

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, dans la ville de Québec. 270-26—n.c.

PRESCRIPTIONS

FAITES REMPLIR vos prescriptions au laboratoire de la Pharmacie BRUNET. Notre laboratoire est sous le contrôle de 5 pharmaciens et d'un médecin. Vos médicaments seront préparés avec soin. Si vous ne pouvez apporter vous-même votre prescription, téléphonez à 8141, et on l'enverra chercher. W. BRUNET & CIE, No 139, rue St-Joseph. 256-26—n.c

Mlles LAVOIE. — Charmantes robes du soir et d'après-midi, dans toutes les teintes, offertes à des prix très bas; $9.95 à $15.00. En jersey, trois pièces, plusieurs modèles, teintes et prix différents, très spécial, $7.50 à $15.00. Nous avons un assortiment de robes de crepe, à partir de $4.93. Un choix considérable dans les bas, gants, sacoches, blouses, chandails, scarfs, collets et pagodes, etc. No 344, RUE ST-JEAN. 273-26—n.c.

AUTOMOBILES A LOUER pour vous conduire vous-même. Aussi chevaux, voitures, harnais. S'adresser à O. CLOUTIER, Cour de Louage, No 99, Boulevard Langelier, Tel. 9653 273-26—42

500 CHAISES

500 chaises de seconde main, en merisiers et en bois mou, brochées, à vendre au lot ou à la pièce à bon marché et en bon ordre.
S'adresser à
Jacques Savard Enr.
Entrepreneur-menuisier,
235-241 Rue St-Olivier. Tél. : 6383 275-12—n.c.

AVIS

AVIS est par le présent donné que la Quebec Fire Assurance Company a reçu du Département des Assurances, Ottawa, permis No 1896, l'autorisant à transiger en Canada des assurances contre toute perte ou dommage à la propriété, par la grêle, à l'exception des récoltes, en plus des risques d'assurance pour lesquels la Compagnie est autorisée.

G.-H. HENDERSON
Secrétaire.

ON DEMANDE un voyageur d'expérience, ayant une automobile et pouvant s'occuper d'un "side line" à commission. Un homme ayant des connaissances dans la marchandise sèche préféré. S'adresser à M. G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec. 278-3—13

LOGEMENT A LOUER. — A louer logement, 1er plancher, 5 chambres, chambre de bain, réservoir à eau chaude, plancher en bois dur, gaz, part de cave, 4e Avenue, près de l'église Saint-Fidèle. S'adresser à JOS. PAQUET, 98 côte d'Abraham.

VOITURE TROUVEE. — Une voiture pour enfant a été trouvée. Propriétaire devra réclamer en payant les frais de l'annonce. 8 Ave Taschereau. Téléphone . 8565.

A LOUER. — Logement de 7 chambres, avec chambre de bain, sur un plain-pied, à 73, Lachevrotière. En parfait ordre. A louer à bonnes conditions.

AU SEMINAIRE

Le Montcalm et le Lévis ont effectué leur 17e rencontre hier à 5 heures.

Le Montcalm a remporté une belle victoire sur son rival par le score de 12 à 9.

La première période fut très intéressante, une activité sans pareille animait tous les joueurs, aussi le score en restait à 6 à 6 à la fin de cette période. Le Montcalm prit l'avantage dans la 2e période et le conserva jusqu'à la fin de la partie.

Roland Turcot, président du Montcalm, s'est rendu très actif pour son équipe en comptant 8 points. Guimont R. et Boulet, R. du même club, ont enrégistré chacun 2 points.

Pour le Lévis, Marc Lussier, qui est le meilleur scoreur de ce circuit, a sscoré 5 points.

Turcot, R., et Boivin, M., ont compté chacun 2 points.

Il ne reste plus que trois parties pour terminer ces joutes. Espérons que tout sera fini la semaine prochaine, car les journées chaudes ne sont pas beaucoup favorables à ces joueurs de balle au panier.

Drolet, J.-P., du Montcalm est retenu chez lui par la maladie.

IMMEUBLE

MAISONS A VENDRE

ABERDEEN. 2 logements de 5 et 9 chambres, brique solide.
AVENUE BOUGAINVILLE. 2 logements de 5 et 6 chambres, coin de ruelle.
AVENUE BROWN. Maison neuve de 3 logements de 7 et 8 chambres, avec ou sans rente.
Coin BROWN et FRASER. 2 logements de 8 et 5 chambres, complètement détachée. Sans rente.
Coin DE SALABERRY et ST-CYRILLE. 2 logements de 8 et 5 chambres. Brique solide. Offre raisonnable sera acceptée.
DES FRANCISCAINS. 2 logements de 9 et 6 chambres.
RUE FRASER. 3 logements de 9 et 10 chambres plus chambre de bain. Aussi autres de 6, 7 et 8 chambres.
RUE JEANNE D'ARC. 4 logements. Revenu 13 p.c. net.
AVENUE LAURIER. 3 logements de 7 et 8 chambres.
AVENUE MURRAY. 2 logements de 9 chambres modernes, maison neuve.
RUE ST-CYRILLE, dans Belvedère, maison neuve de 6, 7, 8 et 9 chambres. Conditions faciles.
RUE CONROY. 4 logements de 5 et 8 chambres.
RUE ST-AMABLE. 3 logements de 7 et 8 chambres.
COTE STE-GENEVIEVE. 3 logements et 10 garages.
DU PONT. 2 logements. Terrain de 55 x 100 pieds.
RUE ST-FRANCOIS. 4 logements. Coin de rue.

MAISONS SEULES

CHEMIN STE-FOY, en face du Couvent de Bellevue. Cottage de 8 chambres plus chambre de bain.
AVENUE DES ERABLES. 9 chambres plus chambre de bain. Bas prix et conditions très faciles.
GRANDE-ALLEE. 11 chambres plus 2 chambres de bain.
AVENUE MURRAY. 10 chambres plus chambre de bain.
ST-ROMUALD, Avenue du Collège. Maison seule de 16 chambres plus chambre de bain. Système de chauffage.

A VENDRE OU A ECHANGER

RUE DES FRANCISCAINS, 4 logements. Bon marché, à échanger pour autre maison de rapport.
RUE ST-FRANCOIS. 2 logements. Echangerais pour 2 maisons de 3 logements à Limoilou.
RUE ST-ALBERT, Limoilou. 5 logements. Echangerais pour maison seule.
A GIFFARD. Maison seule de 9 chambres. Echangerais pour maison de rapport en ville.

TERRAINS

TERRAINS dans toutes les parties de la ville a des prix et conditions avantageux.

GEO. PAQUET
IMMEUBLES EN GENERAL
Spécialité : Vente et achat à commission. Edifice Florence, 59, rue St-Joseph
Tél. Bureau 4-4221; rés. 6678
Assurance-feu

OCCASIONS

RUE STE-ANGELE. Construction en pierre de 10 pièces plus 2 chambres de bain. Chauffage à eau chaude. Endroit idéal pour location de chambres. Prix $6,500.00, avec conditions faciles.
AVENUE BOUGAINVILLE. Construction moderne avec grand terrain. 5 logements de 3, 4, 5, 6, 8 pièces plus bain. 3 garages. Revenu annuel $2,856.00. Chauffage à l'huile. Très beau placement.
RUE DELIGNY. Construction solide de 3 logements et 1 magasin avec garage et écurie. Chauffage automatique. Revenu annuel $2,580.00. Prix très intéressant et conditions spéciales pour un propmt acheteur.
RUE NOTRE-DAME DES ANGES. Bonne construction de 3 logements de 4, 7, 9 pièces plus bain. Réservoir à l'eau chaude. Revenu annuel $1,104.00. Vendrait avec peu de comptant et conditions faciles pour la balance.
RUE LABERGE. Maison de 2 logements de 5 et 7 pièces. Revenu $516.00. Prix $3,500.00.
RUE MAUFILS. Maison avec grande cour, 8 pièces plus bain. Installation de chauffage. Vendrait avec une partie comptant, balance à discuter.

A ECHANGER

RUE ST-CYRILLE. Cottage avec grand terrain de 10 pièces plus chambre de bain. Chauffage à eau chaude. Améliorations modernes.
RUE ST-OLIVIER. Construction solide de 3 logements de 7 et 8 pièces. Aussi garage. Chauffage automatique. Revenu annuel $1,680.00.
RUE MARIE-LOUISE. Maison de 3 logements de 4 et 6 pièces. Revenu annuel $564.00.
RUE JEANNE MANCE. Deux maisons et 3 terrains situés à 150 pieds de l'Avenue Lamontagne.
SALLE DE POOL de 5 tables. Clientèle établie, avec revenu intéressant. Occasion d'avenir.
HOTEL COMMERCIAL, Chicoutimi. Bonne construction avec grand terrain. 25 chambres plus 3 chambres de bain. Très belle situation avec licence de bière et de vin. Revenu annuel d'environ $7,000.00 net.
MANUFACTURE DE GANTS, etc., avec machineries, goodwill et ameublement. Commerce établi. Prix très intéressant avec conditions faciles.
AMEUBLEMENT DE RESTAURANT et de maisons de chambres, avec continuation des baux.
MAISONS DE CAMPAGNE. Un très beau choix, convenant à toutes les bourses.
EPICERIE avec clientèle établie et licence de bière.
HOTELS, SALONS DE BARBIERS. Gros chiffres d'affaires.
LOTS A BATIR situés dans toutes les parties de la ville, avec ou sans rente. $75.00 et plus, avec conditions.
AUSSI AUTRES PROPRIETES dans les différentes parties de la ville et de la banlieue.

H.-P CIMON
IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous toutes ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville
Tél. 5169

MAISONS A VENDRE

11ème RUE. $800.00 comptant, balance comme loyer, maison de deux logements, coin de ruelle.
RUE DU ROI. Maison de cinq logements. Revenu $1,454.00. Bonnes conditions pour prompt acheteur.
AVENUE BROWN. Maison de trois logements de 7 et 8 chambres, chambre de bain, planchers en bois dur, foyer, bon marché et bonnes conditions pour prompt acheteur.
RUE DU ROI. $1,000.00 comptant, maison de deux logements. Revenu $600.00 par année.
12ème RUE, $1,000.00 comptant, balance $300.00 par année, maison neuve, trois logements. Revenu $1,140.00.

PAUL-EMILE BEDARD
Assurances et Immeubles
187 RUE DU ROI, Tél. 3-1634; Rés. 4-2381

A LOUER

ANGLE DES RUES DORCHESTER et ST-VALIER, ancien Edifice Marsó, pour n'importe quel genre de commerce: patinoire à roulettes, golf en miniature, clubs, salles d'échantillons, expositions d'automobiles, entrepôts, etc. Le tout chauffé, avec service d'ascenseur. S'adresser à
RUE ST-JEAN, No 236, 2ème étage, 3 pièces, $35.00, chauffé. Possession immédiate.
10ème RUE, No 112, 5 pièces plus bain, 2ème étage. Prix $28.00.
21, RUE ST-SAUVEUR, logement de 4 pièces, 2ème étage. Prix $18.00.
19, RUE ST-SAUVEUR (coin St-Bernard), logement de 8 pièces, 1er étage. Prix $30.00.

IMMEUBLE & EPARGNE INC
Administrateurs et Collecteurs de Loyers
EDIFICE CIMON
2, Côte d'Abraham. Tél. 5169

CAUSERIE SUR LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

(Suite de la page 3)

vérité et ce qu'elle pourrait être. Il déclara entre autres choses que les oeuvres de la St-Jean-Baptiste sont les oeuvres de la race et de la religion. En terminant, M. l'abbé Lockwell suggéra différentes améliorations à notre société nationale, entre autres choses: la formation d'un comité permanent de la procession; l'exaltation d'un seul sujet chaque année, ce qui signifierait que nous pourrions avoir l'année de Champlain, l'année de Frontenac, etc.; une procession qui aurait un grand caractère religieux; le développement de l'idée patriotique dans nos collèges et nos écoles; une plus grande publicité autour des activités de la société, ce qui, au dire du conférencier, pourrait contrebalancer la propagande faite par les clubs neutres; enfin l'inauguration de tournées patriotiques dans toute la province.

Sur l'invitation de Mgr Robert Lagueux, P.D., qui présidait la séance, M. l'abbé Valmore LaVergne, curé de Notre-Dame de Grâce, remercia le conférencier et offrit les félicitations du public aux décorés de la soirée.

Au premier rang de l'assistance on remarquait, outre Mgr Lagueux, le président général, M. J.-A. Paradis, et le président de la section, M. J.-Oscar Nadeau, MM. Fortunat Côté, président de la section Notre-Dame de Grâce; Léo Giroux, président de la section St-Sauveur; Jos.-E. Emond, président de la section du Sacré-Coeur; M. le docteur Jules Dorion, MM. Louis-A. Pouliot, C.R., ancien président général; MM. les abbés V. LaVergne, Noël Dion, A. Laberge, J. Cantin, Joseph Pelchat, Léo Chabot, A. Belleau, A. Chapleau, A. Ferland, MM. Achille Dugal, Charles Laflamme, Rodolphe Pouliot, A.-M. Bédard, etc.

La chorale de la paroisse de St-Roch, sous la direction de M. l'abbé Deschênes, donna un programme musical des mieux réussis. Les principales pièces exécutées furent: "L'Angelus de la mer"; "A la volette"; "Les chansons de Québec". M. l'abbé Deschênes chanta avec brio: "Les noms canadiens". Le piano était touché par M. Jos. Turgeon.

En un mot, la soirée de la section de St-Roch a été très intéressante. Il est toutefois à déplorer que l'assistance n'ait pas été plus nombreuse.

SAINT-PAMPHILE

Notes sociales. — Le Révérend Louis Gagnon, O.M.I., est venu visiter ses parents avant de partir pour les missions du Texas.

—Le Docteur et Mme U. Blier sont allés à Lévis, dimanche dernier; ils ont fait le voyage en automobile.

—M. et Mme Valmore Richard sont allés au collège de Ste-Anne de la Pocatière, voir leur fils, Paul, le 12 avril.

—Mme Alex. Babin, de Taché, a passé la semaine de Pâques chez son père, M. Zotique Leclerc.

—Mlle Isole Richard a passé quelques jours à Québec, par affaires, la semaine dernière.

—M. Paul-Emile Caron, employé à la Banque Canadienne Nationale, à St-Anselme, a passé quelques jours chez son père, M. Alex. Caron, récemment.

—Après avoir passé quelques semaines chez son beau-père, M. Richardson, de Naples, Maine, M. E.-L. McKenney est de retour chez lui.

—M. et Mme Honorius Chouinard étaient de passage chez M. Francis Ouellet, à Tourville, dimanche, le 12 avril.

—M. Bruno Potvin, agronome de L'Islet, était de passage ici, le 16 avril.

—M. le notaire J.-A.-P. Jean, de L'Islet, était de passage chez des parents et amis, dimanche, le 19 avril dernier.

—M. l'abbé Odilon Blanchet, curé à St-Grégoire, Montmorency, son neveu, M. Laurent Blanchet, de Québec, étaient de passage chez des parents, les 20 et 21 avril.

—M. Jos. Bilodeau, avocat à Québec, était chez sa mère, Mme A. Bilodeau, ces jours derniers.

L'ASSEMBLEE DES FEMMES CANADIENNES

(Suite de la page 3)

décisions importantes au cours de leur réunion. Ainsi, sur proposition de madame B. Carter, il fut résolu que l'assemblée annuelle, à partir de l'année prochaine, prendrait la forme d'un déjeûner ou d'un grand thé cela afin d'attirer une plus grande assistance et d'intéresser plus de personnes.

Le Cercle des Femmes Canadiennes, sur proposition de madame A.-M. Tessier, a aussi décidé de supprimer les votes de remerciements aux conférencières, excepté dans les cas où les conférences seront données gratuitement.

Toutes les dames présentes se sont déclarées on ne peut plus satisfaites de la saison 1930-31. Et elles ont dit attendre beaucoup de la nouvelle année qui commence pour le Cercle. Avec le surplus de $800 annoncé par la trésorière et un actif de 540 membres il y a en effet de quoi être optimiste.

Madame Jules Girouard, secrétaire française du Cercle, a donné lecture du rapport suivant :

"Madame la présidente,
Mesdames:

"La saison que vient de terminer le Cercle des Femmes Canadiennes de Québec a été l'une des plus intéressantes de son histoire. Des personnages éminents ont aimablement répondu à notre invitation, et la série de conférences a été aussi variée que charmante. Tout en tenant compte du rôle principal d'un cercle de ce genre, qui est de traiter d'intérêt général et des grandes questions d'actualité, nous avons voulu apporter de la variété dans les sujets exposés. Ainsi, croyons-nous avoir atteint un double but: la fidélité à l'esprit des Clubs Canadiens et la diversion de nos membres.

"Nous pouvons nous féliciter, mesdames, d'avoir eu comme présidente une dame qui a su remplir son rôle avec autant de dignité que de grâce. Et je dois ajouter que les adresses de présentation de madame Dumoulin, qui manie les deux langues avec une égale aisance, ont toujours été d'un charme accompli.

"Le docteur Franco Bruno Averardi, diplomate italien éminent, inaugura la série de conférences par une magistrale causerie sur l'"Italie de nos jours". Il nous parla de la question romaine, du facisme, du développement de la vie nationale ,de la grande évolution industrielle.

"Le lendemain, madame Averardi et fille de l'ancien premier ministre d'Italie, senor Orlando, nous entretint délicieusement des jardins, des lacs et des rivières de la belle Italie le tout illustré de projections lumineuses en couleurs.

"Notre saison ne pouvait débuter sous de plus heureux auspices. Et l'assistance nombreuse accourue entendre ces deux charmants conférenciers ne fit qu'augmenter au cours de la saison.

"Décembre nous amena M. le docteur Clarence Webster, historien de marque et chercheur infatigable, qui nous parla du siège de Beauséjour, et nous révéla des pages émouvantes de l'histoire acadienne.

"Nous eûmes le privilège, plus tard, de recevoir l'honorable madame Cairine Wilson, première femme sénateur du Canada. Madame Wilson, admiratrice de Marie Hebert et de toute cette phalange de vaillantes femmes qui illustrèrent les premières époques de notre histoire, fit une revue de ce qu'avaient accompli les oeuvres féminines pour la santé publique.

"Vint ensuite M. Charles Mauricheau-Beaupré, licencié ès-lettres, diplômé en études supérieures de la Sorbonne et conservateur des Trianons. Ce distingué conférencier, d'une personnalité charmante, promena son auditoire, au moyen de projections lumineuses, tantôt à Versailles, tantôt aux Trianons, à Fontainebleau, à Marley, où nous aurions voulu pénétrer davantage les secrets d'une époque déjà bien lointaine, mais toujours bien vivante dans la mémoire de tout Français. Ce fut une heure exquise.

"Miss Ella Smith, M.A., diplômée de l'université Oxford et McGill, et très intelligente voyageuse, nous rendit visite en février, et nous fit part de ses impressions au nouveau royaume de la Yougo-Slavie. Au moyen de l'écran lumineux, nous avons pu, avec Miss Smith, admirer les superbes paysages de cette vaste contrée et observer un moment les moeurs de ses peuples.

"Après tous ces voyages à l'étranger, M. Strowski, éminent professeur de langues à l'université de New-York nous fit rentrer en nous-mêmes avec une conférence bien à propos et intitulée "La recherche du bonheur". Comme tout le monde cherche le bonheur, cette causerie a fait salle comble.

"Nous étions heureuses de recevoir de nouveau madame Louise Arnoux, délicieuse interprète de la chanson française, qui nous avait tant plu il y a deux ans. Avec un répertoire rafraichi et de ravissants costumes, madame Arnoux a de nouveau conquis notre admiration.

"Le colonel Wilfrid Bovey, l'un des professeurs les plus réputés de l'université McGill, termina la brillante saison de notre cercle. Cet aimable conférencier, prenant pour sujet "Des episodes romanesques de l'histoire du Canada", tourna quelques pages glorieuses de notre histoire, tout en y mêlant le récit d'aventures humoristiques d'un charme particulier.

"En plus de ces neuf conférences, nous avons été les hôtes de la "Ligue de Sécurité, à un déjeuner au Château, où l'honorable M. Perrault, ministre de la Voirie, donna une conférence sur les bonnes routes de la province de Québec.

"Nous avons eu, au cours de la saison, quatre réunions du comité exécutif.

"Nous avons à déplorer la perte de l'un de nos membres distingués, madame Harcourt Smith. Le cercle offre à la famille en deuil ses plus vives sympathies.

"Je tiens à souligner tout particulièrement le magnifique travail de mademoiselle Marois, notre fidèle trésorière. Toujours soucieuse du succès et de la bonne réputation du Cercle des Femmes Canadiennes, mademoiselle Marois met généreusement au service du cercle sa grande expérience, son esprit d'initiative et son sens de l'art. Le joli coup d'oeil qu'offre toujours la salle des conférences doit certainement dire quelque chose.

"Parmi les membres de l'exécutif qui ont le plus travaillé à assurer à notre cercle le nombre et la qualité, permettez-moi de mentionner madame Gaudreau, qui a à son actif 76 nouveaux membres et une quarantaine de renouvellements.

"Et nous prions le prochain comité exécutif d'agréer nos bons souhaits de succès et de bonheur pendant la saison 1931-1922".

NAISSANCE

CIMON. — M. et Mme Albert Cimon (née Edna Desmarais) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 20 avril et baptisé sous les prénoms de Joseph-Horace-Jean-Guy.
Parrain, M. l'abbé Horace Cimon, oncle de l'enfant; marraine, Mme Alexis Bouchard, tante de l'enfant. Porteuse, Mme F. Racine.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

AUCLAIR. — A Québec, le 22 avril 1931, à l'âge de 41 ans, est décédé Sieur Eugène Auclair, télégraphiste au Canadien Pacifique, époux de Dame Blanche Laporte. Il était membre de la Symphonie de Québec et de la fanfare des Cadets de St-Jean-Baptiste.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No. 14, 11e Rue, à 8 h. 45, pour l'église de Saint-François d'Assise et de là à la gare Union.

BOULET. — A Bienville, le 22 avril 1931, à l'âge de 61 ans et 9 mois, est décédé M. Donat Boulet, époux de Dame Georgianna Thibault.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 7, rue St-François, Bienville, à 8.45 heures pour l'église de Bienville et de là au cimetière de Bienville.

CARRIER. — A Lévis, mercredi, le 23 avril 1931, à l'âge de sept mois, est décédé Gaston, enfant de M. Maurice Carrier.
Les funérailles auront lieu vendredi après-midi, à 4 heures.
Départ à 3 heures 45, de la maison mortuaire, 40 rue Saint-Louis, pour l'église Notre-Dame.

GAUVIN. — A Québec, le 23 avril 1931, à l'âge de 54 ans et 4 mois, est décédée Dame Véronique Barrette, épouse de M. Pamphile Gauvin.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à 7 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, No. 13 rue Latourelle, à 7 h. 15, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là à la gare du Palais pour St-Romuald, où aura lieu l'inhumation.

LAROUCHE. — A St-Grégoire, Co. Montmorency, le 23 avril 1931, à l'âge de 74 ans et 4 mois, est décédé M. Benjamin Larouche, époux de Dame Laure Côté.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière de la paroisse.

LEMIEUX. — A Québec, le 21 avril 1931, à l'âge de 25 ans, est décédée dame Stella Moreau, épouse de M. René Lemieux, voyageur de commerce de McDonald Tobacco.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 115, Avenue Cartier, à 8.45 heures pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

LEFIEVRE. — A Québec, le 22 avril 1931, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Charles Lefièvre, époux de Dame Marie Leclerc.
Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 82, rue Châteauguay, chez son neveu, M. Lucien Plante, à 7.30 heures pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

MARCEAU. — A St-François, Co. Montmagny, le 22 avril 1931, à l'âge de 72 ans, est décédée Dame Lucie Bilodeau, épouse de M. Wilfrid Marceau.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire à 9.30 heures pour l'église de St-François de Montmagny et de là au cimetière de la paroisse.

POWNER. — A St-Sauveur, le 23 avril 1931, à l'âge de 20 mois, est décédé Joseph Eugène, Albert enfant bien-aimé de M. Joseph-David Powner, employé aux usines de St-Malo, et de Dame Simonne Lacasse.
Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez ses grands-parents, M. et madame Eugène Lacasse, au numéro 832 rue St-Vallier, à 3 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

FLEURISTE
F. HOUGH
41, rue St-Augustin
(près St-Jean)
Tél. 2-7328 Rés. 2-4607-M.
Ouvert le dimanche de 1 h. à 4 h.

CAUSERIE DE M. ADRIEN POULIOT

M. Adrien Pouliot, I. C., professeur à l'Université Laval, donne une intéressante conférence. — Philosophie du nombre.

DEPUIS PYTHAGORE

M. Adrien Pouliot

Parlant sous les auspices de la Société Mathématique de Québec dont il est le distingué président, M. le professeur Adrien Pouliot, I. C., a donné sur la philosophie du nombre une conférence des plus intéressante, mercredi soir, au grand amphithéâtre de l'Université Laval.

Avec le talent qui le caractérise et attire à ses causeries un auditoire distingué et considérable, M. Pouliot a su transformer l'exposé des chiffres habituellement un peu monotone en un traité des plus vivants et tout aussi instructif qu'agréable à entendre.

"Les nombres, essences éternelles, ont une réalité plus profonde que les objets éphémères perçus par nos sens", dit-il.

"Le mathématicien digne de ce nom doit évoluer dans ce monde des nombres avec autant d'aisance que le jardinier au milieu de ses fleurs, que le botaniste au milieu de ses plantes que l'entomologiste au milieu de ses insectes. Il doit les connaître à fond ces nombres, les distinguer, les classifier, les regarder évoluer, il doit vivre avec eux comme avec des amis, s'appliquer à en saisir la poésie, cette poésie qui éblouissait un Platon, qui émerveillait un Pfthagore, un saint Augustin, et plus près de nous, un Père Gratry, par exemple.

"Il doit, à la fois, participer à leur abstraction, et leur communiquer en retour à l'occasion, un caractère concret qui lui permette de les présenter au public. C'est cette présentation que je voudrais aujourd'hui effectuer : les nombres sont comme ces personnes à la mine revêche que l'on croise, tous les jours, sur le chemin; une occasion s'offre-t-elle de les mieux connaître on les découvre subtiles, nuancées, charmantes."

Ayant expliqué l'origine de la conpression primitive dans les conceptions numériques et le bon ordre qui semble maintenant présider à leur compréhension, M. Pouliot a terminé sa brillante causerie en indiquant l'influence des écoles philosophiques sur le système à travers les siècles, les progrès réalisés dans la science mathématique ainsi que les services qu'on en retire quotidiennement.

FUNERAILLES DE MLLE CLAIRE JEAN

Les imposantes obsèques de mademoiselle Jean ont eu lieu hier matin, à 8 heures, en l'église du Saint-Esprit.

BEL HOMMAGE

Une imposante cérémonie religieuse s'est déroulée, hier matin, à 8 heures, en l'église du St-Esprit, à l'occasion des funérailles de Mlle Claire Jean, décédée à l'âge de 20 ans le 19 avril dernier, après une longue maladie. Une foule de parents et d'amis ont rendu un ultime hommage à la mémoire de la regrettée disparue en assistant à ses obsèques en l'église paroissiale.

C'est M. l'abbé Létourneau, curé de la paroisse, qui a présidé la levée du corps et qui a chanté le service. La chorale a chanté la messe en grégorien.

Le deuil était conduit par les frères de la défunte, MM. Antoine, Léon, Alphonse, Joseph, Edouard et Jean Jean; son beau-frère, M. Roméo Mathieu; ses oncles, MM. Auguste et Erasme Jean, Romuald et Antoine Caron; ses cousins, MM. Almanzor et Gabriel Jean, Albert Caron, Gerard Jacques, Georges Gagnon, Charles Caron et Gérard Cloutier.

Dans l'assistance on remarquait.

MM. le chevalier Gérard Glasson, Henri et Horace Coulombe, Jos. Lessard, Roméo Rousseau, Alfred Montigny, J. Packenham, T. Lavoie, L. Biron, Antoine Dorion, N. Henry, P.-E. Richard, O. Côté, R. Noël, J.-A. Délisle, N. Noel, Oscar Plamondon, F. Bedard, Georges Boucher, P.-E. Lachance, A. Tremblay, J.-A. et Cl... Eugène Tremblay, Alfred Lessard, Etienne Simard, Edmond Reinhardt, A. Audy, A. Darveau, A. Doiron, A. Blouin, Wellie Hudon, Robert et Paul Jobidon, Nap. Tremblay, Alphonse Blouin, J. Roberge, J.-C. Michon, W. Frederick, T. McBain, P. Mallard, etc.

VIANDES FRAICHES

14 lbs de BOEUF pour	$1.00
7 lbs de BOEUF pour	.50
VEAU, quartier devant la livre	.07
VEAU quartier derrière la livre	.12
LARD frais, la livre	.15

J.-E. MORENCY
223, Ste-Marguerite, coin de la Couronne TEL : 8227

BOUCHERIE
EUG. DROLET
Nouveau poste, au numéro 290½, rue St-Olivier, tél. 4-2613. Viandes fraîches parfaitement et hygiéniquement conservées dans comptoir-glacière Frigidaire. Nous espérons que nos clients voudront bien continuer à nous encourager et nous sollicitons le patronage du public en général.

EPICERIE
MARTEL Enr.
58, DU PONT
Tels. 4-2481 - 4-2182

Sucre Redpath, 10 liv. pour	.50
Tomates Essex, Boite No 3	.10
Pois Verts Essex, 3 boites pr	.25
Blé-d'Inde sur épis Aviation, 3 boites pour	.35
Fèves Aylmer, sauce aux tomates, la boite	.15
Chipso, gros paquet.	
Pois Hollandais cuisants en 45 minutes, 3 livres pour	.25
Biscuits assortis, 3 liv. pour	.25
Marinades Raymond, 30 oz.	.30
Oranges Sunkist, 2 doz. pr	.35
Corn Flakes Quaker, 3 paquets pour	.25

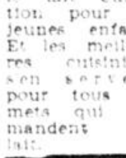
CARNATION MILK "from Contented Cows"
Les médecins recommandent le lait Carnation pour les jeunes enfants. Et les meilleures cuisinières s'en servent pour tous les mets qui demandent du lait.
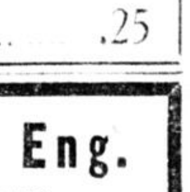
2 boites pour .25

MARCHE DUROCHER Eng.
102 Durocher -:- Tél. : 3-1179
VENDREDI et SAMEDI
COMPTANT SEULEMENT
--12 livres de BOEUF pour $1.00--

LARD frais, la livre	.14 à .16	STEAK haché, 2 livres pour	.25
VEAU, quartier devant la livre	.07	GRAISSE pur lard, 3 livres pour	.39
VEAU quartier derrière, la livre	.14	JAMBON cuit, la livre	.40

Tout achat de $1.00 donne droit à 3 douzaines d'oeufs frais seconds pour .63

LIVRAISON DANS TOUTE LA VILLE

DANS LEVIS

LES TROTTOIRS DOIVENT ETRE LIBRES.

Telle est la décision qu'entend suivre le chef de police de Lévis, M. P.-A. Guay, qui a donné l'ordre aux constables municipaux de voir à ce que les trottoirs de Lévis ne soient pas encombrés par les enfants qui s'y amusent.

Depuis quelque temps la police municipale reçoit des plaintes de personnes qui ne peuvent user de leur droit de passer sur le trottoir, mais qui sont forcées de marcher dans la rue, parce que des jeunes gamins s'y amusent avec des cerceaux de fer, des voiturettes etc...

Cette mauvaise habitude de prendre les trottoirs pour un lieu d'amusements nuit beaucoup à la circulation des piétons et expose à de sérieux dangers. Aussi l'autorité policière demande-t-elle aux parents de ces enfants de prêter une attention spéciale à ce que la chose ne se produise pas de nouveau. Il y va même de la sécurité des jeunes, qui à tout instant sont exposés à un accident parfois grave.

LA VENTE DE CHARITE SE CONTINUE AUJOURD'HUI.

A la demande d'un grand nombre de personnes, les dames organisatrices de la grande vente de charité, au profit de l'Ouvroir de Notre-Dame d'Afrique, sera prolongée d'une journée pour se terminer ce soir.

Ce bazar organisé par les dames dévouées de l'Ouvroir bat son plein et promet de remporter un éclatant succès. Hier soir, la foule se pressait près des comptoirs où sont étalées différentes choses aussi utiles qu'agréables.

Ce soir, étant la clôture de cette vente de charité, tous les articles qui n'auront pas encore été vendus le seront par encan.

Toutes les personnes qui n'ont pas fait encore fait une visite à cette grande vente feraient bien de le faire ce soir, où elles trouveront des objets utiles qu'elles se procureront à un prix ridicule.

Et ce faisant, elles contribueront à une bonne oeuvre puisqu'il s'agit des petits noirs d'Afrique.

GRANDE SOIREE MUSICALE AU CHRIST-ROI.

Afin de démontrer le succès remporté par les élèves qui ont suivi avec assiduité les cours de solfège donnés par Mlle Germaine Lavigne, dans la paroisse du Christ-Roi, au cours de l'hiver dernier, un grand récital sera donné dimanche soir prochain, à 7 heures 30, dans l'église du Christ-Roi. L'entrée est gratuite.

Voici le programme qui sera exécuté :

1. — Orgues : Marche d'entrée . . . . . Gillette
2. — Choeur : Les petits enfants . . . . . Chaminade
   Les Pêcheurs . . . . . Chaminade
3. — Orgue : Berceuse . . . Spinney
4. — Cantique : L'Enfant Jésus dans mon coeur . . . . . Dalcroze
5. — Chant, Solo : Pater Noster . . . . . Basser
6. — Orgue : Une Larme . . . . . Moussorsksky
7. — Choeur : Ave Verum . Grosjean
   Chant Duo : Angelus . Chaminade
8. — Choeur mixte : Benedicat Nobis Dominum . . . . . Dupare
9. — Choeur mixte : Panis Angelicus . . . . . T. Dubois
10. — Un mot de Monsieur le curé Rodrigue
11. — Sortie.

FEU M. FERDINAND COTE

Hier matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, ont eu lieu les funérailles de M. Feedinand Côté époux de dame Malvina Martin, décédé subitement dans la nuit de lundi à mardi, à l'âge de 85 ans.

Le service funèbre fut suivi de l'inhumation au cimetière Mont-Marie.

Nous réitérons nos sympathies à Mme Côté.

MARIAGE LEBLOND-BERNIER, A ST-DAVID DE LEVIS

Mercredi matin, à 5 heures, en l'église de St-David de l'Auberivière, a été célébré le mariage de M. Elzéar Leblond, fils de M. et Mme Ludger Leblond, de Lévis, avec Mlle Marie-Jeanne Bernier, fille de Mme Vve Honoré Bernier, de St-David.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé S. Gagnon, vicaire de la paroisse. M. Ludger Leblond, rentier, servait de témoin à son fils et M. A. Bernier accompagnait sa soeur.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris à la résidence de Mme Honoré Bernier, à St-David, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces, à Mégantic.

Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Les pompiers de Lévis ont été appelés hier soir, vers 5 heures, pour un commencement d'incendie qui venait de se déclarer à la résidence de M. Jos. Mateau, ruelle Lemieux. Le feu pris dans le tuyau à l'intérieur de la maison, menaçait de se déclarer aux murs et au plafond de l'appartement.

Les pompiers, afin d'éviter un incendie désastreux durent sortir le tuyau en feu, pour le jeter dans la rue où ils réussirent à éteindre les flammes. De légers dommages seulement furent enregistrés.

La brigade était de retour une demi-heure plus tard.

GRAND EUCHRE LE 28 AVRIL PROCHAIN.

Des paroissiens de Christ-Roi, à Villemay, sont présentement à organiser un grand euchre qui aura lieu mardi soir prochain le 28 avril, dans l'école de Villemay. Cette partie de cartes sera donnée au profit de l'organisation du prochain bazar de Villemay, en septembre prochain.

Pour la modique somme de 35 sous, on pourra prendre part à cette soirée récréative où seront distribués de magnifiques et riches prix. C'est une merveilleuse occasion de venir en aide à l'église de cette jeune paroisse.

NOTES SOCIALES

L'honorable juge et madame Alphonse Bernier, de Lévis s'embarqueront à New-York au mois de mai prochain, pour un séjour de quelques mois en Europe. Ils feront le voyage à bord du "Lafayette".

M. Alphonse Corriveau, de St-Vallier, après trois semaines de repos passées chez ses parents, est revenu continuer ses études au Collège de Lévis.

M. le curé U. Dumas, de St-David de l'Auberivière, qui est en Europe depuis quelques semaines, s'est embarqué au Havre samedi dernier sur le vapeur "Ausonia" de la ligne "Cunard" et est attendu à Québec dimanche prochain.

M. Ed. Bourassa, surintendant de la Prudential Insurance Co., pour Lévis, Québec et Chicoutimi est de retour de Newark, où il a assisté à la convention annuelle des surintendants de sa compagnie.

M. M. CARRIER DANS LE DEUIL

M. Maurice Carrier vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de son bébé Gaston, survenue mercredi dans la nuit. L'enfant était âgé de 7 mois.

Ses funérailles auront lieu cet après-midi à 4 heures à l'église Notre-Dame.

Nos condoléances.

A VENDRE

Maison et magasin, épicerie licencié, étal de viande, logement privé, garage, grande cave, très bien situé, dans un quartier populeux. S'adresser à LUCIEN RONDEAU, a-s, J.-B. Renaud & Cie, Dépt. de l'Epicerie, 150 rue St-Paul.

COMPTABILITE

Un comptable expérimenté pouvant fournir les meilleures références de ses patrons, et pouvant disposer de quelques jours par semaine, demande emploi, durant ses loisirs.

Ecrire à Casier No 423, l'Evénement, Québec.

A nos Abonnés qui Déménagent:

Si vous changez de domicile, prière d'aviser immédiatement le "Département de Distribution" afin de vous assurer un service régulier après le 1er Mai

TEL 2-7700

ADRESSE ACTUELLE

*Nom*_____

_____

_____

APRES LE 1er MAI

_____

_____

GENTILILY

Mariages. — Mercredi, le 15 avril a été béni le mariage de M. Alphonse Genest à Mlle Glorianne Lavigne, fille de M. Joseph-Luc Lavigne. La mariée était ravissante dans une toilette de crêpe blanc, voile blanc, souliers blancs. Son bouquet se composait de roses blanches. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé P. Mayrand, curé de Notre-Dame du Bon-Conseil, cousin du marié. Pendant la messe, un joli programme de chant fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie. Les principales solistes étaient Mlles Florette Maillhot, Alice Poliquin, Marguerite Poliquin et Rollande Poliquin. Après la cérémonie, il y eut réception chez M. Dejat Genest, à laquelle prirent part un grand nombre d'invités. Les heureux époux sont ensuite partis en voyage de noces. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

—Mercredi, le 15 avril, M. le curé F.-X. Letendre bénissait le mariage de M. Alexandre Nault à Mlle Yvette Deslauriers, fille de M. Joseph Deslauriers, de cette paroisse.

—Le même jour avait lieu le mariage de Mlle Marguerite Spénard, fille de M. Napoléon Spénard, à M. Auguste Cossette, de St-Pierre-les-Becquets. La mariée était ravissante dans une toilette crêpe drab. La chorale des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Alice Poliquin, rendit un joli programme de chant.

Nos voeux de bonheur à ces heureux époux.

Divers. — Mme Arthur Tourigny recevait, lundi, le 13 avril, M. et Mme Maurice Tourigny, de Québec, Mlle Marguerite Tourigny, de Trois-Rivières, M. Ludger Champoux, de Ste-Gertrude, M. et Mme Donat Champoux, de Ste-Gertrude, M. Johnny Carignan, M. et Mme Anatole Carignan, Mlle Florence Carignan, de Bécancour, à Gentilly à l'occasion du service anniversaire de feu Arthur Tourigny.

—Mlle Annebelle Lavigne est de retour d'une promenade à Joliette.

—M. et Mme Benoit Grégoire, et leurs fillettes, Gabrielle et Mariette, étaient à Berthier, à l'occasion de la fête de Pâques.

—Mmes Ernest Houle et H. Veilleux se sont rendues aux Trois-Rivières, la semaine dernière, les invitées du docteur et Mme Robert Veilleux.

—M. Achille Schelling était en voyage d'affaires aux Trois-Rivières, récemment.

—M. R. Lahaie, de St-Zéphirin, était en visite chez le notaire Tourigny, le jour de Pâques.

—Mlle Pervenche Dubuc, après quelques jours passés chez son oncle, M. Emile Tourigny, maître de poste, est retournée à Deschaillons.

—M. Théolime Croteau et ses jeunes filles, Mlles Maria et Hermance Croteau, sont actuellement à Montréal, à l'occasion de la prise d'habit de Mlles Neida et Germaine Croteau, chez les Révérendes Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

—M. Georges Lachapelle, comptable à la Banque Provinciale de Sorel, était l'hôte de Mlle Simonne Carignan, dimanche dernier.

—M. et Mme Paul Leblanc, de Bécancour, étaient en visite dans notre localité, ces jours derniers.

EAST-ANGUS

Partie de sucre. — Ces jours derniers, une cordiale réception était lancée à quelques intimes par M. et Mme Ed Lauzier pour une partie de sucre à la cabane. Répondirent à l'appel : M. et Mme Théophile Bergeron, M. et Mme Joseph Bergeron, M. et Mme Joseph Labrecque, de Sherbrooke, M. et Mme Ed. Bergeron, M. Arthur Bergeron, de Sherbrooke, M. Lucien Hilodeau, Mlle Lucienne Bergeron, M. et Mme Octave Béland, Mme Albert Lamontagne, M. Gaston Bergeron, M. Roch Bergeron, de Sherbrooke, M. Rosario Labrecque, Mlle Aline Faucher, M. Bruno Bergeron, Mlle Elmira Faucher, M. Gérard Bergeron, Mme Thomas Labrecque, M. Jean-Luc Bergeron, Mlles Ludgarde et Marie-Ange Labrecque, M. Adjutor Provençal, de Sherbrooke, Mlle Yvonne Béland, de Sherbrooke, M. et Mme Vénérand Baillargeon, M. Rodrigue Bergeron, M. Bertrand Lemay, de Sherbrooke, Mlles Ellenne, Adrenne, Pauline et Marie-Marthe Béland, M. Adolphe Laguerre, Mlles Marguerite Vachon et Marie-Anne Baillargeon, M. Rodrigue Bergeron, M. Gilles Bergeron.

A VENDRE

MAISON et grand TERRAIN, très bien situés, près des bâtisses du Parlement, place très centrale, lumière sur trois rues. Revenus $82. par mois. S'adresser à LUCIEN RONDEAU, a-s, J.-B. RENAUD, Dépt. de l'Epicerie, No 150, rue St-Paul, Québec.

P-O-E-L-E-S !

Grande Vente de Déménagement

Je profite de l'occasion du DEMENAGEMENT A MON NOUVEAU LOCAL pour faire bénéficier mes clients

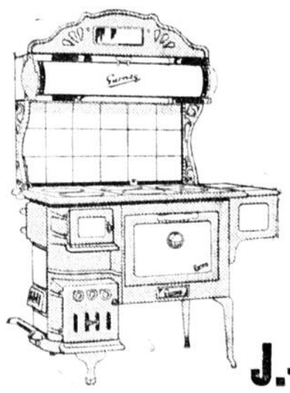

d'un ESCOMPTE SPECIAL sur tous les poêles qui sont à mon magasin rue St-Joseph.

CETTE VENTE

est faite sans restriction.

Vendredi le 24 Avril

Nous pouvons garder la marchandise assurée jusqu'au 1er mai.

AUSSI

POELES "Gurney" et "Dominion" : poêles à l'huile "Nesco" et "New Perfection", Poêles à Gazoline "Colman" de même que plusieurs poêles usagés.

J.-W. BOLDUC

22-22½ ST-JOSEPH

NOUVEAU LOCAL - - - 105 RUE DU PONT

Dr W. LEBLOND

a transporté son bureau de 53 St-Louis, à

77, rue STE-ANNE TEL. 2-5136

J.B. Baillargeon Express

Sécurité Service

EMBALLAGE - EXPEDITION - ENTREPOSAGE

DEMENAGEMENT

LOCAL ET A LONGUE DISTANCE

DEMANDEZ NOS COTATIONS

425 RUE ST-JOSEPH PHONE 3-0[illegible] PRES DU BOULEVARD

DAAQUAM

Fiançailles. — Le jour de Pâques, M. le capitaine Jules Gaule, professeur à Montréal, fiançait Mlle Simonne Garand de St-Juste, fille de M. J.-A. Garand, marchand, et Mme Garand. Le Révérend F. Belleau, curé de la paroisse, présidait aux fiançailles. La cérémonie, suivant le rite de l'Eglise, eut lieu privément.

Décès. — M. et Mme Mathias Rodrigue ont eu la douleur de perdre leur fils, Ernest, âgé de 11 ans, décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis. A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

A l'hôpital. — M. Pierre Vachon, malade depuis quelques semaines, fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis sur l'avis de son médecin, le Dr Frs. Guimond. A M. Vachon nous souhaitons une prompte guérison et un heureux retour auprès de sa famille.

Acquisition. — Le 7 avril, notre chef de gare, M. V.-D. Gonthier, a fait l'acquisition de la propriété du conseil municipal, laquelle nous espérons changera d'aspect sous peu, chose qui sera tout à l'avantage de notre village.

Va et vient. — Mlle M.-C. Gonthier et M. Jules Pagé Gonthier sont en promenade chez leurs parents du Lac Mégantic, Courcelles et St-Ephrem.

—Dimanche dernier, M. et Mme J.-C. Tanguay, et leur fille Alma, accompagnée de M. Lapianie, étaient en visite dans les familles de M. et Mme V.-D. Gonthier et du Docteur Guimond.

—De passage à l'hôtel Central : De Québec, M. Adrien Dufresne, M. L.-P. Lachance, M. A. Fortier, M. J. Desroches, M. E. Larochelle, M. Ed. Bruneau, M. T.-A. Garlépy, M. J.-E. Falardeau, de Lorettville, M. O. Couture, de Lévis, M. A. Giroux, de Scott, M. A. Cloutier, de Rivière-du-Loup, M. J.-E. Paradis, de Lévis, M. J.-R. Chabot, de Ste-Justine, M. A. Bernier, de Lac Frontière, M. Réné Laflamme, de Lévis, Mlle S. Robert de St-Cyprien, M. J.-A. Galland, de Lac Frontière, M. F.-S. Drapil, de Daaquam, et M. C.-E. Anctil, de Notre-Dame du Rosaire, en voyage d'affaires dans l'intérêt de la compagnie d'assurance que ce dernier représente.

ST-BERNARD

Décès. — La mort vient d'enlever à l'affection des siens Germaine Lavoie, âgée de 11 ans, enfant bien-aimée de M. et Mme Alfred Savoie; elle est décédée lundi, le 13 avril, et fut inhumée mercredi, le 15. Son service fut chanté à 10 heures de l'avant-midi par M. l'abbé A. Grenier, curé de la paroisse.

Portait la croix, M. Adrien Savoie, son frère aîné. Conduisait le corbillard, son oncle, M. Philogène Savoie, de St-Elzéar. Les porteurs étaient MM. Sauveur Leblond, Camille Vaillancourt, Bernard Vallée et Arthur Rhéaume.

Suivaient le corps : ses parents, M. et Mme Alfred Savoie; ses soeurs, Rose, Hélène et Florence; son jeune frère, Léopold.

Venaient ensuite : M. et Mme Alcide Savoie, de St-Bernard; M. Jean Bégin et Mlle Alexina Bégin, de Ste-Marie, M. et Mme Jos. Carrier, et Mlle Irène Carrier, de Ste-Hénédine; M. et Mme Jos. Bégin, de Ste-Claire; Mlle Anita Savoie, de St-Elzéar; M. Arthur Jacques, de St-Pierre-de Broughton; M. Adonias Marcoux, de Ste-Marie; M. Lorenzo Marcoux, de Ste-Marguerite.

Nos plus sincères sympathies à cette famille en deuil qui a perdu, en moins d'un an, trois enfants chéris.

Objet Perdu

Une bague en rectangle, portant deux diamants et un saphir a été perdue au coin des rues d'Auteuil et St-Louis, à Québec, ou devant le restaurant Kerhulu, à Trois-Rivières. Récompense promise sur réception à madame Dussault, 59 Avenue Murray, Québec.

SERVICE de COMPTABILITE

Pour votre tenue de livres, l'organisation d'un système, etc., nous vous offrons notre SERVICE DE COMPTABILITE à l'heure ou à la journée. Références sur demande.

S'adresser entre 10 heures a.m. et midi à

LEO BEAUDET

Comptable Diplômé

405, rue St-Jean, Québec.

Tél. 2-0835; le soir 2-4609-J

Heures d'Affaires: 9 hrs A.M. à 5 hrs 30 P.M. — Ouverts Jusqu'à 10 Heures le SAMEDI

EPICERIES FRAICHES DE PAQUET

4ième PLANCHER

GARANTIS FRAIS

OEUFS

la douz. ..... .27

3 douz. ..... .79

2 sous en plus par douzaine pour livraison à domicile. En quantité de 3 douzaines, nous livrons pour 5 sous.

PREMIERS

BEURRE

de crèmerie, en morceaux de 4 à 5 livres, la livre ..... .30

FEVES

au lard de Heinz, boite de 11 oz. 3 pour ..... .23
Boite de 18 oz. 2 pour ..... .23
Boite de 28 oz. 2 pour ..... .35

SOUPE aux Tomates

de Heinz— Boite de 10 oz. 3 pour ..... .25
Boite de 17 oz. 3 pour ..... .40
Boite de 30 oz. 3 pour ..... .65

FROMAGE

Gruyère, boite de 6 portions ..... .30

MOLUSQUES

Xlent, boite de 5 1-2 oz. 2 pour ..... .35

CAFE CRESCENT

pur, moulu ou non moulu, paquet d'une livre ..... .65

THE JAPON

marque Seal, paquet de 1-2 livre ..... .38

LAIT

concentré Jeanne Mance, 2 boites pour ..... .35

CHICOREE

Paquet de 1-2 livre ..... .18
Paquet de 1 livre ..... .35

FARINE

à beignets, la boite ..... .22

MIL DE BROCK

le paquet ..... .20
ou 2 pour ..... .35

CREME DE BLE

le paquet, ... .25
ou 2 pour ..... .45

TAPIOCA et SAGOU

5 livres pour ..... .45

BISCUITS Carnaval

2 livres pour ..... .25

JELL-O

assortie, 3 paquets pour ..... .25

BISCUITS

"Chocolate Dessert", la livre ..... .20

BISCUITS

"Holland Rusk", le paquet ..... .20

DATTES fraiches

2 livres pour ..... .17

NOIX PEKIN

la livre ..... .55

AMANDES

et noix françaises, fraichement écalées, la livre ..... .55

CONFITURES

de la Quebec Preserving : Fraises, framboises, prunes, bluets, ananas, abricots, jarre de 4 livres ..... .75

MOUTARDE

de Libby, jarre de 9 oz. 2 pour ..... .23

OLIVES

"Club House" de German Eckert, bouteille de 13 oz. ..... .22

OLIVES

Manzanilla, bouteille de 4 1-2 onces. Rég. 18c. Spécial 2 pour ..... .29

MARMELADE

de Hartley, jarre de 2 livres, Rég. 55c. Spécial ..... .49

MARMELADE

à la gelée, jarre de 1 livre. Régulier 35c. SPECIAL ..... .29

HUILE D'OLIVE

"Purity Supreme", boite de 8 onces. Rég. 25c. Spécial 2 pour ..... .39

SALADE

aux fruits de Hunt. Boite de 20 onces. ..... .38
Boite de 30 onces. ..... .50

SAVON BLANC

Pearl Naptha, 10 barres pour ..... .43

CHLORURE de Chaux

pour désinfecter, boite de 1 2onces, 2 pour ..... .33

CHEZ PAQUET

AU RAYON DE CONFECTIONS POUR DAMES

Une Vente de Soldes de Lignes A des Prix Irrésistibles

Soldes de différentes lignes de **ROBES**— tailles désassorties. Des valeurs régulières de $12.95 à $23.50. SPECIAL, Aujourd'hui $2.95 et $5.00

Solde d'un petit groupe de **COSTUMES**, en tweed de très bonne qualité, légèrement défraichies par la manipulation, tailles désassorties. Des valeurs régulières de $19.50 à $29.50. TRES SPECIAL, Aujourd'hui $7.95

Solde d'un petit groupe de **BLOUSES**, en crêpe ou satin, d'aucunes avec manches longues ; légèrement défraichies par la manipulation. Des valeurs régulières de $5.00 à $7.50. TRES SPECIAL, Aujourd'hui $2.95

IMPERMEABLES en cravanette beige pâle, garnis aux poignets et aux poches avec cuir rouge, bleu "skipper" ou vert. Tailles 32 à 33 seulement.

Ce sont des valeurs régulières de $6.50, que nous avons achetées à conditions très avantageuses, et, ainsi, nous allons les mettre en vente, Aujourd'hui et demain, à..... $3.95

Solde de **MANTEAUX** pour dames— naturellement nous ne les avons pas dans toutes les tailles —mais si vous pouvez en trouver un convenant à votre stature, ne manquez pas l'occasion.

Ce sont des valeurs régulières de $27.50, $33.50, $39.50, $44.50, $53.50 à $75.00. NOS PRIX TRES SPECIAUX..... $12.95 $18.95 ET $24.50

SOULIERS de Couleurs POUR DAMES

Les SOULIERS pour dames, dans les tons : rouge, bleu, et vert, sont le tout dernier cri.

Pour cette raison, nous nous sommes pourvus d'un assortiment considérable, et, conséquemment, nulle part ailleurs vous ne pourrez trouver choix aussi varié que le nôtre.

Nous les avons dans les pointures 2 1-2 à 6. PRIX.

$4.00 - $5.00 - $6.00 - $7.00 $10.00 et $12.00

Spéciaux du SOUS-SOL

BOITES à pain, coins ronds, en blanc, ivoire, bleu ou vert. Dimensions 15 x 10. Spécial $1.19

Dimensions, 17 x 12. SPECIAL $1.59

BOITES à épices, série de 4, en blanc, ivoire, bleu et vert. SPECIAL 79

BOITES à épices, série de 4, format géant, en blanc, ivoire, bleu ou vert. SPECIAL $1.19

BOITES à pain, couvercle roulant, en blanc, ivoire, bleu ou vert. Dimensions : 14 x 10 1-2 x 10 1-2. SPECIAL $1.69

Dimensions 15 1-2 x 11 1-2 x 11 1-2. SPECIAL $1.99

PANIERS à déchets de papier, forme ovale, quatre dessins. SPECIAL $1.19

PANIERS à déchets de papier, forme ronde, douze dessins. SPECIAL ..... .49

BUFFETS à pain et à gâteaux, ivoire ou vert. 13 1-2 x 12 1-2. SPECIAL .. $1.79
16 x 14. SPECIAL $3.59
20 x 13 1-2. SPECIAL $3.79

BUFFETS à pain et à gâteaux, dans les tons ivoire ou vert, deux tablettes 13 x 13. SPECIAL $2.49

SPECIAL Fin-de-Semaine AU RAYON DES **BONBONS**

REZ-DE-CHAUSSEE

2000 livres de **GELEES AUX FRUITS**, strictement fraiches, et spécialement préparées pour Paquet, dans les délicieuses essences : orange et citron ; sous forme de fruits tranchés et autres fantaisies.

Spécial, la livre **19c**

Boite de 5 livres **90c**

Pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

TEL: 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

TEL: 8131